LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 223 ★ Possibilité d'averses. Max.: 13. **Détail page 22.** Montréal, mardi 26 septembre 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

Vasque Ça marche! chaussures pour femmes et hommes
3525, chemin Queen Mary
Tél.: 739-4451 / 2141
Blacks CAMPING INTERNATIONAL

LES ANGLOPHONES SE DONNENT QUATRE SIÈGES

Nette victoire libérale

■ PLQ 92 ■ PQ 29 ■ ÉGALITÉ 4

Pierre O'Neill

LE PARTI libéral de Robert Bourassa a été reporté au pouvoir, hier, mais avec une majorité quelque peu réduite, perdant quelques comtés au Parti québécois et au Parti égalité, qui a fait élire quatre députés dans le West-Island de Montréal.

En terme de sièges, la victoire libérale s'avère moins décisive qu'en 1985. Le PLQ a fait élire 92 députés tandis que le Parti québécois sera représenté par 29 députés à l'Assemblée nationale.

L'écart s'est également retrécie en terme de pourcentage du vote, le PLQ recueillant 50 % des suffrages exprimés, alors que 40 % sont allés au Parti québécois et 4 % au Parti égalité.

En 1985, le PLQ avait remporté la victoire avec 56 % du vote et 99 sièges, alors que le PQ obtenait 38 % des voix et seulement 23 sièges.

Malgré des conditions climatiques favorables, les Québécois ne se sont pas rendus nombreux aux urnes, avec un taux de participation de 73.6 %, ce qui constitue néanmoins une diminution par rapport au 75.2 % de 1985.

Le fait marquant de cette élection réside dans le fait que les anglophones du West-Island ont voté en bloc contre le PLQ : Le Parti égalité a fait élire son chef, Robert Lipman dans le comté de D'Arcy McGee; Richard Holden a défait la vedette libérale William Cosgrove dans Westmount; Gordon Atkinson a enlevé le comté de Notre-de-Grâce au libéral Harold Thuringer; Neil Cameron a défait Joan Doherty dans Jacques-Cartier.

Les chefs du PLQ et du PQ ont tous deux été élus dans leur circonscription. M. Bourassa l'a emporté par une confortable majorité dans le comté de Saint-Laurent, ainsi que M. Parizeau dans le comté de L'Assomption, un comté qu'il a représenté à l'Assemblée nationale de 1976 à 1984.

Dans Saint-Laurent, M. Bourassa a recueilli une majorité de 8,209 voix sur son adversaire péquiste, Marie-France Charbonneau. Dans L'Assomption, M. Parizeau s'est fait élire avec 5,111 voix de majorité sur M. Jean-Guy Gervais, le député libéral sortant.

Quant au Parti québécois, les huit gains qu'il a réalisés aux dépens du PLQ se trouvent répartis dans différentes régions : Jacques Baril (Arthabaska), Jean-François Beaulne (Bertrand), Jacques Léonard (Labelle), Denis Lazure (Laprairie), Michel Bourdon (Pointe-aux-Trembles), Rémy Trudel (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), Denise Carrier-Perreault (Chutes de la Chaudière) et Jacques Parizeau (L'Assomption).

Tout en maintenant les acquis du dernier mandat, le PQ a fait élire deux autres de ses têtes d'affiches, Pauline Marois dans Taillon et André Boisclair dans Dorion, il a vu sept de ses vedettes essuyer la défaite : Francine Lalonde (Saint-Henri), Guy Bertrand (Louis-Hébert), David Cliche (Vimont), Robert Dean (Groulx) et Louise Laurin

Voir page 12: Victoire



PHOTO JACQUES GRENIER

Reporté au pouvoir, Robert Bourassa était entouré de sa famille pour célébrer la victoire devant un millier de partisans rassemblés hier soir au Métropolis.

LE 25 SEPTEMBRE

Tableaux des résultats Pages 8 et 9

Réactions Pages 2, 3, 6 et 7

Le futur cabinet Page 3

Le NPD anéanti Page 6

Editorial Page 10

La colère anglaise ne s'est pas apaisée

Majorité de 7,000 voix à Libman

Jean-V. Dufresne

CE QUE le parti de M. Bourassa redoutait depuis le tout début de la campagne s'est matérialisé au-delà de toutes les craintes dans les comtés anglophones de Montréal : les monumentales majorités libérales se sont effondrées sous une irrépressible vague de protestation contre la Loi 178 sur l'affichage public et le parti Égalité a même dépassé ses propres prédictions en emportant hier soir d'une seule râflée Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, D'Arcy McGee et Jacques-Cartier, quatre circonscriptions monumentales acquises depuis toujours aux Libéraux.

Le plus prestigieux des candidats de M. Bourassa, M. William Cosgrove, est défait aux mains de Richard Holden ; Gary Waxman plie l'échine devant le jeune chef du PE, M. Robert Libman ; Harold Thuringer le cède à Gordon Atkinson dans Notre-Dame-de-Grâce ; et Neil Cameron l'emporte sur Joan Dougherty dans Jacques-Cartier. Ces quatre candidatures, toutes susceptibles de faire partie du nouveau cabinet,



Robert Libman

disposaient en 1985 de majorités dépassant les 75 %.

« Jamais plus M. Bourassa ne prendra pour acquis les anglophones du Québec. Nous allons constituer un bloc solide à l'Assemblée nationale et défendre quotidiennement les droits fondamentaux de tous les Québé-

Voir page 12: La colère

JACQUES PARIZEAU

« 40 % des voix à l'indépendance »

Paul Cauchon

S'ADRESSANT à 2,000 partisans enthousiastes malgré les timides gains de son parti, hier soir, au Centre Pierre-Charbonneau à Montréal, Jacques Parizeau s'est réjoui de ce que les 40 % de votes obtenus par le Parti québécois le soient autour d'une « idée claire », c'est-à-dire celle de l'indépendance du Québec.

« Il est fini le temps où le Parti québécois se demandait où aller. Nous avons réussi à donner à ce parti sa force de conviction ».

Jacques Parizeau aurait espéré un nombre de sièges supplémentaires compte tenu du pourcentage de votes obtenus, mais il a salué une équipe d'opposition « renforcie », « ce qui devrait se voir à l'Assemblée nationale ».

Félicitant Robert Bourassa pour sa victoire, Jacques Parizeau lui a cependant promis une opposition solide.

Et constatant le vote de protestations des anglophones, le chef péquiste a promis qu'avec du travail, de l'organisation et de l'énergie le PQ pourrait attirer dans son giron les francophones déçus du PLQ.

« Nous avons commencé à retrouver notre âme », a-t-il ajouté en faisant allusion aux luttes sociales que veut mener le PQ. En conclusion Jacques Parizeau a lancé, sous les vivats de la foule : « La victoire c'est la prochaine ».

Plus tôt en soirée, s'adressant à ses partisans du comté de L'Assomption dans un restaurant de Repentigny, le chef péquiste apparaissait somme toute heureux. « En terme de sièges nous n'avons pas avancé autant que nous aurions voulu. Mais c'est merveilleux que cette idée de la souveraineté ait avancé encore un

Voir page 12: « 40 % »

ROBERT BOURASSA

« Le Québec prêt pour les années 90 »

Bernard Descôteaux

LE QUÉBEC est prêt à affronter les défis des années 90 au sein de la Fédération canadienne, mais les Québécois n'ont pas toutefois une confiance illimitée au système fédéral.

Telle est la leçon que tire Robert Bourassa de la victoire libérale d'hier qui, à son avis, comporte un message clair au Canada anglais quant à la ratification de l'accord du lac Meech.

« Cette victoire confirme la confiance des Québécois dans le régime fédéral, mais il faut constater que cette confiance n'est pas illimitée », a ainsi déclaré M. Bourassa peu après que le chef du Parti québécois lui eut concédé la victoire.

Comme il l'avait souvent dit pendant la campagne électorale, M. Bourassa a ajouté : « Nous sommes convaincus que les défis des années 90 peuvent être réalisés dans le cadre fédéral, mais dans ce contexte nous souhaitons que l'accord du lac Meech soit ratifié. Le Québec réintégrera la Fédération et le Canada cessera alors d'être un pays au destin inachevé ».

Délibérément, M. Bourassa a mis hier soir l'emphase sur cette conclusion de l'élection qu'il voit dans le fait que le PQ a obtenu 40 % des suffrages alors qu'il exprimait clairement son option indépendantiste. Dès les prochaines semaines, la ratification de l'accord du lac Meech sera pour M. Bourassa l'un des principaux défis qui l'attend.

De toute évidence, Robert Bourassa était heureux de cette victoire qui montre aussi que le Québec est disposé à s'attaquer aux grands défis économiques. La clé de son développement dépend de sa croissance.

Là encore, M. Bourassa devait

Voir page 12: « Le Québec »

Notes de campagne

Gilles Lesage

Des défis de taille

DE décembre 1985 jusqu'au début de la campagne électorale, le gouvernement Bourassa a eu la vie somme toute facile. On opinait même, si les élections avaient eu lieu en juin, que ce serait un balayage libéral. Mais la fin de l'été a été tourmentée et orageuse, la campagne a été dominée par l'actualité et a vogué de crise en crise. Le Parti québécois a mené une lutte vigoureuse, en même temps que la grogne des anglophones se manifestait avec un éclat imprévu. Tant et si bien que, même si les libéraux sont réélus facilement, l'opposition sera plus solide que naguère, enfin dirigée par M. Jacques Parizeau à l'Assemblée nationale. Il est évident que les prochaines années seront plus animées que les précédentes, surtout s'il fallait que survienne un ralentissement économique.

Les défis immédiats sont nombreux et pressants. En premier lieu, le gouvernement doit mener à bon port les négociations avec les employés de l'État. M. Bourassa s'est d'ailleurs engagé à reprendre les pourparlers dès ce matin, de façon à éviter l'imposition de décrets. Après la grève illégale des infirmières et d'autres travailleurs de la santé, c'est au seul prix de cette promesse solennelle que le gouvernement a pu obtenir une trêve de dernière heure, de sorte que la journée du scrutin s'est déroulée sans heurts et

Voir page 12: Des défis

Bush propose l'élimination des armes chimiques

NEW YORK (AFP) — Le président George Bush, qualifiant les armes chimiques d'« inacceptables », a appelé hier à un traité interdisant ces armements et a proposé, pour y parvenir rapidement, une réduction immédiate de 80 % de l'arsenal des États-Unis si l'URSS réduit le sien un niveau équivalent.

« Au nom de l'humanité, nous devons faire cesser cette menace. Le monde a vécu trop longtemps dans l'ombre d'une guerre chimique. Agissons ensemble, dès aujourd'hui, pour débarrasser la Terre de ce fléau », a déclaré M. Bush dans un discours devant la 44e Assemblée générale des Nations unies à New York.

Dévoilant une initiative américaine en trois points, le président américain a affirmé vouloir conclure un traité qui conduirait en dix ans à l'élimination de toutes les armes chimiques existant dans le monde et s'est déclaré optimiste sur la volonté soviétique de s'y joindre.

Edouard Chevardnadze a d'ailleurs répondu positivement, de façon préliminaire, à cette initiative. Il prendra la parole aujourd'hui devant l'Assemblée générale.

M. Bush a indiqué que les États-Unis étaient prêts à éliminer 98 % de leurs armes chimiques dans les huit ans suivant la conclusion d'un accord si les Soviétiques signent un tel traité. « Je pense qu'ils le feront », a-t-il dit.

Deuxièmement, a-t-il affirmé, Washington s'engage à détruire toutes ses armes chimiques en dix ans si toutes les nations capables de fabriquer de tels armements signent le traité. Enfin, les États-Unis « sont prêts à commencer dès maintenant » à éliminer 80 % de leurs stocks, avant même un traité, si Moscou est d'accord pour réduire son arsenal à un niveau équivalent à 20 % des stocks américains actuels.

Les États-Unis n'ont jamais dévoilé le volume d'armes chimiques dont ils disposent. Celui-ci est cependant estimé à environ 30,000 tonnes. Les Soviétiques ont déclaré posséder environ 50,000 tonnes d'armes chimiques, mais certains experts estiment qu'ils en ont en fait davantage.

Indiquant que plus de 20 pays avaient des armes chimiques ou la capacité d'en produire, M. Bush a reconnu que la vérification d'un traité serait un « défi ». Mais, a-t-il ajouté, l'expérience acquise dans les autres domaines du désarmement et les recherches américaines actuelles « me font penser que nous pouvons atteindre un niveau de vérification qui nous donne confiance pour avancer vers une interdiction totale ».

Les États-Unis et l'URSS ont conclu, ce week-end dans le Wyoming, un accord pour un échange d'informations sur leurs stocks d'armes chimiques et pour des inspections à titre d'essai de ces stocks et des centres de production.

Le président Bush s'est félicité des « progrès » effectués dans le Wyo-

Voir page 12: Bush

AUJOURD'HUI

Gorbatchev lance un appel à l'unité

Mikhaïl Gorbatchev lance un appel à la réconciliation entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. **Page 4**

$ 500 millions pour un laminoir

Deux groupes ont été approchés par la SGF pour participer au projet de construction d'un laminoir d'aluminium au Québec au coût d'au moins $ 500 millions. **Page 17**



712 p. — 24,95$

VAVA / YOLANDE VILLEMAIRE

«Je suis tombé amoureux de Vava dès les premières pages... Cela donne un roman magnifique et redoutable, car on y entre plus facilement qu'on en sort. .. L'aventure de Vava Lafleur devient plus exceptionnelle que celle de Juliette Pomerleau et de toutes les grosses femmes de notre littérature.»
Jean-Roch Boivin, Le Devoir

«Truché de descriptions sensibles, précises, évocatrices, le roman crée un univers durable, envahissant, qui accompagne doucement la vie du lecteur».
Marie-Ève Pelletier, Le Droit

«Roman d'action, Vava l'est certainement car la vie de l'héroine de Yolande Villemaire est mouvementée, physiquement et émotivement.»
Jean Basile, La Presse

«Yolande Villemaire a trop d'imagination; c'est sa grâce et sa malédiction... Une voix surprenante dans la nouvelle littérature québécoise.»
Nathalie Petrowski, Le Devoir

«700 pages tout feu tout flamme... Une brique comme il s'en écrit peu au Québec... Aux grands mots les grands romans.»
Isabelle Larrivée, Voir

ROMAN

l'Hexagone
lieu distinctif de l'édition littéraire québécoise

ROMAN



LES ÉLECTIONS DU 25 SEPTEMBRE

Le monde des affaires exige plus de leadership de Bourassa

Claude Turcotte

LE MONDE des affaires demande au premier ministre réélu, M. Robert Bourassa, de former sans délai son gouvernement, de se mettre au boulot immédiatement et de manifester plus de leadership qu'il n'en a fait preuve au cours de son premier mandat.

C'était là la requête unanime hier soir des principaux porte-parole de la communauté d'affaires. Selon M. Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec, les résultats de l'élection sont sans surprise et le mandat donné aux libéraux est très clair, soit celui de la continuité. A court terme, cela veut dire de se mettre à la tâche de régler des problèmes urgents, notamment les relations de travail à Hydro-Québec et dans le transport en commun sur la Rive-sud. « A moyen et à long terme, a précisé M. Dufour, nous demandons à M. Bourassa de se comporter vraiment comme un chef d'État et de manifester plus de leadership que dans son premier mandat », en insistant plus particulièrement sur certains grands dossiers, à savoir l'environnement, l'adaptation au libre-échange, le financement de l'éducation et de la santé. M. Dufour se réjouit également du fait qu'on ait élu une opposition plus forte, il mentionne les noms de Jacques Parizeau et Pauline Marois.

M. Jacaues Ménard, président de la Chambre de commerce de Montréal, se dit pour sa part heureux que l'élection soit terminée pour que le gouvernement et la communauté d'affaires puissent unir leurs efforts le plus tôt possible dans toute une série de dossiers prioritaires: le financement de l'éducation au palier universitaire, mais aussi aux niveaux inférieurs et même au premier échelon avec un programme pour combattre l'analphabétisme, qui atteint 28 % dans certains secteurs de la population. Il pense plus particulièrement à l'Est de Montréal qui traverse une situation très difficile et à ce propos, il veut lui-même le plus tôt possible se mettre au travail avec le comité du grand Montréal formé par le gouvernement du Québec. Il voit aussi une urgence à préparer les entreprises à la concurrence, en les aidant à intégrer les nouvelles technologies et en augmentant l'effort global en recherche et développement. Le tourisme et la réforme du régime d'épargne-actions sont d'autres dossiers prioritaires à ses yeux, et les récentes grèves l'ont rendu « perplexe » et il se demande si le temps n'est pas venu de redéfinir les services essentiels, compte tenu de la plus récente illustration de la grève de la part des employés membres de la Fédération des affaires sociales.

Il rejoint d'ailleurs sur ce plan M. Jean-Paul Létourneau, vice-président exécutif de la Chambre de commerce du Québec, pour qui la grande priorité doit être « le règlement des conflits et le respect des lois ». M. Létourneau soutient que le mandat donné par les électeurs est sans équivoque et il en tire cette conclusion: « Que M. Bourassa fasse respecter les lois », en expliquant que « le non respect des lois irrite beaucoup les gens de notre milieu, surtout les PME ». La Chambre de commerce du Québec pense en outre que l'éducation et la protection de l'environnement doivent faire partie des plus grandes priorités du nouveau gouvernement.

Sur le phénomène électoral nouveau de la part de la minorité anglophone, seul M. Dufour y a fait allusion hier en déclarant que « compte tenu du taux élevé d'insatisfaction des anglophones à l'égard du parti libéral, M. Bourassa devra faire rapidement en sorte de réconcilier cette communauté avec le gouvernement, car l'apport des anglophones à la vie économique, sociale, culturelle et politique québécoise est trop important pour que le ressentiment actuel persiste ». M. Dufour a souligné que le Conseil du patronat a, par son membership des rapports privilégiés avec la communauté anglophone et qu'il « faudra à la lumière du message très clair envoyé hier trouver le moyen de ramener tout le monde ensemble, surtout au moment où il est important de se regrouper pour faire face au défi du libre-échange ».

RÉACTIONS À OTTAWA

L'élection fait ressortir l'urgence d'adopter l'entente du lac Meech

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

LE MESSAGE de l'élection québécoise est clair pour les trois partis politiques fédéraux : il faut adopter au plus vite l'entente constitutionnelle du lac Meech.

Le ministre des Communications, Marcel Masse, qui se faisait le porte-parole de son parti constate que 40 % des Québécois ont voté pour l'option souverainiste du Parti québecois et que Robert Bourassa pourra dire au reste du Canada qu'il faut absolument en tenir compte.

« Le Canada anglais doit comprendre qu'au Québec la partie n'est pas gagnée » pour le fédéralisme, et « il faudra trouver une solution et pour nous c'est le lac Meech », de dire M. Masse.

Pour lui, si l'entente du lac Meech n'est pas acceptée, « cela va peser lourd lors de la prochaine élection québécoise ».

Pour le porte-parole du Parti libéral du Canada, le député de Shefford, Jean Lapierre, l'élection québécoise indique que « le compte à rebours est commencé et qu'il faut maintenant livrer la marchandise ».

Il espère que le reste du Canada ne va pas s'asseoir sur ses lauriers en pensant que tout est bien et que « le statu quo est une option. La réalité, c'est que l'impatience est réelle ».

Il affirme que cette élection démontre que les Québécois ont encore dit oui au Canada. Il note que le Parti québécois a fait une remontée significative. Et il pense que le vote pour le Parti égalité va marginaliser les anglophones du Québec. Marginaliser parce que « vous avez 90 % de la population d'un côté et 10 % de l'autre ».

Il se dit surpris que le message de frustation de la population anglophone à l'égard de la politique linguistique ait été suivi jusqu'au bout, ce qui démontre bien cette marginalisation. Il ne croit pas cependant que les quelques candidats élus pour le Parti égalité vont jouer un grand rôle, les comparant au seul député indépendant élu aux Communes et qui représente le Parti réformiste de l'Alberta.

Et le député de Shefford croit que cette élection lance un message clair aux candidats au leadership de son parti qui veulent remplacer John Turner, et sans le nommer à Jean Chrétien. « Ceux qui pensent qu'ils peuvent remettre le Québec à sa place et négocier à rabais sont dépassés par leur propre ignorance », de dire Jean Lapierre.



PHOTO PC

Marcel Masse

Du côté des néo-démocrates, le député Lorne Nystrom, de la Saskatchewan, estime que cette élection démontre qu'il est important de sortir de l'impasse autour de l'accord du lac Meech. Et il pense que les résultats devraient inciter M. Bourassa à faire preuve de plus de souplesse dans ses demandes.

« Maintenant que l'élection est finie, il devrait se montrer plus ouvert à certains changements qui pourraient rendre l'entente constitutionnelle acceptable au Manitoba », dit M. Nystrom. Il cite en particulier les amendements que son propre parti suggère sur les droits des autochtones, des femmes ainsi que de la reconnaissance de nouvelles provinces. M. Nystrom pense que ces questions pourraient se régler tout en maintenant les demandes du Québec.

Mais il est temps d'agir. « Le Québec a dit oui au Canada il y a 9 ans. Il est temps que le Canada dise oui au Québec ».

Lorne Nystrom ne se dit par ailleurs pas surpris de la piètre performance du NPD-Québec. Il affirme que c'est un parti qui vient de naître et que son état ne pouvait laisser espérer mieux.

LA VICTOIRE LIBÉRALE

Les syndicats ne se sentent pas visés

Martin Pelchat

GÉRALD LAROSE, le président de la CSN, a bien résumé l'opinion qui prévalait hier soir au sein des grandes centrales québécoises en déclarant que « si les libéraux s'avisent de percevoir ce mandat comme un mandat de bastonnade, ils font erreur ».

« Les libéraux ne peuvent prétendre qu'ils se sont renforcés », affirmait M. Larose, dont la centrale reprend ce matin à 10 h ses négociations avec le gouvernement.

En fin de campagne, M. Bourassa avait demandé à la population de faire connaître sa position le jour du scrutin dans le conflit qui opposait le gouvernement et les grévistes du secteur public.

« Le résultat de cette élection était prévisible depuis le début ou à la moitié de la campagne », ajoutait Lorraine Pagé, présidente de la CEQ. L'appel de M. Bourassa, dit-elle, n'a donc pas eu d'impact sur le vote d'hier.

« Je ne pense pas que la négociation qui va reprendre demain (aujourd'hui) sera plus facile ou difficile, dit Mme Pagé. Le gouvernement peut difficilement être plus dur. Ce sera la continuité. »

Les deux dirigeants invitent maintenant M. Bourassa à s'illuster dans ce quatrième mandat autrement que par ses talents de comptable.

« S'il veut passer à l'histoire comme un grand premier ministre, il devrait se faire valoir dans le domaine social », affirment M. Larose et Mme Pagé.

Ces derniers ont souligné cependant l'arrivée dans l'opposition de nouvelles figures qui sauront relever le débat, disent-ils.

Ainsi, M. Larose apprécie l'élection des Rémy Trudel, Michel Bourdon (un ancien de la CSN), Pauline Marois, François Beaulne, et Jacques Parizeau. Mme Pagé ajoute le nom de Louise Harel.

Les deux dirigeants constatent donc qu'ils pourront trouver dans l'opposition des députés ayant une certaine connaissance des sensibilités syndicales, ce qui à leur avis fait défaut au Parti libéral.

« Comme résultat net de la campagne, la limpidité dans les débats est appréciable, continue M. Larose. M. Parizeau n'a pas caché son option. Il est tout à fait sain démocratiquement que les enjeux soient clairs. »

Le secrétaire-général de la FTQ, Fernand Daoust, affirme pour sa part que les syndicats sont maintenant dans l'expectative en ce qui concerne les négociations du secteur public.

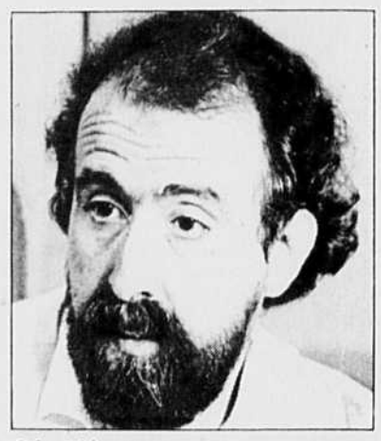
« Je crois que ça ne peut que durcir les attitudes gouvernementales, dit-il. Je crains une poussée de l'opinion publique contre l'utilisation de l'arme de la grève. »

La déception était très grande à la FTQ, la seule centrale qui avait accordé ouvertement son appui à un parti dans cette course.

M. Daoust aurait donc souhaité des gains plus appréciables du Parti québécois. La défaite du candidat Robert Dean, défenseur du dossier du plein emploi, a particulièrement déçu M. Daoust.

« La campagne n'a pas permis que les grands débats se tiennent à cause des conflits du secteur public », dit-il.

« L'opposition sera quand même plus musclée, affirme M. Daoust. Le PQ est en bonne voie. L'idée de la souveraineté ne fait plus peur. Avec une opposition renforcée, les véritables débats vont se tenir. »



Gérald Larose

Lorraine Pagé elle, estime enfin que l'appui étonnant des anglophones au Parti égalité témoigne d'un isolement grandissant de cette communauté.

« Je pense que ça illustre la rupture de la communauté anglophone à l'égard de la société francophone moderne, dit-elle. Le Québec ne peut pourtant pas reculer. »

21 femmes siégeront à l'Assemblée nationale

Renée Rowan

MÊME SI les Québécoises se préparent à célébrer, en 1990, le cinquantième anniversaire du suffrage féminin, elles ne seront que 21 à siéger à l'Assemblée nationale, soit trois de plus qu'à la dissolution de la Chambre.

Du côté des libéraux, elles seront 15, soit une de plus que lors de la dernière législature, et six chez les péquistes, soit une hausse de deux.

La déception est grande chez les groupes de femmes, mais souligne-t-on, on devait s'y attendre, les « dossiers des femmes » n'ayant pas constitué un enjeu majeur de cette élection. On n'a pas courtisé, cette fois, l'électorat féminin et les groupes de femmes dont la Fédération des femmes du Québec, Action Travail des femmes, l'AFÉAS, ont tous déploré le manque d'engagement des partis sur les dossiers prioritaires comme les garderies, l'accès à l'égalité, la pauvreté des femmes.

Ce peu d'intérêt s'est aussi réflété, hier soir, dans la couverture des élections à la télévision alors que l'on a très peu parlé de la présence des femmes et de leurs préoccupations...

Les vedettes du Parti libéral du Québec ont été réélues. Mme Lise Bacon (Chomedey), vice première ministre et ministre de l'Environnement et des Affaires culturelles, deuxième femme jamais élue au Québec (1973), a été reportée au pouvoir ainsi Mmes Monique Gagnon-Tremblay (Saint-François), ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration et ministre déléguée à la Condition féminine, ainsi que Louise Robic (Bourassa), Violette Trépanier (Dorion).

Parmi les nouvelles venues, les deux femmes que Robert Bourassa est allé chercher, soient Mmes Lucienne Robillard (Chambly), qui vient de quitter la présidence de la Curatelle publique, et Liza Frulla-Hébert (Marguerite-Bourgeoys), spécialiste en communications et marketing, vice-présidente de Télémédia, ont toutes deux été élues. Mme Liza Hébert a été élue dans le comté où a été élue la première femme, Mme Claire Kirkland Casgrain.

Aussi bien Mme Robillard que Mme Hébert devraient faire partie du prochain cabinet de Bourassa.

Mme Joan Dougherty, qui a mené une chaude lutte dans Jacques-Cartier, a été défaite par le candidat du Parti égalité, Neil Cameron.

Au PQ, Mme Pauline Marois (Taillon), vice-présidente du parti et ancienne ministre de la Condition féminine, a été élue dans le comté qui était l'ancien fief du premier ministre René Lévesque, tandis que Mme Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve) et porte-parole du PQ dans le dossier des femmes, a été réélue.

Il y a eu toutefois de grandes déceptions au Parti québécois. Ainsi Mme Louise Laurin (Anjou), la marraine des réfugiés turcs, sur laquelle on fondait beaucoup d'espoir, a été défaite par le libéral René Serge Larouche. Autre défaite cuisante, celle de Mme Francine Lalonde (Saint-Henri), ex-ministre déléguée à la Condition féminine, qui n'a pas réussi à se faire élire, même si elle a mené une lutte courageuse.

Voici la liste des femmes qui avaient été élues au moment d'aller sous presse: au PLQ, Mmes France Dionne (Kamouraska); Madeleine Bélanger (Mégantic Compton); Claire Hélène Hovington (Matane); Lise Bacon (Chomedey); Liza Frulla-Hébert (Marguerite Bourgeoys); Violette Trépanier (Dorion); Monique Gagnon-Tremblay (Saint-François); Louise Robic (Bourassa); Pierrette Cardinal (Châteauguay); Lucienne Robillard (Chambly); Nicole Loiselle (Saint-Henri); Madeleine Bleau (Groulx); Louise Bégin (Bellechasse); Christiane Pelchat (Vachon); Huguette Boucher Bacon (Bourget).



Pauline Marois

Les élues pour le PQ sont Cécile Vermette (Marie Victorin); Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve); Pauline Marois (Taillon); Denise Carrier Perreault (Les Chutes de la Chaudière); Luce Dupuis (Verchères); Jeanne Blackburn (Chicoutimi); Carmen Juneau (Johnson).

Peterson est heureux

WASHINGTON (PC) — Maintenant que les élections québécoises sont passées, le pays doit concentrer ses efforts sur la ratification de l'accord du lac Meech, a déclaré hier le premier ministre de l'Ontario, en visite officielle à Washington.

« Je suis très heureux de la réélection de M. Bourassa. Je pense que ça augure bien pour l'avenir du pays. M. Bourassa est un leader fort, qui est fermement en faveur de l'accord et il vient de recevoir un mandat fort de ses électeurs. Je suis optimiste », a souligné David Peterson, une demi-heure après s'être entretenu au téléphone avec son collègue et « ami » Robert Bourassa. « Nous devons maintenant nous asseoir et nous occuper sérieusement de l'accord constitutionnel pour que le pays aille de l'avant. »

D'ailleurs, le premier ministre ontarien ne tarissait pas d'éloges pour son collègue québécois: « La campagne a été difficile. Nous l'avons tous suivie de près. Il a eu à composer avec une conjoncture parfois difficile et il l'a fait de façon ferme et déterminée. Il est expérimenté, réfléchi et il a manifesté une grande autorité dans les circonstances ».

Peu de surprises dans l'est du Québec

(PC) — LES ÉLECTIONS ont-elles été inutiles dans l'Est du Québec, sur la Côte nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où aucun changement politique n'est intervenu?

On pourrait presque le croire, compte tenu que tous les députés sortant ont été réélus dans les 15 circonscriptions de ces régions, sauf dans le comté de Dubuc que le Parti québécois a conservé mais avec un nouveau candidat.

Aucune modification n'a été enregistrée en Gaspésie et dans le Bas du fleuve où tous les députés libéraux sortants ont été reconduits.

La réélection du ministre des Finances Gérard D. Lévesque dans Bonaventure, sa dixième consécutive depuis 1956, lui permettra de battre en 1991 le record de 35 ans comme député, un record établi de 1900 à 1935 par l'ancien premier ministre libéral Louis-Alexandre Taschereau.

On reverra à l'Assemblée nationale les Georges Farrah (Iles-de-la-Madeleine), André Beaudin (Gaspé), Claire-Hélène Hovington (Matane), Michel Tremblay (Rimouski), Henri Paradis (Matapédia), Albert Côté (Rivière-du-Loup) et France Dionne (Kamouraska-Témiscouata), tous élus pour la première fois en 1985.

Dans le cas de Mme Dionne, elle affrontait deux autres femmes, la péquiste Claudette Dorval et Marie-Hélène Lemieux du Parti vert. C'était la première fois dans l'histoire du Québec qu'aucun candidat masculin n'était sur les rangs dans une circonscription.

Sur la Côte nord, il n'y a eu aucun bouleversement malgré une campagne ardue. Dans Saguenay, le libéral Ghislain Maltais, qui n'était fort que d'une majorité de 160 voix, a dû passer à travers la crise des BPC que le gouvernement avait décidé d'entreposer dans son comté à son insu.

Il a bénéficié de la présence d'un candidat du Parti vert, Denis Hubert, qui a canalisé environ 14 pour cent des voix, permettant à M. Maltais de se faufiler devant le péquiste Carol Guay.

On donnait aussi pour battu le député péquiste de Duplessis, Denis Perron, à cause de l'annonce par les Libéraux en pleine campagne électorale de l'implantation d'une aluminerie à Sept-Iles.

M. Perron a cependant pu se maintenir avec plus de 12,000 voix, devançant le libéral Jean Moyen par une majorité de 600. C'était sa quatrième victoire consécutive depuis 1976.

Aucun changement non plus au Saguenay-Lac-Saint-Jean où le Parti québécois a conservé les quatre sièges qu'il détenait déjà, ne laissant aux Libéraux que le siège de Roberval, détenu depuis 1988 par le ministre délégué à l'Environnement Gaston Blackburn.

On rencontre ici la seule nouvelle figure de l'Est du Québec à l'Assemblée nationale, le péquiste Gérard Morin de Dubuc, qui succède à un autre péquiste, Hubert Desbiens, qui a pris sa retraite.

Outre le libéral Blackburn, les autres réélus de la région sont les péquistes Jeanne Blackburn (Chicoutimi), Francis Dufour (Jonquière) et Jacques Brassard (Lac-Saint-Jean).

Ce dernier, qui est whip de l'opposition, s'est signalé depuis quelques années comme un des plus vigoureux jouteurs du PQ en Chambre et l'un des plus craints du gouvernement.

Dans l'Est du Québec, le Parti libéral a devancé le PQ par 53 % des voix contre 42 %.. Mais Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le PQ a devancé le parti ministériel par 54 % contre 43 %.



Photo PC

Cosgrove battu

Photographié ici à son passage au bureau de vote, le controversé candidat libéral dans Westmount, William Cosgrove, a été défait par 511 voix par son adversaire du Parti égalité, Richard Holden.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

SWABEY OGILVY RENAULT
intégrant le bureau
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Télex: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTRÉAL OTTAWA

LE BESOIN EXISTE TOUJOURS
Ambulance St-Jean

LES ÉLECTIONS DU 25 SEPTEMBRE

LE PROCHAIN GOUVERNEMENT BOURASSA

Place aux femmes et à quelques recrues prestigieuses

Gilles Lesage

LE PREMIER MINISTRE fera plus de place aux femmes, de même qu'à quelques recrues prestigieuses — certaines ayant été malaisément parachutées dans des comtés choisis — dans le nouveau conseil des ministres qu'il élaborera au cours des quinze prochains jours.

L'ancien cabinet continuant de vaquer aux affaires jusqu'à la formation du prochain, M. Robert Bourassa — qui n'a pas subi cette fois dans Saint-Laurent l'affront qu'il avait essuyé dans Bertrand, en 1985 — prendra tout son temps pour trier sur le volet les 25 et 30 élus qu'il appellera au saint des saints ministériel. Il a lui-même confié qu'il profitera surtout du long congé de l'Action de Grâces pour se consacrer à ce casse-tête fort exigeant et qui doit prendre en compte un ensemble complexe de considérations les plus diverses, dont les suivantes : états de service et champs d'intérêt des futurs ministres, répartition géographique, ethnique, et le reste.

Il y a quatre ans, le premier ministre élu avait appelé 27 de ses 99 députés à siéger au cabinet. De ce nombre, 17 étaient, hier, sur les rangs. Aucun n'ayant vraiment démérité de ses fonctions, l'on peut prévoir qu'ils seront à peu près tous appelés à faire partie du nouveau conseil des ministres, quoique à des postes différents pour certains.

Reprenons la liste de ces anciens, à commencer par ceux qui forment en quelque sorte les piliers de l'équipe Bourassa.

Vice-premier ministre, ministre des Affaires culturelles, ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon est depuis 20 ans l'une des plus fidèles alliées de M. Bourassa. En 1985, elle aurait voulu de l'Environnement, elle en a hérité sur le tard, en pleine tourmente. Comme elle dit à la blague, elle aime bien la musique, mais elle est prête à faire face à la musique, là où M. Bourassa lui demandera de servir encore. Si elle avait le choix, elle irait aux Affaires internationales, dit-on. Mais le poste serait réservé à M. John Ciaccia, qui en a marre de l'Énergie et des Ressources, autre ministère difficile qui pourrait être confié à la dynamo de Chomedey.

Ne vous creusez pas la tête pour MM. Gérard D. Lévesque et Claude Ryan, en qui M. Bourassa a pleine confiance : ainsi qu'il le souhaite, le doyen de Bonaventure restera aux Finances, le second continuant de régner sur l'Éducation, l'Enseignement supérieur et la Science.

Députés depuis 1973, MM. Michel Pagé et Yvon Picotte resteront sûrement ministres, probablement aux mêmes fonctions que depuis décembre 1985 : le député de Portneuf, à l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation; le député de Maskinongé, au Loisir, Chasse et Pêche.

M. Marc-Yvan Côté est un beau « cas », si l'on peut dire. Ministre des Transports et responsable du développement régional depuis quatre ans, fort efficace organisateur en chef du PLQ, il est mûr pour une promotion. Mais laquelle ? La Santé et les Services sociaux ? C'est un morceau de choix pour un ministre coriace, mais qui prête souvent à la controverse. À preuve, l'affaire du « bon bord » que tout le monde a en mémoire.

Qui prendra la difficile relève de Mme Thérèse Lavoie-Roux, avec la fermeté et le doigté requis ? Les « naturels » pour ce poste névralgique ne courent pas les rues. M. Pierre Paradis ? L'ancien titulaire de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, ainsi que du Travail, avait trop de fers au feu et était fatigué. L'an dernier, M. Bourassa l'a soulagé en lui confiant les Affaires municipales. Il voudra probablement y rester.

M. Daniel Johnson n'a pas fait fureur pendant trois ans à l'Industrie et au Commerce. Mais il s'est révélé, surtout récemment, à titre de président du Conseil du Trésor. Porte-parole du gouvernement dans les négociations et grèves du secteur public, il a acquis une stature plus grande, avec l'entière confiance de M. Bourassa. Il doit rester à ce poste, au moins pour compléter la présente négociation. Puis, il aura sûrement



PHOTO JACQUES GRENIER

Deux vainqueurs hier, André Bourbeau et Lise Bacon feront certainement partie du prochain conseil des ministres.

une promotion (comme son prédécesseur, M. Paul Gobeil, qui retourne au secteur privé). En attendant, le chef du gouvernement pourrait confier à M. Johnson le poste prestigieux de leader parlementaire, vacant avec le départ de M. Michel Gratton.

Muté des Affaires municipales à la Main-d'oeuvre et à la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau y restera probablement. De même, rétrogradée des Communautés culturelles et de l'Immigration au poste de déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Mme Louise Robic devrait continuer à ce poste. Il devrait en être ainsi pour deux autres ministres délégués, rattachés à l'Énergie et aux Ressources, soient MM. Albert Côté, aux Forêts, et Raymond Savoie, aux Mines, et le ministre délégué à l'Environnement, M. Gaston Blackburn. On peut aussi prévoir que M. André Vallerand restera à l'Approvisionnement et aux Services, et M. Robert Dutil, aux Communications.

À moins de raisons graves, M. Gil Rémillard continuera probablement de cumuler la Justice et les Affaires intergouvernementales canadiennes. Mais le poste de Solliciteur général sera sûrement confié à un autre. M. Yves Séguin restera probablement au Travail.

D'abord ministre déléguée à la Condition féminine, puis responsable des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay est, prévoit-on, destinée à jouer un rôle encore plus important au cours des prochaines années. Mais où, advenant que sa déléguée aux Communautés culturelles, Mme Violette Trépanier, devienne titulaire ?

M. Bourassa a dit qu'il voulait faire plus de place aux femmes. On prévoit presque à coup sûr que les nouveaux députés Lucienne Robillard (Chambly) et Liza Frulla-Hébert (Marguerite-Bourgeoys) feront partie du cénacle ministériel. Toutes deux ont été sollicitées de façon expresse pour être candidates dans des comtés choisies.

Chez les anglophones qui ont osé prendre la relève des ministres démissionnaires, il y en au moins un qui est incontournable : M. Sam Elkas, de Robert-Baldwin, que d'aucuns destinent à l'Environnement, à cause de son doigté et de son expérience auprès de la CUM à titre de maire de Kirkland.

Mi-anglophone, mi-francophone, M. Robert Middlemiss, de Pontiac, pourrait être appelé à représenter au cabinet la région de l'Outaouais, orpheline depuis le départ de MM. Gilles Rocheleau et Michel Gratton.

Le nouveau député d'Outremont, M. Gérald Tremblay, est un « naturel » pour l'Industrie et le Commerce, qu'abandonne M. Pierre MacDonald. Mais M. Bourassa voudra peut-être le tester et lui faire faire ses classes ailleurs.

Parmi les autres nouveaux ministrables, il y a le syndicaliste Normand Cherry, parachuté en douceur dans Sainte-Anne; l'universitaire et ex-néo-démocrate Henri-François Gautrin, parachuté avec douleur dans Verdun; l'homme d'affaires Robert Benoit, président du PLQ, élu dans Orford.

Mais quelques « anciens » élus aspirent à des fonctions ministérielles. C'est le cas du député de Richmond (Asbestos) depuis 1973 et whip en chef du PLQ, M. Yvon Vallières; aussi de M. Guy Bélanger, de Laval-des-Rapides; de M. Christos Sirros, de Laurier; Mme Claire-Hélène Hovington, de Matane, M. Henri Paradis, de Matapédia, Jacques Chagnon, de Saint-Louis, et de quelques autres. Déjà vice-président, M. Jean-Pierre Saintonge, de La Pinière (Brossard), devrait devenir président de l'Assemblée nationale.

L'équation est délicate. M. Bourassa ne veut pas briser une combinaison gagnante, fidèle et loyale. Il doit en plus faire monter en grade quelques anciens députés qui ont bien servi. Il doit enfin faire place à du sang neuf.

Plusieurs élus, plusieurs déçus, peut-on prévoir. Pour calmer les frustrés, M. Bourassa aura quelques autres postes en réserve, dont des adjoints parlementaires qui, à défaut de fonctions précises, peuvent espérer accéder un jour au sélect club ministériel.

Avec 2%, les Verts sont devenus un «vrai» parti

Louis-Gilles Francoeur

MARGINALISÉ dans une campagne que l'on a dit axée sur l'environnement, le Parti vert du Québec a obtenu - avec 2 % du vote, deux fois ce que lui attribuaient les sondages mais surtout, il a supplanté le NPD dans plusieurs comté comme troisième parti d'opposition à vocation générale. Il pourrait même l'avoir supplanté dans le vote global, ce qu'on saura quand les résultats définitifs seront connus.

Ç'était donc fête hier soir dans un appartement de la rue Saint-Denis, à Montréal, où une trentaire de militants s'étaient massés devant un vieux poste de télé dont les oreilles de lapin rendaient illisibles les résultats du vote. Et ça grognait ferme chaque fois que Radio-Canada noyait le vote vert dans la catégorie « Autre », sans jamais identifier le Parti vert. Il fût même décidé de passer à CFTM où on « avait la décence » de démêler les verts des communistes, socialistes, indépendants, etc.

Les surprises furent d'ailleurs nombreuses pour ces militants qui espèrent survivre grâce aux $ 10,000 que leur procurera chaque tranche de 1 % du vote populaire et des 25 cents par électeur par année que leur concède la loi électorale du Québec.

Dans certains comtés, comme Outremont et Sherbrooke, la barre des 5 % fut même franchie. L'euphorie fut à son comble lorsque Mme Agnès Grinaud eut devancée le chef du NPD-Québec, M. Gaétan Nadeau, dans le comté de Dorion.

Le Parti vert du Québec, inconnu sinon boudé par les principaux groupes environnementaux du Québec et les médias d'information, avait présenté 46 candidats comparativement à 10 en 1985. Il a fait campagne avec $ 25,000, louant comme « permanence » un vieil appartement de la rue Saint-Denis qui a abrité une dizaine de bénévoles.

On ne pourrait mieux caricaturer la disproportion des forces en présence qu'avec une photo du chef Jean Ouimet, un autodidacte en environnement, qui a « fait campagne » sur 1,700 km avec sa bicyclette équipée d'un téléphone cellulaire.

M. Ouimet s'explique mal l'absence des 600 groupes environnementaux du Québec derrière sa bannière. Du moins l'absence des plus importants comme l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), Greenpeace, la SVP, la Fédération québécoise de la faune (FQF), etc.

« Ils ne peuvent parler à cause des subventions qu'ils reçoivent. Du moins pour les plus petits, lance M. Ouimet. Et il faut dire que les principaux groupes avaient pris la décision en janvier de ne pas prolonger leur action sur la scène politique par le biais d'un parti. Quand on les rencontre, ils sont gênés. On a l'air de les déranger. »

La responsable de l'information régionale au Parti vert, Mme Diane Charest, s'en prend aux médias d'information qui ont, à son avis, systématiquement ignoré son parti, sans souci pour les enjeux en cause. Pire, dit-elle, ils se sont collés sur les grosses machines de marketing politique dont ils ont véhiculé les messages sans esprit critique. Un seul journaliste s'est présenté au Parti vert pour savoir ce que c'était...

Du côté des groupes, on disait que le Parti vert n'a pas seulement été boudé par les organisations mais par les militants qui auraient pu s'y engager à titre personnel. Et cela, parce que le Parti vert est arrivé dans la course électorale sans la moindre racine dans le milieu. Sa crédibilité, ajoute-t-on, s'est grandement ressentie du fait qu'il n'a attiré aucun candidat de prestige, ce qui l'a privé d'argent et de couverture médiatique. Faute de crédibilité, il n'a pas pu imposer une seule question dans la campagne, comme Greenpeace l'a fait, par exemple, en Mauricie avec d'autres groupes qui ont déclenché une véritable surenchère politique sur les rejets toxiques des papetières et le flottage du bois sur le Saint-Maurice.

LA TÉLÉVISION ÉLECTORALE

Radio-Canada a les chiffres, mais CBC les têtes

Robert Lévesque

PLUIE serrée de chiffres, résultats partiels et plus que partiels, pourcentages, prévisions, candidats en avance, majorités qui amincissent ou se rétablissent, têtes d'élus, de réélus, la télévision, par soir d'élection comme hier, devient le lieu d'une véritable tempête d'informations, la mitraille d'une démocratie qui parle.

À huit heures et trois secondes, dès la fermeture des bureaux de scrutin et l'ouverture de l'émission animée par Bernard Derome à Radio-Canada, le bandeau du bas de l'écran donnait déjà un libéral en avance. 29 minutes plus tard, tout est joué : Radio-Canada, son ordinateur, ses décideurs et sa réputation sauve, tout cela s'exprimait par la voix légèrement fière de Derome qui annonce que le Québec vient d'élire un gouvernement libéral majoritaire.

Sans la fièvre et la passion des élections pré-référendaire où le PQ de René Lévesque « faisait l'histoire », une soirée d'élections comme celle d'hier, aux différents réseaux de télé (sauf à Télévision Quatre Saisons où Sylvester Stallone dans *Rocky IV* menait une lutte autrement plus cognante!), avait la couleur comptable d'une vie politique qui n'a plus beaucoup de sang dans les veines.

Radio-Canada, et la grande machine du boulevard René-Lévesque, posée comme un vaisseau spatial dans un décor post-moderne (le plus beau *look* qui dépassait de loin les studios concurrents), a mené le bal savamment, championne des chiffres arrivés le plus tôt, des premiers élus, et, ô triomphe, dès 9h 06, de l'information historique, chipée aux Anglais, celle qui signalait l'entrée au Parlement du premier député élu du *Equality Party*, Gord Atkinson, dans NDG.

Suivie deux minutes plus tard, du second élu du « parti des Anglais », Robert Libman dans D'Arcy McGee. Bernard Derome a fait ça comme un pro, sans appuyer, sans dire « le parti des Anglais » d'ailleurs, mais on avait tous compris...

Sauf que Radio-Canada, à 9h 41, s'est mise à perdre le ballon. On a d'abord vu une image, alléchante, où Robert Bourassa derrière un micro parle parle, jase jase, mais panne de son! Derome s'excuse et on repart



PHOTO CP

Pendant que CBC diffusait les premières interventions de Robert Bourassa et de Jacques Parizeau dans leurs comtés respectifs, Radio-Canada donnait la parole à ses invités en studio.

ailleurs! On retourne à des résultats à une heure où tout est connu ou presque. Même chose pour l'arrivée de Parizeau à l'Assomption.

CBC, à ce moment-là, s'est mis à offrir ce que le téléspectateur-électeur veut voir. Leur caméra à eux avait du son. On a eu droit, en ligne, aux visites de Bourassa et de Jacques Parizeau chez leurs partisans, dans Saint-Laurent puis dans l'Assomption. Exit les chiffres dans lesquels on se noyait, la télé anglophone de Radio-Canada était, elle, sur le terrain. Bourassa et Parizeau, leurs visages, étaient à ce moment-là de la matière vive. On y voyait déjà se dessiner le ton de leurs attitudes, un Bourassa content mais tranquille, un Parizeau nerveux mais triomphant ... d'une certaine façon.

On avait bien vu, à Radio-Canada, Bourassa quitter sa résidence d'Outremont, une séquence pas très significative, et on ne l'a retrouvé que vers 11h 10 pour son discours officiel, celui que toutes les télés ont, celui qu'on n'attend plus vraiment quand une victoire est si évidente.

Des numéros, si l'on prend cela du côté du spectacle, il n'y en a jamais si peu eu lors d'une soirée d'élections. Marc-Yvan Côté au Metropolis, évidemment, c'était pas mal. Le député de Charlebourg dans une discothèque de la rue Sainte-Catherine nous a servi le rock du patronage. « Ils ont compris qu'il fallait voter du bon bord », c'était son refrain de « M.C. ».

À Télé-Métropole, toujours légèrement en retard sur R.-C., on a pu entendre un Jean-Luc Mongrain lancer à Royal Orr, au sujet des quatre élus du Parti Égalité : « I feront rien là! ». On se demande encore pourquoi T.-M. a confié à un spécialiste de l'info-démagogie l'animation d'un panel. Panel où, rue Alexandre-de-Sève, Lise Payette, omniprésente et championne enragée de l'avance des femmes en politique (c'est dommage qu'on en oppose une à une autre dans un comté, à-t-elle dit), a été la seule à oser avancer du bout des lèvres, poussée par le même Mongrain, l'idée d'une « victoire morale » du PQ, ancienne formule enfouie au fond du grenier politique québécois.

À Radio-Québec, où l'on n'était pas dans la course aux résultats, on trouvait le seul panel « indépendant », seul salon où des journalistes comme Lise Bissonnette, Pierre Godin, commentaient les résultats avec recul, avec analyse. Mais comment rester à Radio-Québec lorsque les résultats entrent ailleurs ?

Beaucoup de sourires à CFCF, à CBC aussi, où l'élection de candidats du Parti égalité était vraiment la (bonne ?) nouvelle à se mettre sous la dent. On a vu le chef du PE, Robert Libman, le vainqueur blond, à CFCF d'abord, bien entendu, assailli de micros.

Il est vrai que le seul nouveau dans le décor, la seule nouvelle de cette courte soirée d'élections (à 10h30 les résultats étaient complets, sauf pour la lutte serrée dans Rosemont), c'était bien cette percée du *Equality Party*, la gifle anglaise à Robert Bourassa. Mais personne n'a vraiment voulu insister sur l'affaire : c'est le propre d'une affaire trop délicate!

Les Belles Rencontres de la librairie HERMÈS

Vendredi 29 septembre de 17h à 19h

P.E.N. CLUB INTERNATIONAL

KONWICKI, M. Tadeusz qu'accompagne ALICE PARIZEAU

1120, av. laurier ouest outremont, montréal tél.: 274-3669

L'ENVIRONNEMENT!
DES CONCESSIONS POUR SAUVEGARDER DES EMPLOIS?

L'histoire d'un petit village du Bas-St-Laurent...
Charlevoix... Un espace unique protégé par les Nations-Unies...

Une commandite de Desjardins

Feu vert
Avec Johanne Hébert et Marc Berthiaume
Ce soir 19h 30
câble 8
Radio Québec
C'est autre chose et c'est tant mieux.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Appel du Kremlin à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan

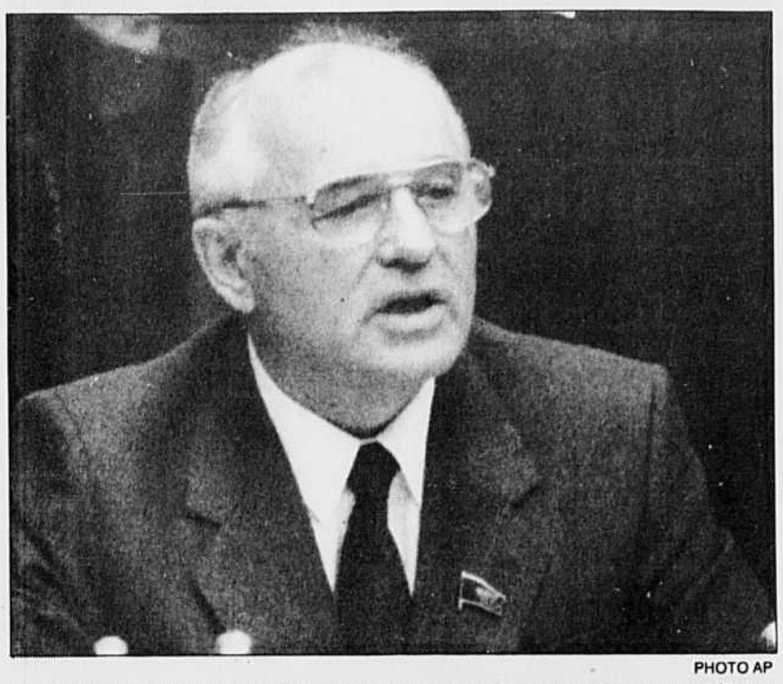


PHOTO AP

Les traits tendus, le président du Soviet suprême et premier secrétaire du Parti communiste soviétique a lancé hier un appel à deux nations en quasi-état de guerre, l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Gorbatchev leur donne deux jours pour faire la paix

d'après Reuter et AFP

MOSCOU — Mikhaïl Gorbatchev a lancé hier un appel solennel et angoissé à deux nations en lutte l'une contre l'autre au sein de l'Union soviétique. Il donne en effet 48 heures à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan pour faire la paix.

Les deux Républiques sont pratiquement en guerre civile depuis qu'un blocus ferroviaire interdit l'entrée de quasiment tout ravitaillement en Arménie, et dans l'enclave arménienne du Nagorny-Karabakh, enserrée dans le territoire azéri.

« Décidons de donner aux autorités républicaines deux jours pour examiner la situation. Ensuite, des mesures concrètes doivent être prises si nécessaire », a déclaré le premier secrétaire du PCUS sans plus de précision, en ouvrant la nouvelle session du Soviet suprêmeconsacrée aux problèmes ethniques et économiques.

Les députés arméniens avaient demandé que l'aggravation de la situation dans leur République soit inscrite à l'ordre du jour. Le blocus, appliqué depuis plus d'un mois par les cheminots d'Azerbaïdjan, constitue le dernier rebondissement du conflit qui divise les deux Républiques sur la question du Haut Karabakh, enclave d'expression arménienne en Azerbaidjan.

Il a eu des conséquences immédiates pour l'économie de l'Arménie, approvisionnée à 85 % via la République voisine. Gorbatchev a déclaré aux députés avoir reçu des informations selon lesquelles la circulation des trains semblait avoir repris au cours de la nuit de dimanche à lundi. Cette déclaration était cependant contredite à Bakou par le Front populaire d'Azerbaïdjan, qui soutient le mouvement des cheminots.

« Au cours des dernières 24 heures, seuls les trains transportant des matériaux de construction et du papier journal ont pu entrer en Arménie », a-t-il affirmé dans un communiqué. « Les autres trains de marchandises n'ont pas pu passer ». Le Front populaire a ajouté que plusieurs milliers de personnes avaient manifesté dimanche à Bakou pour le maintien du blocus, tant que l'Arménie n'aurait pas renoncé à ses revendications sur le Haut-Karabakh.

Le maintien du blocus a été également confirmé en Arménie, où un journaliste de l'agence régionale Armenpress a déclaré à Reuter que la pénurie de biens de toutes sortes demeurait très préoccupante à Erevan.

« Le blocus n'a pas été levé, nous avons vérifié ce matin, a-t-il dit. Aucun train n'est arrivé de la direction de Nakhitchevan (Azerbaidjan). Nous avons des pommes de terre et des légumes de saison, mais les magasins n'ont plus de pâtes, de fromage, de sucre ou d'allumettes ».

Quatre trains de marchandises chargés de matériaux de construction et de carburant sont néanmoins arrivés de Tbilissi, capitale de la Géorgie, a-t-il ajouté.

Le différend sur le Haut-Karabakh, qui fait depuis 1923 partie de la République d'Azerbaidjan, dure depuis vingt mois et a déjà fait plus de cent morts. Il a éclaté lorsque la majorité arménienne y a demandé le rattachement à l'Arménie.

Le conflit semble d'autant moins en voie de règlement que, au cours du week-end, le parlement d'Azerbaïdjan a voté une loi qui déclare le territoire indivisible et affirme ainsi qu'il n'est pas question de renoncer à l'enclave. Dans le Haut-Karabakh lui-même, la situation demeurait tendue, d'après l'agence Tass.

C'est l'armée qui y assure l'approvisionnement en vivres et en courrier, mais les convois qu'elle escorte ont essuyé plusieurs attaques. Un soldat a été grièvement blessé pendant l'une d'elles dans la capitale régionale, Sepanakert, précise l'agence.

HAÏTI

L'opposition reste sceptique devant le calendrier électoral

d'après AFP

PORT-AU-PRINCE — L'opposition haïtienne accueille avec scepticisme dans bien des cas, et dans la division le programme électoral prévu dans le pays pour l'année prochaine. Les réactions vont de la dénonciation d'un « processus bidon », à l'accueil bienveillant.

Les reproches vont notamment au caractère excessivement compliqué de l'exercice, le processus devant en effet compter pas moins de huit étapes, comportant des élections successives à différents niveaux administratifs. Mais certains politiciens en sont *a priori* satisfaits.

Ainsi, le dirigeant du Parti nationaliste progressiste révolutionnaire (PANPRA, socialiste), M. Serge Gilles, a déclaré hier qu'il « accepte les règles du jeu » après la publication samedi du calendrier électoral par le Conseil électoral permanent (CEP).

En revanche, M. Hubert de Ronceray, dirigeant du parti Mobilisation pour le développement national (MDN, centriste), a qualifié le programme de « calendrier bidon » en y voyant « une manoeuvre du président Prosper Avril pour asseoir son pouvoir politique ».

Le Mouvement national patriotique (MNP, centre-gauche), de M. Déjean Bélizaire, a estimé pour sa part que « la publication de ce calendrier représentait un pas décisif dans l'accomplissement du processus de transition ».

Rappelons qu'Haïti vivra en 1990 un long retour à la démocratie avec l'organisation de pas moins de huit scrutins successifs devant aboutir en novembre à l'élection d'un président de la République qui mettra fin au gouvernement militaire du général Prosper Avril.

Selon le calendrier publié dimanche par le Conseil électoral permanent (CEP), chargé d'organiser les différentes consultations, le processus débutera avec l'élection des conseils communaux et municipaux en trois étapes concernant successivement trois des neuf départements du pays, les 8, 15 et 22 avril prochain.

Suivront les premiers tours des élections législatives dans cinq départements le 8 juillet et le 22 dans les quatre autres, un deuxième tour ayant lieu le 5 août pour les circonscriptions concernées dans tout le pays. Les présidentielles enfin se dérouleront en deux tours, les 17 octobre et 11 novembre.

$ 100 milliards de déficit en URSS

MOSCOU (AFP) — L'URSS a annoncé une nouvelle réduction de ses dépenses militaires l'année prochaine, mais le déficit du budget sera de 60 milliards de roubles (quelque $ 96 milliards US), avec une très forte dette extérieure, selon l'intervention hier au Soviet Suprême du ministre des finances, M. Valentin Pavlov.

Le trou dans le budget sera cependant réduit par rapport au déficit record de cette année, de l'ordre de 100 milliards de roubles ($ 160 milliards). Il s'accompagne d'une hausse considérable de la dette extérieure — plus 74 % en un an — qui passera à 58 milliards de roubles.

Au début de l'année elle s'élevait à 33.6 milliards de roubles, dont 28.1 milliards de roubles à payer en devises, soit la somme de 45 milliards de dollars. Le ministre n'a donné aucune explication sur cette aggravation ni sur le montant de la part exigible en devises. Selon les économistes soviétiques les avoirs de l'URSS à l'étranger se montent à quelques 14 milliards de dollars.

Les dépenses militaires représenteront 70.9 milliards de roubles ($ 113 milliards), elles sont cette année de 77.3 milliards de roubles ($ 123 milliards), selon le chiffre donné avant l'été par M. Mikhail Gorbatchev.

La baisse est donc de presque 10 % et elle sera obtenue par une réduction de 15 % de la production d'armements et par une réduction de 2.2 milliards de roubles des dépenses de recherche militaire, a indiqu½ M. Pavlov.

Manifestation sans précédent dans les rues de Leipzig

BERLIN-OUEST (AFP) — Près de 8,000 Allemands de l'Est ont manifesté hier soir dans les rues de Leipzig (sud de la RDA) pour réclamer des réformes et plus de liberté en RDA, a-t-on appris de sources bien informées à Berlin-Ouest.

Les manifestants ont notamment réclamé l'autorisation du groupe d'opposition Forum nouveau, interdit jeudi dernier par le ministère est-allemand de l'intérieur.

La police est-allemande a procédé à un grand nombre d'arrestations, a-t-on précisé de même source. Selon une radio privée de Berlin-Ouest, au moins 50 personnes ont été arrêtées puis emmenées dans quatre voitures et deux camionnettes de la police.

Cette manifestation de dissidents, la plus importante depuis des années, et sans doute depuis des décennies en RDA, a commencé au terme d'un service religieux dans l'église Saint-Nicolas de Leipzig, lieu traditionnel de rencontre chaque lundi soir de membres de groupes de la paix et de défense des droits de l'homme ainsi que de candidats l'émigration.

Quelque 2,000 personnes avaient assisté au service religieux, dans une église bondée, tandis que 2,000 autres Allemands de l'Est se tenaient l'extérieur de l'église, a-t-on ajouté.

ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-NEIGES • NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Votre comité-conseil d'arrondissement

À cette occasion, vous pourrez rencontrer vos élu-e-s pour discuter des projets prévus dans votre arrondissement et poser des questions sur les sujets qui vous préoccupent.

Vous pourrez également présenter des requêtes et les expliquer à la condition de vous inscrire au préalable au bureau ACCÈS MONTRÉAL Notre-Dame-de-Grâce, 5814, rue Sherbrooke Ouest, ou au bureau ACCÈS MONTRÉAL Côte-des-Neiges, 5885, chemin de la Côte-des-Neiges, au plus tard le vendredi 29 septembre 1989, en indiquant le sujet de votre intervention.

Invitation à participer

Assemblée du 2 octobre 1989, 19 h
Centre Monkland
4410, avenue West Hill

Les points suivants sont à l'ordre du jour:

1. Suivi des affaires découlant des assemblées antérieures.
2. Période de questions du public.
3. Période d'information par les membres du Comité-conseil.
4. Objets soumis par le Comité exécutif pour avis et recommandations, soit:
   - 4.1 Autorisation à démolir le bâtiment portant le numéro 6115, avenue de Vimy (district électoral Darlington);
   - 4.2 Projet de règlement aux fins de permetttre d'occuper le domaine public avec un palier et un escalier en béton préfabriqué proposé sur le côté est de l'avenue Wilson, adjacents au bâtiment portant les numéros 5716 à 5732, rue Sherbrooke Ouest et 2341, avenue Wilson (district électoral Décarie);
5. Période de requêtes et d'échange avec les citoyens et citoyennes.

Il est à noter que si l'assemblée doit être ajournée, la prochaine séance aura lieu le mardi 3 octobre 1989, à midi, au même endroit.

Renseignements:
Bureau ACCÈS MONTRÉAL de Notre-Dame-de-Grâce
872-6731 ou 872-6732
Bureau ACCÈS MONTRÉAL de Côte-des-Neiges
872-6403 ou 872-6432

VIVRE MONTRÉAL

LE MONDE EN BREF

Ortega veut rester président

MANAGUA (Reuter) — Le président nicaraguayen Daniel Ortega a été choisi dimanche par le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) comme candidat aux prochaines élections. Ortega devra conduire la campagne dans la perspective des élections présidentielles, législatives et municipales du 25 février 1990. Il aura devant lui Violeta de Chamorro, directrice du journal *La Prensa*, représentant une coalition de 12 partis d'opposition, et au moins sept autres candidats. Les délégués sandinistes ont également adopté leur plate-forme électorale, intitulée « Tout ira mieux ».

Bush inquiet de l'ignorance des Américains

WASHINGTON (Reuter) — Inquiet devant les rapports plus que pessimistes sur le niveau de l'éducation aux États-Unis, le président George Bush a convoqué cette semaine les gouverneurs de tous les États américains pour se pencher avec eux sur le sujet. Parmi les points qui seront abordés lors de la réunion de Charlottesville, on compte les problèmes suivants : 700,000 jeunes illettrés sortent chaque année avec un diplôme des écoles secondaires américaines; 700,000 autres quittent l'école sans aucun diplôme; 45 % des élèves du deuxième cycle du secondaire ne sont pas capables de situer les États-Unis sur une carte du monde; les résultats des examens d'admission aux universités sont de beaucoup inférieurs à ceux d'il y a 20 ans. Les États-Unis consacreront cette année la somme record de $ 353 milliards au budget de l'Éducation, soit près de 7 % du PNB.

Un million de personnes contre Gandhi

NEW DELHI (AFP) — Des centaines de milliers de personnes, près d'un million selon les organisateurs, ont participé hier à New-Delhi à une manifestation de l'opposition au cours de laquelle plusieurs personnalités politiques ont lancé un appel à l'éviction du premier ministre Rajiv Gandhi à l'occasion des prochaines élections générales. On y a appelé les 800 millions d'Indiens à renverser le gouvernement de M. Gandhi lors des élections générales prévues en décembre prochain. On a également dénoncé la « corruption » du gouvernement, citant les irrégularités intervenues dans la conclusion, en 1986 entre New-Delhi et la firme suédoise Bofors (armements), d'un contrat de $ 1.3 milliard.

Shamir et Rabin ne veulent pas divorcer

JÉRUSALEM (AFP) — Les dirigeants des deux grandes formations du cabinet d'union nationale israélien, le Parti travailliste et le Likoud (droite), ont écarté hier, provisoirement, l'éventualité d'une rupture évoquée ces derniers jours. Pour le ministre de la Défense, M. Yitzhak Rabin (travailliste), la « solution du problème n'est pas dans une crise gouvernementale mais dans la recherche d'un moyen de rencontrer les Palestiniens afin d'organiser des élections dans les territoires » (occupés), a rapporté la radio israélienne. « Il n'y a aucune raison de rompre l'Union nationale » a fait savoir pour sa part le bureau du premier ministre, M. Yitzhak Shamir (Likoud).

Départ du Cambodge en grande pompe

PHNOM-PENH (Reuter) — La capitale cambodgienne a salué hier en grande pompe le départ des troupes vietnamiennes dont le retrait total doit s'achever aujourd'hui. Le chef de l'État Heng Samrin et le Premier ministre Hun Sen, entourés des dirigeants du parti, ont présidé les cérémonies devant le Palais royal et n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre hommage aux soldats de Hanoï, devant quelque 150,000 personnes.

LA RENTRÉE AUX COMMUNES

L'opposition dénonce la publicité sur la TPS

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — L'opposition a lancé sa première attaque contre la nouvelle taxe de vente en dénonçant la publicité gouvernementale à ce sujet.

Dès l'ouverture des travaux parlementaires hier matin, le chef libéral John Turner s'est levé en Chambre pour brandir l'annonce de deux pages que le gouvernement conservateur a fait paraître dans les journaux canadiens à la fin du mois d'août.

Il a affirmé que cette annonce présentait le projet de taxe vente comme un fait accompli, alors qu'il n'a pas été adopté par la Chambre des communes.

Le texte de l'annonce était précédé des mots « Le premier janvier 1991, le régime de la taxe de vente fédérale connaîtra des modifications. Veuillez conserver cet avis ».

Selon M. Turner, cette affirmation laisse entendre que le projet fédéral est coulé dans le ciment et qu'il ne sert à rien de se présenter devant le comité parlementaire des finances ou d'écrire au gouvernement fédéral pour faire valoir son opinion.

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent s'est montré du même avis. Il s'est élevé contre le fait que le gouvernement utilise l'argent des contribuables pour annoncer une politique qui n'est pas encore adoptée.

Il a cependant tenu à rappeler que c'étaient les libéraux qui avaient amorcé cette pratique.

Le ministre de la Justice Doug Lewis a répliqué que le gouvernement conservateur avait annoncé des changements au régime de taxe de vente dans son budget du 26 avril 1989, et que la Chambre avait adopté cette politique budgétaire.

Il a ajouté que l'annonce mise en cause parlait de « changements proposés », mais le leader en Chambre du Parti libéral Herb Gray a fait remarquer que cette expression n'avait été utilisée qu'une seule fois, en petits caractères.

M. Lewis a également soutenu qu'une annonce devait attirer l'attention, et que celle-ci avait réussi puisque le ministère des Finances avait reçu par la suite de nombreuses demandes d'information. Ces personnes bien informées sont plus à même de participer au débat sur la taxe de vente, a-t-il soutenu.

La taxe de vente a également constitué le principal sujet de la première période des questions de l'automne.

Interrogé par M. Broadbent, le ministre des Finances Michael Wilson a refusé de s'engager à ne pas taxer les aliments.

En vertu du projet actuel, les aliments ne sont pas soumis à la taxe.

M. Wilson a affirmé que le gouvernement appuyait fermement tous les aspect du projet, mais il a rappelé qu'un comité parlementaire étudiait la question et pouvait recommander des modifications.

« Si je m'engage irrévocablement à ne rien changer au projet, le comité n'aura plus aucun rôle à jouer », a-t-il déclaré.

Le critique néo-démocrate en matière de finances Lorne Nystrom a affirmé pour sa part que le gouvernement allait dépenser $ 7.6 millions au cours des deux prochaines années pour faire la promotion de sa nouvelle taxe.

Selon des documents obtenus par M. Nystrom grâce à la Loi sur l'accès à l'information, le ministère des Finances dépensera $ 5.1 millions en 1989-90 et $ 2.5 millions en 1990-91 et engagera 10 personnes pour mener à bien cette tâche.

La loi anti-tabac est inconstitutionnelle, selon certains fabricants

Bernard Morrier

LA LOI FÉDÉRALE réglementant les produits du tabac (C-51), entrée en vigueur le 1er janvier dernier, est inconstitutionnelle parce qu'elle viole la liberté d'expression garantie par la Charte canadienne et parce que ce sont les provinces qui ont compétence en matière de réglementation de publicité et non le Parlement fédéral.

De plus, les industriels canadiens du tabac sont victimes de discrimination parce que les interdictions édictées par la loi n'affectent pas la publicité en cause apparaissant dans des publications importées au Canada ou dans des émissions de radio ou de télé d'origine extra-canadienne, tandis que l'adoption de cette loi a été prise pour des raisons purement politiques.

Voilà en bref ce qu'entendent prouver les avocats Gollin Irving et Simon Cotter, représentant respectivement les compagniess RJR-MacDonald et Imperial Tobacco, dans la cause qu'a commencé à entendre hier le juge Jean-Hugues Chabot, de la Cour supérieure. On estime à au moins trois mois la durée de ces exposés, avant que le représentant du procureur général du Canada, Me Roger Baker, puisse à son tour intervenir dans le débat.

Entre-temps, la compagnie Rothman a entrepris une démarche semblable devant la Cour fédérale, en Ontario, mais certains événements survenus depuis dans la province voisine inspirent certaines craintes aux avocats de RJR-MacDonald et Imperial Tobacco. Me Irving a rappelé que, tel que requis par les règles de la Cour fédérale, le procureur général du Canada a remis aux avocats de Rothman une liste de documents dont il avait connaissance et qui pouvaient être pertinents aux questions soulevées dans le litige.

Il fut par la suite convenu que les documents en cause seraient révisés par les avocats de Rothman et que, plus tard, les avocats de Imperial et RJR-MacDonald recevraient, pour fins d'interrogatoire au préalable, copies de ceux demandés par Rothman. « Ainsi, nous avons reçu, d'expliquer Me Irving, quelques centaines de documents qui furent utilisés selon les buts visés et dont plusieurs seront déposés en preuve. Mais en juillet dernier, poursuit-il, nous avons appris, selon un certificat et un affidavit, autorisé par l'article 39 de la loi canadienne sur la preuve, que le gouvernement du Canada avait décidé d'empêcher l'étude de certains de ces documents par ses adversaires ainsi que par la Cour. En conséquence, pas moins de 516 documents ou des extraits de ceux-ci, tous certifiés par le procureur général lui-même comme étant pertinents au présent litige, ne seront pas disponibles pour étude ».

Me Irving a précisé au tribunal que ces documents ne seront pas soustraits à la vue et au su de tous, non pas en raison de leur sensibilité sur le plan de la sécurité nationale ou autres raisons, mais purement et simplement parce que le gouvernement a invoqué la règle du secret du cabinet prévue à l'article 39. « Il s'agit, dit l'avocat, d'une règle draconienne qui a été depuis longtemps abandonnée dans les autres pays du Commonwealth et dans toutes les provinces canadiennes ». Me Irving ne voit pas l'utilité de verser dans une nouvelle contestation sur ce sujet vu les années que cela prendrait, étant donné que le droit de RJR-MacDonald de promouvoir par la publicité les produits légaux qu'elle fabrique continuerait d'être violé longtemps encore.

Me Irving explique ensuite que l'entreprise qu'il représente n'a pas à démontrer que l'abolition de la publicité n'est pas justifiée en vertu de la Charte canadienne. Pour lui, il serait suffisant du strict point de vue légal de mettre en preuve simplement la nature de la publicité que sa cliente a traditionnellement faite et de n'y rien ajouter. Mais il se propose quand même de dépasser cet objectif limité et il compte faire entendre à la Cour plusieurs témoins, dont trois experts, qui démontreront notamment que la publicité sur les cigarettes cherche à conserver la loyauté de ceux qui fument déjà une certaine marque et d'aller chercher des consommateurs d'autres marques, tout en expliquant que la publicité d'un produit dans un marché à pleine maturité, comme la cigarette, n'a aucun impact mesurable sur la consommation globale.

On veut aussi démontrer que cette publicité n'est pas et n'a jamais été dirigée vers les enfants et que celle-ci n'est pas un facteur qui détermine si oui ou non un jeune commencera à fumer. On soumettra aussi que, dans différents pays où une telle publicité a été abolie depuis au moins 10 ans, cela n'a produit aucune efficacité pour réduire l'incidence de la consommation de cigarettes chez les jeunes.

Enfin, Me Irving a soumis au juge Chabot que, compte tenu que près des deux tiers de la publicité sur la cigarette au pays provient des États-Unis, la disparition de toute publicité au Canada ne pourra avoir aucun impact sur la consommation ou l'acceptation sociale de fumer et qu'en ce sens la loi est inefficace.

Son heure venue, l'avocat de Imperial Tobacco, Me Simon Cotter, tiendra des propos semblables quant à la constitutionnalité de la Loi C-51 et la place et les objectifs que la publicité sur la cigarette doit viser à titre d'information auprès du consommateur sur le produit controversé.

Ottawa veut redonner au Québec sa juste part des contrats de recherche et de développement

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

LE QUÉBEC n'a pas sa juste part des contrats fédéraux en matière de recherche et de développement et le ministre des Communications et responsable politique du Québec, Marcel Masse, a instauré depuis trois semaines un tout nouveau programme de gestion de contrats dans son ministère pour modifier la situation.

Cette action concrète de M. Masse vient appuyer le caucus des députés conservateurs du Québec qui se donnait comme priorité, au cours de la fin de semaine, d'assurer une juste part pour le Québec dans le domaine de la recherche et du développement.

Le ministère des Communications, dans un projet-pilote, a réparti son budget pour l'octroi de contrats en « enveloppes régionales » pour mieux contrôler la répartition.

Selon M. Masse, lorsqu'une région a dépensé son enveloppe budgétaire, elle devra, ou du moins les fonctionnaires responsables de cette région, négocier avec les autres. Et c'est à cette occasion que l'on tentera de trouver des entreprises dans d'autres régions pour combler les besoins. Tout transfert à une autre enveloppe budgétaire devra être approuvé par un comité de gestion.

Pour Marcel Masse, cette démarche est essentielle parce « qu'Ottawa connaît mal les sociétés susceptibles de répondre aux appels d'offres. Il s'agit d'un programme pro-actif » qui vise à trouver de nouveaux fournisseurs dans des régions jusque-là négligées.

M. Masse insiste pour mentionner que cette nouvelle formule ne vise pas à favoriser le Québec, mais à assurer une meilleure répartition des contrats de recherche et de développement.

Compte tenu de la disparité qui existe aujourd'hui, cette politique pourrait amener des changements dramatiques au cours des prochaines années. Ainsi une directive du 11 septembre du ministère fixait les nouveaux objectifs régionaux pour la répartition des fonds d'adjudication discrétionnaires. Entre les années 1988-1989 et 1992-1993, la part de l'Ontario passerait de 52 % à 30 %, du Québec de 27 à 30 %, des Maritimes de 4 à 10 %, de la région du Pacifique de 9 à 11 % et de la région des Prairies de 8 à 19 %. Même s'il ne s'agit pour l'instant que d'un programme assez modeste de $ 6.1 millions, les répercussions à long terme pourraient être considérables.

Un rapport présenté au caucus des conservateurs québécois constatait l'inéquité dans la répartition des contrats fédéraux. L'Ontario reçoit, selon ce document, 61 % des sommes accordées par contrats du gouvernement fédéral, le Québec 14 %. Du côté des subventions d'Ottawa pour la recherche et le développement, le Québec en reçoit 53 % et l'Ontario 31 %. Il faut, selon les conservateurs québécois, rétablir un équilibre.

Pour Nic Leblanc, député conservateur de Longueuil et responsable du comité sur la recherche et le développement, la part de l'Ontario est gonflée par l'octroi de nombreux contrats dans la région de la capitale nationale, Ottawa. Il croit que le gouvernement fédéral doit modifier son approche vieille de 20 ans de tout centraliser dans la capitale canadienne.

Cette attitude des députés conservateurs et ce rapport en particulier ont fait l'objet de critiques acerbes de la part des représentants de la région d'Ottawa. « Le Québec essaie de nous dévaliser depuis qu'il nous a pris l'Agence spatiale », déclare Keith McGruer, président de la Corporation de développement économique d'Ottawa-Carleton. Et cette opinion est largement partagée dans la capitale.

Résolution française pour renforcer la sécurité dans les aéroports

Jocelyn Coulon

LA FRANCE a déposé hier un projet de résolution condamnant les actes criminels contre les avions civils et a demandé le renforcement des mesures de sécurité dans les aéroports et les avions.

La délégation française a présenté sa résolution lors de la 27e Assemblée triennale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal. Elle est coparrainée par le Niger.

Même si la résolution n'en parle pas, la délégation française a présenté son projet à la suite de l'explosion en vol d'un DC-10 de la compagnie aérienne française UTA le 19 septembre dernier au-dessus du désert nigérien du Ténéré, à quelques centaines de kilomètres au nord-est de la ville d'Agadès au Niger. La catastrophe a fait 170 morts.

« La communauté aéronautique ne peut pas rester sans réponse face au défi du terrorisme international », a déclaré M. Daniel Tenenbaum, directeur général de l'Aviation civile et chef de la délégation française, soulignant que la destruction en vol du DC10 d'UTA était intervenue le jour même de l'ouverture des travaux de l'OACI, dont la première priorité est la sûreté du transport aérien.

Selon M. Tenebaum, les 161 membres de l'OACI doivent tout faire pour mettre en oeuvre « les normes, pratiques recommandées et procédures élaborées par l'OACI depuis plusieurs années sur la sécurité dans le transport aérien ».

Le projet de résolution se prononce en faveur d'une augmentation de l'aide technique, financière et matérielle aux États qui en ont besoin pour assurer une application universelle de ces dispositions. Il insiste également sur la nécessité d'élaborer un régime international de marquage des explosifs.

M. Tannebaum a souligné que la France avait déjà un important programme d'aide pour le transport aérien des pays en développement. « Nous coopérons étroitement avec les autres pays occidentaux à moderniser les systèmes de détection et les aéroports de plusieurs pays africains, des Caraïbes et d'Asie ». Toutefois, le délégué français reconnaît qu'il existe des maillons faibles dans le filet d'étanchéité que la communauté internationale met en place depuis quelques années.

« L'application des mesures de sécurité dans les aéroports ne se fait pas à la même vitesse dans tous les pays. C'est le problème le plus crucial. En plus, les ressources de plusieurs pays sont limitées. Il faut y voir si nous voulons uniformiser les systèmes de sécurité », dit-il.

M. Tenenbaum a déclaré que les premiers éléments de l'enquête avaient révélé que des traces d'explosifs ont été décelées sur certains débris du DC-10.

Le Canada accueillera une conférence internationale sur la vérification aérienne des accords de désarmement

Jocelyn Coulon

LE CANADA accueillera à la fin de l'automne une conférence internationale sur la vérification des accords de désarmement par voie aérienne.

Le premier ministre Brian Mulroney en a fait l'annonce dimanche soir et les officiels des Affaires extérieures ont confirmé hier que la conférence se tiendra à la fin de novembre ou au début de décembre. Les pays invités discuteront de la proposition américaine d'ouvrir les cieux aux avions des deux grandes alliances militaires qui pourraient ainsi surveiller les manoeuvres militaires ou tout autre accord sur le désarmement entre l'Est et l'Ouest.

Le 12 mai dernier, le président George Bush, reprenant une proposition faite par son prédécesseur Dwight Eisenhower en 1955, offrait à l'Union soviétique d'ouvrir son espace aérien pour permettre un meilleur contrôle des activités militaires. Le 30 mai, la proposition était acceptée par les alliés de l'OTAN. L'Union soviétique n'a pas fait connaître sa réponse finale, mais Moscou a indiqué que le gouvernement étudiait la question.

Selon un haut fonctionnaire des Affaires extérieures, l'ouverture des cieux couvrira les territoires de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, c'est-à-dire toute l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Atlantique à l'Oural et la partie asiatique de l'Union soviétique.

« Le Canada a été choisi à cause de la réputation du pays dans le domaine des travaux sur la vérification des accords de désarmement », déclare un responsable des Affaires extérieures à Ottawa.

ARRONDISSEMENT CENTRE

Votre comité-conseil d'arrondissement

Invitation à participer

Assemblée du 4 octobre 1989, 19 h
Hôtel de ville
Salle du Conseil
275, rue Notre-Dame Est
(métro: Champ-de-Mars)

À cette occasion, vous pourrez rencontrer vos élu-e-s pour discuter des projets prévus dans votre arrondissement et poser des questions sur les sujets qui vous préoccupent.

Vous pourrez également présenter des requêtes et les expliquer à la condition de vous inscrire au préalable au bureau ACCÈS MONTRÉAL Centre, 275, rue Notre-Dame Est, au plus tard le vendredi 29 septembre 1989, en indiquant le sujet de votre intervention.

Les points suivants sont à l'ordre du jour:

1. Suivi des affaires découlant des assemblées antérieures;
2. Période de questions du public;
3. Période d'information par les membres du Comité-conseil;
4. Objets soumis par le Comité exécutif pour avis et recommandations, soit:
   - 4.1 Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment situé au 1500, avenue Atwater (district électoral Peter-McGill);
   - 4.2 Règlement portant approbation du plan d'agrandissement, de construction et d'occupation du bâtiment portant les numéros 20 et 50 de la rue des Soeurs-Grises, dans le quartier Ville-Marie (district électoral Sainte-Marie);
   - 4.3 Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation pour fins de bureaux, du bâtiment situé au 1801, boulevard de Maisonneuve, à l'angle de la rue Saint-Mathieu (district électoral Peter-McGill);
5. Période de requêtes et d'échange avec les citoyens et citoyennes.

Il est à noter que si l'assemblée doit être ajournée, la prochaine séance aura lieu le jeudi 5 octobre 1989, à 14 h, au même endroit.

Renseignements:
Bureau ACCÈS MONTRÉAL Centre
872-6395 ou 872-6396

VIVRE MONTRÉAL

En bref

« Le Parti égalité devra faire ses preuves »

LISE BACON estime que le Parti égalité devra faire ses preuves à l'Assemblée nationale s'il veut être pris au sérieux. La présence du Parti égalité est une « réaction naturelle, normale » des anglophones, a dit hier soir la ministre et députée libérale réélue dans Chomedey. « Mais il faudra regarder de plus près ce parti. Il n'a qu'un seul dossier, le dossier linguistique. Il devra faire ses preuves à l'Assemblée nationale sur d'autres dossiers. C'est à ce moment que nous pourrons juger de leur valeur », a-t-elle conclu.

Les BPC devenus choses du passé ?

« **LES BPC** , c'est chose du passé », s'est exclamée hier la candidate libérale élue dans Chambly, Mme Lucienne Robillard. Ex-présidente de la Curatelle du Québec qui sollicitait un premier mandat, Mme Robillard représentera le comté où s'est produit l'incendie de Saint-Basile-Le-Grand. Selon elle, les BPC n'ont pas été un enjeu majeur dans le comté. Les gens de Saint-Basile-Le-Grand « regardent vers l'avenir », a-t-elle dit. Mais ils demeurent très sensibles aux questions environnementales, puisque, selon Mme Robillard, les déchets toxiques les préoccupent grandement.

Deux appels à la bombe dans Viau

DEUX APPELS à la bombe, reçus immédiatement après la fermeture des bureaux de vote, ont obligé la directrice de scrutin du comté de Viau à déménager une partie du personnel de deux bureaux pour le décompte des bulletins de vote. Selon le président des élections du Québec, Pierre-F. Côté, le décompte s'est effectué dans deux presbytères en face des bureaux, alors que les policiers de la CUM effectuaient les recherches. Les deux bureaux évacués logeaient aux écoles Saint-Barthélémy et Saint-Mathieu. Les appels à la bombe n'ont donc pas paralysé le dépouillement des bulletins de vote.

Côté est satisfait

L'ORGANISATEUR des libéraux dans la région de Québec, M. Marc-Yvan Côté, s'est déclaré très satisfait des résultats dans la région. Triomphant parmi les siens lors d'un grand meeting régional, M. Côté a dû admettre que rien n'avait pu venir à bout de la popularité du péquiste Jean Garon dans Lévis. « Il s'occupe de son comté et il est très populaire », a dit M. Côté pour expliquer la réélection de celui dont il avait pourtant promis d'avoir la tête. Quant à M. Garon, il était très satisfait d'avoir de l'aide comme porte-étendard du Parti québécois dans la région, soit sa collègue et voisine de comté Denise Carrier-Perreault des Chutes-de-la-Chaudière. « Je me sentais un peu seul, comme Lévis en 1760 », a-t-il ironisé, en faisant allusion au général français Lévis, vainqueur des Anglais en 1760 à la bataille de Sainte-Foy mais incapable de concrétiser sa victoire faute d'aide de la métropole.

Nuit terne à Paris

PARIS (PC) La traditionnelle « nuit des élections » organisée, comme à chaque scrutin, à la délégation générale du Québec, à Paris, n'a cette fois, ni attiré les foules, ni soulevé l'enthousiasme. Moins d'une centaine de personnes se pressaient à une heure du matin mardi dans le grand salon, rue Pergolèse, pour suivre d'une oreille distraite les résultats du scrutin égrenés sur les ondes de Radio-Canada. L'annonce de la majorité absolue pour le Parti libéral a laissé l'assitance de marbre et il a fallu attendre l'annonce de la victoire de Jacques Parizeau, sur le coup des deux heures du matin pour entendre quelques applaudissements qui ont ponctué dès lors chacune victoires des bleus. On était bien loin pourtant de l'ambiance de 85 où la Maison du Québec avait été prise d'assaut, remplie durant toute la nuit de la cave au grenier.

François Gendron réélu

(PC) François Gendron n'était pas peu fier hier soir. Premier péquiste déclaré officiellement élu au Québec, le leader parlementaire du PQ et député d'Abitibi-ouest semblait alors en voie d'accroître sa majorité de 1985 (2,350). « Ça fait treize ans que je sers, et ce soir, on me retourne l'ascenseur ». L'ex-ministre péquiste était confronté à un adversaire jugé coriace, Marcel Lesyk, ancien maire d'Amos. « Je ne suis pas surpris, même à Amos, j'ai senti ça dans mon porte-à-porte. » Les présumés scandales de fin de campagne n'ont pas influencé le vote dans sa région estime le député François Gendron, « parce que Radio-Canada ne leur a pas accordé un traitement suffisant. Nous continuons à réclamer une enquête officielle, a t-il assuré, car Tommy Derrico n'avait rien à faire chez le maire en compagnie du député ». Dans Abitibi-est, le ministre délégué aux Mines, Raymond Savoie sentait la soupe chaude depuis plusieurs semaines. Ce qui ne l'a pas empêché d'être réélu rapidement et haut la main.

Le NPD-Québec anéanti

Le chef Gaétan Nadeau démissionne

Isabelle Paré

CONSTATANT l'échec total essuyé par ses troupes, le chef du NPD-Québec, M. Gaétan Nadeau, a annoncé hier soir sa démission de la tête du Parti néo-démocrate, auquel il prédit une morte lente au Québec.

« Le NPD va probablement mourir de sa belle mort. La marque de commerce d'un parti d'extrême-gauche est restée collée au NPD. On n'a pas réussi à se débarrasser des schismes qui ont miné le parti », a concédé hier avec amertume le chef Gaétan Nadeau, dépité de l'oubli total dans lequel a été confiné son parti tout au cours de la campagne.

Interrogé hier soir, M. Nadeau a indiqué avoir remis sa lettre de démission il y a quelques jours à l'exécutif du parti dont la vice-présidente, Mme Suzanne Aubertin, et le secrétaire ont aussi fait connaître leur intention de démissionner.

Le chef néo-démocrate a dit avoir pris sa décision au début d'août alors que des dissensions sur la plate-forme électorale du NPD-Q ont semé la zizanie au sein des troupes.

« La ligne pure et dure n'abondonnera pas. Je ne suis pas un chef pour le NPD », a tranché M. Nadeau qui avait déjà qualifié de « marxisme primaire » un projet de programme électoral présenté par l'exécutif de son parti en début de campagne.

« J'avais décidé de terminer la campagne, mais ma décision était prise depuis longtemps », a tranché M. Nadeau, qui affirmait hier soir que le NPD « est tombé à zéro ».

Selon M. Nadeau, le retrait de l'appui des néo-démocrates fédéraux à l'accord du lac Meech n'a rien à voir avec cette débandade essuyée par l'aile québécoise. « C'est plutôt l'élection fédérale de novembre dernier qui a épuisé nos troupes et qui nous blesse ce soir », a-t-il dit.

Depuis les élections provinciales de 1985, le NPD traîne une dette de $ 50,000. Le chef démissionnaire a expliqué hier ne pas avoir mis un sou dans sa propre campagne. « Je paie encore les dettes des élections de mes prédécesseurs », fustigeait-il.

Candidat dans Dorion, M. Nadeau y subissait aussi hier soir une défaite personnelle cuisante ne récoltant que 435 votes, déclassé par le Parti vert par plus de 400 voix. Le même scénario s'est répété dans la plupart des circonscriptions où ces deux partis briguaient le vote des écologistes.

Le NPD a aussi été complètement ignoré de la couverture médiatique de la soirée, alors que les différents postes de télévision n'ont fait allusion au NPD-Québec que lors de l'élection des « transfuges » néo-démocrates François Beaulnes (PQ), Rémi Trudel (PQ) et Henri-François Gautrin (PLQ), tous trois élus dans leurs comtés.

« Le NPD doit être une bonne école car les néo-démocrates se font élire à l'extérieur du parti », lançaient, sarcastiques, les quelques militants qui grillaient hier soir une cigarette aux quartiers généraux du NPD-Q, boulevard de Maisonneuve. Histoire de détendre l'atmosphère.

Les journalistes étaient aussi absents de ce local où la dizaine de militants présents fixaient l'écran, espérant toujours au moins ravir une troisième place dans certains comtés.

Le NPD-Québec, qui avait présenté 90 candidats et récolté 2.5 % du suffrage exprimé en 1985, s'est lancé dans la présente campagne avec une équipe réduite à 55 candidats. Son pourcentage du vote devrait avoir chuter considérablement.

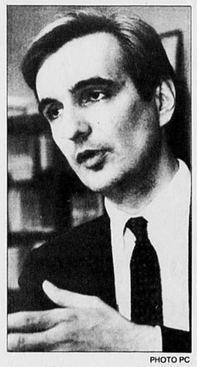


PHOTO PC

Gaétan Nadeau

Son membership, qui était de 18,000 avant les élections de novembre 1988, s'est effondré à 4 ou 5,000 au début de la campagne électorale provinciale.

Visiblement épuisé, M. Nadeau a indiqué hier qu'il quitterait la scène politique d'ici les prochaines élections provinciales. Seule l'émergence d'une nouvelle formation politique sur la scène provinciale pourrait l'inciter à reprendre du service, a-t-il dit.

Les artistes veulent un « vrai » ministre

Serge Truffaut

Les représentants du milieu culturel ont émis le souhait que le prochain titulaire du portefeuille des affaires culturelles au sein du gouvernement Bourassa ne cumule pas d'autres fonctions.

Mme Catherine Bégin, présidente de la Coalition du 1 %, M. Serge Turgeon, président de l'Union des artistes (UDA), et M. Bruno Roy, président de l'Union des écrivains québécois, ont estimé hier soir au cours d'entretiens téléphoniques qu'il était vital pour l'avenir des artistes du Québec que le premier ministre Bourassa nomme un ministre « à temps plein » aux Affaires culturelles. Un ministre qui, idéalement, aurait un poids non négligeable au sein du cabinet.

Tant Mme Bégin que M. Turgeon ont qualifié « d'aberrant » le fait que le chef du gouvernement ait surchargé Mme Lise Bacon en lui refilant le ministère de l'Environnement après la démission de M. Clifford Lincoln plus tôt cette année.

De son côté, M. Roy a affirmé que « d'avoir donné d'autres responsabilités à la ministre Bacon signifiait que la culture n'avait pas été considérée comme un dossier important par le gouvernement sortant ».

Ces représentants ont par ailleurs souligné leur satisfaction à l'égard du travail accompli par Mme Bacon aux Affaires culturelles. À un point tel, que Mme Bégin et M. Turgeon n'ont pas caché qu'ils verraient d'un très bon oeil sa reconduction à ce ministère. À la condition bien évidemment, qu'elle n'occupe pas une autre fonction.



Serge Turgeon

À l'appui de son affirmation, M. Turgeon a mentionné que c'est « Mme Bacon qui a fait en sorte que les artistes disposent d'un statut, d'un cadre juridique qui symbolise ni plus ni moins que leur reconnaissance. Un statut qui leur a permis d'obtenir une définition fiscale qui n'est pas rien ».

Cela dit, M. Turgeon a prédit que les milieux artistiques allaient se battre afin d'obtenir une harmonisation des différentes lois qui touchent, de près ou de loin, tous les aspects de la vie culturelle. À ce propos, le président de l'UDA s'est dit confiant que le gouvernement fédéral imite le geste posé par le gouvernement provincial.

Ces intervenants ont d'autre part abordé la question du 1 % du budget de l'État que le parti Libéral s'est juré d'accorder au ministère des Affaires culturelles durant le mandat qui commence. Sur ce sujet, Mme Bégin a dit qu'il faudrait redoubler de vigilance pour forcer le gouvernement à allouer ce 1 % lors du prochain budget.



PHOTO JACQUES GRENIER

« La parole est à d'autres »

En matinée, peu après 10 h, M. Parizeau était d'abord allé déposer son propre bulletin dans l'urne dans le comté d'Outremont dont il est résident. Assailli par les reporters, le chef péquiste s'est refusé à toute prédiction sur le résultat des élections. « La parole est à d'autres que moi à partir de ce matin », dit-il. Le hasard veut que le chef libéral, Robert Bourassa, vote aussi dans cette circonscription où le péquiste Marc Langevin faisait la lutte à l'ex-président de la Société de développement industriel, Gérald Tremblay, que d'aucuns voient déjà ministre.

Une seule irrégularité lors d'un vote calme

Malgré deux appels à la bombe

UNE SEULE irrégularité importante avait été signalée par le Directeur général des élections à la fermeture des bureaux de scrutin, hier.

À Trois-Rivières, 14 personnes se sont présentées à leur bureau de scrutin pour constater qu'on les avait comptées parmi les votants par anticipation.

Elles ont affirmé ne pas avoir voté et ont été autorisées à le faire après avoir prêté serment.

L'affaire a été confiée au service du contentieux du Directeur général des élections qui mènera enquête, a expliqué une porte-parole de ce dernier, Mme Lise Dallaire.

À la suite des deux dernières élections provinciales, deux condamnations avaient été obtenues en vertu de la loi électorale contre des personnes ayant voté plus d'une fois.

En 1981, une peine de $ 100 d'amende et un mois de prison a été prononcée contre l'accusé; en 1985, ce fut une amende de $ 100 et la perte temporaire du droit de vote.

La nouvelle loi électorale a éliminé la peine de prison, mais des amendes de $ 100 à $ 1,000 peuvent être imposées, a expliqué Mme Dallaire.

Par ailleurs, deux appels à la bombe ont forcé les policiers à évacuer deux bureaux de vote, les écoles Saint-Mathieu et Saint-Barthélémy, dans le comté de Viau à Montréal.

Les deux appels sont survenus au moment de la fermeture des bureaux, vers 20 h, et se sont révélés non fondés.

Le personnel affecté au décompte des votes a été relocalisé pendant que les policiers de la CUM fausaient leurs vérifications, et a pu poursuivre son travail.

La journée s'est déroulée à bon train dans les bureaux de vote et à 14 h 30, presque le quart des suffrages avaient été exprimés (23.6 %).

À 17 h 30, le taux de participation était passé à 46.5 %. En 1985, à la même heure, le taux de participation était encore de 39.4 %. Il avait finalement été de 75.29 %.

Le directeur des élections, Pierre F. Côté, s'attendait à une légère augmentation du taux de participation, compte tenu de celle du vote par anticipation (de 2.09 à 3.24 %).

M. Côté se réjouissait de ce qu'aucun événement majeur n'ait assombri cette journée. On n'a surtout entendu que les plaintes habituelles concernant les bulletins de vote égarés ou les affiches électorales posées trop près des bureaux de vote.

Ce fut cependant une journée record pour les demandes d'information, dit-il. Ainsi, 5,300 appels téléphoniques ont été reçus au bureau du Directeur, soit environ le double de 1985.

Qui Sait ...
si vous n'en profiterez pas vous même?
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER | CANADIAN CANCER SOCIETY

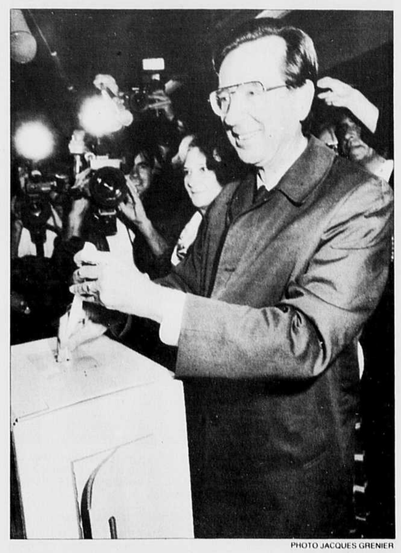


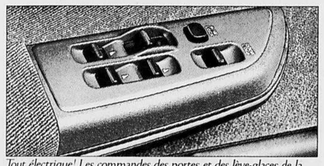
PHOTO JACQUES GRENIER

« Il y a juste un bon bord »

Le premier ministre Robert Bourassa est allé voter à 14 heures, hier après-midi, dans le comté d'Outremont, où il réside. Accompagné de son épouse Andrée, le chef libéral est arrivé souriant et confiant au bureau de scrutin 64, situé au pavillon Strathcona de l'Université de Montréal. M. Bourassa a été accueilli par le candidat libéral Gérard Tremblay et par le ministre et député sortant d'Outremont Pierre Fortier. Il s'est dit « très confiant » de remporter la victoire. « Allez-vous voter du bon bord ? », lui a-t-on demandé. « Il y a juste un bon bord », a-t-il répondu.



La prévention avant tout! Un verrouillage arrière pour enfants et des ceintures arrière à trois points.

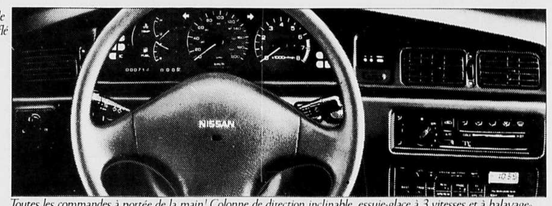


Tout électrique! Les commandes des portes et des lève-glaces de la XE et de la GXE sont électriques. Et à portée de la main!

Tout ce qui compte... sans calculer.



Tout y est! Jusqu'au double support pour tasse, camouflé sous la console centrale.



Toutes les commandes à portée de la main! Colonne de direction inclinable, essuie-glace à 3 vitesses et à balayage-intermittent, cadrans à lecture ultra-rapide.



Tout pour une conduite sportive: direction assistée, suspension indépendante aux 4 roues et pneus P65 à profil bas.

Tout pour plus de sécurité! Un freinage plus court, plus sûr avec le système de freinage antiblocage (ABS) de la Stanza GXE.



La nouvelle Stanza 1990 de Nissan.

Nous avons compté toutes les heures que vous passez au volant de votre voiture: en moyenne 500 heures par année... dans la circulation, la tempête, sur les routes bosselées, les chemins de campagne, lors de voyages en famille...

Et nous avons décidé de modifier la nouvelle Stanza pour qu'elle vous offre tout ce qui compte vraiment. Nous l'avons d'abord dotée du moteur le plus puissant de toute la catégorie, puis d'une suspension indépendante aux quatre roues et aussi de sièges luxueux de conception ergonomique. Plus une foule de détails que vous apprécierez de jour en jour: télé-ouverture du coffre arrière et du volet de réservoir d'essence, tableau de bord remodelé de façon à éviter les reflets dans le pare-brise, cadrans à lecture ultra-rapide...

En fait, plus vous passerez d'heures au volant de la nouvelle Stanza 1990, plus vous l'aimerez... c'est ça qui compte!



En avant toute! Le moteur le plus puissant de toute la catégorie: 2.4 litres, 138 chevaux, 12 soupapes!



Tout pour le conducteur! Un siège à 6 positions (XE et GXE seulement).



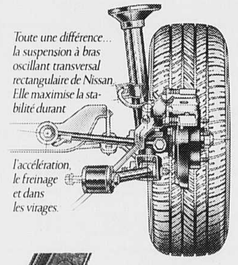
Tout un contrôle! Le Système de contrôle-traction de la GXE maximise la traction des roues directrices dans les situations les plus instables.

Et le tout à un prix incroyable! La nouvelle Stanza DLX à partir de 15 690 $ seulement, incluant la garantie Nissan SansSouci™: une protection exceptionnelle de 3 ans ou 60 000 km de pare-chocs à pare-chocs.*

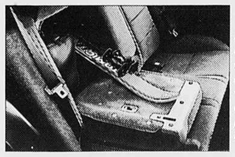
15 690 $



Toute remodelée! Avec une carrosserie monoforme rigide qui vous garantit un roulement silencieux.

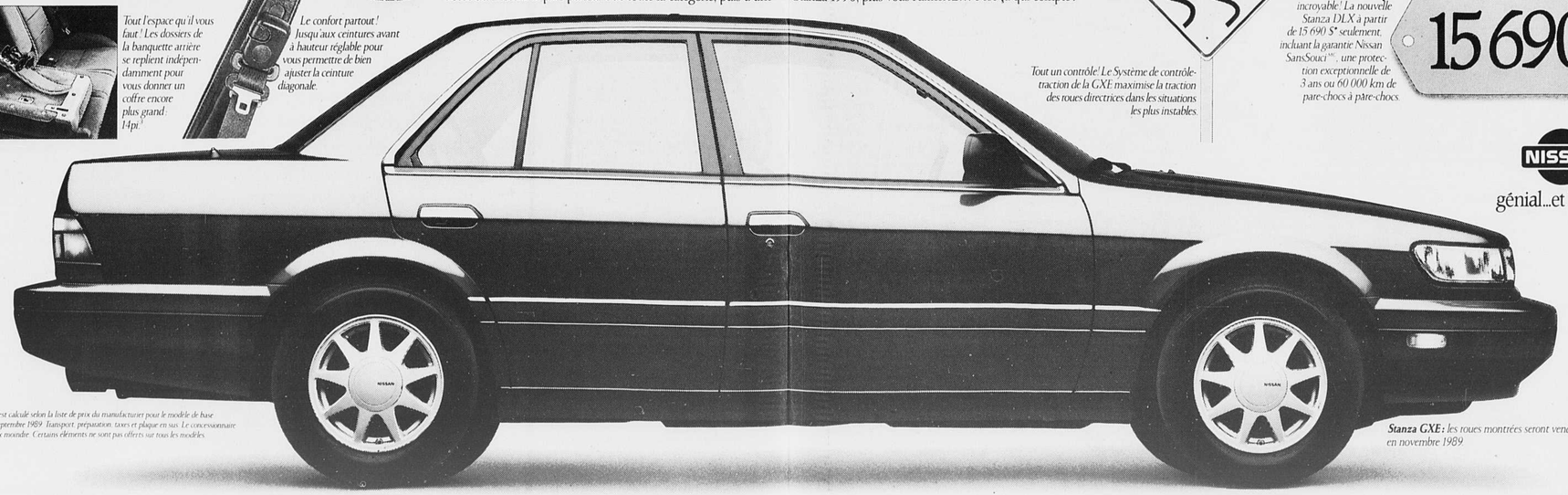


Toute une différence... la suspension à bras oscillant transversal rectangulaire de Nissan. Elle maximise la stabilité durant l'accélération, le freinage et dans les virages.



Tout l'espace qu'il vous faut! Les dossiers de la banquette arrière se replient indépendamment pour vous donner un coffre encore plus grand: 14pi³!

Le confort partout! Jusqu'aux ceintures avant à hauteur réglable pour vous permettre de bien ajuster la ceinture diagonale.



**Le prix de 15 690 $ est calculé selon la liste de prix du manufacturier pour le modèle de base Stanza DLX au 1er septembre 1989. Transport, préparation, taxes et plaque en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Certains éléments ne sont pas offerts sur tous les modèles.*

Stanza GXE: les roues montrées seront vendues en option en novembre 1989.

NISSAN
génial...et humain™

John Turner tance deux députés pour leur appui au Parti égalité

OTTAWA (PC) — Le chef libéral John Turner a vertement critiqué deux de ses députés pour avoir fait campagne pour le Parti égalité pro-anglophone en vue des élections québécoises.

Mais le député montréalais David Berger réplique qu'il n'a aucune excuse à présenter parce qu'il a travaillé contre les libéraux du Québec, même s'il entre en conflit direct avec le caucus libéral.

Et le député torontois Jim Karygiannis, rejoint à Montréal où il a donné un coup de pouce au candidat Philip Chrysafidis du Parti égalité, a déclaré qu'il était temps que quelqu'un un au sein du caucus se prononce pour le pays et les droits linguistiques.

Selon une source libérale, M. Turner a prévenu les membres du caucus qu'ils ne devaient pas s'occuper des affaires politiques provinciales au Québec. Il a aussi mentionné les deux députés par leurs noms, selon l'informateur.

Ni M. Berger ni M. Karygiannis n'ont semblé inquiétés par la réprimande, même si le caucus québécois du Parti libéral fédéral avait décidé au mois d'août d'appuyer les libéraux provinciaux.

« J'ai voté Égalité, j'ai travaillé pour le parti », a déclaré M. Berger, parce que les positions de ce parti sur les questions constitutionnelles et la langue sont semblables aux siennes.

M. Karygiannis a répliqué qu'il remettait au premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, la collaboration qu'il avait manifestée à l'égard de ses collègues fédéraux lors de l'élection de 1988.

« Nous parlons de l'avenir du pays ici. Quelqu'un doit se lever pour le défendre et pour les droits linguistiques de tous et chacun de nous », a dit M. Karygiannis.

M. Berger a fait campagne en faveur du candidat Gordon Atkinson, un ami, du Parti égalité, dans un comté provincial correspondant en gros à la circonscription fédérale représentée à Ottawa par le libéral Warren Allmand.

M. Allmand a déclaré, hier au cours d'une interview, qu'il aurait préféré que M. Berger demeure dans sa propre circonscription.

« Je crois que ce n'est pas le geste approprié à poser », a dit M. Allmand.

Mais M. Allmand a noté qu'il était plus en colère contre M. Karygiannis à cause des remarques qu'il a faites il y a deux semaines à Montréal.

M. Karygiannis avait déclaré qu'il avait vécu durant une brève période au Québec, en 1978, mais qu'il n'avait jamais eu une haute opinion de cette province, ni de ses habitants.

Il avait dit au journal *The Gazette*, de Montréal, que le Québec lui avait laissé un mauvais goût dans la bouche. Il aurait ajouté : « Prenez ces bâtards et jetez-les dans l'océan ».

Le député a répété hier qu'il avait détesté vivre au Québec.

Parlant de M. Karygiannis, M. Allmand a dit : « Il a fait une déclaration que personne ne lui avait demandée et, d'après moi, il aurait dû demeurer chez lui ».

Les résultats dans Québec et tout le reste de la province

(Tous droits réservés, 1989, par La Presse Canadienne)

Voici les résultats du vote aux élections générales du Québec, tels que compilés par la Presse Canadienne.

On compte trois nouvelles circonscriptions depuis le dernier scrutin du 2 décembre 1985 et la nouvelle carte électorale a de plus modifié les limites et le nombre d'électeurs de 36 des 122 anciennes circonscriptions.

Légende: MS — Mouvement socialiste ; NPD — Nouveau Parti démocratique ; P51 — Parti 51 ; Comm — Parti communiste du Québec ; CSU — Parti Crédit social uni ; PCi — Parti citron ; PE — Parti Égalité ; PI — Parti indépendantiste ; Lib — Parti libéral du Québec ; ML — Parti marxiste-léniniste du Québec ; PCQ — Parti conservateur du Québec ; PQ — Parti québécois ; PRC — Parti pour la république du Canada ; PT — Parti des travailleurs du Québec ; PV — Parti vert du Québec ; PU — Parti Unité .



M. Gérard-D. Lévesque siège depuis 33 ans à l'Assemblée nationale. Il entreprend un dixième mandat.



M. Jean Garon, député de Lévis, un des deux seuls députés du Parti québécois de l'est du Québec.



Le ministre Marc-Yvan Côté, député de Charlesbourg, organisateur de son parti pour l'Est du Québec.



M. Rémy Trudel, nouveau député péquiste de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, une nouvelle vedette de l'opposition.

Nord-Ouest
(4 députés)

Abitibi-Est

	(Lib., réélu)
Raymond Savoie Lib	**11,082**
André Pelletier PQ	8,992

Abitibi-Ouest

	(PQ, réélu)
François Gendron PQ	**14,984**
Marcel Lesyk Lib	7,235

Rouyn-Noranda-Témiscamingue

	(PQ, gain sur Lib.)
Rémy Trudel PQ	**14,146**
xGilles Baril Lib	14,011

Ungava

	(PQ, réélu)
Christian Claveau PQ	**6,336**
Jacques Bérubé Lib	6,084

Outaouais
(5 députés)

Chapleau

	(Lib., réélu)
John J. Kehoe Lib	**15,193**
Jean Alfred PQ	12,422

Gatineau

	(Lib., réélu)
Réjean Lafrenière Lib	**11,985**
Jocelyne Gadbois PQ	7,057
Ivan Rathwell PU	2,268

Hull

	(Lib., réélu)
Robert LeSage Lib	**13,939**
Marcel Villeneuve PQ	9,401
Glen E.P. Kealey PU	752
Charles Rheault NPD	672
Denis Patenaude PCi	391
Pierre Soublière ML	132

Papineau

	(Lib., réélu)
Norman MacMillan Lib	**11,317**
Paul-André David PQ	10,706
Nicole Leblanc ML	310

Pontiac

	(Lib., réélu)
Robert Middlemiss Lib	**9,442**
Mark Alexander PU	6,260
Jules Fournier PQ	3,629
Michael Coghlan NPD	956
Louis Lang ML	158

Laurentides-Lanaudière
(11 députés)

Argenteuil

	(Lib., réélu)
Claude Ryan Lib	**14,187**
Alain Gérard PQ	9,091
Peter Vernham PE	4,050

Berthier

	(Lib., réélu)
Albert Houde Lib	**16,697**
Jules Samson PQ	10,550

Deux-Montagnes

	(Lib., réélu)
Jean-Guy Bergeron Lib	**15,723**
Hélène Robert PQ	15,164
Rudolf Neumayer PE	2,455
Georges Vaudrin CSU	427

Groulx

	(Lib., réélu)
Madeleine Bleau Lib	**16,655**
Robert Dean PQ	15,405
June Paquette-Vernham PE	1,575
Lorraine Shink PCi	702
Denise Beaubien CSU	362

Joliette

	(PQ, réélu)
Guy Chevrette PQ	**19,152**
Sylvie Lespérance Lib	9,376
Gaétan Riopel-Savignac PV	3,182
Jean-François Desroches ML	126
Montserrat Escola Comm	50

Labelle

	(PQ, gain sur Lib.)
Jacques Léonard PQ	**16,803**
Damien Hétu Lib	13,863

L'Assomption

	(PQ, gain sur Lib.)
Jacques Parizeau PQ	**17,319**
Jean-Guy Gervais Lib	12,636
Bryan Speight PV	1,361

Masson

	(nouvelle circonscription)
Yves Blais PQ	**19,605**
Micheline C.-René Lib	11,659
Janine Larose PV	1,133
Richard Morin NPD	619

Prévost

	(Lib., réélu)
Paul-André Forget Lib	**17,778**
Bernard Morin PQ	14,474

Rousseau

	(Lib., réélu)
Robert Thérien Lib	**17,182**
Murielle Angers-Turpin PQ	11,360

Québec (ville)
(5 députés)

Jean-Talon

	(Lib., réélu)
Gil Rémillard Lib	**15,571**
Martine Hébert PQ	11,872
Gilles Fiset NPD	956
Nelson St-Laurent Ind	592

Limoilou

	(Lib., réélu)
Michel Després Lib	**15,671**
Gilles Grenier PQ	9,795
Jean-Denis Marois PV	1,422
Jean-François Sirois NPD	645
Mario Gaumont PCQ	592
Alain Roy ML	114

Louis-Hébert

	(Lib., réélu)
Réjean Doyon Lib	**14,254**
Guy Bertrand PQ	13,577
Gilles Chamberland PV	1,625
Normand Beauregard NPD	578
Normand Boucher MS	102

Taschereau

	(Lib., réélu)
Jean Leclerc Lib	10,083
François Tremblay PQ	8,640
Hélène Huard NPD	1,238

Vanier

	(Lib., réélu)
Jean-Guy Lemieux Lib	14,882
Jean Corriveau PQ	10,782
Ysabel Provencher NPD	1,023
André Rodrigue Ind	896
Claude Moreau ML	160

Québec (Région)
(13 députés)

Beauce-Nord

	(Lib., réélu)
Jean Audet Lib	**13,660**
Hugues Labbé PQ	7,570
Jean-Marc Plante NPD	687
Paul Emile Grondin PI	449

Beauce-Sud

	(Lib., réélu)
Robert Dutil Lib	**18,500**
Joël Pinon PQ	5,315
Yves Castera PV	2,765

Bellechasse

	(Lib., réélu)
Louise Bégin Lib	**11,114**
Claude Lachance PQ	10,924

Terrebonne

	(PQ, réélu)
Jocelyne Caron PQ	**15,683**
Marcel Lorrain Lib	12,753
Françoise Filion PV	1,714

Mauricie-Bois-Francs
(7 députés)

Arthabaska

	(PQ, gain sur Lib.)
Jacques Baril PQ	**16,569**
Laurier Gardner Lib	13,875
Bernard Jeansonne Ind	1,741

Champlain

	(Lib., réélu)
Pierre A. Brouillette Lib	**13,796**
Yves Beaumier PQ	10,827
Marcel Gagnon Ind	5,947

Laviolette

	(PQ, réélu)
Jean-Pierre Jolivet PQ	**16,351**
Jean-Marie St-Pierre Lib	8,341

Maskinongé

	(Lib., réélu)
Yvon Picotte Lib	**17,795**
Luc Lambert PQ	9,838

Nicolet-Yamaska

	(Lib., réélu)
Maurice Richard Lib	**14,890**
Guy Vachon PQ	8,672
Jean-Léon Deschênes PV	1,083

Saint-Maurice

	(Lib., réélu)
Yvon Lemire Lib	**13,040**
Fabien Béchard PQ	10,528
François Boucher PV	1,822

Trois-Rivières

	(Lib., réélu)
Paul Philibert Lib	**15,240**
Rollande B. Cloutier PQ	11,569
Donald Matthew Molnar NPD	413
Roger Livernoche Ind	401
Lise Ethier ML	214

Saguenay-Lac-Saint-Jean
(5 députés)

Chicoutimi

	(PQ, réélu)
Jeanne L. Blackburn PQ	18,061
Jean-Claude Beaulieu Lib	13,108
Gervais Tremblay NPD	915
Pénélope Guay MS	288

Dubuc

	(PQ, réélu)
Gérard-R. Morin PQ	12,464
Antonin Tremblay Lib	10,056

Jonquière

	(PQ, réélu)
Francis Dufour PQ	**17,188**
Aline Saint-Amand Lib	11,789
Maurice Bilodeau NPD	1,784

Lac-Saint-Jean

	(PQ, réélu)
Jacques Brassard PQ	15,359
Pierre Gimaiel Lib	11,697
Roch Lavoie PCQ	445
Claude Gagnon Ind	357

Roberval

	(Lib., réélu)
Gaston Blackburn Lib	14,931
Bernard Généreux PQ	12,426
Rachel Grenon MS	646

Estrie
(10 députés)

Brome-Missisquoi

	(Lib., réélu)
Pierre Paradis Lib	**9,292**
Daniel Lavoie PQ	4,781
Graham Neil PU	1,748
Heather Keith-Ryan Ind	1,017
Jean-Guy Péloquin P51	154
Robin Lawrance Ind	107
Maurice Boisclair PRC	65

Drummond

	(Lib., réélu)
Jean-Guy St-Roch Lib	**17,506**
Bernard Loiselle PQ	12,517
Grégoire Beauchamp CSU	636
Diane Carrier P51	523

Frontenac

	(Lib., réélu)
Roger Lefebvre Lib	**17,079**
Colette Garon PQ	7,894
Claude Charron PV	1,814

Johnson

	(PQ, réélu)
Carmen Juneau PQ	**12,744**
Denis Laflamme Lib	11,441
Sylvain L. Guilbert PV	406
Marlene McCourt PU	395
Yvan Lapointe P51	282
Serge Desmarais Ind	251
Jean-Marie Fréchette NPD	183

Mégantic-Compton

	(Lib., réélu)
Madeleine Bélanger Lib	**12,605**
Léon Ducharme PQ	6,246
Frank Moller PU	1,039

Charlesbourg

	(Lib., réélu)
Marc-Yvan Côté Lib	**20,800**
Alain Pelletier PQ	11,124
Marc Soucy PCi	1,232
Mario Labbé NPD	1,139
Philippe Bouchard PCQ	531

Charlevoix

	(Lib., réélu)
Daniel Bradet Lib	**11,816**
Rosaire Bertrand PQ	10,012

Chauveau

	(Lib., réélu)
Rémy Poulin Lib	**18,921**
Raymond Brouillet PQ	13,399
Richard Domm PV	2,961

La Peltrie

	(Lib., réélu)
Lawrence Cannon Lib	**20,344**
Monique Cloutier PQ	16,191
Claude Pelletier NPD	2,563

Les Chutes-de-la-Chaudière
(Nouvelle circonscription)

Denise C.-Perreault PQ	**15,909**
Denis Therrien Lib	14,824
Dany Gravel NPD	1,506
Bertrand Gignac MS	264

Lévis

	(PQ, réélu)
Jean Garon PQ	**17,862**
Henri Beaudry Lib	8,434
Germain Gauvin MS	508

Lotbinière

	(Lib., réélu)
Lewis Camden Lib	**12,435**
Alonzo Le Blanc PQ	7,270
Martin Bussières PCi	594
Allen Guilbert NPD	568

Montmagny-L'Islet

	(Lib., réélu)
Réal Gauvin Lib	**12,685**
Daniel Blanchet PQ	7,875
André Blouin PV	1,407

Montmorency

	(Lib., réélu)
Yves Séguin Lib	**20,757**
Louis Bonenfant PQ	11,293
Germaine Poirier NPD	1,736
Martin Trudel Ind	527
Jean Bédard ML	267

Portneuf

	(Lib., réélu)
Michel Pagé Lib	**17,734**
Michelle Labrie PQ	7,355
Pierre Gilbert PV	742
Edmond Trudeau P51	247

Orford

	(Lib., réélu)
Robert Benoit Lib	**17,077**
Henri Bourassa PQ	9,405
Claude-M. Ostiguy PU	1,688
Denis Boissé NPD	854
André Perron P51	647

Richmond

	(Lib., réélu)
Yvon Vallières Lib	**16,482**
Richard Arsenault PQ	6,239
Jack Kugelmass PV	553
Thelma Westman PU	507
Michel Dostie P51	208

Saint-François

	(Lib., réélu)
Monique G.-Tremblay Lib	**14,931**
Réal Rancourt PQ	10,510
Richard Evans PU	1,885
Peter Julian NPD	831
France Bougie P51	573

Shefford

	(PQ, réélu)
Roger Paré PQ	**19,540**
Colette Gagnon Lib	13,677
Noel Parenteau PU	1,064

Sherbrooke

	(Lib., réélu)
André J. Hamel Lib	**12,741**
Jacques Blanchette PQ	9,992
Tracy Allard PV	1,438
Mario Mercier NPD	455
Yvon Rivet P51	279
Yves Lawler Comm	51
Normand Guy ML	47

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Côte-Nord
(10 députés)

Bonaventure

	(Lib., réélu)
Gérard D. Lévesque Lib	**11,772**
Emmanuel Le Brasseur PQ	5,385
Fairservice Howatson PU	1,260
Claude Michaud PV	1,066
Jean-François Caron PCi	285

Duplessis

	(PQ, réélu)
Denis Perron PQ	**11,913**
Jean Moyen Lib	10,989
Gaby Robert Ind	646

Gaspé

	(Lib., réélu)
André Beaudin Lib	**11,195**
Danielle Doyer PQ	9,298
Howard Miller PU	1,076
Yvon Dubé Ind	320

Îles-de-la-Madeleine

	(Lib., réélu)
Georges Farrah Lib	**4,372**
Léonce Déraspe PQ	4,120

Kamouraska-Témiscouata

	(Lib., réélu)
France Dionne Lib	**11,997**
Claudette Dorval PQ	7,935
Marie-Hélène Lemieux PV	1,578

Matane

	(Lib., réélu)
Claire-H. Hovington Lib	**11,059**
Pierre Côté PQ	8,169

Matapédia

	(Lib., réélu)
Henri Paradis Lib	**11,032**
Guy Dupont PQ	7,394

Rimouski

	(Lib., réélu)
Michel Tremblay Lib	**16,019**
Jean-Yves Roy PQ	12,441

Rivière-du-Loup

	(Lib., réélu)
Albert Côté Lib	**11,298**
Harold LeBel PQ	8,759
Pierre-Paul Malenfant ML	720

Saguenay

	(Lib., réélu)
Ghislain Maltais Lib	**9,273**
Carol Guay PQ	8,771
Denis Hubert PV	3,296

Les résultats dans Montréal et la région métropolitaine

Montréal (Est de l'Île)
(17 députés)

Anjou

	(Lib., réélu)
René Serge Larouche Lib	**12,430**
Louise Laurin PQ	10,445
Pierre Lemaire NPD	681
Michel Gauthier P51	281
Javier Cabrera PT	225

Bourassa

	(Lib., réélu)
Louise Robic Lib	**13,746**
Muriel Martin Di Battista PQ	8,868
Rolland Gosselin Ind	645
Claude Chalifoux PCi	486
Louise Bachand PT	459
François Lépine PRC	133
Jean-Pierre Ginchereau ML	62

Bourget

	(Lib., réélu)
Huguette B.-Bacon Lib	**12,427**
Gilles Baril PQ	12,262
Luc Cadieux PT	684
Egidio Bracci Ind	414
Christian Houle PI	272
André Cloutier Comm	130

Crémazie

	(Lib., réélu)
André Vallerand Lib	**15,006**
Lise Dagenais PQ	12,700
Hélène Deschênes PV	1,381
Jean Denis NPD	494
C. Deland-Gervais PRC	143
Claudya Kutowsky PT	114
Christine Dandenault ML	105

Dorion

	(Lib., réélu)
Violette Trépanier Lib	**11,532**
Joseph Facal PQ	9,414
Agnès Grimaud PV	878
Gaétan Nadeau NPD	435
Pierre Corbeil PCi	297
Francine Tremblay ML	137

Gouin

	(PQ, gain sur Ind.)
André Boisclair PQ	**10,568**
Normand Hamel Lib	8,383
Sylvain Auclair PV	929
Paul Montpetit NPD	482
Gilles Bourque PT	186
Michelle Dufort ML	63
Denis Gervais Comm	52
Yvan Comeau MS	47

Hochelaga-Maisonneuve

	(PQ, réélu)
Louise Harel PQ	**14,639**
Yvon Lewis Lib	6,755
Jean-Pierre Bonenfant PV	686
Jocelyne Dupuis NPD	324
Suzanne Ethier PCQ	143
Ginette St-Amour PT	143
Michel Larocque PI	136
Keith Meadowcroft Ind	114
Christiane Robidoux ML	61
Daniel Ricard PRC	56

Jeanne-Mance

	(Lib., réélu)
Michel Bissonnet Lib	**17,289**
Louise Brouillet PQ	6,960
Tony Cipriani PE	1,990
Serge Laurenzi PT	399

LaFontaine

	(Lib., réélu)
Jean-Claude Gobé Lib	**15,328**
Anna-Laura Javicoli PQ	9,571
Destin Jean-Pierre NPD	760
Michel Labrèche PI	449
Roger Wistaff P51	392

Laurier

	(Lib., réélu)
Christos Sirros Lib	**11,034**
Elpis Santas PQ	5,765
Nathalie Sapina PV	1,180
Victor Bilodeau NPD	819
Jacques Dubuc Ind	356
Nicholas Vlahos Ind	296
Panagiotis Macrisopoulos ML	215
Suzanne Dagenais Comm	173
Jean-Roch Gauvin MS	154



M. Gordon Atkinson, nouveau député du Parti égalité dans la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce.



Mme Liza Frulla-Hébert, nouvelle députée libérale de Marguerite-Bourgeoys, est destinée à un poste de ministre dans le nouveau gouvernement.



Le syndicaliste Michel Bourdon fait son entrée à l'Assemblée nationale sous la bannière du Parti québécois.



Le nouveau député d'Outremont, M. Gérald Tremblay, devrait jouer un rôle important dans le gouvernement Bourassa.

Michel Dugré Ind	66

Mercier

	(PQ, réélu)
Gérald Godin PQ	**13,366**
Daniel Gagnon Lib	7,116
Manon Dubé PV	1,961
Robert Saint-Louis NPD	575
Philippe Pouyer PT	163
Gérard Talbot MS	106
Arnold August ML	101

Pointe-aux-Trembles (nouvelle circonscription)

Michel Bourdon PQ	**13,752**
Jean Tondreau Lib	12,063
Gérald Varichon PT	655
André Ethier PCQ	551
Mario Gosselin CSU	328

Rosemont

	(Lib., réélu)
Guy Rivard Lib	**11,603**
Sylvain Simard PQ	11,419
Pierre Dion NPD	533
Lyse T. Giguère PCQ	266
Régis Beaulieu PT	237
Richard Belleau PI	236
Normand Bélanger PRC	116
France Tremblay ML	108
Jean-Paul Poulin CSU	84
Jean-Yves Desgagnés MS	58

Sainte-Marie Saint-Jacques

	(PQ, gain sur Lib.)
André Boulerice PQ	**15,395**
Michel Laporte Lib	10,043
Jean Ouimet PV	1,443
Denis Plante NPD	370
Gérard Lachance PT	182
Gilles Rhéaume PI	128
Michel Georges Abdelahad Ind	97
Pierre Chénier ML	74
Marianne Roy Comm	73
Claire Pouliot PRC	54

Sauvé

	(Lib., réélu)
Marcel Parent Lib	**13,359**
Michel Blondin PQ	8,571
Charles A. Guillaume PT	847

Viau

	(Lib., réélu)
William Cusano Lib	**13,966**
André Corneau PQ	7,185
Raymond Gagnon NPD	964
Manon Robert PI	413
Linda Michaud ML	206

Viger

	(Lib., réélu)
Cosmo Maciocia Lib	**16,900**
Michel Dupont PQ	8,044
David De Santis PE	1,951
Rolf Bramann PV	874
Catherine Commandeur ML	111

Montréal (Ouest de l'Île)
(16 députés)

Acadie

	(Lib., réélu)
Yvan Bordeleau Lib	**19,050**
André Gagnon PQ	7,448
François Salvas NPD	1,095
Christian Coutu PCi	851
Gilles Gervais PRC	648

D'Arcy-McGee

	(PE, gain sur Lib.)
Robert M. Libman PE	**15,746**
Gary Waxman Lib	9,111
Jacques Carraire PQ	829
Harriett Fels PV	532
Carol Zimmerman Ind	258
David A. Schulze NPD	172

Jacques-Cartier

	(PE, gain sur Lib.)
Neil Cameron PE	**15,047**
Joan Dougherty Lib	14,425
Claudette Montpetit PQ	3,060
Amy E. Barratt PV	1,482
Thomas Ezzy NPD	235
Neal Ford Ind	186
Howard Galganov Ind	51

Marguerite-Bourgeoys

	(Lib., réélu)
Liza Frulla-Hébert Lib	**12,722**
Philip Chrysafidis PE	6,201
Charles Duhamel PQ	6,063
Louis Marie Lacoste PCQ	554

Marquette

	(Lib., réélu)
Claude Dauphin Lib	**13,580**
Daniel Darveau PQ	8,480
Bruce Calder PE	4,782
Myriam Sainson NPD	566
André Davignon ML	113
Monique Marcotte Comm	92
Mireille Norris PRC	76

Mont-Royal

	(Lib., réélu)
John Ciaccia Lib	**10,847**
Nat S. Bernstein PE	5,750
Amin Hachem PQ	2,456
Trevor McAlpine PV	942
John Philip Penner NPD	223
Fernand Deschamps ML	105

Nelligan

	(Lib., réélu)
Russell Williams Lib	**16,153**
Jean-Pierre Isoré PE	10,218
Marc Boudreau PQ	7,106
Jean-Paul Rioux NPD	598
Alexandre Kisak Ind	369

Notre-Dame-de-Grâce

	(PE, gain sur Lib.)
Gordon Atkinson PE	**11,630**
Harold Thuringer Lib	9,516
Suzanne Morin PQ	3,017
Nicole Painchaud PV	2,024
Michel Decoste NPD	392
Marc Brunel Belhomme Ind	241
Jean-C. Coopenrath PCQ	143
Margaret Frain ML	63

Outremont

	(Lib., réélu)
Gerald Tremblay Lib	**11,677**
Marc Langevin PQ	8,666
Mario Bélanger PV	1,914
Jean-Guy Loranger NPD	647
Benoit Chalifoux PRC	182
Christian Simard PI	168
Abe Rosner ML	147
Claire Dasylva Comm	65
Yves Filion PT	52

Robert-Baldwin

	(Lib., réélu)
Sam Elkas Lib	**12,709**
Adrian Waller PE	11,244
Yves Morin PQ	3,528

Sainte-Anne

	(Lib., réélu)
Normand Cherry Lib	**9,055**
Gilles Cormier PQ	7,967
Richard Lord PE	3,020
Serge Bellemare PV	931
Suzy Potvin NPD	212
Fergus V. Keyes Ind	204
André 1er Brabant Ind	172
Réal Letendre PCQ	147
Daniel Mc Crea PT	79
Diane Johnston ML	70
Jimmy Alcide Gallant CSU	68
Thérèse Spénard MS	46
Irène Dasylva Comm	44

Saint-Henri

	(Lib., réélu)
Nicole Loiselle Lib	**10,765**
Francine Lalonde PQ	10,286
Perceval Shaun PV	971
Jean-Pierre Fafard NPD	530
Serge Turmel PT	185
Stéphane Chénier ML	72
Joan Doiron Comm	64

Saint-Laurent

	(Lib., réélu)
Robert Bourassa Lib	**15,203**
Ciro Paul Scotti PE	6,994
Marie-F. Charbonneau PQ	5,608
François Leduc PV	860
Daniel Sabbah NPD	307
Jean Bilodeau PT	205
Thomas Hudson Ind	177
Marcel Provost PCi	150

Saint-Louis

	(Lib., réélu)
Jacques Chagnon Lib	**8,468**
Ariane Véronneau PQ	6,615
José Di Bona PE	3,373
François Chevalier PV	1,745
Kathleen Parewick NPD	446
Philippe Champagne Ind	137
Jean-Claude St-Amour PT	101
Hélène Héroux ML	89
Denis Tremblay PRC	68

Verdun

	(Lib., réélu)
Henri-François Gautrin Lib	**8,769**
Maurice Roch PQ	7,174
Roger Mercure PE	4,983
Andrew Ferguson PV	676
Jean-François Moisan NPD	380
Raymond Lemay PT	286
Claude Brunelle ML	116

Westmount

	(PE, gain sur Lib.)
Richard B. Holden PE	**8,777**
William Cosgrove Lib	8,274
Roger Simard PQ	2,370
Gregory Tutko PV	1,621
Rebecca Elbourne NPD	430
Robert Coppenrath PCQ	139

Montréal (Rive-Sud)
(17 députés)

Beauharnois-Huntingdon

	(Lib., réélu)
André Chenail Lib	**12,161**
Jean-Marie Latreille PQ	9,077
James Atkinson PU	4,031

Bertrand

	(PQ, réélu)
François Beaulne PQ	**20,164**
Estelle Lessard Lib	17,218

Chambly

	(Lib., réélu)
Lucienne Robillard Lib	**15,435**
Monique Richer PQ	12,944
Jocelyne Décarie PV	2,797
Henri Laflamme PI	572

Châteauguay

	(Lib., réélu)
Pierrette Cardinal Lib	**12,575**
Luc Trottier PQ	10,296
Paul Enros PU	5,023
Thérèse Leroux PCQ	686

Iberville

	(Lib., réélu)
Yvon Lafrance Lib	**16,617**
Gilles Leduc PQ	13,373
Serge Robert PV	1,574
Denis Forget NPD	972

La Pinière (nouvelle circonscription)

Jean-Pierre Saintonge Lib	**17,068**
C. R.-Lafontaine PQ	10,135
Luis Martinez NPD	1,236
François Gilbert PI	934

Laporte

	(Lib., réélu)
André Bourbeau Lib	**11,899**
Hélène Dufresne PQ	8,788
Steven Olynyk Ind	7,368
André Giroux PV	1,265
Bruce Katz NPD	373

La Prairie

	(PQ, gain sur Lib.)
Denis Lazure PQ	**14,082**
Yvon Pommainville Lib	13,394
France D.-Gallant PV	1,882
Victor Cormier PCQ	516

Marie-Victorin

	(PQ, réélu)
Cécile Vermette PQ	**13,474**
Michel Timpério Lib	10,060
Bernard Lapierre PV	1,370
Alain Gauthier PRC	199
Serge Lachapelle ML	123

Richelieu

	(Lib., réélu)
Albert Khelfa Lib	**15,790**
Guy Savard PQ	12,497
Rodrigue Lemoyne Ind	1,296

Saint-Hyacinthe

	(Lib., réélu)
Charles Messier Lib	**17,181**
Laurent Denis PQ	13,848
Marie-Paule Chevrette NPD	1,425

Saint-Jean

	(Lib., réélu)
Michel Charbonneau Lib	**18,658**
Roger Paquin PQ	13,875
Mariette Boudreault NPD	1,532
J. Stanley Kennedy PU	779
Louis Poirier CSU	305

Salaberry-Soulanges

	(Lib., réélu)
Serge Marcil Lib	**19,299**
Jean Rivest PQ	14,528

Taillon

	(PQ, réélu)
Pauline Marois PQ	**18,910**
Rodrigue Dubé Lib	12,531
Richard Briggs PV	1,359
Marc Vachon NPD	500
Marie-Claire Ferland PT	299
Erich Laforest PI	226

Vachon

	(Lib., réélu)
Christiane Pelchat Lib	**15,525**
David Payne PQ	15,345
Yvon Rudolphe PV	1,239
Daniel Dufour Ind	985
Réjean Benoit NPD	614
Paul Ducharme P51	218
Yves Rioux CSU	134

Vaudreuil

	(Lib., réélu)
Daniel Johnson Lib	**16,137**
Dominique Janelle PQ	10,475
Lawrence Joffre PU	2,846
Yves Marie Christin PV	1,761
Umberto Pucacco CSU	169

Verchères

	(PQ, réélu)
Luce Dupuis PQ	**15,275**
J.-P. Beauchesne Lib	14,539
Jacques Beauchemin PCi	1,326
Hubert Falardeau Ind	1,283

Laval
(5 députés)

Chomedey

	(Lib., réélu)
Lise Bacon Lib	**17,463**
Bruno Trudelle PQ	7,870
Jean-Paul Barbucci PE	5,891
Monique Durand NPD	511
Fernand Chouinard Ind	500
Lopold Milton CSU	105

Fabre

	(Lib., réélu)
Jean A. Joly Lib	**16,283**
Michel Leduc PQ	13,700
Luc Cloutier PCi	1,520

Laval-des-Rapides

	(Lib., réélu)
Guy Bélanger Lib	**14,644**
François Shanks PQ	12,495
Patrice Fortin Ind	962
Emilien Martel CSU	353

Mille-Îles

	(Lib., réélu)
Jean-Pierre Bélisle Lib	**16,436**
Lyse Leduc PQ	12,571

Vimont

	(Lib., réélu)
Benoit Fradet Lib	**17,531**
David Cliche PQ	17,003
Jocelyn Roy NPD	1,132
Polydor Paul Jean PI	560

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeur adjoint: Guy Deshaies

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

Une réélection tranquille

Confirmation du PQ et affirmation des « Anglos »

UNE RÉÉLECTION tranquille : c'est ce que viennent d'entériner les électeurs québécois en confiant un second mandat d'affilée au Parti libéral. Malgré les soubresauts d'une campagne électorale tiraillée aux quatre vents de l'actualité, les Québécois ont imité la plupart des Occidentaux en maintenant au pouvoir l'équipe du Premier ministre sortant, M. Robert Bourassa. En période de croissance économique, une telle attitude s'inscrit dans une certaine normalité.

Première leçon manifeste du résultat de ce scrutin : la campagne aura légèrement modifié les positions de base des électeurs. Le sort du Parti libéral a semblé fluctuer au gré des événements. Mais, en bout de piste, les oscillations enregistrées à la faveur des différents sondages mesuraient davantage l'humeur des électeurs devant les embarras et les maladresses du parti ministériel. Le recul libéral, tel que mesuré en suffrages exprimés, trouve toute son explication dans l'irruption du Parti Égalité. Le Parti québécois refait le plein des voix enregistrées au référendum de mai 1980.

Deuxième lecture des résultats de ce 25 septembre : le maintien au pouvoir de M. Robert Bourassa confirme la volonté d'une majorité des Québécois de tenir le cap vers des horizons calmes et sans surprise. Après deux décennies de turbulence, d'excitation et d'innovations politiques exceptionnelles dans l'histoire du Québec moderne, le style de gestion de l'équipe libérale correspond à cette volonté, à cette quasi-nécessité de retrouver un second souffle. En ce sens, le pari tenté par M. Bourassa en 1985 et renouvelé à l'aube de cette campagne est l'objet d'une confirmation non-équivoque.

Troisième considération à chaud : le score réalisé par le Parti québécois confirme, au delà de toute forme d'argutie, la consolidation du segment d'électeurs acquis à l'idée de la souveraineté. À cet égard, la performance du leader du PQ, M. Jacques Parizeau, doit être soulignée d'un double trait. Son panache et sa constance ont largement compensé l'absence des tenors de la période précédente qui avaient tactiquement décidé de ne pas être de cette tentative. Avec quelque 40 % des suffrages et près de 30 sièges, le PQ demeure une force vive du système politique québécois. C'est en soi un message on ne peut plus clair à l'égard du Canada anglais qui n'en finit pas de s'opposer aux accords du lac Meech.

Enfin, le vote des électeurs anglophones et l'élection de candidats du Parti Égalité confirment, comme si besoin était, le malaise profond au sein de cette « communauté ». Réprimande et sanction tout à la fois à l'encontre du PLQ qui a mis entre parenthèses un de ses engagements de la campagne de 1985 ; interrogation anxieuse quant à la place des « Anglos » dans la collectivité québécoise : ces deux sentiments pourraient mener à une forme d'aliénation plus profonde qu'on aurait pu le croire en décembre dernier au moment du dernier épisode de la crise linguistique.

Bref, des résultats qui ne modifient pas profondément les perceptions glanées tout au long de la campagne électorale, mais qui n'en traduisent pas moins une certaine hésitation. La société québécoise s'accorde un répit avant de trouver réponse et solution aux enjeux majeurs de la fin de ce siècle.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU



Le yogourt et le GATT

Le système de régulation de la production agricole est mis en cause

LE YOGOURT est-il du lait ? Évidemment non, mais il est clair qu'on ne peut faire de yogourt sans lait. L'argument semble persuasif, mais il n'a pas convaincu le groupe spécial du GATT qui a jugé que les contingentements imposés par le Canada aux importations de crême glacée et de yogourt provenant des États-Unis violaient les règles de l'organisme international parce qu'ils s'appliquaient explicitement et uniquement au lait.

Le gouvernement fédéral contrôle et limite la production laitière par l'intermédiaire de la Commission canadienne du lait. Ce mécanisme de régulation est reconnu et accepté par le GATT (article XI). Les produits dérivés du lait sont donc aussi contingentés, mais indirectement seulement. Selon la logique du groupe spécial, il aurait donc fallu qu'Ottawa se dote d'une *commission canadienne du yogourt et de la crême glacée* pour être à l'abri tout reproche.

Ce serait ridicule, d'autant que ces produits ne représentent au total qu'un marché de $ 40 millions, soit 3 % seulement des recettes des agriculteurs québécois. Aussi faut-il conclure que ce n'est pas tant la valeur de ce marché qui a poussé les Américains a porté plainte auprès du GATT que l'ensemble du système canadien de contrôle de la production agricole qui, de par sa nature, limite l'entrée des importations de certains produits.

Le Canada contingente en effet l'offre domestique de plusieurs produits (lait, oeufs, poulet...) dans le but de stabiliser les prix, donc les revenus des agriculteurs. Il se doit du même coup de plafonner l'entrée des produits étrangers. Le système est cohérent dans la mesure où les exportations restent marginales. C'est le cas en ce qui touche le lait, les expéditions représentant environ 4 % de la production.

Ce système, les Américains avaient tenté, mais sans succès, de l'ébranler à l'occasion des négociations sur l'Accord de libre-échange. Néanmoins, soucieux d'obtenir une protection plus étanche, les organismes agricoles canadiens avaient réclamé du gouvernement fédéral qu'il interdise spécifiquement les importations américaines de crême glacée et de yogourt. Ce qu'Ottawa s'empressa de faire, d'autant que les agriculteurs manifestaient plus de résistance que de sympathie à l'égard du traité commercial. On connaît la suite : les Américains répliquèrent en portant plainte auprès du GATT.

Ce n'est pas la première fois que le GATT se prononce sur des produits dérivés de produits directement contingentés. L'an dernier, il donna raison aux États-Unis qui s'étaient opposés aux contingentements japonais sur les fromages étrangers. Washington avait alors invoqué le fait, entre autres, que Tokyo ne disposait d'aucun programme national de gestion intérieure de la production. Le Japon rejeta toutefois le jugement du tribunal international.

Que fera le Canada ? La décision du GATT est celle d'un groupe spécial ; elle n'est donc pas finale. Elle sera portée devant les instances supérieures de l'organisme le 11 octobre prochain. Le gouvernement canadien a déjà laissé entendre qu'il en appellera. On comprendrait mal en effet que le GATT confirme le point de vue américain alors que l'article XI du GATT doit faire l'objet d'un examen particulier dans le cadre de l'*Uruguay Round*.

Car, en fin de compte, c'est l'ensemble des mécanismes de régulation de la production qu'il faut revoir à la lumière de la libéralisation croissante des échanges agricoles. Il est certain que les programmes nationaux continueront à occuper une place centrale dans l'avenir, mais ils devront être adaptés progressivement aux nouveaux marchés mondiaux. Ce qui pourrait impliquer par exemple une ouverture partielle aux produits étrangers.

Mais ces changements ne sont pas pour demain, d'autant qu'ils pourraient remettre en cause l'exploitation familiale qui est à la base de l'économie agricole dans plusieurs régions du monde.

— ALBERT JUNEAU

Pour relancer la négociation

Il appartient à la FAS de mieux circonscrire ses objectifs ?

LA FÉDÉRATION des affaires sociales (FAS-CSN) annonçait dimanche qu'elle allait demander à ses membres de confirmer un mandat de grève générale et illimitée qu'elle détient déjà.

On peut se demander pourquoi. Mais inutile de compliquer les choses. Selon la métaphore un peu brutale qui a cours en relations de travail, les négociateurs syndicaux préfèrent jouer leurs dernières cartes avec un revolver sur la table. Et comme la FAS a dû brûler quelques cartouches dans son sprint pré-électoral, il s'agit tout bonnement de remplir le chargeur.

La FAS insiste sur le sérieux de sa menace. « Malgré la répression », elle ne craindra pas d'aller jusqu'à la grève « si les besoins de la négociation l'exigent ».

Réuni samedi, le conseil fédéral de la FAS a fait le point sur les plus récentes offres gouvernementales. Ces offres, ont conclu les délégués, sont à la fois insuffisantes et incomplètes.

Les offres salariales sont insuffisantes : 4 % pour 1989, 5 % pour 1990 et 4 % plus une indexation partielle pour 1991. Mais la FAS n'a pas encore indiqué de quel ordre serait une offre qu'elle ne pourrait pas refuser ! On sait qu'il y a quelques semaines le même conseil fédéral avait jeté du sable dans les engrenages de la négociation à la table commune de la CSN en refusant de bouger sur ses demandes initiales. La semaine dernière, après le dépôt des offres patronales, la FTQ décidait de concentrer ses revendications salariales sur un seul point : la protection, mais à toute épreuve, du pouvoir d'achat de ses membres. Il appartiendrait à la FAS de mieux préciser où elle se situe maintenant.

Les offres sont également insuffisantes, dit-elle, au chapitre de l'équité salariale pour les femmes où le gouvernement ne répond qu'à une partie de ses demandes. On souhaiterait de la FAS plus de précision. Par exemple, au lendemain du dépôt des mêmes offres, la FTQ a déclaré que les propositions gouvernementales ne suppriment pas toute « discrimination » et qu'elle continuerait de réclamer des ajustements pour certains titres d'emploi, notamment les préposées à l'« entretien léger » et les technologistes médicales (qui veulent la parité avec les infirmières). Là aussi, on attendrait de la FAS qu'elle circonscrive davantage ses objectifs.

Insuffisantes, les offres du gouvernement sont aussi incomplètes aux yeux de la FAS, qui n'y trouve rien en réponse à ses demandes « prioritaires », notamment : le remplacement des postes vacants, la réduction du temps de travail et l'ajout de personnel. Ce qui tend à confirmer que cette négociation entre la FAS et le comité patronal n'avait pas encore atteint, la semaine dernière, le degré de maturité qui aurait rendu possible une entente de principe.

Il resterait, enfin, à s'entendre sur la partage des coûts de l'arbitrage des griefs (une demande patronale) ainsi que sur un protocole de retour au travail, deux points qui « incitent » la FAS à poursuivre cette négociation « de façon encore plus énergique ».

Pendant ce temps, l'opinion continue de débattre de la question de la grève dans les établissements de santé. Or, le Code du travail prescrit déjà des conditions très contraignantes à l'exercice de ce droit. La FAS refuse de s'y conformer. D'autre part, la loi 160 comporte des sanctions très rigoureuses dans les cas de grèves illégales. La FAS est prête à les braver.

En fait, le Québec se trouve mis en présence d'une nouvelle menace de désobéissance civile. Il s'agit là d'une situation particulièrement déroutante non seulement pour le gouvernement mais également pour les tribunaux.

Dans l'immédiat, une question est plus pressante : en cas de grève, qui s'occupera des personnes laissées sans un minimum de services ?

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

Se faire entendre

COMME l'a si bien écrit J.-C. Leclerc le 20 septembre la plupart des gens des médias et de la publicité estiment que les deux messages de la Centrale de l'enseignement du Québec (Bourgault en 1988, Pagé en 1989) ne portaient pas à controverse.

Un problème majeur et international grandit : l'inaccessibilité aux ondes publiques. Pour se faire entendre aujourd'hui, il faut avoir les moyens financiers d'annoncer via Telbec sa conférence de presse.

Il faut évidemment avoir ces mêmes moyens pour la mettre sur pied cette foutue conférence de presse. Sinon faites sauter des bombes partout à Rome et vous entendrez parler des Brigades Rouges. Privez les malades de soins, les Montréalais du métro, les étudiants de leurs cours, vous entendrez parler des syndicats.

Faites preuve d'imagination, créez une catastrophe, asseyez-vous sur une croix à − 30 °, assassinez votre famille, et on parlera de vous.

Cependant, ne véhiculez pas de messages sociaux, ne proposez pas un projet social et ne soyez surtout pas positif comme le fut Bourgault dans son message.

Pourtant à l'aube de 1990, les pays de l'Ouest se bombent le torse, se remplissant les poumons de la présumée liberté d'expression. Faux espoir, fausse rumeur, on recule, on se « dé-démocratise ».

— PIERRE FORTIER
Montréal, le 21 septembre.

L'enjeu d'une profession

Lettre à M. Robert Bourassa

IL EST plus que temps que vous et la population preniez conscience de notre existence. Notre travail, souvent fait en coulisse, est primordial.

Que vous soyez bénéficiaire de l'urgence, accidenté, hospitalisé ou en consultation externe, vous avez tous recours à nos services. Sachez que vous n'avez aucun traitement, aucune opération, aucun plâtre, . . . sans passer par la radiologie. Sachez qu'une fois en radiologie, ce n'est pas une infirmière, ni un médecin, sauf exception, qui font vos examens, mais bien un technicien.

Nous sommes un des pivots essentiels à l'élaboration de votre diagnostic. Aucun médecin ni infirmière ne peut nier ce fait. Sans nos services, ils sont et vous êtes paralysés.

Nous sommes les techniciens en radiologie; techniciens de
- l'urgence,
- spécialistes en digestif et intervention,
- en tomodensitométrie, le scanner,
- en vasculaire et hémodynamie, coeur et vaisseaux,
- en salle d'opération, pendant que vous « dormez »,
- en échographie, du coeur, de l'abdomen et des femmes enceintes,
- en résonance magnétique.

Nous sommes les techniciens en médecine nucléaire, nous préparons et vous injectons les substances radioactives nécessaires et effectuons vos examens.

Nous sommes les techniciens en radio-oncologie, nous participons au calcul de la dose que vous recevez et effectuons les traitements contre votre cancer.

Des analyses ont été faites : le rapport de la commission Rochon, l'étude de l'Institut de recherche et information sur la rémunération, l'IRIR, une analyse de l'Association des radiologistes du Québec. Les résultats sont clairs, nous avons une formation, une charge de travail et des responsabilités équivalentes à un autre secteur de la santé que vous voulez désormais et injustement privilégier.

Ce n'est plus l'enjeu d'une négociation de convention collective, c'est l'enjeu d'une profession.

— DIANE DEBLOIS
au nom de cent techniciens et techniciennes en radiologie de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.
Montréal, le 21 septembre.

Le premier droit

DEPUIS LE débat juridique Daigle-Tremblay qui a mis tout le monde dans l'eau bouillante, y compris les gouvernements et la Cour suprême, aucun média n'a rapporté l'intervention fort pertinente du député John Reimer à la Chambre des Communes, le 17 janvier 1987, lorsqu'il rappelait que le Canada est dans la même ambiguïté que l'Allemagne de l'Ouest en 1975.

On avait tellement toléré d'avortements après la guerre que la société de l'Allemagne de l'Ouest devait intervenir pour restreindre le plus possible ce fléau social. Alors la Cour suprême, consultée à ce sujet, a fait venir 133 experts du monde entier pour répondre à la question fondamentale : à quel âge de gestation le foetus humain acquiert un statut « civique ».

Or, après deux semaines d'échanges hautement scientifiques, les 133 experts ont répondu à l'unanimité : « Le foetus humain a une existence historique « individuelle » à partir du 14e jour, après sa conception. »

Au nom de la survie du Québec et du Canada, nous demandons à la Cour suprême et au Cabinet fédéral ce qu'ils attendent pour reconnaître honnêtement et proclamer courageusement *cette évidence scientifique unanime*, reconnue par 133 experts qui n'ont pas encore été contredits.

La foetologie actuelle va même plus loin : les généticiens, Jérôme Lejeune et Jacques Testard en tête, ont établi scientifiquement que, « dès la conception », les caractères « individuels » de l'être humain sont déjà en développement irréversible et continuel.

Quand donc nos élus et nos sages vont-ils cesser leur chicane de mots entre la charte fédérale (« chacun ») et la charte du Québec (« tout être humain ») pour reconnaître, enfin, la seule *réalité sacrée et intouchable* qu'est une vie humaine, sensible ou insensible, mais essentiellement contenue dans le germe « individué » de l'embryon humain ?

N'est-ce pas là le premier droit fondamental et indiscutable qui justifie tous les autres droits et libertés démocratiques, dans notre société dite civilisée mais en déclin de civilisation ?

— Jeanne DEMERS
Le Respect de la Vie mouvement d'éducation (RVMÉ)

— Pierrette CANTIN
Centre Naître et ne pas Naître

— J.-Clément RAINVILLE
Regroupement pour le Droit à Naître
Montréal, le 22 septembre.

Trop lent

Lettre à M. Claude Ryan

DEPUIS 8 ans, les étudiants sourds et malentendants ont accès aux études post-secondaires. Auparavant, il n'y avait aucun service pour les aider à surmonter les difficultés de communication inhérentes à leur handicap.

La réussite de leurs études est conditionnelle à l'existence de services de support : des interprètes gestuels ou oraux doivent traduire le cours du professeur. Ces étudiants ont aussi besoin de preneurs de notes, parce que leurs yeux sont occupés par les gestes de l'interprète.

D'autres étudiants demandent un soutien au niveau des apprentissages : un tuteur. Des aides techniques pour malentendants sont aussi parfois requises.

Ces ressources humaines et le support technique coûtent cher, mais sont indispensables aux étudiants sourds et malentendants.

Certains pays, socialement plus évolués que le Québec, peuvent se vanter de former des diplômés sourds, au niveau du doctorat. Je connais des personnes sourdes qui sont avocats, linguistes, professeurs, chercheurs, ingénieurs. Malheureusement, les personnes sourdes ou malentendantes du Québec atteignent rarement le baccalauréat.

Au collégial, votre ministère a débloqué des fonds importants. Mais, qu'attendez-vous pour régulariser les services au niveau universitaire ? Présentement c'est l'improvisation : l'organisation des services de support varie d'une université à l'autre. On doit encore faire une demande de bourse spécialisée pour défrayer ces services. L'attente est souvent longue, les tracasseries nombreuses.

Nous devons déclarer à l'impôt comme étant des revenus, cette aide qui défraie les services des interprètes et autres personnes-ressources. Nous nous retrouvons avec plus de problèmes que les étudiants entendants.

Nous avons beaucoup de patience, M. le Ministre, mais il est temps d'agir. Sinon, notre belle jeunesse sourde devra s'expatrier pour recevoir une éducation universitaire. Ce n'est avantageux ni pour nous, ni pour le Québec.

— MIREILLE CAISSY
étudiante en psychologie
Montréal, le 18 septembre

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements **(514) 844-5738**

« LE DEVOIR » (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

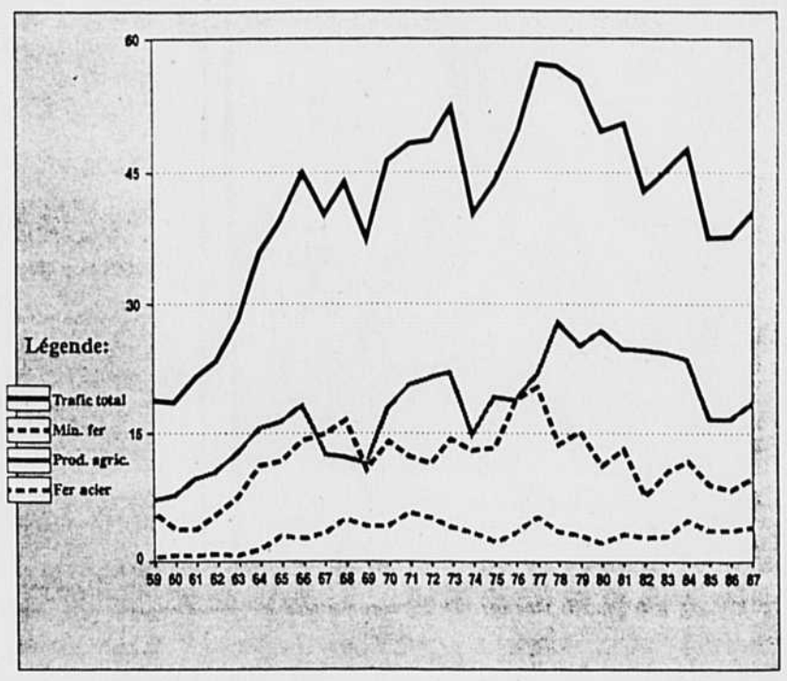
Le transport sur le Saint-Laurent est-il menacé ?

De 1977 à 1988, le trafic annuel de la Voie maritime est passé de 55 à 40 millions de tonnes

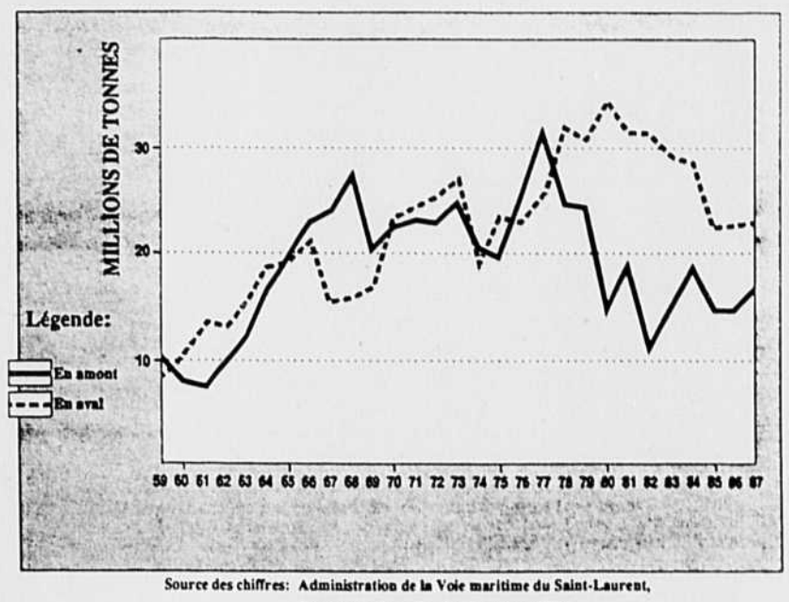
JEAN-CLAUDE LASSERRE

Doyen de la Faculté de Géographie-histoire de l'Université Lumière à Lyon, l'auteur vient de publier pour le compte du Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent un rapport intitulé Le Québec et le Saint-Laurent. *Les opinions exprimées ici n'engagent que l'auteur*

Trafic Voie maritime Montréal – lac Ontario (Millions de tonnes)
1959 à 1987



Trafics vers l'aval et vers l'amont,
Voie maritime, section de Montréal au lac Ontario
1959 à 1987



Source des chiffres: Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Rapport sur le trafic, 1987, tableau 17 M.

LE POINT de départ de la réflexion, c'est la baisse du trafic de la Voie maritime; baisse qui a ramené le trafic annuel de plus de 55 millions de tonnes de 1977 à 1979 à moins de 40 millions de tonnes en 1985, 1986 et 1987, 40.5 millions en 1988. Il s'agit d'une évolution très inquiétante. La collectivité québécoise va-t-elle rester passive devant cette évolution ? Va-t-elle se contenter d'y assister impuissante comme si cela ne l'affectait pas ? On peut même se demander s'il n'y a pas une hypothèse encore pire : la collectivité québécoise va-t-elle ignorer cette évolution, en oubliant tout ce que le Saint-Laurent lui a apporté, et en faisant fi de sa position géographique sur une des grandes portes du continent ?

Le fleuve, voie d'eau intérieure

Or, il faut bien prendre conscience du fait que cette position géographique sur une des grandes portes de l'Amérique du Nord ne jouit pas d'un monopole, bien au contraire : elle est concurrencée par d'autres portes continentales, comme celles de Halifax, de New York, du Mississippi et de la Nouvelle-Orléans, ou encore par celle de Vancouver. Est-ce que la route du Saint-Laurent est encore compétitive ? Et à quelles conditions ? Et, si elle ne l'est plus, que peut-on faire pour lui rendre cette compétitivité ?

Rappelons d'abord que le Saint-Laurent est un atout majeur de l'économie québécoise, non seulement par sa fonction de porte continentale déjà évoquée, mais aussi en tant qu'outil logistique de premier ordre pour plusieurs secteurs-clés de l'économie, notamment les alumineries, le secteur du bois et des pâtes et papiers, le raffinage et la distribution des produits pétroliers, le traitement d'un certain nombre de minerais, sans oublier l'expédition de dizaines de millions de tonnes par an de minerai de fer. La combinaison de ces deux fonctions fait du Québec la première province canadienne pour le transport par voie d'eau, la province par excellence du transport maritime au Canada, avec un tiers de tout le trafic portuaire de ce pays. Mais combien de Québécois le savent ? Et combien agissent en conséquence ?

Rappelons également que le Saint-Laurent se situe très avantageusement parmi les plus grandes voies d'eau intérieures du monde : son gabarit exceptionnel permet la coexistence elle aussi très exceptionnelle de trois flottes : la flotte océanique qui remonte jusqu'à Québec et jusqu'à Montréal, la batellerie intérieure des lacquiers et la flotte très originale des navires de mer adaptés au gabarit des écluses de la Voie maritime, et des lacquiers océaniques, que j'appelle ici la flotte fluvio-maritime. Autant d'outils différents et complémentaires pour le développement du commerce dont il faut tirer le parti maximum, en profitant de la multiplication en cours des localisations industrielles sur les bords du fleuve, et des énormes avantages de cette voie d'eau pour le transport des vracs.

L'évolution des trafics

Procédons maintenant à l'étude de *l'évolution des trafics*; ceux de la Voie maritime proprement dite, entre Montréal et le lac Ontario, puis ceux des ports laurentiens du Québec. La chute du trafic de la Voie maritime porte à la fois sur le minerai de fer, à partir de 1978, et sur les produits agricoles, à partir de 1985. Elle concerne davantage la batellerie intérieure, qui est la plus affectée, que la flotte fluvio-maritime qui, depuis 1980, a stabilisé ses positions. Les conséquences de cette crise sont très visibles, à la fois par la hausse des péages et des charges sur les usagers, et par les stratégies des armateurs, qui développent de plus en plus leurs activités hors du système du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

De leur côté, les trafics des ports laurentiens du Québec paraissent moins affectés qu'on aurait pu le redouter par cette baisse des flux dans la Voie maritime; depuis 10 ans, on enregistre une certaine stabilité qui s'explique à Montréal notamment par les progrès du trafic de conteneurs, et de façon plus générale par les progrès de la fonction logistique industrielle du fleuve. Mais cette stabilité est trompeuse : les ports des Provinces Maritimes et celui de Vancouver ont vu depuis 10 ans leurs trafics progresser, ce qui veut dire que les ports du Québec enregistrent en réalité une certaine perte de vitesse qui est indubitablement liée, au moins en partie, à la baisse du trafic de la Voie maritime. Encore une fois, faut-il s'en contenter, laisser faire sans réagir ?

Il faut examiner ensuite les nouvelles caractéristiques dans l'organisation des transports sur les océans (le gigantisme, la conteneurisation), et sur le continent, et notamment aux États-Unis : les progrès du transport fluvial, particulièrement sur le Mississippi, et les développements technologiques récents dans les chemins de fer, notamment avec les trains-blocs à conteneurs superposés qui représentent un véritable défi à la partie canadienne.

Enfin, nous tentons de situer *la compétitivité du Saint-Laurent face à ses concurrents sur trois marchés principaux*, celui des céréales, celui du minerai de fer, et celui des conteneurs. *Pour ce qui est du minerai de fer*, il est clair que les causes conjoncturelles priment, avec la crise de la sidérurgie mondiale, dont nous sommes en train de sortir depuis deux ans. Mais la reprise du trafic sur le Saint-Laurent est d'autant plus difficile que les hausses des péages et des charges sur cette route rendent le minerai de fer québécois de moins en moins compétitif par rapport aux minerais américains du lac Supérieur, qui peuvent circuler sur les Grands Lacs sans aucun péage, et sur le canal de Welland avec des péages proportionnellement moins lourds que sur le Saint-Laurent.

Pour ce qui est des produits agricoles, du côté américain, le Mississippi en pompe de plus en plus, non seulement aux États-Unis, mais aussi, bientôt au Canada, dans le contexte du libre-échange; cela grâce à la quasi-absence de péages et à une politique de dégrèvements fiscaux stimulant la construction de barges, et créant une offre de transport telle qu'elle maintient des taux de fret très bas. Les compagnies de navigation y font face en se concentrant de plus en plus, et en mettant en oeuvre une technologie de plus en plus sophistiquée (trains de 40 barges et parfois davantage).

Vancouver privilégiée

Du côté canadien, la loi de 1984 sur le transport des céréales de l'Ouest alloue $ 650 millions par an à des subventions pour l'acheminement de ces cargaisons par chemin de fer, avec un mécanisme d'attribution de ces subventions au prorata de la distance parcourue par chemin de fer tout à fait irrationnel, puisqu'il encourage les expéditions de céréales vers les ports les plus éloignés des lieux de production : Vancouver est ainsi privilégiée par rapport à Thunder Bay. Les effets en ont été immédiats : dès la saison 1984-85 et depuis, les ports du Pacifique ont dépassé ceux du Saint-Laurent pour les exportations de céréales canadiennes, ce qui ne s'était jamais vu auparavant.

Enfin, *pour ce qui est des conteneurs*, l'avenir de ce trafic à Montréal repose depuis les débuts sur la combinaison d'un trafic canadien et d'un trafic américain vers ou de l'arrière-pays du Middle West. Mais les progrès des nouvelles technologies ferroviaires aux États-Unis sont en train de modifier la géographie des arrière-pays portuaires et, dans cette perspective, l'avenir du port de Montréal devient plus difficile.

Au total, les problèmes de compétitivité de la route du Saint-Laurent doivent être envisagés dans une perspective globale ou systémique, c'est-à-dire dans le cadre d'un réseau à l'échelle continentale, voire mondiale. Sur ce réseau, toutes sortes de facteurs conjoncturels, structurels et politiques interviennent çà et là, exacerbés par la mode actuelle de déréglementation dans le domaine du transport, ce qui fait varier l'intensité des flux sur chaque segment du réseau. En outre, le libre-échange Canada-États-Unis va ajouter à la complexité du phénomène.

Une réponse en partie politique

Cela signifie qu'une partie de la réponse éventuelle du Québec, face à la crise du trafic sur le Saint-Laurent, ne peut être que politique. Les différents intervenants, décideurs, chargeurs et expéditeurs, pensent-ils toujours aux intérêts du Québec en prenant leurs décisions, ou épousent-ils sans réfléchir les stratégies mondiales de leurs sociétés ou de leurs clients ?

Par ailleurs, je crois que les citoyens du Québec doivent une fois pour toutes se rendre compte que l'avenir de la route du Saint-Laurent dépend d'abord de leur propre résolution. L'avenir des diverses portes continentales du continent ne peut être confié à la bonne garde des gouvernements centraux, puisque leur mandat consiste à mettre en oeuvre des politiques et des stratégies à l'échelle nationale, c'est-à-dire continentale.

Pour le Saint-Laurent, seuls les gouvernements à loyauté géographique bien déterminée, et donc celui du Québec, en collaboration avec ceux de l'Ontario et des États américains des Lacs, et avec certains services fédéraux à vocation régionale comme l'Administration de la Voie maritime, peuvent veiller aux intérêts de cette porte continentale, en mettant en place les outils indispensables de réflexion collective et d'intervention.

La CUM aura bientôt vingt ans

GUY CHARTRAND

Président de Transport 2000 Québec

INTÉGRER, c'est faire partie d'un tout, c'est-à-dire réunir des unités séparées, distinctes pour en faire un tout cohérent. C'est ce qu'a accompli la Communauté urbaine de Montréal (CUM), du moins pour l'Île de Montréal. Vingt ans plus tard, une réflexion sur l'avenir de ce gouvernement métropolitain s'impose.

La CUM a été formée à la suite de la grève des policiers de la Ville de Montréal le 7 octobre 1969. L'idée d'un regroupement des 28 municipalités d'alors remontait aux années 1950. Elle prit de l'essor sous l'égide du Dr Robert Lussier, ministre des Affaires municipales sous le gouvernement de l'Union nationale. En fait, trois commissions d'enquêtes, la commission Paquette en 1955, le rapport sur la création d'un organisme métropolitain en 1958, et la commission Blier en 1964, préparaient la voie à un regroupement des villes au nom de la volonté de la justice distributive.

Personne ne pouvait contester le caractère régional de certains services, tels la police et le transport en commun. Il faut se rappeler également les visions annexionnistes du maire de Montréal, Jean Drapeau. Son moto « une île, une ville » l'a suivi tout au long de sa carrière. La formation de la CUM par Québec désavouait un tant soit peu cette vision. Les villes de banlieue de l'est et de l'ouest de l'Île garderaient leur autonomie.

Vingt ans plus tard, la formation d'un organisme régional de transport (ORT) regroupant les villes de Laval, de la CUM et de la Rive-Sud semble assuré, tout en conservant l'autonomie des municipalités participantes.

La porte est ouverte à la formation d'un gouvernement pour l'ensemble de la région métropolitaine

L'intégration des services de police ne s'effectua pas sans douleur, les municipalités de l'Ouest de l'Île prétextant une diminution de la qualité des services aux dépens du reste du territoire. Le premier budget de la CUM n'était que de $ 52 millions, dont $ 48 millions pour les seuls coûts de police. Cette année, son budget est de $ 860.1 millions, dont $ 346.2 millions sont affectés à la sécurité publique, $ 286.2 millions au transport en commun, $ 141.4 millions à l'hygiène du milieu et $ 86.3 millions aux autres activités.

Aujourd'hui, la CUM exerce sa compétence dans les matières suivantes :

— l'établissement d'un schéma d'aménagement;
— l'établissement et l'aménagement de parcs régionaux;
— l'élimination de la pollution de l'air;
— l'inspection des aliments;
— le transport en commun sur son territoire;
— la construction du métro;
— la sécurité publique;
— la promotion économique;
— la réglementation de l'industrie du taxi;
— l'harmonisation des mesures d'urgence.

Elle joue donc un rôle important dans la vie des résidents de l'Île et l'ensemble de la région métropolitaine. Les commissions permanentes de son Conseil permettent depuis 1985, la tenue de débats publics sur l'aménagement, l'environnement, l'évaluation, les finances et le développement économique, la sécurité publique et le transport en commun.

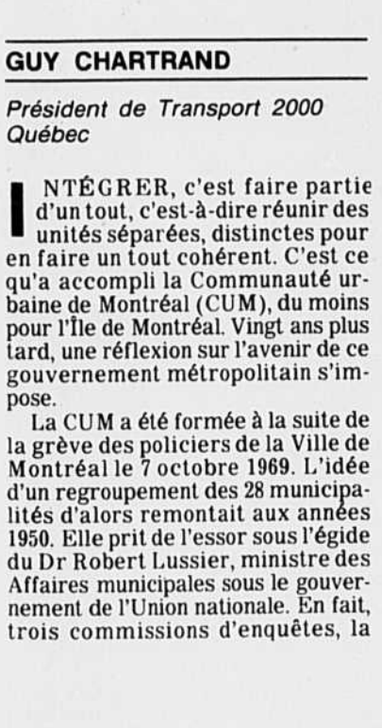
Le Conseil de la CUM a précédé la Ville de Montréal dans la tenue de réunions publiques avec une période de questions réservée au public. Il a fallu attendre la venue du régime Doré à l'hôtel de ville de Montréal avant qu'un tel « privilège » soit accordé aux Montréalais.

Cependant, des nuages pointent à l'horizon. Sa population vieillit et diminue. Elle était de 2,186,646 en 1970, de 1,967,546 en 1973 et de 1,752,482 en 1988; une baisse de 20 % en 18 ans. L'influence de la CUM risque de diminuer avec le déclin de sa population qui s'effectue en faveur des banlieues hors CUM, surtout vers Laval et la Rive-Sud. La population de la CUM ne représente plus aujourd'hui que 40 % de l'ensemble de la grande région de Montréal.

Cette diminution de l'importance relative de la population de la CUM vis-à-vis des banlieues entourant l'Île de Montréal est due à un certain nombre de facteurs, y compris les politiques gouvernementales en matière d'habitation, de transport et de développement urbain. Ces politiques ont favorisé l'étalement urbain au détriment de la partie centrale.

La mise sur pied prochaine de l'organisme régional de transport (ORT) formé en partie à cause de la crise financière de la STCUM ouvre la porte à un réel gouvernement régional pour toute la région. Les chicanes de clochers sur des dossiers importants comme ceux de la localisation des aéroports et de l'agence spatiale pourraient devenir chose du passé. Une voix forte et unifiée face à la concurrence féroce des autres centres de développement économique comme Toronto et Boston devient aujourd'hui une nécessité.

Liberté personnelle et fidélité à l'Église



LIBRE OPINION

RICHARD BASTIEN

LA DÉCLARATION signée récemment par 200 participants au Congrès de l'Entraide missionnaire opposés à « la montée de puissants courants conservateurs au sein de l'Église catholique » soulève une question fondamentale : que signifie la fidélité à l'Église ? En d'autres mots, peut-on tout à la fois se réclamer de l'Église de Rome et appuyer pareille déclaration ?

Si la question se pose, c'est que la déclaration conteste non pas des aspects changeants de la vie de l'Église, telles que la discipline ecclésiastique ou les exigences ascétiques, mais bien sa nature même, et notamment son droit de définir ce qui est conforme à la foi catholique et ce qui ne l'est pas. En reprochant par exemple au Saint-Siège ses « condamnations répétées de la théologie de la libération et la répression exercée envers ceux et celles qui s'en inspirent dans leur travail », les signataires donnent à entendre qu'ils ont en ce domaine plus d'autorité doctrinale et morale que le Saint-Siège.

De même, en s'élevant contre le fait que toute personne exerçant une fonction au nom de l'Église doive prêter « un serment d'obéissance et de fidélité aux enseignements du magistère », les signataires mettent en question le pouvoir qu'a toujours eu l'Église de protéger le dépôt de la foi contre des interprétations erronées.

Vues contraires et vues catholiques

Si ce pouvoir n'existait pas, comment les fidèles ordinaires pourraient-ils savoir ce qui est conforme à la foi et ce qui ne l'est pas ? La théologie est un champ où s'affrontent des idées ou des courants opposés et c'est précisément pour cette raison que l'Église a besoin d'une autorité qui puisse trancher. Que deviendrait son unité sans une telle autorité ? La fragmentation incessante des différentes confessions protestantes, lesquelles ont justement pour seul dénominateur commun le rejet de l'autorité doctrinale de Rome, n'est-elle pas suffisamment éloquente à cet égard ?

Sans doute les signataires de la déclaration feront-ils valoir qu'ils ont le droit d'adopter un point de vue contraire à celui de l'Église lorsque ce point de vue est dicté par leur conscience. Et personne ne saurait leur dénier ce droit, que l'Église catholique a d'ailleurs de tout temps reconnu. Seulement le problème n'est pas pour autant résolu. Car bien que les signataires aient le droit, et même le devoir, de suivre leur conscience même lorsque celle-ci leur dicte des vues contraires à celles de l'Église, ils perdent néanmoins le droit de prétendre que ces vues sont catholiques, c'est-à-dire conformes au magistère de l'Église.

Certes, ils pourront croire que leurs vues sont plus près de la vérité que celles de l'Église. Mais cela revient à dire que l'Église n'est pas toujours gouvernée par le Saint-Esprit et que Celui-ci a des caprices qui lui font préférer s'exprimer tantôt par le Saint-Siège, tantôt par tel ou tel groupe dissident !

Mais il y a un autre problème, plus fondamental encore. C'est que si une personne n'accepte pas l'autorité morale et doctrinale de l'Église sur une question particulière, alors elle ne saurait l'accepter sur quelque question que ce soit. Dire qu'on accepte l'enseignement de l'Église en telle matière mais pas en tel autre, cela revient à dire : « J'ai examiné l'enseignement de l'Église et j'ai trouvé qu'il concordait avec mes vues dans plusieurs cas ». L'acceptation de cet enseignement repose alors sur la confiance dans l'autorité non pas de l'Église mais du « moi ».

L'appartenance à l'Église est un privilège

Être en accord avec une partie importante de ce que l'Église catholique enseigne, cette partie fût-elle de l'ordre de 99 pour cent, ne suffit pas à faire de nous un de ses membres. On ne devient pas fils de l'Église par suite d'un savant calcul des éléments qui nous en rapprochent et de ceux qui nous en éloignent. On le devient en s'abandonnant librement et tout entier à elle. L'appartenance à l'Église ne se négocie pas. C'est un privilège que l'on reçoit.

Il ne manquera pas de curés à la page pour dire qu'une telle conception de la fidélité à l'Église est « préconciliaire » et que l'on peut en imaginer une autre, mieux accordée avec la liberté individuelle, et inspirée par « l'esprit » du Concile. Ces curés n'ont rien compris du Concile. Il ne peut y avoir d'opposition entre la glorieuse liberté des enfants de Dieu et la fidélité à l'Église. Si on en voit une, c'est qu'on ne voit plus avec les lunettes de la foi. Pour un chrétien, la liberté ne peut en effet se concevoir autrement que comme un engagement à faire la volonté de Dieu, source de toute liberté. Et l'Église a été créée par le Christ pour continuer dans le temps son oeuvre de Révélation. Elle est, selon le mot de Bossuet, le Christ répandu et communiqué.

On est libre d'y entrer ou de ne pas y entrer. Mais si on y entre, c'est que l'on veut faire sa volonté et non la nôtre. Si l'Église n'a pas l'autorité de dire ce qu'est cette volonté, elle n'a pas de raison d'être.

C'est pourquoi l'autorité de l'Église, loin d'étouffer la liberté, la fait jaillir. Si elle était volonté de puissance, on serait justifié de la rejeter. Mais comme elle a pour seul objet de fournir une connaissance fiable pour réaliser un engagement pris en toute liberté, on doit conclure qu'elle est au service de la liberté.

Pas de percée péquiste dans l'est de Montréal

L'est de Montréal a réélu plusieurs de ses députés, hier, qu'ils soient péquistes ou libéraux.

Ainsi, dans Bourassa, la ministre Louise Robic a été réélue avec une majorité de plus de 4,800 voix. Ayant d'abord occupé le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, elle se l'était fait enlever par le premier ministre Bourassa, pour recevoir un porte-feuille secondaire, le ministère délégué à la Santé et aux Services sociaux.

Dans Crémazie, qui recoupe le quartier du nord de Montréal Ahuntsic, le ministre des Approvisionnements et Services André Vallerand a été réélu, aux dépens de la péquiste Lise Dagenais, une notaire de l'endroit.

Dans Rosemont, le ministre Guy Rivard, anciennement responsable de la Loi 101, a été élu de justesse, avec une majorité de 108 voix. Son adversaire, Sylvain Simard, est un ancien vice-président du PQ et président de l'exécutif national. M. Rivard est celui qui avait déclaré que les francophones s'accrochaient à la Loi 101 comme des pitbulls après un os. M. Rivard est pédiatre de profession.

Dans Dorion, la ministre déléguée aux Communautés culturelles Violette Trépanier a été réélue.

Chez les péquistes, dans Hochelaga-Maisonneuve, la députée sortante Louise Harel a été réélue devant le libéral Yvon Lewis.

Dans Sainte-Marie—Saint-Jacques, entre deux députés sortant — la circonscription résulte du regroupement de deux comtés — les électeurs ont choisi le péquiste André Boulerice. Le député libéral défait est Michel Laporte.

Dans Mercier, Gérald Godin, ex-ministre péquiste des Communautés culturelles et de l'Immigration, responsable du dossier linguistique, qui avait apporté quelques amendements à la Loi 101 durant les dernières années de règne du Parti québécois, a été réélu. M. Godin, le "député-poète" est élu et réélu depuis 1976.

Le libéral Michel Bissonnet, dans Jeanne-Mance, qui recoupe la ville très italienne de St-Léonard, a été réélu sans difficulté et sans surprise avec une écrasante majorité de plus de 10,000 voix.

Les électeurs de Pointe-aux-Trembles ont choisi un nouveau péquiste, le syndicaliste Michel Bourdon pour les représenter. M. Bourdon siégera à l'Assemblée nationale en compagnie de son ancienne épouse, la députée péquiste d'Hochelaga-Maisonneuve Louise Harel. C'est d'ailleurs elle, entre autres, qui l'a persuadé de se porter candidat dans ce comté industriel de l'extrême est de Montréal.

Dans Bourget, l'ancien comté du père de la Loi 101 Camille Laurin, la libérale Huguette Boucher-Bacon a été élue de justesse devant le péquiste Gilles Baril. Sa majorité est d'à peine 165 voix. Les deux ont récolté 47 pour cent des suffrages.

Dans Gouin, où siégeait l'ancien péquiste Jacques Rochefort, un ami de Pierre Marc Johnson, c'est le jeune péquiste André Boisclair qui a remporté le comté devant le libéral Normand Hamel. M. Boisclair était président du comité des jeunes du Parti québécois depuis l'accession de Jacques Parizeau à la direction du PQ.



Malgré sa déception quant au nombre de sièges du Parti québécois, le nouveau chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau, s'est réjoui du progrès de l'idée de la souveraineté du Québec.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Victoire

(Anjou), Sylvain Simard (Rosemont) et Laurent Denis(Saint-Hyacinthe).

À l'exception de William Cosgrove dans Westmount, le PLQ a réussi à faire élire les quatre candidats ministrables qui représentent sa relève : Gérald Tremblay (Outremont), Sam Elkas (Robert-Baldwin), Liza Frulla-Hébert (Marguerite-Bourgeois) et Lucienne Robillard (Chambly).

Mis à part le Parti égalité, qui a effectué une percée mémorable, la performance des tiers partis a été plus que décevante. À tel point que le Parti vert, avec 2 % du vote, a devancé le NPD-Québec (1 %). Et dans le comté de Saguenay, le Parti vert a obtenu 15 % des voix exprimées, empêchant ainsi le PQ d'enlever le comté aux libéraux. Cela dit, dans les six comtés où la question de l'environnement fut le principal enjeu de la campagne, c'est un député du PLQ qui a été élu.

Au cours de la prochaine législature, l'Assemblée nationale comptera 21 femmes, soit trois de plus qu'à la dissolution de la Chambre. Le PLQ a fait élire 15 députés, alors que le Parti québécois sera représenté par six femmes.

Dans l'est de Montréal, le PQ a profité des seuls changements survenus, mais dans l'ensemble les députés sortants des deux partis ont été reconduits pour un nouveau mandat.

◆ « Le Québec »

faire une mise en garde à l'intention des Québécois. Il y aura des contraintes financières importantes, a-t-il dit. Le défi du gouvernement sera alors d'y faire face avec deux objectifs : éviter les hausses d'impôt pour garder au Québec sa compétitivité fiscale et éviter d'ajouter au déficit. « Avec le gouvernement libéral, le Québec vivra selon ses moyens », a-t-il assuré avant d'inviter ses partisans à se réjouir et à se détendre enfin aprés une dure campagne.

Pour cette soirée électorale, les libéraux avaient choisi de se réunir au Métropolis, une discothèque du centre-ville de Montréal, où l'atmosphère a été longtemps irréelle. Jusqu'à tard dans la soirée, il n'y eut que des journalistes et moins d'une centaine d'organisateurs libéraux qui eux écoutaient étonnés les premiers résultats montrant le Parti québécois approcher les 40 sièges. C'est non sans soulagement qu'ils assistèrent au repli du Parti québécois.

L'organisateur en chef de la campagne libérale, Mario Bertrand, devait être la première figure d'importance à faire son apparition vers 21 heures. Le sourire largement satisfait, il ne cachait pas que toute la journée une certaine nervosité avait animé la direction du parti.

Les dernières prévisions des sondeurs libéraux faites samedi donnaient une avance de neuf points, mais on avait été incapable de prédire le nombre de sièges. On était d'autant plus nerveux que du côté péquiste, l'as sondeur, Michel Lepage, avait projeté l'élection de 39 députés péquistes.

Les organisateurs libéraux ne savaient en fait pas trop quoi penser hier matin puisqu'ils avaient prévu trois scénarios de victoire : un premier avec de 70 à 80 sièges; un deuxième avec de 80 à 90 sièges; un troisième avec plus de 90 sièges. Dans le premier cas, cela aurait été une victoire inconfortable, expliquait-on, ajoutant que dans le deuxième cas on aurait été satisfait et dans le troisième heureux, ce qui s'est révélé être la réalité.

La satisfaction affichée par les libéraux présents ne devait pas se démentir, si ce n'est devant la montée du Parti égalité.

Pierre Bibeau, l'organisateur responsable des comtés de la région métropolitaine, notait que la communauté anglophone devrait assumer le choix qu'elle a fait hier. Délibérément, elle s'est privée de voix importantes au caucus libéral et au conseil des ministres, a-t-il dit. À son avis, il était évident que William Cosgrove, Gary Waxman et Joan Dougherty auraient été membres du cabinet.

La vue à la télévision de Gordon Atkinson arrivant à son comité électoral au son de la cornemuse devait animer pour la première fois l'assemblée libérale du Métropolis qui ne put retenir un premier flot de huées. Plus tard ces huées devaient reprendre lorsque ce fut Jacques Parizeau qui apparut à l'écran, huées qui s'estompèrent rapidement toutefois lorsque le chef péquiste félicita M. Bourassa.

Devant le spectacle qui provenait du Centre sportif Pierre-Charbonneau, le premier commentaire des organisateurs libéraux fut de constater que malgré la défaite, le PQ avait pu réunir plus de partisans que le Parti libéral qui, pourtant, était victorieux.

◆ La colère

cois, et notre vision du Canada », a déclaré M. Libman en apprenant la victoires de quatre des 19 candidats en lice pour le PE.

Les observateurs y verront là l'événement le plus dramatique de la campagne, un revirement historique aussi dans l'histoire de la communauté anglophone du Québec.

De tous les candidats anglophones assaillis par la vague anti-bourassiste, seul le ministre de l'Énergie, John Ciaccia, a pu résister, dans Mont-Royal, en conservant une majorité d'environ 5,000 voix, et ici encore, le candidat du PE, M. Nat Berstein, décroche tout de même 5,750 voix.

Non seulement le PE a-t-il tenu son pari, non seulement a-t-il littéralement lessivé les majorités libérales, mais dans D'Arcy McGee, M. Libman, architecte montréalais de 28 ans, bilingue, l'a emporté avec plus de 7,000 voix sur Gary Waxman. En 1985, l'ex-ministre de la Justice, Herbert Marx, en détenait plus de 20,000.

Dans Westmount, où M. Cosgrove succédait à son collègue démissionnaire Richard French, le candidat du PE, l'avocat conservateur Richard Holden, l'a néanmoins emporté avec une majorité de plus de 500 voix, en ayant récolté 7,900.

Dans Jacques-Cartier, la défaite est cruelle pour Mme Joan Dougherty, qui avait refusé de démissionner au lendemain de l'adoption de la Loi 178 en décembre dernier. Elle voit M. Neil Cameron la dépasser au fil d'arrivée avec moins de 700 voix, elle qui en comptait 20,400 en 1985.

Dans Notre-Dame-de-Grâce, le populaire animateur unilingue de la station CJAD, Gordon Atkinson, récolte 11,630 voix contre Harold Thuringer, pour une majorité de 2,300 voix.

Seul désappointement pour le PE, dans Nelligan, M. Jean-Pierre Isoré, vice-président de la formation naissante, n'a pu opposer que 9,000 voix aux 15,000 bulletins recueillis par le candidat libéral, M. Russ Williams, qui avait été préféré au favori de M. Bourassa, David Allnutt, par l'association locale, en début de campagne. M. Allnutt consacra les dernières semaines à rallier les électeurs francophones du comté derrière M. Williams. Fait à signaler, le candidat péquiste dans Nelligan, M. Marc Boudreau, a néanmoins récolté plus de 6,500 voix.

Le parti Égalité comptait aussi bien faire dans Saint-Laurent contre M. Bourassa, et son candidat, M. Ciro Paul Scotti, parfait inconnu, a tout de même décroché près de 7,000 voix, contre 15,200 pour le premier ministre.

Personne en début de campagne n'aurait osé croire que M. Libman, 47 jours après l'émission des brefs, pût reprendre à son compte hier la phrase célèbre de René Lévesque au scrutin de 1976 : « Jamais de ma vie je n'ai été aussi fier d'être Canadien et d'être Québécois ». Avec le Canada en prime, M. Libman signifiait là le grand virage de l'électorat anglophone de Montréal.

La présence du PE en lice aura permis à celui-ci de canaliser un ressentiment qui ne s'est pas démenti depuis l'adoption de la Loi 178. Jamais non plus au cours de la campagne le PE n'a subi de recul dans les sondages. En élisant les quatre candidats du PE, les anglophones n'ont ni choisi un candidat, ni même un parti — hormis la promotion du bilinguisme intégral, le PE ne possède pas de programme politique digne de mention — mais choisi la seule alternative qui s'offrait devant l'abstention que leur proposait Alliance Québec.

Pour M. Bourassa, la victoire du PE, même insignifiante en termes de sièges à l'Assemblée nationale, constitue un échec cuisant face à l'opinion canadienne. L'échec du rapprochement qu'il avait promis entre les deux communautés, et qui constituait l'une des cartes qu'il entendait jouer pour convaincre le Canada anglais de reconnaître le bien-fondé de l'Accord du Lac Meech. Une nouvelle société distincte est née, au Québec même, qui lui a dit non.

◆ Des défis

dans le plus grand calme d'une belle journée d'automne.

Une autre sérieuse séquelle de la campagne électorale : les BPC et autres déchets dangereux continueront de hanter longtemps le gouvernement libéral. On le dit à l'envie, la préoccupation de l'environnement est l'une des plus importantes qui soient. Désormais, les décisions et gestes seront suivis à la trace et, quoi qu'il fasse, le gouvernement devra compter avec une opinion publique alerte et de plus en plus sévère.

Un autre défi est posé par la très grave rebuffade que les anglophones ont fait subir au gouvernement Bourassa et à sa politique linguistique, telle que symbolisée par la loi 178 sur l'affichage commercial. On croyait la grogne temporaire, pensant que les anglophones retourneraient au bercail libéral. Il n'en est rien. C'est la grande nouvelle d'hier soir, qu'il faudra analyser et mesurer avec sérieux. M. Bourassa devra de toute évidence tenter de rétablir les ponts, tout mettre en oeuvre pour que ce mécontentement ne tourne pas à l'isolement. En attendant, le Parti égalité pourra exprimer le mécontentement de son électorat dans le forum le plus approprié qui soit : à l'Assemblée. La renaissance, en dépit du cliché, des deux solitudes ? Et avec quels effets ? Les majorités libérales du West Island ont fondu. Le message est sérieux, pour M. Bourassa, mais aussi pour tous les Québécois.

En contrepartie, les allophones continuent d'appuyer massivement le PLQ. Tout comme M. John Ciaccia qui, en appuyant la loi 178, a pris ses distances avec la communauté anglophone, les allophones gardent leur confiance envers M. Bourassa et ses candidats.

Autre défi immédiat : la rentrée du Québec dans le giron constitutionnel. De toute évidence, avec la défection de deux provinces (Nouveau-Brunswick et Manitoba), suivie de celle du NPD-fédéral et même de M. John Turner, l'accord du lac Meech a du plomb dans l'aile, quoi qu'en dise M. Bourassa. Avec la grogne des anglophones québécois qui se manifeste avec tant d'ampleur, il aura fort à faire pour convaincre le Canada anglais que cette entente est essentielle. Le prochain rendez- vous de novembre avec ses homologues provinciaux et M. Brian Mulroney donnera à M. Bourassa l'heure juste quant à cette entente. Mais il faudra attendre à la fin de juin pour sonner le glas officiel. À moins de revirements extraordinaires que M. Bourassa, éternel optimiste, attend encore. L'impasse menace dangereusement. Autre problème de taille à l'horizon : le projet de TPS qui risque de gêner considérablement les finances provinciales.

Au cours de la campagne, le PLQ a pris un certain nombre d'engagements envers les électeurs. Mais, plus prudent qu'il y a quatre ans, il s'est généralement contenté de grandes orientations, souvent difficiles à chiffrer de façon précise. M. Bourassa les évalue quant à lui à $ 1.5 milliard pour les quatre prochaines années. Selon lui, ces promesses peuvent être réalisées à même la marge de manoeuvre du gouvernement — de quelque $ 400 millions par année — si la croissance économique se poursuit. C'est un si de grande taille, tant il faut prendre en compte qu'un ralentissement, plus grave une récession économique, gênerait grandement le progrès économique dont M. Bourassa se fait depuis toujours l'ardent protagoniste. C'est même, à vrai dire, sa seule et unique obsession en politique, sa marque de commerce. Depuis quatre ans, la prospérité l'a grandement aidé et a facilité sa tâche d'assainissement des finances publiques. Mais qu'en sera-t-il si les années de vaches maigres arrivent ? M. Bourassa a promis de ne pas imposer de nouvelles taxes, de continuer à réduire le déficit et à ne pas alourdir le fardeau des générations montantes. Promesse engageante et difficile à tenir, tant les pressions sont immenses pour satisfaire des besoins toujours plus grands et contradictoires de la part des citoyens.

De même que, de la loi 22 d'il y a 15 ans à la loi 178 honnie par une bonne partie des anglophones qui se dégagent de l'emprise libérale, M. Bourassa traîne comme un boulet gênant la question linguistique, de même le problème de l'éthique politique et de la moralité publique refait surface comme durant les dernières années du premier gouvernement Bourassa. Les affaires du dézonage agricole à Laval, puis du présumé favoritisme dans les octrois et subventions pour la construction d'immeubles publics — toutes deux mettant en cause le grand argentier de M. Bourassa, M. Tommy D'Errico — disent assez que M. Bourassa aura fort à faire pour se débarrasser de cette épine au flanc et inspirer totalement confiance quant à l'intégrité de son gouvernement.

Il y a des ombres au tableau, mais cette quatrième victoire de M. Bourassa est éclatante. Avec l'appui de la moitié des électeurs, il a un mandat clair pour remplir ses engagements. En même temps, les Québécois se donnent une opposition forte et vigoureuse. Même si le pourcentage du vote péquiste n'a à peu près pas bougé, il est excellent pour la santé démocratique du Québec que les péquistes siègent en plus grand nombre à Québec désormais, sous l'habile gouverne de M. Parizeau. De plus, les anglophones pourront exprimer comme il se doit, et là où il faut, leurs frustrations et leurs préoccupations profondes. Il y a de nombreux défis, des plaies à panser, des ponts à jeter. Les prochaines années seront passionnantes. Après quelques années de digestion et de pause, de répit même, tout se remet à bouger au Québec. À suivre.

◆ « 40 % »

peu. On disait l'idée morte, elle est vivante ».

M. Parizeau a également promis aux militants de L'Assomption d'être « le député de tout le monde », et non seulement « le député des péquistes ».

Avant l'entrée de leur chef au Centre Pierre-Charbonneau, les militants applaudissaient aux noms des différents élus, mais la déception s'était lue sur plusieurs visages.

Le Parti québécois a réussi à réélire ses vedettes actuelles, et à ramener à l'Assemblée nationale des « anciens » comme Pauline Marois, Jacques Baril, Jacques Léonard et Denis Lazure, et il est arrivé à faire passer, quelquefois de justesse, des vedettes montantes comme Rémy Trudel dans Rouyn-Noranda, Michel Bourdon dans Pointe-aux-Trembles ou André Boisclair dans Gouin. Mais la petite foule a réagi avec beaucoup de dépit en apprenant que certains nouveaux candidats sur lesquels on comptait beaucoup ont été battus — on pense à David Cliche, Laurent Denis, Louise Laurin, Francine Lalonde ou Guy Bertrand.

Le chef péquiste, lui, avait passé l'après-midi et l'heure du souper dans son comté de L'Assomption. Jacques Parizeau était d'abord allé voter vers 10 h au Collège Stanislas dans le comté d'Outremont, où il réside.

Il s'était ensuite déplacé à Repentigny et dans les villes avoisinantes de son comté de L'Assomption, visitant différents bureaux de scrutin et encourageant les bénévoles. Le chef péquiste a même rencontré son adversaire libéral dans le comté, Jean-Guy Gervais, lui serrant poliment la main.

Puis, à partir de 16 h, Jacques Parizeau s'était réfugié dans un motel de Repentigny avec son épouse Alice. Vers 21 h 30 il prenait la parole dans un restaurant de Repentigny avant de partir pour le Centre Pierre-Charbonneau.

Michel Bourdon, nouveau député de Pointe-aux-Trembles, a été le premier à monter sur scène. D'emblée il a stigmatisé les libéraux : « Ils avaient de l'argent, nous n'en avions guère. Ils avaient une machine huilée par Tommy D'Errico. Mais nous avons des idées : la souveraineté et la justice sociale ».

D'une voix éraillée, Michel Bourdon a ajouté qu'en se réimplantant sur l'île de Montréal, à Laval et sur la Rive-Sud, le PQ était redevenu un grand parti national.

En fait les commentaires des différents leaders du PQ hésitaient entre la joie et la réserve. Le grand responsable de la campagne péquiste, l'organisateur en chef Pierre Boileau, a admis qu'il s'attendait à obtenir de 35 à 40 sièges. « Nous nous attendions à prendre certains sièges, mais le vote des indécis a semblé aller aux libéraux. Mais nous sommes satisfaits du pourcentage de votes obtenus. Il faudra continuer à travailler fort, et avec les acquisitions que nous avons faites nous offrirons une forte opposition à l'Assemblée nationale ».

Son de cloche semblable chez Louise Harel, député réélu de Hochelaga-Maisonnveuve, qui qualifiait l'élection d'hier de « semi-finale », « la finale étant pour la prochaine fois ».

André Boulerice, lui, a rappelé que le PQ a mené de bonnes bagarres en 1970 avec seulement sept députés, et a averti le premier ministre Bourassa qu'il ne « pouvait plus faire ce qu'il veut maintenant ».

◆ Bush

ming, qui, a-t-il dit, sont « les signes d'une nouvelle attitude » dans les relations entre les deux pays.

Mais « nous ne sommes pas entrés dans une époque de paix perpétuelle », a déclaré M. Bush, appelant la communauté internationale, notamment les Nations unies, à « renforcer les fondations de la liberté ».

M. Bush, dont c'était le premier discours à l'ONU en tant que président, a fait l'éloge de cette organisation, où il avait représenté les États-Unis en 1971 et 1972, affirmant que si elle n'était « pas parfaite », elle était passée « des polémiques à la sauvegarde de la paix » et disposait du soutien des États-Unis.

Cette suppression est toutefois subordonnée à l'acceptation par l'Union soviétique de faire de même, ce qui ne devrait pas poser trop de problèmes, précise-t-on de sources diplomatiques dans l'attente d'une réponse officielle de Moscou. M. Chevardnadze a d'ailleurs bien réagi, hier, à l'initiative de M. Bush.

Le président américain, note-t-on par ailleurs dans les milieux diplomatiques, n'a fait aucune mention de plusieurs grands conflits régionaux dans l'attente de solutions. Il n'a rien dit de la situation au Proche-Orient alors que le président égyptien Hosni Moubarak a proposé un plan en dix points dans le but d'organiser des élections dans les actuels territoires occupés par Israël.

Les autres principaux intervenants ont pour la plupart mis l'accent sur la nécessité d'une approche commune en matière de protection de l'environnement. Cette question, a souligné pour sa part le président brésilien José Sarney, ne doit cependant pas se faire au détriment de la souveraineté nationale.

S'agissant de la lutte contre la drogue, un des principaux thèmes de cette session, le ministre péruvien des Affaires étrangères, M. Guillermo Larco-Cox, a fait valoir que la lutte contre ce fléau devait être mondiale. Il a également insisté sur la nécessité de favoriser des cultures de substitution. Le Pérou est le principal producteur mondial de coca.

Autre sujet majeur de cette session, la dette, a fait l'objet de diverses mises en garde par les intervenants, parmi lesquels le président argentin Carlos Menem. Il a notamment insisté sur la responsabilité du monde occidental pour sortir de nombreux pays de l'impasse sociale dans laquelle ils sont conduits en raison du poids excessif de leurs dettes.

Trêve à la STRSM

LES EMPLOYÉS d'entretien de la Société de transport de la rive sud de Montréal respectent depuis minuit une trêve qui sera cependant réévaluée quotidiennement.

Les usagers ne doivent cependant pas s'attendre à un retour dès aujourd'hui au service normal, a indiqué le président du conseil d'administration de la STRSM, Hugues Aubertin. « Il ne faut pas croire qu'on peut se retourner sur un dix cents », dit-il.

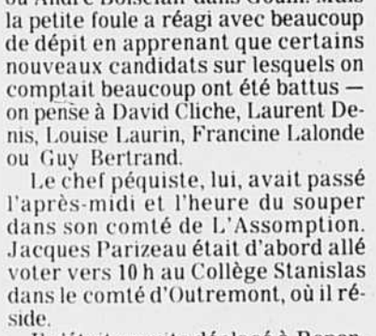
Les services essentiels seront vraisemblablement maintenus « pendant quelque temps », dit le président, qui espérait du syndicat qu'il annonce une trêve d'une durée précise.

Le mécanisme de rappel des 120 chauffeurs mis à pied avec l'entrée en vigueur des services essentiels prévoit un délai de cinq jours, note M. Aubertin. Hier soir, la procédure de rappel n'avait pas été enclenchée. Une réunion du conseil a été convoquée pour ce matin.

26 septembre

par la PC et l'AP

1988: reconnu coupable de dopage, Ben Johnson est déchu de la médaille d'or qu'il avait remportée aux 100 mètres des Jeux olympiques de Séoul.
1986: le président Reagan oppose son véto aux sanctions votées par le Congrès contre l'Afrique du Sud.
1980: le pape Jean-Paul II réaffirme son opposition au divorce en ouvrant un Synode des évêques.
1973: décès de l'actrice italienne Anna Magnani à l'âge de 65 ans.
1969: lancement de l'album "Abbey Road", le dernier enregistré en groupe par les Beatles; le barrage Manic-V est rebaptisé barrage Daniel-Johnson.
1968: le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, meurt d'une crise cardiaque à la Manicouagan.
1928: vingt-trois pays signent le pacte Kellog-Briand qui met la guerre hors-la-loi.
Il sont nés un 26 septembre: le pape Paul VI (Giovanni Montini) (1897-1978); le compositeur George Gershwin (1898-1937).



LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... *1-800-363-0305*

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

Dérive en trois épisodes

Milk

Une chorégraphie de Jocelyne Montpetit et Minoru Hideshima. Musique : Shuichi Chino. Scénographie : Raynald Connoly. Conception des éclairages : Toshio Mizohata. Spectacle présenté dimanche à l'auditorium Maxwell-Cummings du MBA dans le cadre du Festival international de nouvelle danse.

Mathieu Albert

AU DÉBUT des années 80, Jocelyne Montpetit décidait d'aller voir au Japon si la danse ne pourrait pas lui apporter ce qu'elle ne trouvait pas de ce côté-ci de la planète. La danseuse cherchait à se délivrer de la dimension formelle de la danse occidentale et à synthoniser la fréquence plus introspective et plus dissimulée du rite intérieur.

Cinq ans plus tard, la transfiguration est complétée : l'ex-danseuse québécoise est aujourd'hui convertie à la secte du butô, un art qu'elle a ramené à Montréal lors de son retour ici il y a deux ans. *Milk*, qu'elle présentait en compagnie du danseur Minoru Hideshima ce week-end, est une oeuvre créée spécialement pour le Festival international de nouvelle danse.

Le spectacle est découpé à la manière d'une dérive en trois épisodes. En ouverture, les deux danseurs sont figés devant nous dans un « mouvement » qui frise l'immoblité, comme s'ils avaient été là depuis des siècles. Puis, au bout d'un moment, le temps s'accélère, la gestuelle se déglingue, la danse devient presque brutale, comme si les corps étaient subitement happés par une violence intérieure. En troisième partie finalement, lorsque tout s'apaise, Jocelyne Montpetit et Minoru Hideshima, assis en face à face de chaque côté d'une table, retournent à leur état initial de quasi-fossiles.

Partout au cours du spectacle, on sent comme une révolte diffuse, un goût pour la délinquance, un besoin de laisser échapper le geste comme sous le coup d'une pulsion. Le spectacle est habité par une énergie de destruction, sauvage, presque primaire dans sa volonté de faire de la danse quelque chose de brouillon, emportée, volontairement laissée dans un état d'inachèvement.

Toute la beauté des trajectoires appartient à la dimension de déviance qu'elles portent en elles, et dans leur refus net de se laisser piéger par l'esthétisme.

Jocelyne Montpetit frappera brutalement le sol de ses souliers. Minoru Hideshima, bousculé par un ennemi invisible, ira s'écraser contre le mur. Ensemble, ils jetteront au sol une matière visqueuse qui ressemble à des restes de repas.

Et, pendant tout ce temps, un musicien, placé du côté droit de la scène, n'arrête jamais de faire couler les décibels d'une musique — très belle — qui oscille entre des sonorités de voyage astral et un *rock* taillé en saccade.

Parmi tous les spectacles présentés jusqu'à présent par les jeunes chorégraphes québécois qui participent au festival, celui-ci est de loin le plus singulier, et le plus agréablement déroutant : le langage est tellement inhabituel et éloigné de tous les courants qui forment le tissu actuel de la nouvelle danse montréalaise que les références restent insaisissables. Jocelyne Montpetit nous a présenté quelque chose qui ne ressemble en rien à ce que nous avons vu jusqu'à maintenant, et c'est là précisément que tient la plus haute qualité du spectacle.

Calendrier F.I.N.D.

☐ À midi aujourd'hui, le chorégraphe français Dominique Bagouet rencontrera le public au Piano nobile de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts. Et ce soir à 20 h 30, sa compagnie présentera *Le Saut de l'ange* au théâtre Maisonneuve.

☐ À 21 h, la compagnie japonaise Karas sera à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM.

☐ À 19 h, la compagnie dirigée par la chorégraphe américaine Susan Marshall sera au studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM.

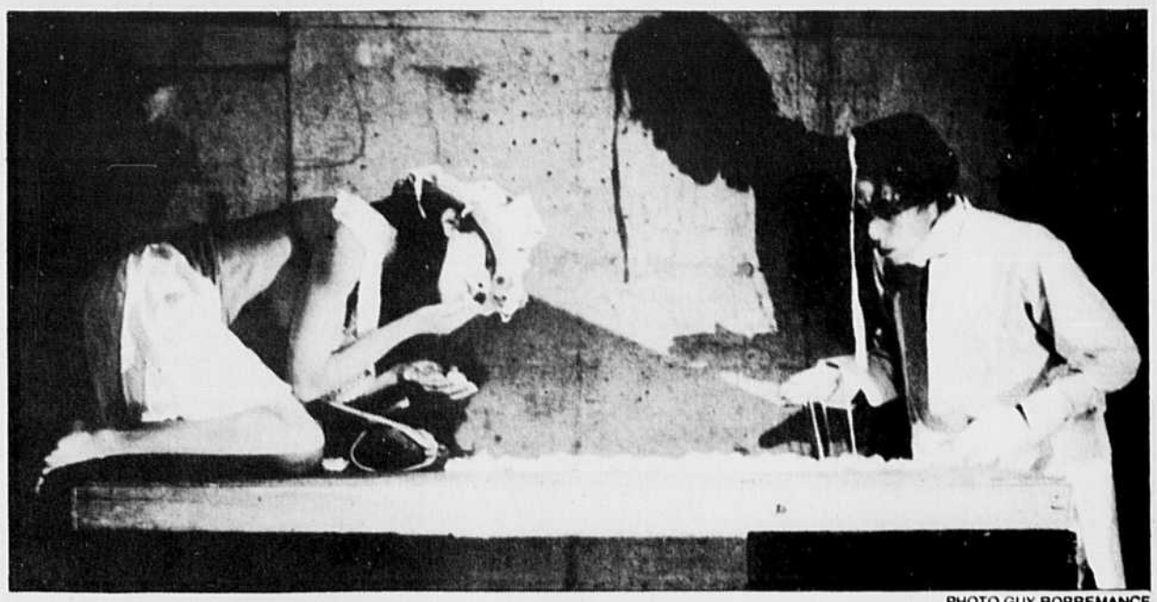


PHOTO GUY BORREMANCE

Jocelyne Montpetit et Minoru Hideshima dans *Milk*.

Contact Press Images

La plus grande des petites agences de presse

Lyne Crevier

LES AGENCES internationales de photojournalisme recherchent habituellement le *scoop* qui fera la Une des journaux. Pas pour *Contact Press Images* — mieux connue par son petit nom, *Contact* — l'agence new-yorkaise la plus petite et la plus influente au monde, qui chasse les images historiques, apparemment banales, mais créées avec panache par une équipe « subjectivement objective ».

Parfois, des photos de l'agence font malencontreusement le tour du monde telle celle de Omayra Sanchez, prise en 1985 par Frank Fournier, offrant le spectacle terrifiant de l'une des victimes de l'éruption volcanique de Nevado del Ruiz en Colombie. Telle autre, signée Alon Reininger, dépeint une vision analogue, lors de la découvere des corps

Voir page 15 : Contact



PHOTO © MATT FRANJOLA/*Contact Press Images*

Le cadavre de Steven Biko, militant anti-apartheid, « suicidé » par la police sud-africaine.

UZEB enregistre dans un club

Pour retrouver l'atmosphère des « vrais jours »

Jean Sébastien

UZEB signe le retour du *jazz-rock* dans les clubs. Pour retrouver sur disque l'énergie du spectacle, le trio de jazzmen québécois a rouvert un bar abandonné depuis longtemps et a fondé l'UZEB-Club.

L'armada *rock* a transformé naguère le jazz en *jazz fusion*. Et le jazz est sorti des clubs enfumés pour faire les grandes salles, voire les arénas. Mais, trop souvent, le *jazz fusion* n'a de brûlant que le nom; la glace des patinoires a eu raison de l'alliage entre le *rock* et le jazz.

UZEB a préféré enregistrer ses nouvellse compositions en spectacle pour en donner le meilleur, explique Michel Cusson, le guitariste. Le studio est un environnement froid, trop souvent le lieu où les musiciens trichent avec le public.

UZEB nouvelle manière, UZEB en trio, est plus uni que jamais. Plutôt que de se limiter à faire les arrangements en groupe, ils « jamment » ensemble à la recherche des sonorités qui deviendront leurs nouveaux morceaux.

La formule laisse par conséquent place à plus d'improvisation. « Les thèmes sont bien définis. Mais, comme on ne chante pas, les couplets, ce sont nos solos. Avec ces spectacles, on vise à enregistrer celle où ça sort d'un trait . . . le solo ultime », ajoute Michel Cusson.

L'objectif était de jouer sans tricher avec son public. Même la vidéo sera tournée sur place en spectacle, plutôt qu'en studio comme le veut la norme pour ce sous-produit de la culture *rock*. De plus, parmi les nouvelles pièces, UZEB utilise très peu le séquenceur. De la demi-douzaine de compositions récentes dans lesquelles le groupe utilisait de la préprogrammation, une seule est restée intacte. Le trio a trouvé moyen de faire les autres sans. Et, malgré le minutage plus serré de ce morceau où la préprogrammation vient jouxter le jeu en temps réel, on y a trouvé place pour de petits solos.

Mais, pour réaliser un enregistrement de qualité, il ne fallait pas non plus tricher avec la technique. Dans la cour de l'UZEB-Club, un camion a laissé sa remorque. Elle cache un studio 24 pistes. Stephen Hart, qui a travaillé avec UZEB sur *Noisy Nights*, coordonne l'enregistrement. Avant d'entamer chacun des morceaux, Alain Caron s'assure que l'équipe de production est prête.

Si ce leitmotiv donne un rythme plutôt lent au spectacle, il est essentiel à l'enregistrement. « Après avoir

Voir page 15 : UZEB

Finalistes à Granby

AU TERME des rondes de demi-finales, huit chanteurs et chanteuses ont été choisis parmi 32 candidats afin de participer, le 7 octobre prochain, à la grande finale du Festival international de la chanson de Granby.

Dans la catégorie auteurs-compositeurs-interprètes, le jury de cet événement a choisi Michel Barbeau, Linda Lemay, Nelson Minville et Marc Savoie. Dans la catégorie interprètes, les noms de Kathleen Desbiens, Josée Lavoie, Julie Lebon et Ève Montpetit ont été retenus.

Présidé par André Gagnon, le jury de la ronde finale bénéficiera de la présence de deux nouvelles figures, soit Ginette Reno et Pierre-A. Morin. Les finalistes et lauréats se partageront une somme de $ 125,000 et divers prix.

Jouer dans l'île en toute saison

Marie Laurier

L'ÉTÉ tire peut-être à sa fin mais ce n'est pas une raison pour ne pas jouer dans l'île cet automne et cet hiver, comme nous y invite le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM).

Tout un programme est prévu par cet organisme pour rendre nos loisirs des prochaines saisons enrichissants : 140 représentantions présentées par 11 compagnies de danse, de musique, de théâtre dans 16 municipalités de l'agglomération montréalaise entre la fin septembre et avril 1990.

Ces événements se passeront dans les 13 maisons de la Culture et les salles ou centres culturels des endroits visités, annonçait la semaine dernière la nouvelle présidente du CACUM, Madeleine Arbour, en soulignant l'apport des nombreux commanditaires qui rendent « la culture accessible à tous ».

Les compagnies artistiques représentées sont les suivantes : la compagnie Albert-Millaire, l'ensemble Claude-Gervaise, Pentaèdre quintette à vent, le Théâtre expérimental des femmes, Montanaro Dance, le théâtre de l'Oeil, Dulcinée Langfelder, l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, le théâtre de Quartier, Omnibus, le Théâtre de la Rallonge.

Les 16 municipalités qui accueilleront les spectacles de la tournée « Jouer dans l'île » sont, par ailleurs : Anjou, Côte-Saint-Luc, Lachine, LaSalle, Montréal, Montréal-Est, Montréal-Nord, Pierrefonds, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Saint-Pierre, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard et Verdun.

Créé en 1983, le programme « Jouer dans l'île » a déjà permis à 29 compagnies professionnelles de présenter leurs productions hors du centre-ville de Montréal, formant de ce fait de nouveaux publics : 289 représentations ont été données devant 72,000 personnes. Au cours de cette 7e saison, on espère attirer quelque 40,000 personnes d'ici le 28 avril 1990.

Rappelons que le Conseil des arts est une commission permanente de la Communauté urbaine de Montréal créée en vue « d'harmoniser, de coordonner et d'encourager les initiatives d'ordre artistique et culturel sur le territoire de la communauté ».

La CACUM a publié une brochure donnant l'horaire et le programme complet des activités à l'affiche.

THEATRE /chronique

Première visite du *Royal Court* au Canada

Robert Lévesque

POUR sa première visite au Canada, la célèbre compagnie du *Royal Court Theatre* de Londres s'installera du 5 au 28 octobre au *St. Lawrence Centre* de Toronto, avec une pièce du répertoire anglais, *The Recruiting Officer*, de George Farquhar, et une création, *Our Country's Good*, de Timberlake Wertenbaker.

Fondé en 1870, le *Royal Court* a une histoire qui se confond avec celle du théâtre anglais. En dehors du circuit commercial du *West End*, sis au Sloane Square depuis sa création, le *Royal Court* a été dirigé par différentes compagnies et l'on ne compte plus les créations importantes qui ont eu lieu dans ce théâtre de Chelsea.

Depuis 1956, c'est la *English Stage Company* qui occupe et gère le *Royal Court*. C'est là, entre autres, que l'on créa *Look Back in Anger*, de John Osborne, qui redonna vigueur au théâtre anglais vers la fin des années 50. On y créa des pièces de Pinter, Arnold Wesker, John Arden, etc., le *Royal Court* étant l'un des poumons de la création anglaise, et l'une des salles les plus importantes de Londres.

À Toronto (où cette visite est l'événement de la rentrée théâtrale), le *Royal Court* propose un classique de George Farquhar (1678-1707), *The Recruiting Officer*, écrit en 1706 et demeuré comme un exemple de la vivacité des « *Restoration comedies* ». Et une toute nouvelle pièce, *Our Country's Good*, pour laquelle l'auteur Timberlake Wertenbaker a obtenu le *Olivier Award* de 1988 pour la meilleure pièce.

Mises en scène toutes les deux par le directeur du *Royal Court*, Max Stafford-Clark, ces pièces seront jouées en alternance dans la salle du *Canadian Stage Company* au *St. Lawrence Centre*.

Brecht, Laberge, Dubé

UNE SEMAINE chargée sur les scènes de Montréal. La saison théâtrale 89-90 démarre vraiment ces jours-ci avec deux des spectacles les plus attendus : le *Galilée* de Bertolt Brecht signé par Robert Lepage au Théâtre du Nouveau Monde, et *Un simple soldat*, de Marcel Dubé, mis en scène par René-Richard Cyr au Théâtre populaire du Québec.

Le Dubé (avec Jean Lajeunesse, Louise Latraverse et Gildor Roy) prend l'affiche aujourd'hui à la maison de la culture Frontenac; le Brecht débute au TNM ce soir (avec Rémy Girard, Jean-Pierre Bergeron, Jean-Louis Roux, etc.).

Voir page 15 : Théâtre



PHOTO ANDRÉ LALIBERTÉ

La pièce pour enfants *Bonne fête, Willy*, présentée par le théâtre de l'Oeil, fera partie de la tournée des activités culturelles du CACUM.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Atome with Claude.** Après la conférence mondiale de l'énergie, Claude Charron se (nous) pose la question : le recours à l'énergie nucléaire est-il inévitable ? *Le Match de la vie*, Télé-Métropole, 21 h.

★ **Cambodge en deux temps.** On pourra suivre Madeleine Poulin à Phnom Penh et jusque dans la campagne cambodgienne, dans deux reportages au pays qui se remet péniblement des exactions des Khmers rouges. *Le Point*, Radio-Canada, ce soir et demain à 22 h 25.

★ **Pirandello.** Cinq sketches inspirés par les contes de Pirandello et réalisés par les frères Paolo et Vittorio Taviani : c'est *Kaos* (1984), au *Cinéma sans frontières* de Radio-Québec, 22 h 30.

LE DEVOIR

ÉCONOMIQUE

VOLUME 5, NUMERO 7 OCTOBRE 1989

VENDREDI LE 29 SEPTEMBRE



CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Sea of Love*** sem. 7 h 15, 9 h 30
ASTRE II: — ***Cookie*** sem. 7 h— ***L'arme fatale 2*** sem. 9 h
ASTRE III: — ***Sex, Lies and Videotape*** sem. 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — ***Uncle Buck*** sem. 7 h 30, 9 h 15

BERRI I: (288-2115) — ***Cinéma Paradiso*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — ***Le jeune Einstein*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI III: ***La vie et rien d'autre*** 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
BERRI IV: — ***Abyss*** 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 40
BERRI V: — ***Marquis*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Cookie*** sem. 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — ***Uncle Buck*** sem. 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***Le jeune Einstein*** sem. 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: ***Jésus de Montréal*** sem. 7 h, 9 h 25
BROSSARD III: ***L'arme fatale 2*** sem. 7 h 05, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Parenthood*** 7 h 05— ***Cookie*** 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 2: ***The Abyss*** sem. 7 h, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 3: ***Cinéma Paradiso*** sem. 7 h, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: ***Jésus de Montréal*** sem. 7 h 10, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: ***Le jeune Einstein*** sem. 7 h 20, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 6: ***Sea of Love*** sem. 7 h 30, 9 h 50

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Sea of Love*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Parenthood*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Package*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 40

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Haute sécurité*** 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** sem. 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Haute sécurité*** 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (521-1793, après 18 h.) — ***Little Vera*** tous les soirs 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ***Trois chorégraphies écrites pour la vidéo*** 17 h— ***Une histoire de vent*** 19 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***The Abyss*** sem. 7 h, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Package*** sem. 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Parenthood*** sem. 7 h 15, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Sea of Love*** sem. 7 h, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Uncle Buck*** sem. 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***When Harry Met Sally*** sem. 7 h 05, 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Phoenix Birds The Memorious*** 18 h 35— ***Subway to Paradise*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Black Rain*** 7 h, 9 h 25
CINÉMA V - 2: ***Lethal Weapon 2*** 6 h 50, 9 h 20

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Parenthood*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 35
CINÉPLEX II: — ***Cookie*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX III: — ***L'arme fatale*** 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IV: — ***Batman*** (v.f.) 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX V: — ***When Harry Met Sally*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX VI: — ***Nocturne indien*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉPLEX VII: — ***Jésus de Montréal*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX VIII: — ***Portion d'éternité*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IX: — ***Victimes du Vietnam*** 1 h 25, 4 h, 7 h, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Les bois noirs*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Nocturne indien*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Cookie*** 1 h 10, 5 h 10, 9 h 10— ***Calme blanc*** 3 h 10, 7 h 10
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***La fille de quinze ans*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)—

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Portion d'éternité*** lun. mer. jeu. 7 h 30, 9 h 30, mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Jésus de Montréal*** lun. mer. jeu. 7 h 20, 9 h 30, mar. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: ***Liaisons dangereuses*** sem. 7 h 30, 9 h 45

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Sex, Lies and Videotape*** sem. 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Sea of Love*** sem. 7 h 20, 9 h 45

DORVAL I: (631-8586) — ***Batman*** 6 h 45, 9 h 30
DORVAL II: ***Shirley Valentine*** 7 h 15, 9 h 30
DORVAL III: ***Indiana Jones and the Last Crusade*** 6 h 50, 9 h 35
DORVAL IV: — ***Lethal Weapon 2*** 6 h 45, 9 h 30

DU PARC 1: (844-9470)— ***Dead Poets Society*** 6 h 50, 9 h 25
DU PARC 2: — ***Black Rain*** 7 h, 9 h 35
DU PARC 3: — ***Black Rain*** 8 h 15

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

DU PLATEAU 2: — ***Turner and Hooch*** 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Licence to Kill*** 6 h 55, 9 h 30
FAIRVIEW II: — ***Black Rain*** 6 h 50, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Sex, Lies and Videotape*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Uncle Buck*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***When Harry Met Sally*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Casualties of War*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 2: — ***Lethal Weapon 2*** 6 h 40, 9 h 20
GREENFIELD 3: — ***Turner and Hooch*** (v.f.) 7 h 10, 9 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***Vertige*** lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30— ***Speed*** lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Black Rain*** 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I:(688-7776) — ***Black Rain*** 7 h, 9 h 25
LAVAL II:— ***Haute sécurité*** 7 h 30, 9 h 50
LAVAL III: — ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** 7 h, 9 h 10
LAVAL IV:— ***Turner and Hooch*** (v.f.) 7 h 10, 9 h 25
LAVAL V:— ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 7 h, 9 h 40

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Abyss*** sem. 7 h, 9 h 35
LAVAL 2000 2: ***La vie et rien d'autre*** sem. 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S I:(861-7437) — ***Shirley Valentine*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30
LOEW'S II:— ***Turner & Hooch*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 25
LOEW'S III:— ***A Dry White Season*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S IV:— ***Dead Poets Society*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05

LOEW'S V:— ***Licence to Kill*** 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h.

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***Un film bref sur l'amour*** 19 h.— ***La fugue de Maximilian*** 21 h 30— salle 2: ***Comme un taureau sauvage*** 19 h 10— ***Au-delà du réel*** 21 h 40— Salle 3: ***Institut Leon Tolstoi***

PALACE I:(866-6991) — ***Batman*** 12 h, 3 h, 6 h, 9 h
PALACE II:— ***Lethal Weapon 2*** 1 h 40, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30
PALACE III:— ***Young Einstein*** 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PALACE IV:— ***Indiana Jones and the Last Crusade*** 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20
PALACE V:— ***Lock-up*** 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25, mer. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 9 h 45
PALACE VI:— ***True Love*** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40
PARADIS I: (354-3110)— ***Abyss*** sem. 7 h, 9 h 40
PARADIS II:— ***Calme blanc*** sem. 9 h 30— ***Batman*** sem. 7 h 05
PARADIS III:— ***Karate Kid 3*** sem. 9 h 05— ***S.O.S. fantômes 2*** sem. 7 h

PARISIEN I: (866-3856)— ***Trop belle pour toi*** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
PARISIEN II:— ***Les matins infidèles*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARISIEN III:— ***Bal poussière*** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 40

PARISIEN IV:— ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 1 h, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 20
PARISIEN V:— ***Haute sécurité*** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, jeu. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 9 h 45

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***The Abyss*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Sea of Love*** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Package*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Abyss*** sem. 7 h, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Portion d'éternité*** sem. 7 h 25, 9 h 35

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Bagdad Cafe*** 7 h 15— ***Festival of Animation*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Société des poètes disparus*** 6 h 30, 9 h

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Black Rain*** 6 h 50, 9 h 15
VERSAILLES II:— ***Haute sécurité*** 7 h, 9 h 15
VERSAILLES III:— ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** 6 h 50, 9 h 10
VERSAILLES IV:— ***Turner and Hooch*** (v.f.) 6 h 50, 9 h 10
VERSAILLES V:— ***Trop belle pour toi*** 7 h, 9 h
VERSAILLES VI:— ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 6 h 50, 9 h 20.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30.— Tchukon, du 28 sept. au 1er oct.

AUDITORIUM DU CEGEP MAISONNEUVE: 3800 est Sherbrooke, Montréal— Présentation du film Voyageur malgré lui, le 26 sept. à 19h.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Jazz du dim. au jeu. à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Soul What, le 26 sept. à 22h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis à 22h.

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal— Last Call, danse performance, du 25 au 30 sept.— Le 26 sept. Carolyn Boll, Martha Carter et Irene Stamou, à 23h., réservations: 982-0470

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS: 4300, boul. Samson, Chomedey, Laval (662-4915)— Projections des films « Danton » et « Les enfants de la liberté », le 30 sept. à 14h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.— Billy Georgette, pianiste/chanteur, sam. de 17h. à 19h.— Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.— Benoit Charest, guitare, le 1er oct.— Stan Patrick, piano, le 8 oct.— Joe Sullivan, trompette, le 15 oct.— Boogie Gaudet, sax ténor, le 22 oct.— Jackie Johnson, chanteuse, le 29 oct.

LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Jimmy Bond saxophoniste/chanteur, lun. au ven. de 17h. à 20h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Spectacles du mer. au sam.

CAFÉ CENTRAL: 4479 St-Denis, Montréal— Yannick Rieu Ensemble, les 26-27 sept.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Minetti » de Thomas Bernhard, jusqu'au 21 oct. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932)— Jazz les ven. et sam. à 21h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL: Tritorium, 255 est Ontario, Montréal (282-9362)— Les Grands Explorateurs présentent Mondes interdits d'Asie, avec Patrick Bernard, du 25 au 29 sept., lun. au mer. 20h., jeu. 19h., ven. 19h. et 21h.30

CENTRE BERTHIAUME-DU-TREMBLAY: 1474 est Fleury, Montréal— Musique Théo Bikeai et son trio, folklore américain, le 26 sept. à 14h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— Robert Charlebois en spectacle, du 26 sept. au 8 oct.

COMPLEXE DESJARDINS: (287-1423)— Mini-Danse, du 26 au 30 sept., de 11h.30 à 13h.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— Ismael Ivo présente « Delirium of a childhood » du 27 au 30 sept. à 20h.30

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 19h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 19h. à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal— Exposition internationale d'arts et nouvelles technologies: hologrammes, courts films en 3D par ordinateur, installations interactives avec le public. Thème: Bicentenaire de la Révolution française, tous les jours de 12h. à 23h. jusqu'au 8 oct.

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT-CHAMBLY: (658-1585)— Ouvert jusqu'au 8 oct, le lun. de 13h. à 17h. et du mar. au dim. de 10h. à 17h.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal— Conférence de Jacques Guillerme, de Paris, dans le cadre des conférences sur l'art et l'architecture, oeuvres majeures de l'Art Européen, le 26 sept. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal— Conférence de Michel-André Hottote, L'Égypte ancienne, le 26 sept. à 19h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal— Musique Tango X 3, le 26 sept. à 20h.

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246)— « Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes » de Marie Laberge, du 28 sept. au 29 oct. à 20h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Jazz à 22h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 Ste-Catherine E., Montréal (253-8974)— « Le Déclic du destin », écrit, mis en scène et interprété par Larry Tremblay, du 14 sept. au 14 oct., du mar. au sam. à 20h.30.

SALLE WILFRID PELLETIER: Place des Arts (935-4955)— L'Opéra de Montréal présente « Faust » de Gounod avec l'Orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Jacques Delacôte et m. en s. de Bernard Uzan, les 27-30 sept. 20h.— Concerts Air Canada, le 26 sept. 20h., oeuvres de d'Indy, Waldteufel, de Falla et Offenbach.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 23h., mar. au dim. 10h. à 23h.— pour renseignements: 252-8687

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « Les grands départs » de Jacques Languirand, m. en s. Jean Asselin, du 19 sept. au 14 oct. à 20h.

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056)— « Les extravagantes et voluptueuses aventures du baron de Crac » texte de Henri-Pierre Cami, du 27 sept. au 15 oct., mer. au dim. à 19h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 Ontario E., Montréal (526-6582)— « Journal des Rêves » de Yukio Mishima, adaptation et m. en s. Michel Forgues, du 21 sept. au 7 oct.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Place des Arts (842-2112)— Le Festival international de nouvelle danse: 3e édition, les 26-28-29 et 30 sept. à 20h.30, le 26 sept. Co. Bagouet

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « La vie de Galilée » de Bertolt Brecht, traduction Gilbert Turp, m. en s. Robert Lepage, du 26 sept. au 21 oct., du mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Place des Arts (842-2112)— La Compagnie Jean-Duceppe présente « Folle à lier » de Tom Topor, jusqu'au 21 oct. à 20h., sam. 16h.30 et 21h.

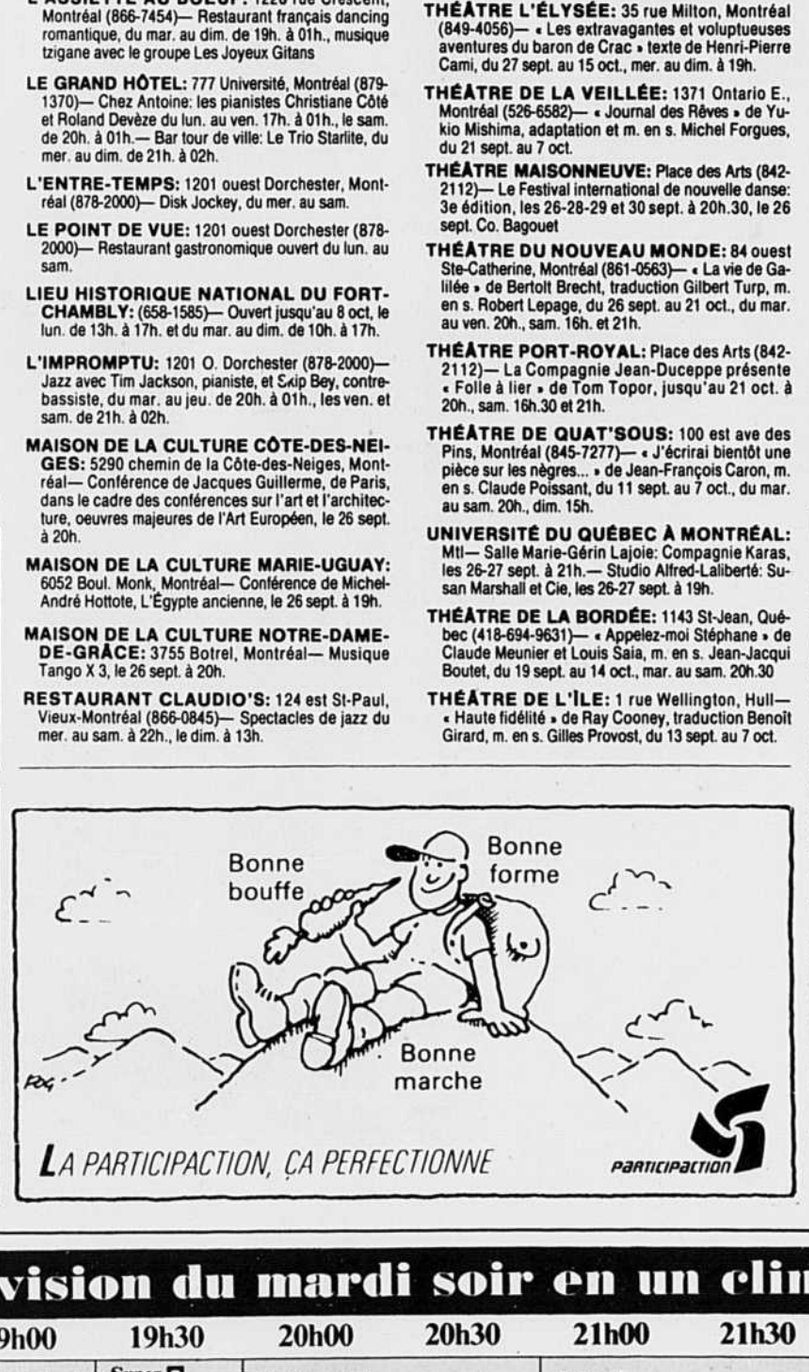
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « J'écrirai bientôt une pièce sur les nègres... » de Jean-François Caron, m. en s. Claude Poissant, du 11 sept. au 7 oct., du mar. au sam. 20h., dim. 15h.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Mtl— Salle Marie-Gérin Lajoie: Compagnie Karas, les 26-27 sept. à 21h.— Studio Alfred-Laliberté: Susan Marshall et Cie, les 26-27 sept. à 19h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631)— « Appelez-moi Stéphane » de Claude Meunier et Louis Saia, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 19 sept. au 14 oct., mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull— « Haute fidélité » de Ray Cooney, traduction Benoît Girard, m. en s. Gilles Provost, du 13 sept. au 7 oct.





À SURVEILLER

Randonnées plein air (300 Carré St-Louis, app. 215, Mtl) vous propose un voyage à New York, les 6-7-8 et 9 oct. Rens. : 843-3262.

■

La Société des relationnistes du Québec Inc. organise un « Garden Party » de la rentrée, mercredi 27 sept. de 17 h 30 à 20 h, au Le Windsor (1170 Peel, Mtl). Réserv. : 874-3705 (Hélène Lefebvre).

■

Ce soir à 19 h, conférence sur *L'Égypte ancienne* par Michel-André Hottote, à la Maison de la culture Marie-Uguay (6052, boul. Monk, Mtl). 872-2044.

■

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental vous invite à une conférence intitulée : *Le Centre de crise Soliday* par Mme Michèle Sauvé, au pavillon Mailloux de l'Hôpital Notre-Dame à Montréal. Entrée libre. 524-7131.

■

Jeudi 28 sept. à 20 h, le Groupe d'animation culturelle présente un « concert participation » au Centre d'essai, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage (entrée libre).— Le Groupe offre également une série d'ateliers de jeux sonores débutant le jeudi 5 oct. 343-6526.

■

Le Comité de vigilance des citoyens de Rivière-des-Prairies invite le public à assister à son bal d'automne, vendredi 29 sept. à 20 h, à l'École Notre-Dame-de-la-Paix (10004, boul. Gouin est) sous la présidence d'honneur de Mme Marguerite Blais. Réserv. : 643-0207 ou 648-7075.

■

Apprendre à gérer sa fécondité offert par l'équipe Seréna de la Rive-Sud, , mercredi 27 sept. à 20 h, à la Maison de l'éducation des adultes (25 chemin Chambly, Longueuil). Inscr. : 655-9323.

■

Les groupes Amnesty International anglophone tiennent une manifestation, aujourd'hui de 16 h 30 à 19 h 30, à l'angle des rues Guy et de Maisonneuve afin d'attirer l'attention à une campagne mondiale contre la peine de mort. 934-1729.

■

Ce soir à 19 h 30, causerie sur les investissements boursiers, avec Mme Denise Péloquin, à la bibliothèque de Ville de Laval (325, boul. Cartier, Laval). 662-4973. Entrée libre.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; à l'Univ. de Mtl, 3200 Jean-Brillant, 2e étage, de 10 h à 16 h; à l'Univ. McGill, 3480 McTavish, 3e étage, de 10 h à 17 h; à Coca-Cola, 2750, boul. l'Assomption, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30, et à St-Cuthbert, École Ste-Anne (1950 Principale), de 15 h à 20 h 30. 937-7761.

■

Nouvelle Acropole (1631 St-Denis, Mtl) vous invite à une conférence sur la morphopsychologie : le signe du mois *La balance par les traits du visage*, ce soir à 20 h 30, avec Mme Catherine Guillerme. 848-0553.

■

Le Mouvement action chômage de Montréal vous invite à ses rencontes d'information, les mardis et jeudis à 13 h ainsi que les mercredis à 19 h, au 6839A Drolet, local 304, à Montréal. 271-4099.

■

« Les Soirées d'Hélène » vous invite tous les mardis à 19 h 30 à une soirée-santé-opportunité.— Les samedis, souper à la Maison Perrault (67 St-Antoine est).— Samedi 30 sept., souper-concert. Rens. 279-7846.

■

Faut-il dire oui à l'ordination des femmes ? organisé par le collectif des femmes chrétiennes et féministes « L'autre parole », jeudi 28 sept. à 19 h, au 1212 Panet, salle 100, à Montréal.

■

Le Théâtre en fantaisie offre, cet automne, des ateliers de théâtre pour enfants et adolescents : « Expression dramatique », « Jeu théâtral » et « Spectacle ». Inscr. : 667-8526.

■

Mercredi 27 sept. de 13 h 30 à 15 h 30, rencontre sur l'enseignement religieux hors scolaire, au 1185 St-Mathieu, à Montréal. 931-7311, poste 333.

■

Le groupe Concertation-Femme (2005 Victor Doré, Mtl) offre un service de consultation juridique gratuit, les mardis de 10 h à 16 h 30.— Rencontres sur la sexualité, les mercredis de 9 h à 12 h.— Série de 10 rencontres portant sur *l'autonomie affective* et sur la *Connaissance de soi*, les mardis et mercredis de 19 h à 22 h et les mercredis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30. Inscr. : 336-3733.

■

Ce soir à 20 h, conférence sur l'art et l'architecture *Le Temps et les Formes : oeuvres majeures de l'Art européen*, par Jacques Guillerme, à la Maison de la culture Côte-des-Neiges (5290, chemin de la Côte-des-Neiges, Mtl). 872-6889

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 Les rendez-vous de Dominique
14.30 Dallas
15.30 Les schtroumpfs
15.55 En transit
16.00 Kim et Clip
16.25 En transit
16.30 Miniquiz
16.55 En transit
17.00 L'heure Disney
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Coronation Street
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Danger Bay
17.00 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Campus
13.30 Cinéma d'après-midi
« La rage de survivre » mex. 66 avec Glenn Ford, Stella Stevens et David Reynoso
15.30 Double défi
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
14.50 Bonne journée
15.00 L'info-5
15.30 Sept sur sept
16.30 Temps présent
17.40 L'oeil apprivoisé
18.10 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Pause musicale
12.30 L'enfant et l'ère informatique
13.00 Pause musicale
13.30 Pause musicale
14.00 Tremplin
14.30 Pause musicale
15.00 Début de soirée
16.00 Cousins...cuisine des amériques
16.30 Le tour du monde en 80 jours
17.00 Catimini
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Coup de pouce télé
14.00 Cinéma Quatre Saisons
« La veuve rouge » fr.all. 83 (2e partie)
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 Action réaction
17.30 Le grand journal

La télévision du mardi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		CTYVON	Super sans plomb	L'héritage		Dallas		Le Téléjournal Le Point/Météo/Sports		23h20/Cinéma : *Si elle dit oui...je ne dis pas non* —Fr. 82Avec Mireille Darc et Pierre Mondy		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Family Feud	Rescue 911		Wolf		Island Son		News	Newhart	The Pat Sajak Show
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	Cheers	Matlock		Midnight Caller				News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch (1 h.)		Babar	Newhart	The Fifth Estate		Market Place	Man

CULTURE ET SOCIÉTÉ

◆ Contact

de quatre religieuses américaines assassinées par l'armée du Salvador.

L'agence Contact est à l'affût des conflits, catastrophes ou révolutions et se penche aussi bien sur ce fléau moderne appelé sida. Une soixantaine de photos fascinantes de David Burnett, Alon Reininger, Annie Leibovitz, Liu Heung Shing, ont été choisies par l'Association photographique de Montréal, qui les présente à la maison de la culture Marie-Uguay, jusqu'au 8 octobre.

À l'image d'un Bernard Pivot, journaliste adulé de la télévision, Robert Pledge est la star de l'agence *Contact Press Images* qu'il a fondée en 1976. Son énergie a fait de ce journaliste (qui fut collaborateur à l'hebdomadaire *Jeune Afrique* dans les années 60) un directeur ou gourou indispensable à l'équipe, formée d'une poignée de membres et collaborateurs, *freelancers* de cultures diverses, ayant le souci du reportage approfondi en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine ou en Inde.

« Les photographes de l'agence, explique Robert Pledge à la revue *Camera International*, ne sont pas des casse-cou, des improvisateurs. Ils s'intéressent à une certaine partie du monde et n'entendent pas y travailler superficiellement. »

Dans ces conditions, ils utilisent la couleur, davantage esthétique et signifiante, plus difficile à manier que le noir et blanc de photos dites « sérieuses », selon la grande tradition de l'agence française Magnum.

Encore aujourd'hui, les photographes recherchent moins l'actualité brûlante où il faudrait adopter le noir et blanc, plus rapide à développer que le grand reportage minutieusement préparé, en couleur évidemment.

« Nous travaillons souvent à des projets à long terme, qui peuvent naître d'un petit article de journal. C'est ainsi que nous nous sommes intéressés à l'Afrique du Sud, six mois avant les événements de Soweto. Le Salvador et le Nicaragua sont devenus d'actualité en 1979, mais Alon Reininger était sur la piste déjà en 1967 », dit-il.

À la maison de la Culture, on peut voir des sandinistes victorieux assis tranquillement dans la salle de gymnastique, d'un jaune éblouissant, du palais de Somoza, photographiés par Alon Reininger en 1979. David Burnett signe des photos, assez symboliques, prises en Iran, en Éthiopie, à la Grenade, où les sentiments humains s'expriment confusément. Avec brio, il saisit la lumière qui baigne invariablement ses images d'une aura magique. De plus, Burnett impressionne tant par son sens inné de l'esthétisme et du journalisme que son style a été adopté d'emblée par ses collègues.

Les femmes photographes sont rares à l'agence Contact. Or Annie Leibovitz, aussi célèbre que les têtes illustres qu'elle immortalise, fait partie de l'équipe depuis 1978. Auparavant, elle a photographié les grandes figures du *rock* pour le magazine *Rolling Stone*. Maintenant, la portraitiste américaine de 40 ans, excentrique et provocante, travaille pour un autre magazine prestigieux, *Vanity Fair*.

C'est la première fois que la « diva » de la pellicule expose son travail à Montréal. On peut voir une vingtaine de photos d'une originalité fracassante. Whoopi Goldberg barbotte dans un bain de lait où émergent bras, jambes et visages grimaçants. Le danseur Mikhaïl Baryshnikov joue de la pagaie comme d'une guitare *rock*. La plus poignante de l'exposition est celle de John Lennon, nu, agrippé à Yoko Ono, vêtue de noir, l'embrassant tendrement — le jour même de son assassinat. Le destin prend parfois de ces tournures !

— Lyne Crevier



PHOTO © JOSÉ AZEL / *Contact Press Images*

Fidèles saluant le départ de Jean-Paul II à Quetzaltenango, au Guatemala, en 1983.

◆ Théâtre

Événement important, la réouverture de La Licorne (jeudi), dans son nouveau théâtre situé rue Papineau. Marie Laberge y dirige la création montréalaise de *Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes*, une pièce créée à Québec il y a quelques années. Distribution féminine impressionnante : Linda Sorgini, Micheline Bernard, Louise Laprade, Christiane Pasquier.

Jeudi soir, avant le rideau sur *Galilée*, la direction du TNM remettra (pour la troisième année) les prix Gascon-Roux, qui soulignent les performances les plus appréciées du public lors de la saison précédente. *Le Malade imaginaire*, dirigé par André Montmorency, devrait décrocher quelques-uns de ces prix du public.

Du côté de l'École nationale

LE DIRECTEUR artistique de la section anglaise de l'École nationale de théâtre, Nick Hutchison, quittera son poste à la fin de la présente année scolaire. Après quatre ans à l'ÉNT, Hutchison se consacrera à la mise en scène dans sa province, la Colombie-Britannique.

L'homologue de Nick Hutchison à la tête de la section française, Gilles Renaud, reste bien en place et il faisait connaître ces jours-ci la liste des exercices publics pour 89-90. Il dirigera lui-même les finissants dans *L'Opéra de quat'sous*, à la salle André-Pagé en décembre. Les trois autres exercices publics permettront de voir trois pièces écrites par des étudiants de la section d'écriture, Yvan Bienvenue (*La Corruption du désir*, en octobre), Chantal Cadieux (*Parfums divers*, en février) et Tristan Renaud (*Guernyd*, en mai). Lou Fortier, Serge Denoncourt et Yves Desgagnés signeront les mises en scène.

— Robert Lévesque

Raphaël à Pérouse

PÉROUSE, Italie (AFP) — Une fresque représentant saint Jean-Baptiste, découverte il y a deux ans à Pérouse, a été authentifiée comme une oeuvre de jeunesse de Raphaël, a-t-on appris hier de source informée à Pérouse.

L'oeuvre avait été découverte dans l'oratoire de Saint-Augustin à Pérouse en 1987 par un historien de la Renaissance, le professeur Filippo Todini. Des expertises et des travaux de restauration ont permis d'attribuer l'oeuvre à Raphael, à l'époque où, encore tout jeune, il travaillait avec le Pérugin.

« Raphaël y fait déjà preuve d'une qualité exceptionnelle; il n'avait alors que 17 ou 18 ans », a dit le Pr Todini, soulignant « la beauté du visage de saint Jean-Baptiste ».

◆ UZEB

discuté du concept du club avec les musiciens, nous avons convenu que l'enregistrement passerait en premier », explique Stephen Hart. Le disque d'UZEB ne sera donc pas un disque « *live* », mais bien un disque de studio. Vraisemblablement, on n'entendra pas les applaudissements entre les morceaux. Et il est déjà prévu que le trio retravaillera les enregistrements du club au studio *Charisma* entre les 4 et 20 octobre prochain.

Stephen Hart enregistre aussi le spectacle sur micro-cassettes audionumériques (le système DAT) que les musiciens peuvent rapporter à la maison pour avoir une première idée de la qualité de l'enregistrement.

Ainsi, dès après le spectacle de ce samedi soir où j'ai vu les musiciens, Alain Caron s'est rendu dans le studio mobile pour réécouter l'enregistrement de cette pièce au séquenceur (dont le titre sera probablement « UZEB-Club »). Le trio l'avait jouée en spectacle, puis à nouveau en second rappel. Visiblement, Alain Caron était content de l'enregistrement du rappel.

Le spectacle avait été bon. L'énergie était passée. Une autre innovation en ce troisième soir de la série d'enregistrement avait aidé. Alors que, les premiers soirs, Alain Caron parlait à un producteur invisible, les spectateurs avaient pu entendre sur les haut-parleurs la voix du producteur dialoguant avec les musiciens. À l'avenir, il faudrait que le producteur vienne sur la scène saluer la foule avec les musiciens. La foule connaît le bar, on lui fait rencontrer l'homme aux commandes du studio.

La série de spectacles doit permettre l'échange avec le public. Échange avec les musiciens, mais aussi avec le producteur. Plusieurs des nouvelles compositions du trio n'ont pas encore de titres. UZEB demande par conséquent aux spectateurs de laisser par écrit des suggestions de titres. Le petit bar où loge l'UZEB-Club laisse place à l'intimité nécessaire pour qu'une telle demande ne fige pas au statut de gadget.

« On cherchait un endroit pas connu qu'on pouvait facilement identifier comme l'UZEB-Club, raconte Michel Cusson. On avait quelques endroits en vue, l'ancien Élysée, par exemple. On a appris que Pierre Flynn tournait sa vidéo dans un bar abandonné. C'était ce qu'il nous fallait. » *Le Lion d'or*, ce bar du coin des rues Ontario et Papineau fermé depuis 10 ans, allait revivre le temps de l'enregistrement.

L'endroit est chaud malgré les premiers froids d'automne. Spectateurs et musiciens se mêlent au bar ou au pied de la scène. Ainsi, après le spectacle de samedi dernier, un musicien dans le public vient discuter avec Paul Brochu de sa batterie, du pour et du contre d'un double *bass drum*, par exemple.

S'installer dans le bar n'a pas été facile. Il a fallu poser au plafond et aux murs de grandes draperies pour éviter la réverbération. Et Stephen Hart, le producteur du prochain disque, raconte le casse-tête du câblage entre la salle et le studio. « La mise en place a pris plus de temps que nous ne l'avions espéré. On a grugé sur le temps des répétitions. »

« C'est toujours le *fun* de laisser vivre un morceau un peu avant de l'endisquer, explique Michel Cusson. Ici, on fait d'une pierre trois ou quatre coups. Çà nous permet de voir l'impact des différents morceaux. Ce n'est pas toujours évident de caser huit nouveaux morceaux. Notre but est de canaliser l'émotion qu'on veut passer. »

— Jean Sébastien

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 26 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00

boléro (Ravel)
sextuor Souvenir de Florence
opus 70 pour orch. à cordes (Tchaikovsky)

DEMAIN SOIR, 22:00

concerto pour piano no.1 en la mineur
opus 7 (Wieck-Schumann)
quatuor en la majeur K.464 (Mozart)

ciel 98,5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

ciel 98,5

Écoutez Ciel et parcourez le monde



Écoutez Ciel MF tous les jours et identifiez le mot-passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel du Japon!

Tirage le 29 sept. 1989



Complétez et retournez à:
Ciel, C.P. 98,5 — Longueuil, J4H 3Z3

Nom Prénom
Adresse
Ville Code postal
Téléphone résidence Téléphone bureau
Mot passeport Date de diffusion

JAPON



3e Festival International de Nouvelle danse

du 19 septembre au 1er octobre 1989

Entrez dans la danse et vivez à l'heure du Festival Haute Tension!

21 COMPAGNIES ÉBLOUISSANTES VENUES DU MONDE ENTIER: 3 PREMIÈRES MONDIALES, 6 PREMIÈRES NORD-AMÉRICAINES, 3 PREMIÈRES CANADIENNES
DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX: DANSE/MIDI, RENCONTRES AVEC LES CHORÉGRAPHES, FILMS ET VIDÉOS, ATELIERS, CONFÉRENCES, DÉBATS ET EXPOSITIONS



Compagnie Karas



Muteki Sha



Ultima Vez

Mercredi 27
19h00 SUSAN MARSHALL & COMPANY (ÉTATS-UNIS)
UQAM – Studio-théâtre Alfred-Laliberté
15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
21h00 COMPAGNIE KARAS (JAPON)
UQAM – Marie-Gérin-Lajoie
18 $ / étudiants, 65 ans et plus 15 $

Jeudi 28
19h00 ANGELIKA OEI (HOLLANDE)
COMPLET
15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
20h30 O VERTIGO DANSE (CANADA)
Place des Arts – Théâtre Maisonneuve
25 $ / 22 $ / 18 $

Mardi 26
19h00 SUSAN MARSHALL & COMPANY (ÉTATS-UNIS)
UQAM – Studio-théâtre Alfred-Laliberté
15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
20h30 COMPAGNIE BAGOUET (FRANCE)
Place des Arts – Théâtre Maisonneuve
30 $ / 25 $ / 21 $
21h00 COMPAGNIE KARAS (JAPON)
UQAM – Marie-Gérin-Lajoie
18 $ / étudiants, 65 ans et plus 15 $

Vendredi 29
19h00 ANGELIKA OEI (HOLLANDE)
COMPLET
15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $
20h30 SUSANNE LINKE (ALLEMAGNE)
Place des Arts – Théâtre Maisonneuve
30 $ / 25 $ / 21 $
21h00 MUTEKI SHA (JAPON)
UQAM – Marie-Gérin-Lajoie
18 $ / étudiants, 65 ans et plus 15 $

Samedi 30
20h30 SUSANNE LINKE (ALLEMAGNE)
Place des Arts – Théâtre Maisonneuve
30 $ / 25 $ / 21 $
21h00 MUTEKI SHA (JAPON)
UQAM – Marie-Gérin-Lajoie
18 $ / étudiants, 65 ans et plus 15 $

Dimanche 1er
19h00 ULTIMA VEZ (BELGIQUE)
Théâtre Denise-Pelletier
15 $ / étudiants, 65 ans et plus 12 $



ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

DANSE-MIDI
Du 26 au 30 septembre, entre 11h30 et 13h
Complexe Desjardins, entrée libre
Renseignements: 281-1870
Série de vidéos-danse et de spectacles consacrée à la relève montréalaise
Au programme, des performances de Brouhaha, Carole Bergeron, Luc Charpentier, Benoît Lachambre, Hélène Langevin et Zone Animée.

FILMS/VIDÉOS
Du 23 au 30 septembre
Cinéma Parallèle
3682, boul. St-Laurent — 843-6001
Entrée: 4 $
Une sélection de films et vidéos sur le thème Images/Mouvements.
Horaire détaillé dans le programme du Cinéma Parallèle

RENCONTRES AVEC LES CHORÉGRAPHES
Foyer Jean Gascon – Place des Arts
à midi
Entrée: 3 $
Renseignements: 285-4253
22 septembre: Kazuo Ohno
26 septembre: Dominique Bagouet
28 septembre: Susanne Linke

Gouvernement du Canada Ministère des Communications
Gouvernement du Québec Ministère des Affaires Culturelles du Québec
CONSEIL DES ARTS
The Canada Council Touring Office
Ville de Montréal Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC)
LE DEVOIR
TANGENTE

BILLETS EN VENTE au KIOSQUE BILLET-PLUS du Complexe Desjardins, sur le réseau ADMISSION ainsi qu'aux guichets de la PLACE DES ARTS pour les spectacles présentés dans cette salle. ABONNEMENTS en vente au KIOSQUE BILLET-PLUS du Complexe Desjardins COMMANDES TÉLÉPHONIQUES avec cartes de crédit par ADMISSION (514) 522-1245 (plus frais additionnels) et 1-800-361-4595 (extérieur de Montréal). INFO-FESTIVAL: (514) 288-1888

LE DEVOIR

SOUHAITE LA BIENVENUE AUX ÉCRIVAINS DU MONDE À L'OCCASION DU

54e CONGRÈS MONDIAL DU P.E.N. INTERNATIONAL

HÔTEL BONAVENTURE
DU MERCREDI 27 AU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 1989



PROGRAMME

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 1989

18 H
HÔTEL BONAVENTURE
RÉCEPTION DE BIENVENUE À MONTRÉAL OFFERTE PAR SON HONNEUR LE MAIRE JEAN DORÉ
(SUR INVITATION UNIQUEMENT)

20 H 30
CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR
SOIRÉE-BÉNÉFICE MUSIQUE ET POÉSIE POUR LE COMITÉ DES ÉCRIVAINS EN PRISON
(BILLET: 100 $)

JEUDI 28 SEPTEMBRE 1989

9 H À 16 H
HÔTEL BONAVENTURE
CONFÉRENCES LITTÉRAIRES

9 H À 10 H 30
SALON MONT-ROYAL
L'ÉCRIVAIN ET L'EXERCICE DE LA LIBERTÉ

9 H 30 À 11 H
SALON OUTREMONT
LA LIBERTÉ DES ÉCRIVAINS MINORITAIRES

11 H À 12 H 30
SALON MONT-ROYAL
L'ÉCRIVAIN, LA CENSURE ET L'AUTO-CENSURE

11 H 30 À 13 H
SALON OUTREMONT
L'ÉCRIVAIN, LA LIBERTÉ ET LE RESPECT DE SON OEUVRE

14 H (FILM)
SALON LE PORTAGE
RÉTROSPECTIVE: ÉCRIVAINS À L'ÉCRAN
— SIMONE de BEAUVOIR

14 H À 15 H 30
SALON MONT-ROYAL
LA VISION DE L'ÉCRIVAIN

14 H 30 À 16 H
SALON OUTREMONT
LITTÉRATURE FÉMININE ET UNIVERSALITÉ

16 H (FILM)
SALON LE PORTAGE
RÉTROSPECTIVE: ÉCRIVAINS À L'ÉCRAN
— GASTON MIRON: LE HAUT-PARLEUR
— JACQUES FERRON: LE POLYGRAPHE

18 H (FILM)
SALON LE PORTAGE
RÉTROSPECTIVE: ÉCRIVAINS À L'ÉCRAN
— MARIE-CLAIRE BLAIS: LE FEU SOUS LA CENDRE
— DEUX ÉPISODES DANS LA VIE D'HUBERT AQUIN

SÉRIE *RENCONTRES*

(ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC LA CIDEC ET LE S.L.D.C. DE LA VILLE DE MONTRÉAL)

19 H 30
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE-ADULTES
JELILA HAFSIA ACCOMPAGNÉE DE BIANCA ZAGOLIN

19 H 30
BIBLIOTHÈQUE CÔTE-DES-NEIGES
DANILO KIS ACCOMPAGNÉ D'HÉLÈNE OUVRARD

19 H 30
BIBLIOTHÈQUE LANGELIER
EMILY NASRALLAH ACCOMPAGNÉE DE NADIA GHALEM

19 H 30
BIBLIOTHÈQUE LA PETITE PATRIE
ÉDOUARD GLISSANT ACCOMPAGNÉ D'ÉMILE OLLIVIER

19 H 30
BIBLIOTHÈQUE MAISONNEUVE
VLADIMIR VOLKOFF ACCOMPAGNÉ DE JEAN MARCEL

19 H 30
BIBLIOTHÈQUE MARIE-UGUAY
NELIDA PIÑON ACCOMPAGNÉE DE NICOLE BROSSARD

19 H 30
BIBLIOTHÈQUE MILE-END
VASSILIS VASSILIKOS ACCOMPAGNÉ DE MARGUERITE BEAUDRY

19 H 30
BIBLIOTHÈQUE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
MIRIAM TLALI ACCOMPAGNÉE DE SHERRY SIMON

19 H 30
BIBLIOTHÈQUE PLATEAU MONT-ROYAL
CLARIBEL ALEGRIA ACCOMPAGNÉE DE FRANCE THÉORÊT

20 H (FILM)
SALON LE PORTAGE
RÉTROSPECTIVE: ÉCRIVAINS À L'ÉCRAN
— GERMAINE GUEVREMONT, ROMANCIÈRE
— MICHEL TREMBLAY: LES CRIS DE MA RUE

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 1989

9 H À 12 H 30
HÔTEL BONAVENTURE
CONFÉRENCES LITTÉRAIRES

9 H À 10 H 30
SALON MONT-ROYAL
PROBLÈMES DE TRADUCTION DANS LES PAYS BILINGUES OU MULTILINGUES

9 H 30 À 11 H
SALON OUTREMONT
LIBERTÉ ET POUVOIR: TRADITIONS EUROPÉENNES ET TRADITIONS AMÉRICAINES

11 H À 12 H 30
SALON MONT-ROYAL
LIBERTÉ DE L'ÉCRIVAIN ET RÉSURGENCE DES THÉOCRATIES

14 H (FILM)
SALON LE PORTAGE
RÉTROSPECTIVE: ÉCRIVAINS À L'ÉCRAN
— GABRIELLE ROY: UNE ÂME SANS FRONTIÈRE
— ANNE HÉBERT: DOMPTER LES DÉMONS

16 H (FILM)
SALON LE PORTAGE
RÉTROSPECTIVE: ÉCRIVAINS À L'ÉCRAN
— SANTO SOSPIR
— JEAN COCTEAU: AUTOPORTRAIT D'UN INCONNU

SÉRIE *RENCONTRES ET SIGNATURES*

17 H
LIBRAIRIE HERMÈS
DANILO KIS

17 H
LIBRAIRIE LIRELIRE
RACHID BOUDJEDRA

17 H
LIBRAIRIE OLIVIERI
ÉDOUARD GLISSANT

20 H
GRAND SALON DE L'HÔTEL MÉRIDIEN
DÎNER D'ADIEU
REMISE DU PREMIER PRIX INTERNATIONAL DE LA PAIX (P.E.N.–QUÉBEC)
(BILLET: 125 $)

ÉCRIVAINS D'HONNEUR INTERNATIONAUX

CLARIBEL ALEGRIA *(SALVADOR)*
YEHUDA AMICHAI *(ISRAËL)*
RACHID BOUDJEDRA *(ALGÉRIE)*
AMPARO DAVILA *(MEXIQUE)*
HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE *(FRANCE)*
CLAUDE MICHEL CLUNY *(FRANCE)*
CLAUDE DELARUE *(SUISSE)*
SVEN DELBLANC *(SUÈDE)*
LYGIA FAGUNDES TELLES *(BRÉSIL)*
ÉDOUARD GLISSANT *(MARTINIQUE/FRANCE)*
JELILA HAFSIA *(TUNISIE)*
VACLAV HAVEL *(TCHÉCOSLOVAQUIE, IN ABSENTIA)*
JUDITH HERZBERG *(PAYS-BAS)*
ALI IDRISSI KAITOUNI *(MAROC, IN ABSENTIA)*
DANILO KIS *(YOUGOSLAVIE)*
TADEUSZ KONWICKI *(POLOGNE)*
SANDOR MARAI *(HONGRIE, IN ABSENTIA)*
RECEP MARASLI *(TURQUIE, IN ABSENTIA)*
MONIKA MARON *(ALLEMAGNE)*
EMILY NASRALLAH *(LIBAN)*
NELIDA PIÑON *(BRÉSIL)*
PETER SCHNEIDER *(ALLEMAGNE)*
ABRAHAM SERFATY *(MAROC, IN ABSENTIA)*
JAKI SEROKE *(AFRIQUE DU SUD, IN ABSENTIA)*
AHMED SHAMLU *(IRAN, IN ABSENTIA)*
DOAN QUOC SY *(VIETNAM, IN ABSENTIA)*
MARTA TIKKANEN *(FINLANDE)*
MIRIAM TLALI *(AFRIQUE DU SUD)*
MONIKA VAN PAEMEL *(FINLANDE)*
VASSILIS VASSILIKOS *(GRÈCE)*
VLADIMIR VOLKOFF *(FRANCE)*

ÉCRIVAINS DU CANADA

MARGARET ATWOOD *(ONTARIO)*
DENISE BOMBARDIER *(QUÉBEC)*
JANE BRIERLEY *(QUÉBEC)*
NICOLE BROSSARD *(QUÉBEC)*
ANN CHARNEY *(QUÉBEC)*
ADRIENNE CLARKSON *(ONTARIO)*
JULES DESCHÊNES *(QUÉBEC)*
JEAN-PIERRE DUQUETTE *(QUÉBEC)*
LOUISE GAREAU-DESBOIS *(QUÉBEC)*
LISE GAUVIN *(QUÉBEC)*
ANNE HÉBERT *(QUÉBEC)*
NAIM KATTAN *(QUÉBEC)*
MARYVONNE KENDERGI *(QUÉBEC)*
ALEXIS KLIMOV *(QUÉBEC)*
ROGER LEMELIN *(QUÉBEC)*
JEAN MARCEL *(QUÉBEC)*
ANTONINE MAILLET *(QUÉBEC)*
ALICE PARIZEAU *(QUÉBEC)*
GÉRARD PELLETIER *(QUÉBEC)*
HÉLÈNE PELLETIER-BAILLARGEON *(QUÉBEC)*
EDWARD O. PHILLIPS *(QUÉBEC)*
JEAN-GUY PILON *(QUÉBEC)*
PIERRE TROTTIER *(QUÉBEC)*

RÉTROSPECTIVE: ÉCRIVAINS À L'ÉCRAN ET *CONFÉRENCE LITTÉRAIRES*
PRIX D'ENTRÉE: 5 $ CHAQUE ACTIVITÉ

SÉRIES:
RENCONTRES
RENCONTRES ET SIGNATURES
ENTRÉE LIBRE

RENSEIGNEMENTS:

CENTRE FRANCOPHONE CANADIEN DU
P.E.N. INTERNATIONAL
615, RUE BELMONT
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3B 2L8
TÉL.: (514) 397-1605

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 26 septembre 1989

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal	1978.14 - 8.78
Indice TSE-300	3901.24 - 8.23
Indice Dow-Jones	2659.19 - 22.42
Dollar canadien (Cents US)	84.98 + .32
Or (Toronto, US$)	368 + 5
Taux d'escompte	12.47%
Inflation	5.2 %

Un investissement de plus de $ 500 millions

Un consortium lié à la SGF construira un laminoir d'aluminium au Québec

Jean Chartier

UN CONSORTIUM constitué à l'initiative de la Société générale de financement construira un laminoir à chaud d'une valeur de $ 500 millions à $ 1 milliard. C'est ce qu'a annoncé hier matin à Montréal, M. Manley Schultz, président d'Albecour aux quelque 1,000 congressistes réunis pour le second symposium mondial sur l'aluminium.

M. Schultz a précisé que deux groupes engagés dans l'aluminium ont été approchés et qu'une table ronde sera constituée incessamment sur le modèle de la table ronde instaurée voici 18 mois pour le projet Alouette, la grande aluminerie en construction à Sept-Îles.

Le président d'Albecour a déclaré devant les spécialistes mondiaux de l'aluminium que la nouvelle usine projetée commencera sa production en 1993. Elle produira avec des plaques de laminage de cinq à onze tonnes la tôle d'aluminium extra-résistante de 5 millimètres d'épaisseur qui servira à la production de canettes.

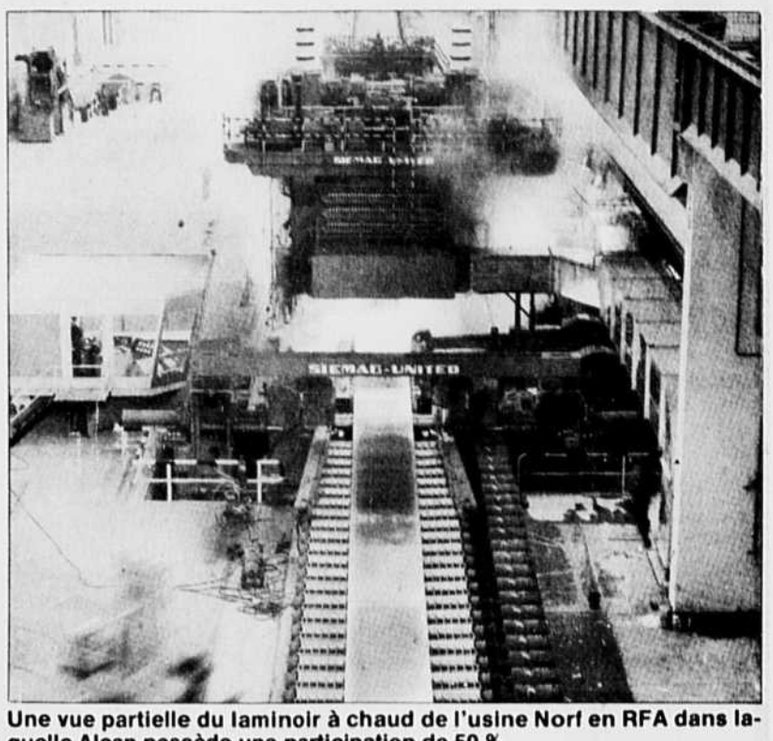
Ce laminoir à chaud sera doté d'une capacité d'au moins 100,000 tonnes. Le super laminoir à chaud de l'Alcan est situé à Oswego dans l'État de New York et il a une capacité de 250,000 tonnes. C'est énorme. Le Japon utilise cela, en tout, 250,000 tonnes de canettes d'aluminium. On voit ainsi l'ampleur de l'usine d'Oswego. Or, il n'est pas exclu que l'usine qui sera construite au Québec atteigne aussi cette dimension. L'emplacement n'est pas déterminé.

M. Schultz précise que onze sociétés ont été invitées à prendre part au projet Alouette. Cinq compagnies sont partenaires à 20 % chacune. Or, deux des partenaires n'étaient pas présents au stade initial de la table des onze. Le même phénomène est susceptible de survenir à nouveau. C'est pourquoi, M. Schultz refuse de mentionner les groupes industriels contactés.

La nouvelle usine ne sera pas consommatrice d'électricité au même degré que les alumineries. Celles-ci attribuent 20 % de leurs coûts à l'approvisionnement en électricité. Il n'y aura que 5 % des coûts prévus pour l'électricité à l'usine de feuilles d'aluminium extra-résistantes. On dotera cette usine d'un tandem de deux moteurs de 3,000 chevaux-vapeur chacun et ce sera suffisant. C'est une bagatelle, précise M. Schultz, à côté de ce que requiert une aluminerie.

Les bobines de cinq tonnes fabriquées à cette usine se transportent facilement, elles ne sont pas délicates. L'aluminium laminé devra toutefois être hyper-résistant, plus même que l'aluminium utilisé dans l'industrie aéronautique. C'est que les canettes sont moulées en une fraction de seconde, à raison de 300 canettes à la minute.

La SGF a créé Albecour pour détenir sa participation de 25 % dans Aluminerie de Bécancour et elle met sur pied une autre filiale pour sa participation dans l'aluminerie Alouette de Sept-Îles. Elle créera donc une troisième filiale pour une participation dans le nouveau projet dévoilé hier, à moins que les groupes industriels consultés ne consentent tout le capital-actions de la nouvelle usine, à eux seuls. Dans l'Aluminerie de Bécancour, il y a quatre participations de 25 %. Dans l'Aluminerie de Sept-Îles, il y en a cinq à 20 % chacune.



Une vue partielle du laminoir à chaud de l'usine Norf en RFA dans laquelle Alcan possède une participation de 50 %.

L'option 0 pour la SGF n'est pas exclue dans le nouveau projet.

La nouvelle usine aura des retombées pour l'emploi plus importantes que les alumineries. Avec une mise de fonds de $ 1.3 milliards, on créera 600 emplois à Sept-Îles. La SGF ajoute ce projet aux 400,000 tonnes d'aluminium déjà transformés au Québec. L'Alcan transforme notamment 100,000 tonnes directement à son laminoir à froid du Saguenay, sans traitement préalable de cet aluminium par laminoir à chaud. L'aluminium qui y est produit a la particularité d'être beaucoup plus cassant que l'aluminium fabriqué sur laminoir à chaud.

La SGF est de plus active en ce moment pour mettre de l'avant la transformation des produits architecturaux. Elle examine la situation avec des groupes intéressés. Elle laissera par ailleurs l'extrusion à la PME. On compte déjà cinq PME qui extrudent l'aluminium à Bernières, Sainte-Foy, Shawinigan, Laval et Sainte-Thérèse.

Rexfor et Malette s'entendent sur Papier St-Raymond

Sylvain Blanchard

REXFOR et le groupe franco-ontarien Malette se sont entendus et annonceront vraisemblablement d'ici un mois la réouverture de Papier St-Raymond, le plus important employeur du petit village de Saint-Raymond de Portneuf au moment de sa faillite, en juin dernier.

Les discussions entre Rexfor, Malette et le syndic de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, détenteur des actifs de l'usine, sont en effet très avancées. Demain, le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté, demandera au conseil des ministres d'accorder à Rexfor les crédits nécessaires pour mener à terme cette transaction. Le ministre déposera alors copie de l'offre d'achat conjointe du tandem Rexfor-Malette pour l'acquisition de Papier St-Raymond, de même qu'un rapport sur les investissements requis pour assurer la relance de l'usine.

En accédant à cette requête, ce qui ne fait pratiquement aucun doute, le gouvernement permettra ainsi à Rexfor-Malette d'entamer avec le syndic de la CIBC l'étape finale des négociations.

« Si tout ce passe bien, nous devrions être en mesure d'annoncer la conclusion d'un accord d'ici quelques semaines, a déclaré hier au DEVOIR M. Yves Vincent, de la maison Richter et associés, le syndic de la CIBC.

Richter et associés négocie depuis un mois avec Rexfor-Malette. Aucune autre entreprise n'est actuellement en pourparlers avec le syndic de la CIBC pour l'achat de Papier St-Raymond.

Cette usine fut forcée de fermer ses portes en juin dernier après que la CIBC eut refusé de refinancer sa dette de $ 17 millions. Quelque 250 travailleurs se retrouvaient ainsi sans emploi, un dur coup à l'économie fragile du petit village de Saint-Raymond.

On ignore toujours le prix qui sera offert à la CIBC pour l'usine, de même que le degré de participation de Rexfor dans ce dossier. L'on sait cependant que des sommes énormes seront requises pour moderniser l'usine et la relancer sur le chemin de la rentabilité.

Le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté évalue en effet à $ 100 millions les investissements nécessaires à cette modernisation. Selon certains observateurs, le gouvernement s'apprêterait à injecter plusieurs dizaines de millions de dollars à cette fin, une somme largement supérieure aux $ 6 millions demandés par Cascades pour relancer Papier St-Raymond. L'entreprise des frères Lemaire était en effet intéressée à acheter l'usine dans la mesure où il pouvait compter sur l'aide du gouvernement. La somme demandée fut jugée excessive par Québec, et, pour cette raison, refusée.

Dans une entrevue au DEVOIR, Mme Dominique Fortin, l'attachée de presse du député de Portneuf et ministre Michel Pagé, indiquait le 25 août dernier que l'acquéreur de Papier St-Raymond devrait débourser entre $ 8 et $ 10 millions pour acheter les actifs de la compagnie, investir $ 4 à $ 5 millions pour mettre au point un système de dépollution, et entre $ 8 et $ 10 millions pour doter Papier St-Raymond d'un fonds de roulement adéquat.

Lors de sa fermeture, il y a quatre mois, Papier St-Raymond se spécialisait surtout dans la production de papier de bottin téléphonique. Quelques autres variétés de papier y étaient également produites. Mme Fortin soutient que l'entreprise se spécialiserait désormais dans le désencrage du papier, ou encore dans la production de pâte thermo-mécanique. On en saura davantage dans quelques semaines.

Papier St-Raymond fait partie du paysage de Saint-Raymond de Portneuf depuis 75 ans. Elle a dû fermer ses portes une première fois en 1983, avant d'être rachetée, en 1984, par M. Donald McDougall. Depuis cette date, l'usine n'a fait qu'accumuler les déficits, à l'exception de l'exercice financier de 1987. Le 22 juin dernier, Papier St-Raymond devait $ 17 millions à la CIBC, $ 5 millions à la Banque de Suisse, $ 5 millions à Imperial Trust et $ 450,000 à Cascades.

Mérieux offre $ 942 millions au comptant pour Connaught

TORONTO (d'après PC) — Carrément décidé à prendre le contrôle de Connaught BioSciences, l'Institut Mérieux, de Lyon, a annoncé hier qu'il abandonnait sa proposition de fusion avec le fabricant canadien de vaccins pour faire plutôt une nouvelle offre: la mainmise sur Connaught pour $ 942 millions au comptant.

Cette offre équivalant à $ 37 l'action a immédiatement placé Institut Mérieux en avant des entreprises Ciba-Geigy, de Suisse, et Chiron Corp., des États-Unis, qui s'étaient associées pour tenter d'acquérir Connaught, une des plus importantes entreprises canadiennes de haute technologie.

Le conseil de Connaught n'a pas tardé à faire savoir qu'il accordait leur approbation à la nouvelle offre de Mérieux, tout en conseillant aux actionnaires de refuser l'offre de $ 30 l'action faite le 15 septembre par Ciba-Geigy, géant suisse des produits pharmaceutiques, et Chiron, importante compagnie américaine de biotechnologie.

La nouvelle offre a fait grimper les actions de Connaught BioSciences. De $ 33.86 à la clôture vendredi dernier, le titre a bondi à $ 37.25 dans le virement de plus d'un million d'actions, hier, à la Bourse de Toronto. Ce nouveau bond du titre permettait de croire que les investisseurs s'attendaient à ce qu'on fasse des offres encore plus élevées pour l'entreprise.

Déjà en mars, Mérieux et Connaught avaient convenu de fusionner pour constituer une nouvelle entreprise, établie aux Pays-Bas, et dont Mérieux aurait détenu 51 % des actifs.

L'offre précédente, maintenant abandonnée, prévoyait l'échange des actions actuelles contre des actions d'une valeur non précisée dans la nouvelle société. Aussi, les actionnaires avaient-ils reproché à cette offre d'être confuse et de ne leur assurer aucun bénéfice précis.

De plus, la communauté scientifique canadienne et les députés de l'opposition, à Ottawa, avaient exprimé la crainte de voir les propriétaires étrangers de Connaught réduire sensiblement les activités de la compagnie au Canada, particulièrement dans le domaine de la recherche.

Lundi, au cours d'une conférence de presse à Toronto, M. Jacques Martin, directeur général de Mérieux, a fait de son mieux pour démontrer que rien de la sorte ne se produira.

M. Martin a rappelé l'argument déjà avancé par le président du conseil de Connaught, M. Brian King, pour justifier la fusion: la seule façon pour les fabricants de vaccins de moyenne envergure comme Connaught et Mérieux d'offrir une concurrence valable est de s'associer et d'augmenter leur capacité de recherche.

« Il n'y a pas d'avenir pour Connaught toute seule », a dit M. Martin, en soulignant qu'ensemble Connaught et Mérieux détiendront 30 % du marché mondial des vaccins.

« Il ne faut certes pas négliger la question de la propriété étrangère, mais on doit en tenir compte relativement à ses répercussions commerciales. »

Quant à la recherche, a-t-il dit, aucun lien universaitaire ou projet déjà en marche ne sera interrompu avec la mainmise. Il y aura une augmentation du personnel et des fonds seront alloués à la recherche-développement au Canada, a-t-il promis.

L'Université de Toronto se propose de bloquer la mainmise étrangère sur Connaught, jeudi devant les tribunaux. M. Martin a indiqué qu'il rencontrerait la direction de l'université avant cette échéance.

Mérieux a également fait savoir qu'il érigera un centre de biotechnologie de $ 40 millions à Toronto. Ce centre devrait employer 125 personnes.

Il y a 21.9 millions d'actions de Connaught en circulation. L'offre détaillée avec date d'échéance pour son approbation devrait être publiée dans quelques jours.

Un porte-parole de Ciba-Geigy, à Toronto, a indiqué que le groupe ne répliquerait pas à la dernière offre de Mérieux qui détenait déjà 12 % de Connaught.

Chute brutale du dollar américain

NEW YORK (AFP) — Comme à Tokyo et en Europe quelques heures auparavant, le dollar américain a fortement reculé hier à New York en réaction à l'avertissement lancé samedi soir par le Groupe des Sept nations les plus industrialisées suivi ce jour par des interventions concertées de l'ensemble des banques centrales.

Il s'échangeait à 142.14 en fin d'après-midi contre 145.95 vendredi soir et à 1.8993 deutschemark contre 1.9520 ce qui représente une baisse de respectivement 2.6 % face au yen et de 2.70 % vis-à-vis du mark.

Le dollar canadien a profité de cette glissade, gagnant 32 centièmes pour clôturer à 84.98 cents US.

La baisse du billet américain, entraînant une remontée des taux d'intérêt, a pesé sur Wall Street hier, dans un marché très calme, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles clôturant à 2,659.19 en baisse de 22.42 points.

Le comportement du dollar a accéléré la correction technique anticipée à Wall Street par des analystes après les niveaux record atteints par les indices boursiers à la fin août.

Les interventions coordonnées des banques centrales, y compris la Réserve Fédérale américaine, ont déclenché une nette remontée des taux d'intérêt obligataires, les bons du trésor à 30 ans atteignant 8.30 % contre 8.17 % vendredi dernier.

Quelque 122 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses: 1,019 contre 439; 493 titres ont été inchangés.

L'once d'or a pour sa part fait un bond de $ 3.60 à $ 369.80 US en clôture du marché newyorkais.

Le marché newyorkais était actif mais sans plus, a indiqué un cambiste d'une grande banque européenne à New York.

Le message émis samedi soir par les ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du groupe des sept pays les plus industrialisés a été entendu, a-t-il noté, mais « des mots ne suffiront pas longtemps à maintenir le dollar à des niveaux plus bas », a toutefois estimé ce même cambiste.

Le marché attend désormais des mesures plus concrètes tel un relèvement des taux en RFA et au Japon pour modifier le différentiel taux d'intérêt/taux d'inflation et le rendre moins favorable aux investissements en dollars, a également expliqué ce cambiste. « Si rien ne se passe, le dollar pourrait alors reprendre son ascension dans le courant des prochaines semaines », a-t-il prédit. « Le marché devrait maintenant attendre prudemment de voir ce qui va se passer », a-t-il poursuivi.

Pendant cette période d'expectative, le dollar fluctuera probablement dans une fourchette relativement étroite, a encore dit ce cambiste. Hier matin, le dollar butait à la hausse sur 1.9250 mark et rencontrait une forte résistance à la baisse à 1.8500.

Enfin, plusieurs autres cambistes ont fait part de rumeurs d'intervention de la Réserve Fédérale à New York. Les Banques centrales étaient intervenues de façon concertée hier matin.

VIE DES ENTREPRISES

Hausse des revenus à IAF BioChem

LES REVENUS d'ensemble d'IAF BioChem International pour les six mois terminés le 31 juillet 1989 se chiffrent à $1,535,606, comparativement à $942,701 pour la même période, l'année dernière.

Une telle augmentation de revenus a permis à IAF BioChem de faire un profit, avant les frais de recherche et de développement, de $522,863 pour les six mois clos le 31 juillet, comparativement à $203,043 pour le même semestre de l'an dernier.

IAF BioChem continue ses efforts de recherche et de développement puisqu'elle y affectait pour le semestre une somme de $1,804,469, comparativement à $1,268,282 pour la même période, l'an dernier. Ainsi, IAF BioChem affichait pour les six mois clos le 31 juillet 1989 une perte de $992,976, soit 15 cents par action, comparativement à $846,341, soit 16 cents par action pour les six premiers mois, l'an dernier.

TransCanada Pipelines : rachat d'actions

LA SOCIÉTÉ Trans-Canada Pipelines va racheter le 1er novembre, au prix de $ 50 l'action, toutes les actions privilégiées de premier rang série E, rachetables au gré du porteur et de la Société, à dividende cumulatif. Un avis de rachat a été envoyé hier par la poste à tous les détenteurs d'actions de série E. Le dividende trimestriel de $ 1.29 l'action, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits lors de la fermeture des bureaux le 29 septembre, sera expédié par la poste séparément.

Airbus reporte sa décision

AIRBUS Industrie a ajourné sa décision concernant la construction ou non du nouvel A321 en raison du conflit existant entre la France et la République fédérale allemande sur la question d'une nouvelle usine d'assemblage. Un porte-parole d'Airbus a fait savoir qu'aucun communiqué ne sera diffusé aprs une réunion du conseil de surveillance tenue à Hatfield, en Angleterre, mais a confirmé que la question du A321 est à l'ordre du jour. Il a précisé que cette décision sur l'A321 sera prise avant la fin de l'année pour respecter l'objectif de début des livraisons dès 1994.Le nouvel A321, version allongée du A320, est déjà commandé à 87 exemplaires, plus 66 options.

Michelin achètera Uniroyal

LA COMPAGNIE générale des établissements Michelin achètera Uniroyal Goodrich Tire Co. grâce à des facilités de crédit déjà existantes, puis cherchera ultérieurement des fonds sur les marchés, selon une source financière proche de Michelin. « Il n'y aura pas de financement relais. Michelin dispose de nombreuses facilités de crédit existantes », a déclaré, hier, cet informateur. Officiellement, la compagnie a refusé de fournir une quelconque indication sur la manière dont elle compte financer le rachat du fabricant américain pour un montant de $ 690 millions US. Fin 1988, Michelin avait un endettement de 22 milliards de FF sur un capital de 16 milliards.

Bundespost choisit Northern

NORTHERN TELECOM s'est vu adjuger par Deutsche Bundespost Telekom un contrat visant la fourniture d'un réseau de commutation de paquets à l'usage exclusif d'un centre de recherche universitaire d'Allemagne de l'Ouest. Bundespost veut étendre son service de commutation de paquets au moyen d'un réseau DPN-100 de Northern Telecom. Le réseau sera adapté à un abonné particulier, Deutches Forschungs Netzwerk (DFN). Important client de Bundespost, DFN est un organisme à but non lucratif qui dessert les universités et les instituts de recherche de toute l'Allemagne de l'Ouest. Son objectif est d'appuyer la recherche en permettant aux scientifiques d'échanger et de partager des données utiles à leur tavail.

Coors lorgne Stroh Brewing

COORS Brewing a présenté une offre de $ 425 millions, hier, dans l'espoir de faire l'acquisition d'une compagnie rivale, Stroch Brewing, un geste qui, selon les analystes, réduira presque en pratique à trois le nombre de gros brasseurs aux États-Unis. Peter Coors, le président et chef exécutif de la compagnie du même nom, a dit que le projet permettrait à sa brasserie d'agrandir son organisation de distribution, améliorer la qualité de sa production augmenter le nombre de ses marques. Une fusion Coors-Stroh contrôlerait environ 18.7 % du marché américain de la bière (Stroh en détient actuellement 11 %) alors que Anheuser-Busch's en occupe 41 % et Miller, propriété de Philip Morris Inc., 21 %.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Plus de logements US vendus

LES VENTES de logements déjà construits ont augmenté de 3.3 % en août aux États-Unis pour atteindre leur plus haut niveau en six mois, alors que les Américains ont profité de la détente sur les taux d'intérêt, ont indiqué des statistiques publiées, hier, par un groupe professionnel. Le groupement national des agents immobiliers, la National Association of Realtors (NAR), a précisé que le nombre de logements de cette catégorie vendus le mois dernier s'était élevé à 3.44 millions en rythme annuel et en données corrigées des variations saisonnières contre 3.33 millions en juillet. Les ventes de logements déjà construits avaient nettement reculé de décembre 1988 jusqu'en mai et avaient enregistré en juin leur première hausse mensuelle de l'année et la plus forte depuis décembre 1986 avant de rebaisser de 0.9 % en juillet. La Federal Home Loan Mortgage Corp. a indiqué, vendredi, que le taux fixe sur les prêts immobiliers à 30 ans atteignent actuellement 10.03 % en moyenne, contre 11.22 % en mars dernier. Le prix médian a reculé de $ 1,800 en août pour tomber à $ 94,900, soit une baisse de 1.9 % sur juillet.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Statistique Canada veut chiffrer l'inflation due aux taxes de vente

d'après Canadian Press

STATISTIQUE CANADA demande au gouvernement fédéral de lui permettre d'informer mensuellement les contribuables canadiens de l'influence des taxes sur le taux d'inflation.

L'organisme veut inclure d'ici l'automne prochain ce nouveau calcul dans ses données mensuelles sur le coût de la vie afin que les Canadiens puissent évaluer l'impact de la nouvelle TPS sur leur portefeuille, a déclaré Mme. Barbara Slater, directrice de la division des prix à Statistique Canada.

La taxe sur les produits et services, fixée à ce jour à 9 %, decrait être effective à cpmpter du premier janvier 1991.

Laproposition de Statistique Canada doit être acheminée au Conseil du Trésor la semaine prochaine et une réponse est prévue pour le début de novembre, a-t-elle précisé.

La nouvelle donnée viendrait scinder en deux les données mensuelles maintenant familières. Une première donnée indiquerait dans quelle mesure les changements de prix influent sur les taxes vers.es au gouvernement. La seconde — l'indice net des prix — ferait état des changements survenus dans les prix payés aux producteurs et aux distributeurs.

Ces nouvelles données s'ajouteraient aux données mensuelles sur l'inflation.

Un tel système est présentement utilisé par cinq pays européens — Finlande, Suède, Danemark, Pays-Bas et Irlande. Des taxes de vente similaires à celle projeté par Ottawa, sont en vigueur dans ces pays.

LYNNGOLD RESOURCES INC.

Avis aux porteurs de bons de souscription à de l'or de LynnGold Resources Inc.

Les bons de souscription à de l'or de LynnGold Resources Inc. (auparavant SherrGold Inc.) émis conformément à un acte de fiducie conclus le 13 novembre 1985 entre LynnGold Resources Inc. et la Compagnie Canada Trust, à titre de fiduciaire (selon lequel la Compagnie Montréal Trust du Canada est fiduciaire successeur), ne pourront plus être exercés après le 13 novembre 1989.

Les porteurs peuvent envoyer les certificats relatifs aux bons de souscription à de l'or aux bureaux suivants de la Compagnie Montréal Trust du Canada pour exercer, conformément aux bons de souscription à de l'or, le droit d'acheter de l'or ou des certificats d'or ou le droit de faire vendre, au nom du porteur, l'or acheté.

66, rue Temperance
Toronto (Ontario)
M5H 1Y7

1800, av. McGill College
6e étage
Montréal (Québec)
H3A 3K9

510, rue Burrard
Vancouver (C.-B.)
V6C 3B9

221, av. Portage
B.P. 369
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2J1

411, 8e av. S.-O.
Calgary (Alberta)
T2P 1E7

On peut prendre livraison de l'or ou des certificats d'or achetés conformément aux bons de souscription ou du produit net de la vente de l'or acheté en vertu des bons de souscription à de l'or aux bureaux de la Compagnie Montréal Trust du Canada mentionnés ci-dessus.

Le 14 septembre 1989

George D. Faught, Vice-président, Finances et Secrétaire

Une nouvelle épidémie : les télécopieurs

QUÉBEC (PC) — Une nouvelle épidémie frappe actuellement la planète tout entière, une épidémie d'une envergure telle que certains virus notables en pâlissent sans doute d'envie. Son nom : la « faxmanie » ou la passion du télécopieur. Le jour n'est pas loin où cet appareil, capable de transmettre des documents à l'autre bout du monde en quelques secondes, deviendra aussi familier que le téléphone.

La blague court depuis un bon moment dans le monde des affaires : « Puis-je avoir votre numéro de fax ? », demande un directeur d'entreprise. « Nous n'avons pas encore de fax », répond l'interlocuteur d'un air embarrassé. « Avez-vous au moins le téléphone ? », réplique aussitôt le premier.

Le télécopieur nouvelle génération, c'est cet appareil performant qui assure, en quelques secondes, la transmission de documents de toutes sortes par l'entremise de lignes téléphoniques. La poste instantanée quoi !

Selon l'Association américaine des industries électroniques, près de 5 millions de télécopieurs sont présentement en opération dans le monde entier dont 3 millions aux États-Unis seulement. Le nombre d'appareils devrait passer à 7 millions d'ici à 1992. Au Canada, 130,000 télécopieurs ont été vendus au cours de la seule année 1988. On estime qu'à l'heure actuelle, 120,000 entreprises canadiennes utilisent à elles seules un quart de million de télécopieurs. En moins de sept ans, le prix moyen d'un télécopieur est passé de $ 4,000 à $ 2,000 et certains modèles se vendent aujourd'hui à moins de $ 1,000.

Il faut parler à des propriétaires de télécopieurs pour mesurer tout l'intérêt que ces petits appareils soulèvent.

« On devrait attribuer un Prix Nobel à l'inventeur du fax moderne, confie un directeur d'entreprise. C'est un outil merveilleux ».

« J'ai maintenant la possibilité d'obtenir, à un endroit donné, tous les rapports quotidiens de mes diverses entreprises, précise Serge Bédard, courtier en location chez Autoclé, de Sainte-Foy, dans un témoignage expédié par télécopieur évidemment. Cela me permet de prendre des décisions essentielles en peu de temps ».

À Lac-Beauport, André Demers s'est procuré l'un de ces appareils pour en faire bénéficier les clients de son dépanneur. « Des clients, dit-il, l'utilisent notamment en soirée pour bénéficier de réductions accordées sur les frais d'interurbain. Certains viennent aussi le dimanche pour acheminer des documents à des clients japonais déjà au travail puisqu'ils en sont au lundi là-bas ».

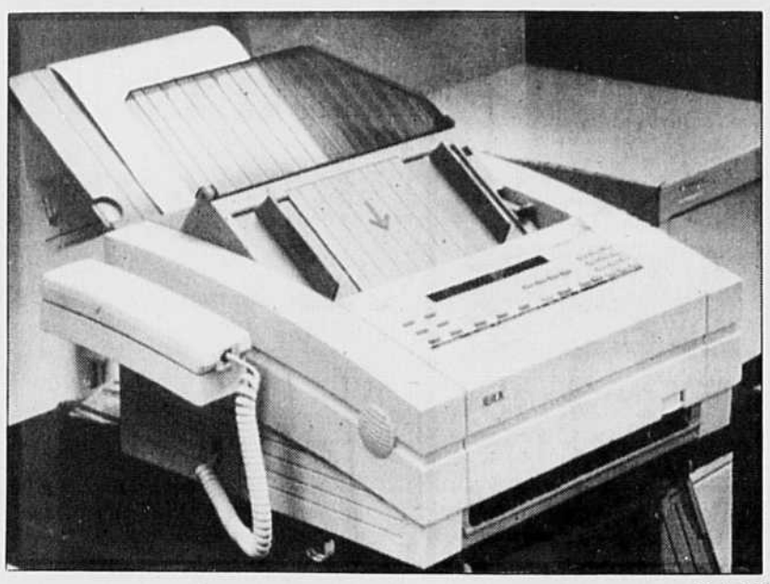


Photo PC

Le télécopieur modifiera non seulement notre rythme de travail au cours des prochaines années mais influencera les moeurs.

À Ottawa, David Henderson, âgé de 23 ans, diplômé de l'Université Bishop, de Lennoxville, s'est porté acquéreur d'un télécopieur avec téléphone cellulaire qu'il transporte un peu partout afin d'en faire profiter les gens qui n'en possèdent toujours pas. « Mes clients, précise-t-il, peuvent être tout aussi bien des boutiques de chaussures qui placent des commandes que des grands-parents qui veulent envoyer un message de bonne fête à un enfant ».

À Toronto, l'heure est au « fax food ». Chez Lick's Burger par exemple, il y a deux files d'attente, mais l'une est beaucoup plus courte que l'autre. Elle est formée de gens qui ont pris la précaution d'expédier leur commande par télécopieur avant de quitter le bureau ou la maison.

À Seattle, un homme s'est servi du fax pour demander la main de l'élue de son coeur. La première feuille avertissait la jeune femme qu'un important document suivrait. Quelques secondes plus tard, elle reçut, par fax toujours, un certificat de mariage sur lequel apparaissaient les deux noms. Enfin, sur une troisième feuille, l'amoureux des temps modernes avait tracé un coeur dans lequel il faisait sa demande en mariage.

À New York, la compagnie Sharp a fait don de 16 télécopieurs aux administrateurs du Programme régional de transplantations cardiaques. L'objectif : accélérer encore davantage les communications et les procédures dans ce secteur d'activités où chaque minute compte. Là plus que partout ailleurs, on ne peut se permettre la plus petite erreur de transcription.

En Grande-Bretagne, une entreprise vient d'inventer le Vidéo-fax, un appareil qui permet d'acheminer une image vidéo par télécopieur dans tous les coins du monde.

« Depuis quatre ou cinq ans, explique Yvan Laliberté, directeur de Canadac à Québec, une entreprise spécialisée en bureaucratique, le temps de transmission est passé de plusieurs minutes par feuille à 20 à 10 secondes seulement. En outre, la qualité d'impression s'est grandement améliorée contribuant à susciter tout cet engouement pour le télécopieur ».

L'avènement du télécopieur portatif que l'on branche à l'allume-cigarette, transformera aussi l'automobile en véritable bureau de travail.

Quant au caractère authentique des documents expédiés par télécopieur, on croit généralement qu'il sera reconnu dans un avenir pas très lointain. Plusieurs bureaux d'avocats possèdent déjà un tel appareil et des huissiers ont été autorisés, par des juges, à signifier des procédures judiciaires par fax.

Mais le télécopieur n'offre pas que des avantages.

Aux États-Unis, des plaintes affluent de partout au sujet de la publicité télécopiée qui mobilise les appareils.

Le Connecticut est passé aux actes. Cet État de la Nouvelle-Angleterre interdit désormais toute publicité télécopiée. Toute victime de ces publicitaires nouvelle vague pourra intenter des poursuites judiciaires et réclamer jusqu'à $ 200 en dommages et intérêt pour chacune des infractions.

Avec le télécopieur, le caractère privé de la communication n'est pas sauvegardé. Plus d'un s'en inquiètent. « Si vous envoyez un message par télécopieur, décrit un administrateur d'entreprise de la région de Québec, il vaut mieux vous faire à l'idée que tout le personnel du bureau est susceptible d'en prendre connaissance. C'est comme une carte postale. Beaucoup de gens ne peuvent résister à l'envie de lire... »

Mais le télécopieur rend déjà de si grands services qu'on est prêt à en supporter les inconvénients. D'aucuns prédisent que le fax modifiera non seulement notre rythme de travail au cours des prochaines années, mais qu'il influencera nos moeurs. Car il est évident que le télécopieur permettra à de plus en plus de personnes de travailler sans être obligées de sortir de la maison.

Corporation Financière Power



Madame Sylvia Ostry

Madame Sylvia Ostry a été élue membre du Conseil d'administration de Corporation Financière Power; elle occupera son poste à compter de janvier 1990. Mme Ostry était récemment ambassadeur aux négociations pour le commerce multilatéral, et représentante personelle du premier ministre au sommet économique. Au cours de sa brillante carrière, elle a été sous-ministre du Commerce international, chef de l'Organisation de coopération et de développement économique à Paris, présidente du Conseil économique du Canada; sous-ministre de Consommation et Corporations Canada, et statisticienne en chef pour Statistique Canada. Elle a aussi fait de l'enseignement et de la recherche en économie au sein de plusieurs universités canadiennes ainsi qu'à l'université d'Oxford; elle est auteure ou coauteure de plus de 70 publications portant sur l'analyse de politiques. Mme Ostry est titulaire d'un doctorat en économie obtenu au terme d'études universitaires et post-universitaires qu'elle a faites à McGill et Cambridge, respectivement. Elle est officier de l'Ordre du Canada depuis 1978, en 1987 elle a reçu le Prix pour services insignes du gouvernement canadien, et elle est titulaire de doctorats honorifiques de 17 universités canadiennes et étrangères.

NE MANQUEZ PAS...

le prochain cahier spécial consacré à

l'informatique

parution: 6 octobre
tombée publicitaire: 26 septembre

Les cahiers spéciaux du DEVOIR

service de publicité:
(514)842.9645 / 1-800-363.0305 / Télécopieur: 844.6175

MAGAZINES ÉCONOMIQUES AUTOMNE 1989

LES ASSURANCES
parution 29 septembre
bientôt
tombée publicitaire 1er septembre

INVESTISSEMENTS
parution 27 octobre
tombée publicitaire 29 septembre

PERSPECTIVES 1990
parution 1er décembre
tombée publicitaire 3 novembre

SERVICE DE PUBLICITÉ:
TÉLÉPHONE: (514) 842 9645
SANS FRAIS: 1-800-363 0305
TÉLÉCOPIEUR: (514) 844-6175

Le Devoir Économique

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le FMI réaffirme son attachement à la réduction de la dette

WASHINGTON (AFP) — Les ministres et gouverneurs membres du Comité intérimaire du FMI ont invité hier les pays en développement (PVD) à réformer leurs économies et ils ont réaffirmé leur engagement à diminuer la dette.

Mais les hauts responsables n'ont pas pris de décision quant à ce qui aurait dû être un pas décisif: l'accroissement des ressources du FMI.

« Les pays industriels doivent ouvrir leurs marchés (...) et réduire les subventions », notamment pour aider les PVD à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale, selon le communiqué publié à l'issue des travaux du Comité.

« Il est urgent de relancer la croissance dans les pays en développement qui ont des difficultés à acquitter le service de leur dette », remarque le Comité. La plus haute instance politique du FMI presse ces pays de redoubler d'efforts pour « promouvoir l'épargne et soutenir l'investissement », de pratiquer des « réformes structurelles pour accroître l'efficacité économique », de « limiter les pressions inflationnistes, d'encourager le retour des capitaux et les linvestissements étrangers ».

Ces efforts ne pourront aboutir que dans un climat économique international sain et ils devront être soutenus financièrement par le FMI, souligne le Comité.

Le Comité intérimaire a également renouvelé son attachement au plan de réduction des dettes et du service de la dette des pays du Tiers Monde, dit plan Brady, du nom du secrétaire américain au Trésor.

La dette du Tiers Monde est évaluée à $ 1,300 milliards US. Certains pays, dont la dette paralyse toute croissance économique, ne parviennent plus à payer les intérêts. Selon les chiffres fournis par la Banque Mondiale, les transferts nets des pays du tiers monde aux pays industrialisés ont atteint $ 50.1 milliards US en 1988, marquant une hausse de $ 12 milliards par rapport à 1987.

Le plan Brady a été lancé peu après que des émeutes sanglantes contre l'austérité eurent éclaté en février 1989 au Venezuela.

Le Comité a noté que les négociations sur la neuvième réévaluation des quotes-parts des pays membres du FMI a progressé, mais il n'a pris de décision ni sur le montant de l'accroissement des ressources, ni sur une éventuelle réunion supplémentaire à ce sujet avant la fin de l'année.

La rédaction extrêmement prudente du communiqué confirme les informations qui ont circulé précédemment d'une opposition entre le Japon, qui soutient une forte augmentation et qui est prêt à augmenter sa part et son rôle dans le FMI, et les États-Unis, qui déclarent ne s'être pas encore fait une idée suffisante du relèvement nécessaire.

Michel Camdessus, directeur-général du FMI, qui plaide pour un doublement des ressources du Fonds, a tout de même eu la satisfaction de voir le Comité souligner la nécessité de renforcer le rôle du FMI. Les missions assignées impliquent en fait que les ressources du Fonds soient notablement relevées.

De même, les négociations pour le renouvellement du financement de l'Association internationale du développement (AID), une filiale de la Banque Mondiale qui fournit des crédits de développement très bon marché aux pays les plus pauvres, n'avaient guère progressé vendredi dernier. Elles pourraient reprendre en novembre à Tokyo.

Agriculture

Le désaccord CÉE-US reste entier au GATT

GENÈVE (AFP) — La Communauté Européenne a confirmé hier, dans une série d'options présentées au GATT, qu'elle restait en désaccord fondamental avec les États-Unis sur la réforme des politiques agricoles et la libéralisation du commerce dans ce secteur.

Dans un document soumis au groupe de négociation sur l'agriculture du GATT (Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce), la CÉE rejette implicitement le projet de « tarification » proposé par les États-Unis et demande qu'il soit mis fin à la distinction faite entre subventions intérieures et subventions à l'exportation, une manière de mettre en cause le soutien intérieur accordé aux fermiers américains.

Le texte communautaire réaffirme les vertus du système du double prix — prélèvements variables et restitutions, piliers de la politique agricole commune — que Bruxelles estime menacé par la proposition américaine de convertir en tarifs tous les obstacles non-tarifaires au commerce agricole.

La démarche américaine consiste à traduire en termes mesurables le maquis des barrières, souvent difficiles à évaluer (quotas, protocoles, dérogations, prélèvements variables).

Pour les représentants de Bruxelles, qui refusent d'exposer les agriculteurs européens aux seules lois du marché, le système du double prix peut être maintenu si l'on considère que « l'un des objectifs de la négociation vise à obtenir un meilleur équilibre de la production par une réduction progressive, significative, concertée et équilibrée du soutien. »

Prônant « une approche globale renforçant les liens existant entre mesures intérieures et mesures à la frontière », le document communautaire estime que les dispositions de l'Accord Général, actuellement en vigueur, « réflètent une appréhension inadaptée du problème, car elles font une distinction entre subventions intérieures et subventions à l'exportation. » Et il constate que cela n'a pas été à même de corriger les déséquilibres qui ont affecté les marchés mondiaux agricoles.

La CÉE, qui, à maintes reprises, a reproché à ses partenaires commerciaux de focaliser l'attention sur les seules subventions à l'exportation, met ainsi en cause le soutien accordé aux fermiers américains par le biais de compensations ou « déficiency payments ».

Pour la Communauté, l'objectif de la négociation est donc de parvenir à une réduction progressive et substantielle de tous les soutiens, en disposant au préalable à la fois d'une définition et de règles relatives au soutien global et à sa mesure.

Sur les dispositions relatives à la concurrence à l'exportation, le document marque la préférence de la CÉE pour une amélioration des règles existantes, la deuxième option étant l'interdiction des subventions à l'exportation, avec quelques exceptions (aide alimentaire, subventions financées par les seuls producteurs.)

RoyNat Inc.

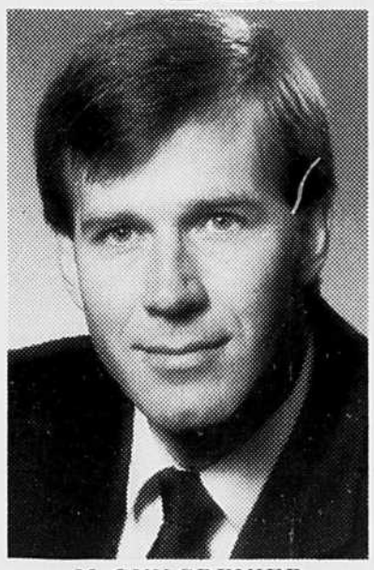


Léo G. Legrove

La nomination de M. Léo G. Legrove au poste de président, chef de la direction et membre du Conseil d'administration de RoyNat Inc., a été annoncée par M. John D. Thompson, président du Conseil d'administration. Monsieur Legrove qui détient un MBA de l'Université de Toronto était préalablement vice-président exécutif.

RoyNat Inc., filiale de Montréal Trustco, est le plus important prêteur privé au Canada spécialisé dans le financement des petites et moyennes entreprises. Des fonds sont offerts pour: acquisition d'immobilisations — fonds de roulement — refinancement — fusions et achats d'entreprises.

LE RÉSEAU TVA



M. GUY CREVIER
Président du Conseil

Le Réseau de télévision TVA Inc. est heureux d'annoncer la nomination de M. Guy Crevier au poste de président de son Conseil d'administration.

M. Crevier, vice-président informations et affaires publiques de CFTM-TV, représente Télé-Métropole au sein du Conseil d'administration du Réseau TVA.

Les autres administrateurs du Réseau TVA sont MM. Michel Héroux (Président directeur général), Bernard Fabi (Pathonic Communication), Gilles Poulin (Radio-Nord), Pierre Harvey (Télévision de la Baie-des-Chaleurs) et Marc Simard (Télé Inter-Rives).

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et Services sociaux Québec

AVIS·DE·NOMINATION

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, tenue le samedi 27 mai 1989 à Montréal, les personnes suivantes ont été élues ou réélues comme administrateurs au Conseil d'administration, à la Commission de crédit, au Conseil de surveillance et au Comité de déontologie.

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec offre des services conseils aux 325 caisses populaires affiliées qui desservent quelque 2 millions de membres et détiennent des actifs de plus de 13 milliards de dollars.

Conseil d'administration



Secteur des Prairies
M. Roger Dionne
président de la Caisse populaire du Domaine St-Sulpice,
élu



Secteur Est de Montréal
M. Yvon Roberge
directeur général de la Caisse populaire N.D. des Victoires,
réélu



Secteur Centre de Montréal
M. Camille Montpetit
directeur général de la Caisse populaire Mistral,
réélu



Secteur des Vieux-Forts
M. Yvan Guérin
président de la Caisse populaire St-Pierre-Apôtre de Longueuil,
réélu



Secteur des Riverains
M. Gilles Lemelin
directeur général de la Caisse populaire Sainte-Martine,
réélu



Secteur O Bois
M. Guy Ménard
directeur général de la Caisse populaire Maniwaki,
réélu



Secteur Rouyn-Noranda-Témiscamingue
M. Marcellin Grenier
directeur général de la Caisse populaire de Fabre,
réélu



Secteur Laval
M. Jacques Bergeron
directeur général de la Caisse populaire Ste-Rose de Laval,
réélu

Commission de crédit



M. Raymond Tremblay
secrétaire de la Caisse populaire Provost de Lachine,
réélu



M. Bernard Robillard
ex-directeur général et ex-administrateur de la Caisse populaire St-François Solano,
élu

Conseil de surveillance



M. Robert Guerriero
président de la Caisse populaire Papineau,
élu

Comité de déontologie



M. Yves Labelle
président du conseil d'administration de la Caisse populaire Sacré-Coeur de Hull,
élu

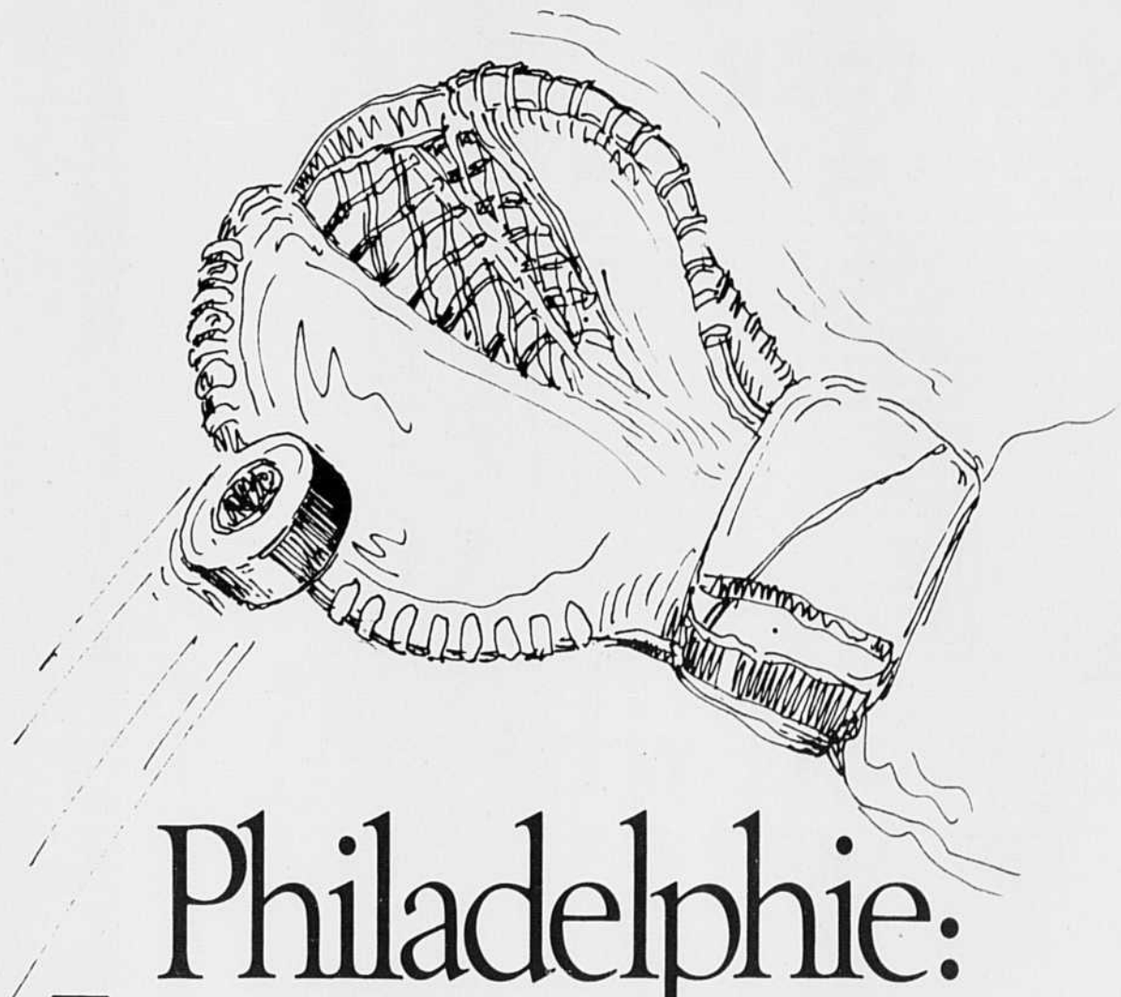


Mme Michèle Dubreuil
vice-présidente du conseil d'administration de la Caisse populaire de Sainte-Geneviève de Pierrefonds,
élue



M. Gilles Durand
secrétaire du conseil d'administration de la Caisse populaire N.D. des Champs de Repentigny,
élu

Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec



Philadelphie: 5 arrêts par jour

5 départs par jour, 6 jours par semaine

Vos affaires vous conduisent souvent à Philadelphie? Delta vous offre 5 départs par jour, 6 jours par semaine, via Boston.

Profitez de notre service personnel supérieur qui a fait la renommée de Delta. En effet, depuis 15 ans, Delta est la championne en ce qui a trait à la satisfaction des passagers*.

Alors, lorsque vos affaires vous amènent à Philadelphie, demandez à votre agent de voyages de faire vos réservations avec Delta ou appelez-nous à Montréal au 337-5520.

Un voyage d'affaire à Philadelphie avec Delta, c'est un arrêt gagnant!

*Selon les statistiques du ministère des transports américain sur les plaintes des consommateurs.

DELTA
L'Amour Du Métier Nous Donne Des Ailes.MD

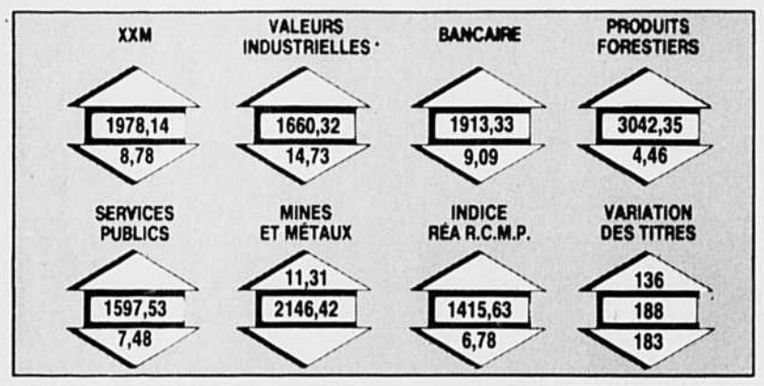
©1989 Delta Air Lines, Inc.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Tout baisse sauf les mines

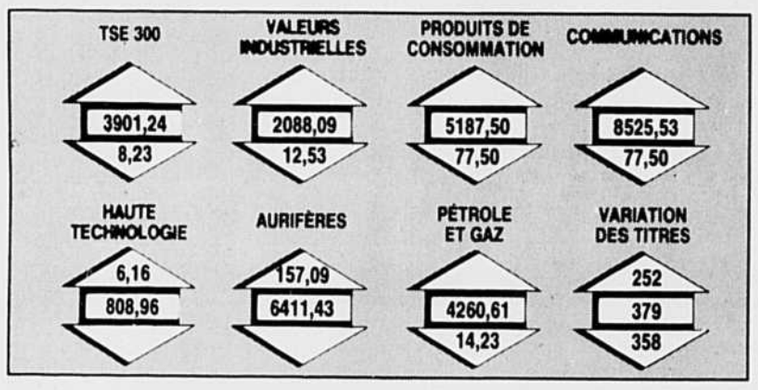
MONTREAL (PC) — A l'exception de ceux des sociétés minières, les cours était tous en baisse, hier, à la clôture des transactons sur le parquet de la Bourse de Montréal où l'indice XXM a perdu 8.78 points pour finir la journée à 1978.14. Il s'est transigé un total de 6,261,432 actions, comparativement à 6,071,798 lors de la séance précédente, celle de vendredi dernier. L'indice du groupe des industrielles a perdu 14.73 points à 1660.32, celui des bancaires, 9.09 à 1913.33, celui des services, 7.48 à 1597.53, celui des forestières, 4.46 à 3042.35 et celui des pétrolières, 2.96 à 1681.52 pendant que l'indice des minières gagnait 11.31 à 2146.42 points. C'est Banque de la Nouvelle-Ecosse qui a été le titre le plus animé de la journée parmi les industrielles, en perte cependant de 1-8 à $16 7-8 dans le cadre de transactions impliquant 463,440 actions. Chez les minières, le titre le plus actif a été Cambior, en hausse de 1-4 à $13 1-2 pour 93,600 actions transigées. Parmi les autres titres qui ont suscité l'intérêt de la part des cambistes, Laidlaw B a perdu 1-2 à $21, Banque Toronto-Dominion, 3-8 à $20 5-8 et Banque Nationale, 1-8 à $13 3-4 pendant que Connaught Biosciences a gagné $3 3-8 à $37 1-8, Domtar, 1-8 à $14 1-2 et Northern Telecom, 1-8 à $24. Des 507 titres en activité, ceux qui ont réalisé des gains ont été dépassé par ceux en perte, soit 136 contre 183, tandis que 188 titres sont demeurés inchangés.



TORONTO

Séance modérément active

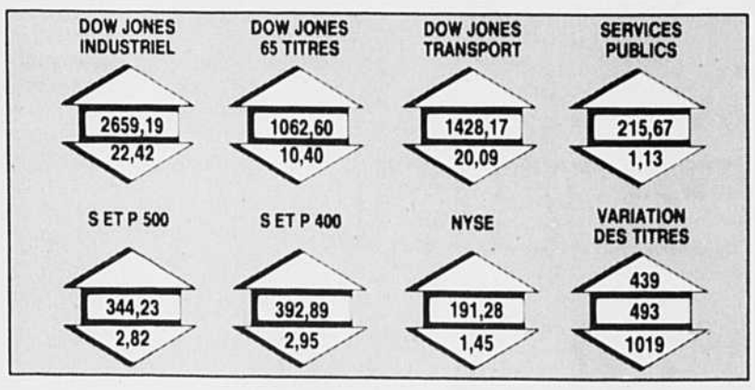
TORONTO (PC) — Les cours ont clôturé une séance modérée de transactions sur une allure à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto où l'indice TSE a perdu 8.23 points pour finir la journée à 3901.24. Il s'est transigé environ 22 millions d'actions, comparativement à 26.7 millions lors de la précédente séance, celle de vendredi. Dans le groupe des industrielles, Banque Royale a perdu 1-8 à $45, Laidlaw B, 3-8 à $21, Banque de Nouvelle-Ecosse, 1-4 à $16 7-8, TransAlta Utilities, 1-8 à $17 5-8 eet Maclean-Hunter X, 3-8 à $12 3-4. Connaught Biosciences a gagné $3 3-8 à $37 1-4 (pour des transactions impliquant plus d'un million d'actions), Canadian Pacifique, 1-8 à $26 3-8 (plus d'un million d'actions transigées), Campeau Corp., 1-2 à $13, Northern Telecom, 1-8 à $24 et British Steel, 3-4 à $26 3-4. Chez les minières, Aur Resources a perdu 1-8 à $9 1-2, ERG Resources, 10 cents à 50 cents et Seabright Explorations, 4 cents à 15 cents. American Barrick a gagné $1 5-8 à $29 3-8, Pegasus Gold, 7-8 à $13 1-4 et Echo Bay Mines, 5-8 à $19 5-8. Parmi les sociétés pétrolières, Total Petroleum a perdu 3-8 à $30 1-4, Ocelot Industries B, 1-4 à $10 et Anderson Explorations, 1-4 à $17 3-4. North Canadian Oils a gagné 1-8 à $23, Canadian Natural Resources, 10 cents à $1.29 et Altex Resources, 10 cents à $3.25.



NEW YORK

La baisse du $ pèse sur Wall Street

NEW YORK (AFP) — La baisse du dollar, entraînant une remontée des taux d'intérêt, a pesé sur Wall Street, hier, dans un marché très calme, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles clôturant à 2659.19, en baisse de 21.09 points. Quelque 122 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 1,019 contre 439; 493 titres ont été inchangés. Le dollar s'est nettement replié sur les marchés des changes après les déclarations faites, samedi à Washington, par le groupe des sept pays industrialisés, selon lesquelles la récente fermeté de la devise américaine était "indésirable". Les interventions coordonnées des banques centrales, y compris la Réserve fédérale américaine, ont immédiatement suivi, ce qui a déclenché une nette remontée des taux d'intérêt obligataires, les bons du trésor à 30 ans atteignant 8.3 pour cent contre 8.17 pour cent vendredi dernier. Ceci a accéléré la correction technique anticipée à Wall Street par des analystes après les niveaux records atteints par les indices boursiers à la fin août, selon les observateurs. UAL a perdu $7 1-8 à $274 1-8, Philip Morris, $2 1-8 à $155 1-2 et Atlantic Richfield, $1 5-8 à $104 3-4. Columbia Pictures Entertainment a progressé de $5 1-4 à $26 3-8 à l'annonce que Sony cherchait à acquérir la compagnie, y compris l'intérêt de 49 pour cent détenu par Coca Cola; Sony a gagné $1 3-8 à $59 1-2 et Hilton Hotel, $1 1-4 à $102. Parmi les titres canadiens, Alcan a perdu 1-8 à $23, Becton Dickinson, 3-8 à $56 et Bell Industries, 1-8 à $16 1-2 tandis qu'Inco a gagné 1-8 à $20 3-8 et que Ranger Oil est demeuré inchangé à 5 7-8.



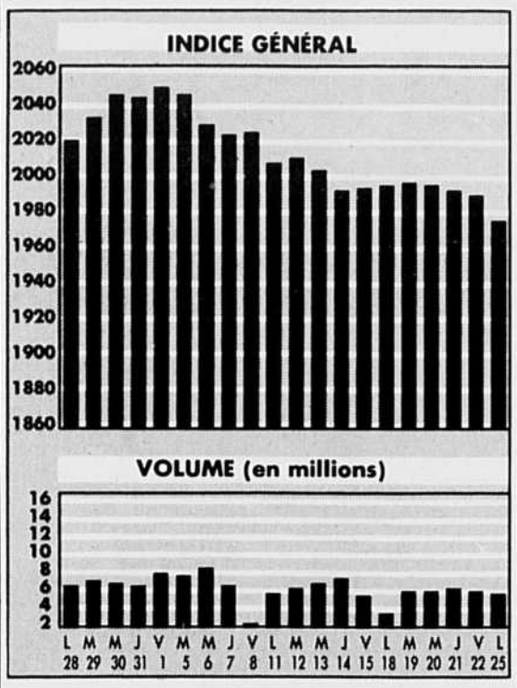
DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4292	Hong Kong	Dollar	0.1508
Afrique franco	Franc CFA	0.003650	Inde	Roupie	0.0709
Allemagne-Ouest	Mark	0.6178	Israël	Sheqels	0.5827
Antilles Angl.	Dollar	0.4366	Italie	Lire	0.000857
Australie	Dollar	0.9293	Jamaïque	Dollar	0.2156
Autriche	Schilling	0.08780	Japon	Yen	0.008239
Bahamas	Dollar	1.1763	Liban	Livre	0.00257
Belgique	Franc	0.02948	Mexique	Peso	0.000470
Danemark	Couronne	0.1590	Norvège	Couronne	0.1687
Espagne	Peseta	0.009845	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7058
États-Unis	Dollar	1.1763	Portugal	Escudo	0.007348
Finlande	Mark	0.2727	Royaume-Uni	Sterling	1.8927
France	Franc	0.1825	Suède	Couronne	0.1815
Grèce	Drachme	0.007100	Suisse	Franc	0.7120
Hollande	Florin	0.5479	Vénézuela	Bolivar	0.03074



MONTRÉAL



A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACSI—Bio	2240	11	11	11	
ADS	3700	75	70	70	— 14
AMCA Int	5308	420	410	410	— 10
AME Ltd	2000	160	160	160	+ 5
Abti Prce	4000	$17⅜	17½	17½	
Agnico E	1950	$9⅞	9⅝	9⅞	+ 3/8
Air Canda	35621	$12¾	12⅝	12⅝	— 1/8
Akers	1500	20	20	20	— 1
Alta.energ	13531	$20⅛	20⅛	20⅛	
Alt.E.7.75	2500	$27¾	27¾	27¾	— 1/8
Alta N Gs	500	$17¾	17¾	17¾	
Alcan Alu	4917	$27¼	27⅛	27⅛	— 3/8
Aldona M	z144	15	15	15	— 7
Alex.F7.4	400	$24¾	24¾	24¾	— ½
Algo Sr.1	z38	245	245	245	
Algo.A	712	395	395	395	
Am.Barric	8200	$29⅜	28½	29⅜	+ 1⅜
fAmr.rs.A	1800	75	75	75	
Amisco	z100	96	96	96	+ 1
Artopex	2600	415	410	415	+ 5
fAstral A	z96	$14	13¾	14	— 1/8
fAstral B	z50	$13¾	13¾	13¾	— 3/8
fAtco I	500	$10⅝	10½	10½	— 1/8
fAtlant.A	675	95	95	95	— 5
Auberges	850	450	445	450	
Audrey	26200	350	330	335	+ 5
Audrey.w	7250	80	78	80	+ 1
Avcorp	24600	90	75	90	+ 15
B Corp.A	600	$30⅜	30½	30½	+ 1/8
BC Tel	5114	$16⅜	16½	16½	+ 1/8
BC GAS	2230	$14⅜	14½	14⅜	+ 1/8
BCE Inc.	39230	$40⅛	40⅜	40¾	— 1/8
BCE 1.96p	200	$49	49	49	—1½
BCE Mbl	1770	$32¾	32⅜	32⅜	— ½
BCED	30752	177	170	172	— 8
BCED.Wt	1500	12	12	12	
BP Can	10500	$19⅛	19¾	19⅞	+ 1/8
BaLau2.62	1795	$26¼	26¼	26¼	
Ba.Laur	200	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Baue Nat	91744	$13¾	13⅜	13¾	— 1/8
Bq.Ry.srF	6250	$25	24⅞	25	+ 1/8
Bq.Ry.srG	1500	$24¼	24¼	24¼	+ 1/8
Bq Royale	68334	$45⅜	45	45⅛	
BaRy 1.45	3075	$16⅜	16⅛	16⅜	
BaRy 1.88	200	$22½	22½	22½	
Ba. T—D	61742	$21	20⅜	20⅜	— 3/8
B.TD.srF	11800	$25	25	25	
Ba.C.Imp	52608	$30	29⅞	29⅞	— 1/8
Baue Mtl	78916	$31⅛	31¼	31½	
BMO $2.50	550	$25⅝	25⅝	25⅝	
BMO Sr3	250	$25⅛	25⅛	25⅛	
BMO Sr4	585	$24⅜	24½	24⅜	+ 1/8
Bq.N.Ecos	463440	$17	16¾	16⅞	— 1/8
B NE sr3	950	$19	19	19	+ 1/8
Bstan	3500	$13½	13½	13½	+ ¼
Bell.p.7.5	100	$24	24	24	
Belmoral	4700	71	70	70	+ 2
Belmo.Wt	8300	34	32	34	+ 4
Bestar	400	136	135	135	— 15
Biochem	15650	$13½	13¼	13⅜	— 1/8
Bionaire	1000	175	175	175	+ 5
Bocenor	835	225	220	220	— 5
BF Royal	3700	138	136	136	+ 1
Bomb A	3450	17	17	17	— ¼
fBomb B	41155	$17⅛	16⅞	16⅞	— ¼
Bomb.Sr1	1900	$24	24	24	+ ⅛
Bomem	1000	109	109	109	+ 4
Bovar	z497	70	70	70	
Bow Val	2876	$14⅜	14⅜	14⅜	+ 1/8
Brascan.A	1000	$29¼	29½	29½	
BrCon.Oil	z12	20	20	20	— 5
Bruncor	8900	$17¼	17⅛	17⅛	— 1/8
Brunswick	1259	$12	11⅞	12	+ 1/8

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	9200	$14⅛	14	14	— ¼
CB Pak	1900	$10¼	9¾	9¾	— ½
CCL Ind.A	200	$13⅞	13⅞	13⅞	— 1/8
fCCL.In.B	200	$13½	13½	13½	— ¼
fCFCF.Inc	1475	$17	16¾	17	+ ¼
CGC Inc.	5800	$14¼	14	14	— ¼
fCGI Gr.A	650	225	225	225	
Cabano	4800	168	165	165	— 8
fCldwell A	125	$7⅛	7⅛	7⅛	
Cambior	93600	$13⅜	13⅜	13½	+ ¼
Cambio.w	63375	180	155	160	+ 5
Cambridg	5060	$36½	36⅜	36⅜	— ¼
Camp Res	3733	88	85	88	+ 5
Camp.w90	2000	4	4	4	— 4
Cmpbel.Sp	1625	$22	21½	21½	— ¾
Camp.sr.C	3000	$16½	16	16½	+ ¼
Camp.p.D	1500	$16	15½	15½	
Campeau	25900	$13¾	12¾	13	+ ½
CP Ltd	27763	$26⅛	26⅛	26⅜	
Cdn Tire	z20	$32⅛	32⅛	32⅛	+ ¾
fC Tire A	252	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
fC Utilit.A	200	$20	20	20	
C Utilit B	3000	$20¼	20¼	20¼	
C Util Sri	11000	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
fCmnac.A	5207	$6½	6⅜	6⅜	
Canamax	1050	235	235	235	+ 5
Canstar	16050	305	300	300	
Cantol	2500	410	410	410	+ 5
fCantrexA	12775	410	405	410	+ 5
fCaroOp.A	500	$18½	18½	18½	— ⅜
Carena	500	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Cascades	9185	$6¾	6¾	6¾	
Celanese	200	$29¾	29¾	29¾	+ ⅜
Champlai	1000	95	95	95	+ 5
Charan	5000	125	125	125	— 1
fChateau	z50	430	430	430	— 10
Cinram	1000	$7½	7½	7½	
Circo Crft	100	$6¾	6¾	6¾	
CIBk Ny.c	500	385	385	385	
fCogeco	1200	$7¼	7¼	7¼	
Cogec sr1	1000	$6¼	6¼	6¼	
Cominco	5000	$28⅝	28⅞	28⅝	— ⅛
Comi.Sr.H	600	$13⅜	13⅜	13⅜	
Comptime	3650	63	63	63	
Comterm	61055	34	32	32	+ 6
Connaught	68250	$37⅛	37⅛	37⅛	+ 3⅜
Cons TVX	11200	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Cons Gas	100	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅛
fCPCI.A	z500	56	56	56	— 1
CPCI.B	z600	70	70	70	— 1
fCorona A	32703	$9	8¾	8¾	— ⅛
Coron.92w	3000	195	185	195	+ 5
Coron.90w	41109	45	43	45	+ 1
Coronet	1000	425	425	425	
Cott	750	475	475	475	— 10
C.life.2.28	z10	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Crwn.Pr.1	6130	$21⅞	21¾	21¾	
fCrownx.A	65400	$6⅞	6⅞	6⅞	
Crwn.wt.b	1050	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
fDMR.grA	2700	415	405	405	— 10
Dalmy Ifd	11000	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Denison.A	500	5	5	5	
fDenisn.B	3000	490	485	490	+ 25
Denis.w.a	6000	80	77	80	+ 5
fDevtek	2100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Diabrasiv	z400	63	63	63	— 5
Dionne	17200	490	470	470	— 5
Disnat	500	290	290	290	
Dofasco	7150	$26¼	26	26	— ⅜
Dofasc2.60	1500	$32⅛	32⅛	32⅛	+ ⅛
Domco.Ite	2350	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Domtex	2103	$16⅜	16⅜	16½	— ⅛
Domtar	129825	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Donohue.b	1500	$13⅜	13⅛	13⅜	
fDylex.Ltd	5000	$11⅞	11¼	11¼	— ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	76700	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅜
Eldr.cdn.a	500	$24⅛	24⅛	24⅛	
Encor Inc	14950	298	293	295	— 3
EnerplusB	z40	$7	7	7	— ⅛
EqDenis.A	11400	278	270	270	
fEqDen.B	2700	260	260	260	
Espadon	500	26	26	26	— 4
Etac Sale	212	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Expand.a	600	150	150	150	
FCA Inter	2500	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
FPI Ltd	2400	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Ficnbrd G	1070	225	225	225	+ 5
Falcnbrdg	z5	$36½	36½	36½	+ ⅜
Finan E.C	4726	210	200	205	
Finning	13850	$14⅜	14½	14⅜	
FCityTco	1700	$7⅜	7½	7½	
Flet.Can.a	1237	$18⅞	18¾	18¾	— ⅜
Flet.Inv2b	200	$21⅜	21¾	21⅜	
Flet.Inv	500	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Fletcher	500	370	370	370	+ 5
F.Europ.w	5200	9	8	8	— 1
fFdCr.Que	650	$5¾	5¾	5¾	
Foratek	5000	100	95	95	— 10
ForesbecA	6200	120	110	110	— 10
Forex	3300	160	155	156	+ 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	2680	$6⅝	6½	6½	
GW Util	450	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Galactic	6500	345	300	345	+ 45
Gaz S.4 pr	z30	$63	63	63	— 2
fGldcrp.A	1300	485	485	485	+ 15
Goodfellw	400	320	320	320	+ 10
Govette	1000	105	105	105	+ 5
Govette.w	z500	3	3	3	— 7
Gr.Ws17.70	300	$24¾	24¾	24¾	
Grilli	800	$8	8	8	
Gr.L.1.875	140	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
fGr.laur.b	8109	$9⅞	9¼	9⅜	
G.Plas.Md	600	120	120	120	
Guard. T.	600	190	190	190	— 10
GuilvA	15300	$8½	8	8¼	+ ¼
Gulf Res	2133	$14⅞	14¾	14¾	
Gulf.R.p.a	1750	485	485	485	— 5
Harric.A	300	320	320	320	
Hartco	4200	$8⅛	8	8	— 1/8
Hawker	1500	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅜
Hees.Int	2200	$29⅞	29½	29¾	— ¼
Hees 91wt	3700	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅜
Hemlo	17950	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅜
Heroux	1550	$6⅝	6½	6½	— 1/8
Hollin Inc	3100	$12¾	12¾	12¾	
Horsham	7000	$10	9¾	10	+ ⅜
Hubbard	5700	305	300	300	— 5
Hthay1.875	2900	$27¾	27¾	27¾	
H Bay Co	z22	$35½	35½	35½	— ¼
Hypocrat	2700	42	42	42	— 3

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	2900	455	455	455	
Ideal Mtl	1500	285	275	285	+ 10
Imasco.ltd	2525	$38½	37⅞	37⅞	
Imagro.a	2300	40	40	40	
Imp Mtls	500	137	137	137	
Imp Oil A	4410	$59	58¾	58¾	— ¼
Inco Ltd	36700	$38	37¾	37⅞	— ⅜
IFX 2000	1300	220	215	215	
Interhome	1750	$47¼	47	47	— ¼
IBM	212	$138	138	138	+ ½
Intl.dta.pr	1400	30	30	30	
Ivaco A	6380	$13½	13	13½	
Ivaco.sr1	300	$18⅜	18½	18⅜	+ ⅛
Ivaco.sr2	750	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Ivaco.sr3	350	$21¼	21¼	21¼	
Ivaco.sr4	2050	$30⅛	29½	29¾	— ½
Jannock	2500	$19⅜	19½	19½	— ¼
Jnock.1.20	1000	$13½	13⅜	13½	— ⅛
fJean.Cl.A	5260	$14	13¾	13¾	— ¼
fJrny End	2300	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	2500	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Kaufel.B	3250	$12¼	12	12⅛	+ ⅛
fLGS Inc.	30900	214	200	201	— 13
fLaVrdy a	300	150	150	150	— 10
Labatt	3840	$24⅛	23¾	23¾	— ½
Lac Min	36105	$11⅜	11½	11⅜	+ ¼
LacMin.wt	8800	240	225	235	+ 20
LafargeCo	z67	$22¼	22	22	— ¼
Laidlaw A	17400	$21⅜	21	21	— ⅜
fLaidlw B	107950	$21½	21	21	— ½
LamSa.inc	2000	80	80	80	— 4
LapVer	10250	355	345	345	— 10
fLasond.a	500	390	370	390	+ 15
Laur.Vie	800	$24¼	24¼	24¼	
LavalnInd	3300	390	380	385	
Lvltec	2000	101	100	100	
LBL.inc	2500	240	240	240	
Log.G.Inf	3450	60	60	60	+ 5
fLogis.Clb	100	$10	10	10	
Lonvest	18500	$22⅜	22	22	— ⅜
Louvem	28700	$6½	6¼	6¼	
Louvm.pr	5500	495	485	495	+ 15

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	586	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
MICC Inv	500	$14½	14½	14½	
MaBaie	700	405	405	405	
Maax	1000	95	92	92	— 3
Mcm Bldi	22600	$19⅜	19⅜	19½	— ⅛
McMil.p10	800	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Mclean X	43300	$12⅞	12¾	12⅞	— ⅛
fMclean Y	10200	$11¼	11⅛	11⅛	
Macyro	1000	95	95	95	+ 5
Madeine	3500	330	330	330	— 5
fMalette	300	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
M.Cap.Sra	400	$24⅜	24⅜	24⅜	
fMarit Tel	7182	$17⅜	17¼	17⅜	
Mrt pr D	500	$8¾	8¾	8¾	
MarStelB	500	350	350	350	+ 10
Mavtech	8000	100	100	100	
McNeil M	700	256	256	256	
Memotec	3970	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
fMetroR.A	5312	400	395	395	— 5
Mtp Mtl	148	240	240	240	
M.Tempus	500	18	18	18	— 4
Minnova	200	19	19	19	
Mitel.Corp	200	340	340	340	— 5
fMolson A	1722	$36⅛	35¾	35¾	— ⅛
Molson B	500	$38¼	38¼	38¼	+ ⅜
Monenco	100	300	300	300	+ 10
Moore	11017	$36	35⅝	35⅝	— ½
Mtbnc.cap	600	$15½	15½	15½	— ⅛
Multidv.B	1200	13	13	13	+ 3
Muscocho	3800	235	235	235	— 5
Mux Lab	7400	75	70	75	+ 5
Nation.sea	320	$7⅛	7⅛	7⅛	— ½
fNatn.S.A	120	$5¼	5¼	5¼	—
NfldL 5.50	800	$5¾	5¾	5¾	
NfldL 7.25	475	$8	8	8	— ⅛
NfldL 9.84	595	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
NewTel	144	$19¼	19¼	19¼	
Noramco	6000	75	67	75	+ 11
Nor.Forst	800	$14¾	14¾	14¾	
Noranda	19361	$25⅞	25⅝	25⅝	— ⅛
Noran.7.75	500	$30½	30½	30½	
NorcenMv	1500	$24½	24½	24½	— ⅛
fNorcenSv	897	$22¾	22¾	22¾	
Nor.can.O	11069	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
Nor Tel	63752	$24¼	23⅞	24	+ ⅛
Northgate	1000	$6½	6½	6½	+ ⅛
Nova Albt	35700	$9½	9⅜	9½	
Nova9.125	2350	$24⅛	24⅛	24⅛	
Novedet	112	175	175	175	
Noverco	6931	$11¾	11⅝	11¾	— ¼

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	12525	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼
Ogivar	12344	98	97	98	
Olco.A	15100	280	271	280	
fOnexCorp	620	$16	16	16	
fOsha A	1300	$29½	29½	29½	+ ½
Pancdn.Pf	28000	$29	29	29	
Pantoram	5600	240	235	240	+ 5
P.Martin	5200	110	108	108	— 3
Peerless	3600	$7	7	7	
Perkins.P	800	$8	8	8	— ¼
Perp.G.Vl	6839	$7⅞	7⅝	7¾	
Pla.Dome	52292	$19⅛	18¾	19	+ ⅜
fPowr Cr	32654	$15⅝	15½	15½	
Power.Fin	3350	$19	18¾	18¾	—1¼
Premier.a	300	355	355	355	
Pr.Choix.a	1000	$10	10	10	+ ⅛
Prometek	1000	90	85	85	
Provigo	14511	$9¾	9⅝	9¾	

Q R

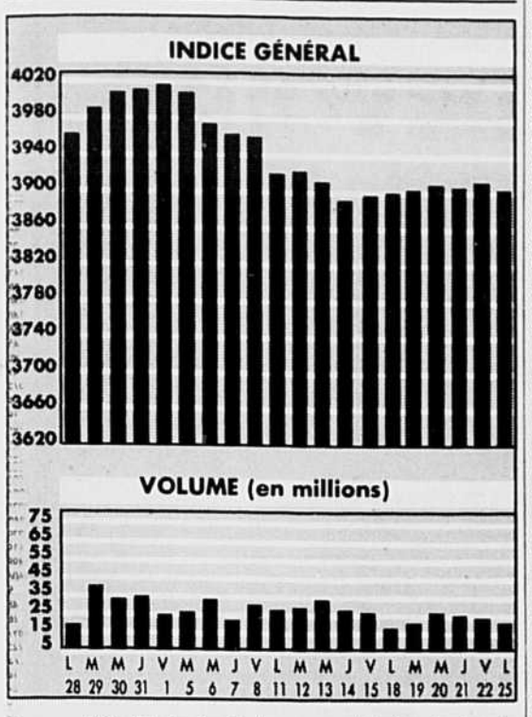
	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	10818	$15⅝	15½	15½	— ⅛
QuebecoA	3225	$17¼	17⅛	17¼	— ¼
fQuebecoB	31196	$15½	15¼	15¼	
Queenston	11000	103	101	101	— 2
RPM Tec	z300	63	63	63	+ 2
RyII.F.pr	500	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
fRadio.A	1150	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
fRepap	6500	$12¾	12¼	12¼	— ⅛
Ria.Algom	20000	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
Ro—na.s.2	1000	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Ro—na.s.1	300	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
fRogerC.B	3064	$113½	112	112	— ½
fRollnd A	1500	$12¼	12¼	12¼	+ ½
fRyTrstco	16350	$17¼	17⅛	17¼	
RTrst G.fl	1795	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Rytrc srQ	1950	$24⅜	24½	24⅜	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	700	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
fSNC	20950	$10⅛	10	10	— ⅛
SR.telcom	360	470	470	470	
fSt.Sauv.a	2600	220	215	220	+ 5
San Fran	850	$5⅛	5	5	— ⅛
Sanivan	2500	315	305	305	+ 5
SasOil.7.25	200	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Saskoil	1100	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Saskoil eu	850	$99	99	99	+ ½
Sceptre	2000	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
fScott Hos	3500	$19⅞	19⅝	19⅝	— ⅜
ScotYork	1000	19	19	19	— 1
Seagram	2500	$94½	94	94	— ⅝
Sears Can	4150	$14¼	14⅛	14¼	+ ¼
Sensormat	1500

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO



A B

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AGFM	B f	5000	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
AMCA	Int	28960	420	410	415	
AMCA	p	2300	$25	24⅞	25	+ ⅛
AMCA	2 p	650	$23	22¾	22¾	+ ⅛
AMCA	3 p	200	$24½	24½	24½	
ARC	Int	4000	340	330	330	—25
Abbey	E o	32830	10	9½	10	
Abermin	o	1950	10½	10½	10½	+ ½
Abti	Prce	2840	$17½	17¼	17½	+ ¼
Acadia	M o	7386	27	27	27	+ 1
Agassiz		5000	265	265	265	— 5
Agnico	E	36400	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Agra	B f	3700	$9⅜	9⅜	9⅜	
Air Canada		56725	$12¾	12⅝	12¾	
Akaitco	o	2000	40	40	40	— 5
All Energy		23023	$20⅜	20⅛	20⅛	— ⅛
Al Enr	775	1500	$27⅞	27½	27½	— ⅜
Alta Nat		950	$17¾	17¾	17¾	
Alcan		72076	$27¼	27	27⅛	— ¼
Alcan	C p	700	$23½	23½	23½	— ⅛
Alcan	E p	1095	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Algo	Gr A f	812	395	395	395	+ 5
Algo	Cent	400	$17¾	17½	17¾	+ ¼
Algon	Merc	200	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
Allied	Lyns	5700	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Altex		63600	325	310	325	+ 10
A.	Barick	172393	$29½	28¼	29⅜	+ 1⅜
Am	Pacific	12100	$5¼	5	5	
Anderson		1605	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
Arbor	A	2100	$9½	9½	9½	
Arbor	B f	2000	$9¼	9¼	9¼	+ ½
Armbro	En	3900	$9	9	9	— ⅛
Atco	I f	958	$10⅜	10½	10½	— ⅛
Ateba	o	39207	8	6	6	— 1
Atlanta	G o	500	160	160	160	
Atl	C Cop	150	300	300	300	
Atl	Shop p	2900	$26	25⅞	26	+ ¼
Atlantis		11150	70	68	68	+ 2
Audrey	R	3000	330	330	330	
Audrey	w	1000	78	78	78	— 7
Augmitto	o	52250	23	20	20	— 3
Aur Res	o	261830	$9¾	9½	9½	— ⅛
Aurizon	o	5439	38	38	38	
Aycorp	Ind	15000	90	76	90	+ 14
BCE	Inc	89318	$40⅞	40¾	40¾	
BCE	1.96 p	140	$49	49	49	
BCED		22525	180	170	172	— 8
BCED	9⅛	400	$6⅝	6⅝	6⅝	
BCED	9¾	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
BCED	1 p	10425	$19¼	19⅛	19¼	
BCED	w	2000	12	11	11	— 1
BCE	Mobl	25125	$32⅞	32⅜	32⅜	— ½
BCED	C I	500	$23	23	23	
BC	C Bancor	38625	144	142	142	— 1
BC	Banc A	100	$30	30	30	— ⅛
BC	Banc B	1800	$29⅞	29⅝	29⅞	
BC	Gas	12378	$14⅝	14½	14½	— ⅛
BC	Rail p	5640	$25⅝	25⅝	25⅝	— ¼
BC	Sugar A	8250	$18¼	18	18¼	— ⅛
Bk	Corp p	15250	$30¾	30⅜	30½	+ ⅛
BGR	A	9600	$10⅝	10½	10½	— ⅛
BH	Ent	6300	$8½	8¼	8½	
BMO	nt fin	1500	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅜
BMO	II p	325	$22	22	22	
BNT	Ltd	1600	$13¼	13⅛	13⅛	
BP	Canada	3675	$19⅞	19¾	19⅞	
Bachelor		2100	40	40	40	
Bancshr	p	1500	$22½	22	22	
Bank	Mtl	60734	$31½	31¼	31½	
Bk	Mtl 250	1450	$25⅜	25⅜	25⅜	
Bk	Mtl 3p	650	$25½	25½	25½	+ ⅛
Bk	Mtl 4p	4250	$24⅜	24⅜	24½	
Bank	N S	295643	$17	16⅞	16⅞	— ¼
Bk	NS 1p	1150	$22⅞	22½	22⅝	— ⅜
Bk	NS 3p	7475	$19	19	19	
Bankeno	o	3890	274	270	270	
Barons	Oil	300	260	260	260	+ 10
Barincor	f	300	250	250	250	
Baringln	o	10500	115	110	113	— 2
Baton		2000	$13½	13½	13½	+ ¼
Battle	M	150	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ¼
Beaufield	o	35025	23	21	22	
Beaver	R o	5100	28	27	28	+ 1
Bell	1.94 p	200	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Belmoral		65100	71	69	70	+ 2
Bimorl	G	w26300	34	32	34	+ 4
Bema	Gl o	22579	205	200	200	— 5
Bethlem	R	500	78	78	78	— 6
Biochem	f	900	$13½	13½	13½	+ ½
Biomira	o	1900	380	380	380	
Bl	Hawk o	9200	210	200	200	—10
Bombdr	A	8323	$17¼	17	17⅛	— ⅛
Bombdr	B	660805	$17⅛	16¾	17	— ⅛
Bmbdr	1 p	400	$24	24	24	+ ⅛
Bonanza	O	z110	76	76	76	
Bovar	Inc	13790	70	65	66	— 4
Bow	Valy	6359	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Bow	Vly 205	2700	$20⅛	19⅞	20⅛	+ ⅛
Bowtex	o	1000	235	225	235	+ 10
Bracknel	o	4000	143	143	143	— 7
Bralorne		16300	31	31	31	
Bramalea		47500	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ¼
Brmptn	A f	2100	$9¾	9¾	9¾	
Brandvr	o	4400	110	105	110	
Brascad	A	400	$39	38⅞	38⅞	— ⅛
Brascan	A	29162	$29¼	29	29⅛	
Brascan	F p	625	$24⅛	24⅛	24⅛	
Brkwater	o	72420	255	240	240	— 2
Bright	A	500	$13¼	13¼	13¼	
BC	Phone	11649	$16⅜	16½	16½	
BCPh	4¾ p	100	$48	48	48	— ¼
BCPh	4.84	975	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅜
BCP	11.24 p	300	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Br	Gas ads	1100	$40	40	40	+ 1
Br	Steel	1900	$26¾	26½	26¾	+ ¾
Broulan		3000	180	180	180	
Bruncor		1704	$17¼	17⅛	17⅛	— ¼
Brunswk		2000	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛

C D

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE		30200	$14⅛	14	14⅛	
CB	Pak	9500	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅜
CCL	A	300	$13½	13⅜	13½	
CCL	B f	24000	$13¾	13½	13⅜	— ⅛
CGC	Inc	15750	$14¼	14	14	— ⅛
CHC	Hlcpt	3500	440	435	435	+ 5
CM	NT Equ	400	$16	16	16	
CME	A o	z358	18	18	18	
CML	Ind o	1628	65	65	65	
CS	Res o	800	365	360	365	+ 5
CT	Financl	100	$25	25	25	— ½
Cableshr	B	700	60	60	60	— 8
Cabre		2500	460	455	455	
Caldwell	A	500	$7¼	7¼	7¼	
Calgary	1 p	3300	$24⅞	24⅞	24⅞	
Cambior		158700	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Cambior	w	237200	180	150	160	+ 8
Cambridg		17221	$36½	36⅜	36⅜	
Camp	Res	10000	88	88	88	+ 3
Camp	Soup	2644	$22¼	21½	21½	— ⅜
Campeau		230396	$13⅜	12¾	13	+ ½
Campeau	B	3400	19	19	19	
Campeau	C	4390	$16½	16	16½	+ ⅜
Campeau	D	2200	$15¾	15	15½	+ ½
C Nor	West	165754	405	400	400	— 5
CNor	Wst r	264136	7	2	2	— 3
CNor	Wst B	1719	$24½	24¼	24½	+ ¼
C	Packrs	3225	$13⅜	13¾	13¾	
CS	Pete f	200	340	340	340	+ 10
C	Trsco 1	100	$22½	22½	22½	
C	Trsco C	3275	$18½	18½	18½	
C	Tung	110	$5¾	5⅜	5⅜	— ⅜
Canadex	o	7000	105	100	105	+ 5
C	Energy	3200	$5¾	5⅜	5⅜	
C	Exprss f	29800	86	84	84	— 3
CG	Invest	700	$46½	46½	46½	+ ½
CI	Bk Com	154985	$30	29¾	29⅞	— ⅛
CIBC	3 p	500	$100¼	100¼	100¼	— ¾
C	Manoir	2700	240	240	240	
C	Manoir f	3000	230	230	230	+ 5
Cdn	Nat Res	87200	135	118	129	+ 10
C	Nth Star	z30	$5	5	5	
C	Occdental	29263	$19¾	19½	19½	+ ⅛
CP	Forest	37850	$41	40½	40¾	+ ¼
CP	Ltd	1285438	$26⅜	26	26⅜	+ ⅛
Cdn	Roxy	167	$6⅜	6⅜	6⅜	
C	Spooner	4833	17	15	17	+ 1
CTire	A f	12710	$24⅜	24¼	24¼	
CUTil	A f	6300	$20	19⅞	20	+ ⅛
C	Util B	300	$20½	20⅛	20⅛	
CUTil	6 pr	200	566	66	66	
CUTil	2nd I	900	$25¾	25⅜	25¾	
CUTil	2nd K	600	$25⅛	25⅛	25⅛	
CUTil	2nd L	2600	$25	25	25	
Cdn	Wn Bk	300	415	415	415	
CWN	G 4 pr	z100	$9	8⅞	8⅞	
CWN	5½ p	200	$12	12	12	
Canamax		55050	240	235	235	
Canam	A f	100	$6½	6½	6½	+ ⅛
CanCapti		3387	470	460	460	—10
Candal	D o	1430	16	16	16	
Canfor		2600	$28⅜	28½	28⅜	+ ⅛
Canharn	o	2126	58	58	58	— 2
Canstar	S	125	300	300	300	
Canutiliti	p	40000	$24⅞	24⅞	24⅞	
Capsule	T	3100	44	40	44	
Carа		2500	$19½	19¼	19½	— ⅛
Carena		900	$28¾	28½	28¾	— ¼
Carolian	o	13500	140	130	130	—15
Cartier	o	10172	6½	6½	6½	
Cascades		100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Cassiar		12100	$5½	5¼	5½	
Cathedrl	o	2000	200	200	200	
Celanes	2 p	400	$17½	17½	17½	
Cntrl	Cap	1812	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Cnt	Cap Af	23500	$10⅛	10	10⅛	
Cnt	Cap Ap	5500	$24⅛	23⅞	23⅞	
Cnt	Crude o	1000	$5¾	5¾	5¾	
CFund	A f	12400	$6¼	6½	6¼	+ ⅛
Cnt	GtTr 3	1300	$26	26	26	
Cnt	GtTr 4	500	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Cntl	G Trc	1946	$10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
CG	Tr p	200	$32½	32½	32½	— ½
Centurion		2500	295	290	290	+ 5
Chancelor	o	215700	47	44	44	+ 4
Charan		14000	128	125	125	
Chauvco	A o	10900	$7½	7½	7½	
Cheni	Gld o	12225	280	275	280	+ 5
Cheni	Gld w	11850	30	28	30	
CHUM	B f	53300	$24	24	24	— ½
Cimaron	o	1300	$7¼	7¼	7¼	
Cineplex		19785	$14¾	14⅜	14½	— ⅜
Cinram		14600	$7½	7⅜	7½	
Circo	Crft	1000	$6⅞	6¾	6⅞	
Citadel	G o	z222	35	35	35	
City	Res o	5000	60	60	60	
Clarpine	I	2500	74	74	74	— 1
Claude	R o	4100	425	410	420	+ 5
Co	Steel f	1000	$18¾	18¾	18¾	
Cobi	Food	z75	56	56	56	
Coca	o	500	250	250	250	
Cogeco	f	200	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Cogeco	B p	4000	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Cognos		4500	$6⅛	6	6	— ¼
Coho	Res	800	$5⅜	5⅜	5⅜	
Coin	Lake o	16500	120	116	116	— 4
Colin	Enr o	13505	135	130	135	+ 5
Colony	P o	2800	61	61	61	— 1
Cominco	L	25075	$29¼	28¾	28⅞	— ¼
Comnco	R	72690	365	360	360	
Comnco	R	w38000	37	35	36	+ 2
Cmrcl	OG	3900	20	18	18	— 3
Compu	H o	4000	50	45	45	— 5
Computlog		2000	405	405	405	
Coniagas	o	500	110	110	110	
Connaught		1140372	$37⅜	37½	37¼	+ 3⅜
C	Brinco	Ao15550	$5¼	5	5	— ⅛
C	Carma	A 12300	220	215	215	—10
C	Carma	w z350	28	28	28	
C	HCl	Af 515	$9⅝	9⅝	9⅝	
C	HCl	B 1700	$10½	10½	10½	
C	Mercntl	o 175	100	100	100	— 5
C	Mercntl	p z175	23	23	23	
C	Norex	137	56	6	6	— ⅛
Con	Prof o	3500	34	33	34	
Cons	TVX	48722	$7¼	7	7¼	+ ½
C	Talcorp	1000	255	255	255	— 5
C	Thomsn	o 6000	30	30	30	+ 2
Cons	Gas	2150	$28	27⅞	28	— ⅛
CTL	Bank	168200	112	112	112	
Contour	B	o10000	15	15	15	
Contrns	A f	1000	165	165	165	
Conwest	A	z50	$13¾	13¾	13¾	
Conwst	B f	482	$14	14	14	+ ¼
Co	enerco A	2338	470	470	470	
Coral	Gld o	36000	240	240	240	
Corby		150	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅛
Corncopa	o	168000	270	225	230	+ 20
Coronca	A f	982626	$9	8¾	8⅞	+ ¼
Coronca	B	3361	$9	8⅞	9	+ ⅜
Coronca	A p	2500	$8⅝	8½	8⅝	
Coronca	C p	34800	$22⅝	22⅜	22⅝	— ⅛
Coronca	w	265195	47	43	47	+ 4
Corona	92 w	10000	195	185	185	— 5
Coronet	C	5100	430	425	430	+ 10
Corp	Food	6900	$11½	11½	11½	
Coscan	D	600	$11¼	11	11¼	+ ¼
Coseka	R	130550	33	26	33	+ 6
Counsel		10943	$11¾	11¼	11¼	— ¼
Coxheth	o	6224	15	15	15	
Craftech	o	500	70	70	70	— 8
Crain	RL f	26330	$11¾	11¾	11¾	
Crestbrk		600	$23	22¾	22¾	— ¼
CLife	I A	1200	$24⅞	24⅞	24⅞	
Crownx		800	$13⅞	13¾	13⅞	
Crownx	A	164700	$6⅞	6¾	6⅞	
Crownx	1 p	5600	$21⅛	21⅜	21⅛	+ ⅛
Crownx	2 p	900	$20½	20	20	— ¼
Crownx	3 p	400	$18⅞	18⅞	18⅞	
Crownx	B	w15800	$15⅜	15⅛	15¼	
Czar	Res	28200	110	108	110	+ 2
DMR	A f	2800	405	405	405	—20
Davidson	o	7000	42	38	41	+ 4
Dejour	o	25500	20	19	20	+ 1
Denison	A p	7650	$5	490	5	+ 5
Denison	B	146283	495	470	490	+ 20
Denison	p	200	$21⅜	21⅛	21⅜	
Denison	B p	5045	$23½	23	23	— ⅛
Denisn	B w	4500	80	78	80	+ 5
Deprenyl	o	42700	$14½	14⅛	14⅜	— ¼
Derlan		6250	$10⅞	10⅞	10⅞	
Devran	P o	625	110	110	110	
Devtek	f	1100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Devtek	mv	100	$9½	9½	9½	+ ¼
Dexleigh		276	260	260	260	— 5
Dicknsn	A f	2091	$5½	5⅜	5½	
Dicknsn	B	450	$5½	5½	5½	
Discov	W	2100	130	125	130	+ 4
Dofasco		26092	$26¼	26	26	— ⅜
Dofasco	260	5850	$32⅜	32⅜	32¾	+ ⅛
Dolphin	o	3500	56	55	55	
Doman	A	16108	$9½	9⅜	9⅜	
Doman	B f	41940	$9⅜	9⅜	9½	
Doman	2 p	5300	$31⅜	31	31	— ¼
D	Expl fo	4000	18	16½	18	+ 1½
D	Textile	3949	$16⅜	16½	16½	— ¼
Domtar		15404	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Domtar	225	1494	$25⅞	25⅜	25⅜	
Domtar	pr	1000	518	18	18	— ⅛
Donohue	B	16200	$13⅛	13	13	— ¼
Dumagmi	o	16718	$15	14¾	15	+ ¼
Dmi	w	500	235	235	235	+ 7
Dunraine	o	9000	95	95	95	— 3
Du Pont	A	2400	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ¼
Duration	o	49925	6	5½	6	+ ½
Dylex	Ltd	800	$12¼	12	12¼	
Dylex	A f	2200	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Dynamic	C	150	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Enfield	1 p	200	$19¾	19¾	19¾	— ½
Enscor	Inc	z50	255	255	255	
Env	Saf o	2500	255	255	255	
Epic	Data o	2100	360	350	350	—20
Equinox	o	1700	140	135	135	— 5
Equity	Pres	580	95	95	95	— 3
Equity	Svr A	34100	430	425	425	+ 5
Equity	Svr p	2795	$17	16¾	16¾	— ¼
Etac	Sals	7343	$10	9¾	10	
Exall	o	z250	40	40	40	
Excel	o	29850	110	106	110	
FCA	Intl	2600	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
FPI	Ltd	2575	$7	6¾	7	+ ¼
Fahnstk	A	2500	232	230	232	+ 12
Fairfax	f	3950	$17¾	17½	17½	+ ¼
Flcnbrd	G	9408	225	220	225	+ 3
Flcnbrdge		2271	$36½	36⅜	36⅜	— ⅛
Far	West	2000	200	200	200	+ 5
Fed	Ind A	9775	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Fed	Ind C	800	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Fed	Pion	1300	$13⅜	13½	13½	+
Finning	L	12716	$14⅜	14½	14⅜	
Firan		1500	390	385	385	— 5
F	Austria	17900	$11⅛	10⅞	10⅞	— ⅜
F	Austri w	4200	28	28	28	
FCIgry	A o	2580	8½	8½	8½	—1½
F	City Fin	1200	$41	41	41	— ½
F	Cty Trco	10000	$7½	7½	7½	
FCty	Trco w	1750	½	½	½	—1½
F	Marth A f	200	$9½	9½	9½	
F	Mar	1000	350	350	350	
Flanagan	o	1000	245	245	245	+ 5
Fleet	Aero	2000	155	155	155	— 5
Fleet	Aero 1	1400	320	320	320	
Flet	CCan A	4096	$19	18⅞	19	— ⅛
Flet	C Inv	1115	$22	21⅞	22	
Flet	Cl B	850	$21¾	21¾	21¾	
Flet	CFin B	2700	$24	24	24	
Focus	nmc	665	$22½	22½	22½	
Ford	Cnda	250	$19⅛	19	19	+ ¼
F	Knox o	10000	19	19	19	+ 1
Fortis	Inc	3621	$22¼	22	22⅛	+ ⅛
FSesn	Hl f	2800	$34½	34½	34½	— ½
Franco	o	10300	$11⅞	11⅞	11⅞	— ¼
GTC	Tr B	500	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
GW	Util	3177	$24¾	24⅜	24¾	+ ⅛
Galactic		180505	350	310	350	+ 40
Gandalf		1000	$7	7	7	
Geoc	Comp	6600	230	220	220	—10
Geddes	o	2600	150	150	150	
GMC		516	$55⅛	55⅛	55⅛	—1⅛
G	Trustco p	1000	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅜
Gesco	Ind	500	315	315	315	+ 5
Giant	Bay o	13000	39	38	39	+ 3
Gibraltar		2900	$11	11	11	— ⅛
Glamis		45700	185	150	165	+ 20
Glen	Adn o	38500	20	17	20	— 2
Glenayre		786	$15½	15¼	15½	
Global	Gov	17586	$7½	7¼	7⅜	— ⅛
Goldcorp	f	23600	490	475	475	+ 5
Goldcorp	w	121858	20	19	19½	
Gld	Knight	o55840	$9¼	9	9¼	+ ⅜
Gld	Myra o	3300	25	20	20	— 5
Gldn	Rlt o	33637	410	360	400	+ 40
Gldn	Rul o	533	110	108	108	— 1
G	Star o	4600	235	225	225	— 5
Gldn	Ter o	26000	16½	14½	14½	+ 5
Goldex	o	6900	250	240	250	+ 5
Goldfarb	A	200	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Goldpost	o	119500	33	26	33	+ 5
Goldast	o	6500	39	38	39	+ 1
Goldsil	o	11750	70	68	68	— 4
Goodyear		200	$40	40	40	
Graff	G	500	10	10	10	
Grafton	A f	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
Graff	G p	700	$35¼	35⅛	35⅛	+ ⅛
Grandma		15000	29	28	28	
Granduc		10478	310	305	305	+ 10
Granges		42480	300	290	295	
Grp	Locan	1300	520	20	20	
Gt	WLife	770	100	$24¾	24¾	24¾
Gt	W Lifeco	3600	$16	16	16	
Gtr	Lenor o	1000	55	55	55	
Grnstne	o	3400	435	435	435	+ 5
Greyhnd		800	$29⅞	29½	29⅞	+ ⅜
Growth	I	2230	$18½	18¼	18¼	— ¼
Growth	p	1000	$25⅝	25⅝	25⅝	
Guard	CA f	5400	455	455	455	
Gulf	Res	34836	$14⅞	14¾	14¾	
Gulf	R 1p	16450	490	485	490	
Gulfstrm	o	62000	37	35	36	+ 1
Gulfstr	r	698180	2	1	1	—1½
Haley		9900	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Hmrsn	C Bp	700	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Harris	A f	6500	$6	5¾	5⅞	
Harris	B	1300	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Hartco		1599	$8⅛	8	8	— ⅛
Hawker		2270	$27¼	27	27¼	+ ¼
Hayes	D	4719	$15⅛	15	15	— ¼
HCare	A of	7900	200	195	195	— 4
HDS	o	z100	38	38	38	
Heenan	S o	2000	25	25	25	
Hees	Intl	6850	$29½	29½	29¾	— ¼
Hees	E p	100	$22	22	22	— ⅛
Hees	w	7000	$9	8⅞	8¾	— ¼
Helix		z300	53	53	53	
Hemlo	Gld	105789	$16	15¾	16	+ ⅜
High	Rivr o	1000	135	135	135	— 5
Highrdg	A o	4000	75	75	75	
Hilcrest	o	z75	190	190	190	
Hillsboro		5400	325	320	325	
Hollingr	I	5300	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
Holingr	w	1300	380	380	380	+ 5
Home	B f	5500	200	190	190	— 5
Hope	Brok	1000	240	240	240	+ 15
Hope	B w	2000	148	148	148	+ 7
Horizon	o	6500	90	85	85	
Horsham	f	72750	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ¼
HBay	Mn s	z34	$9¼	9¼	9¼	
H	Bay Co	52825	$35¼	35⅛	35⅛	— ⅜
HBC	A p	3000	$19⅛	19¾	19¾	
HBC	Hp	100610	$27⅛	27¾	27¾	
Hy	Zels	6500	$7	6⅞	7	
Hydra	Ex o	2010	70	70	70	
ICG	Ont	260	350	$33½	33½	33½	—2½
ICG	Ont	785	100	$22½	22½	22½	
ISG	Tec o	4300	140	130	140	+ 5
Ican	o	23500	44	40	40	— 3
Icor	o	266563	8	6	7	— 1
Imasco	L	4602	$38⅛	37⅞	38	— ⅛
Imsco	L Ap	300	320	320	320	— 5
Imsco	L Cp	500	$24¼	24¼	24¼	
Imp	Metal	3200	137	136	136	— 1
Imp	Oil A	14193	$59	58⅜	58⅜	— ⅜
Imp	Oil B	1439	$58⅝	58⅜	58⅜	+ 3¼
Inca	o	20000	30	24	30	+ 5
Inco		151675	$38⅛	37¾	38	— ¼
Inco	7.85	600	$23	23	23	
Innopac		100	$10	10	10	+ ⅛
Inter	Cabl o	1000	25	25	25	— 1
Inter	Cabl p	200	125	125	125	—25
Inter-City		5426	$24¾	24⅜	24¾	— ⅛
Inter	C A p	400	$19	19	19	— ¼
Inter	C C p	2000	$40⅜	40⅜	40⅜	
Interhome		1753	$47	47	47	
I	Amco A	1000	275	275	275	+ 5
IBM	-	252	$136½	136½	136½	—1½
I	Contor w	1000	29	29	29	
Intl

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

101 Propriétés à vendre

A LACHUTE Petite maison à vendre par proprio, déjà louée locataire fiable. Excel. placement. $24,000. 1(819)327-2683, Louise.

CENTRE-EST
Triplex, rue St-Clément, revenus ann. $20,160., $165,000., agent s'abstenir, 728-1344 ou 522-9835.

GRAND LAC BROMPTON
Maison de prestige. Terrain 84,400 pi.ca., 5 chambres, 4½ s./b., 6 garages « boat house » pour hydravion et bateau, piscine creusée, foyer, énorme patio, façade lac 265 pi. Construction 3 ans. $685,000. 1(819)823-2804.

ILE BIZARD "Prize Home", bonne qualité, personnalisée, 7 c.c., 200' bord de l'eau, terrain 19,000 pi.ca. Faut voir!!! 626-4661.

MAISON HISTORIQUE 1839 en excellent état. Canadienne en pierre, 3 étages, 100,000 pi.ca. de terrain. St-Placide, en bordure du lac Deux-Montagnes. Site magnifique. Accès à marina privée, tennis. 1-258-4651, 1-258-4304.

MAISON HISTORIQUE 1839 en excellent état. Canadienne en pierre, 3 étages, 100,000 p.c. de terrain. St-Placide, en bordure du lac des Deux-Montagnes. Site magnifique. Accès à marina privée, tennis. 1-258-4651, 1-258-4304.

ST-LAMBERT: Magnifique «PENTHOUSE», vue sur le golf, avec terrasse de 900 pi.ca., décoration magnifique, 2 c.c., 2 s/bains. Faut voir! Renée Lessard, **466-3920 — 670-0465** Montréal Trust Crtr.

V.M.R - AVE. LAZARD: Semi-dét., 9 pièces, 3 c.c., 2 s/bains, grenier rénové, chauffage bi-énergie. $415,000. **340-1552**

VAUDREUIL - SPLIT 88: 3 c.c., 2 s/bains, s/familiale, garage. $149,500. **455-8887**

113 Propriétés à revenus à vendre

CHARLESBOURG et ville Vanier. 16 logements et plus. Agent s'abstenir. **(418)871-9590.**

STE-MARTHE Du Cap de la Madeleine. 6 X 5½, 4 faces brique, tous loués. 5.6 X revenus. **418-362-2830**

121 Condos à louer

ACAPULCO, studio sur Baie, peut accomoder 4 personnes, 1-2-3 sem. ou plus de nov. à avril, 866-7423.

CONDO adj. St-Lambert. Très bon investissement. Rue Victoria. Option d'achat. M. Viau: 672-8724.

DORVAL
Condos neufs, 3½, 4½, 5½, béton, air climatisé, ascenseur, 2 s/bains, garage, hyp. 9¾%, 631-3486.

122 Condos à vendre

À VENDRE Condo, adjacent Outremont, rez-de-chaussée, 7 pièces, rénové. Sans intermédiaire. 276-5838.

BOIS ST-LAMBERT
3½ spacieux, bien éclairé. $75,000. Entre 9h à 5h: 1-348-9214, 658-0300.

CONDO DELUXE REPENTIGNY
Bord du fleuve, 4½, terrasse, 3 garages, piscine int., tennis, sauna, salle d'exercices. Tél. après 18 hres 581-1818, pas d'agent S.V.P.

DORVAL
Condos neufs, 3½, 4½, 5½, béton, air climatisé, ascenseur, 2 s/bains, garage, hyp. 9¾%, 631-3486.

LASALLE 4½, foyer, système d'alarme, stationnement, métro. $94,900. **365-7520.**

145 Terres, fermes à vendre

TERRE DE 100 ACRES, Lac Beaulac, poiss. projet const., placement d'argent, domaine privé. 882-3885, après 6h. p.m.

145 Terres, fermes à vendre

VILLE LE GARDEUR
Terre maraîchère 110 arpents, 35 de terre noire, 65 de terre franche légère, petit boisé. À 10 min. de Montréal. Inf: entre midi et 13h.: 581-9988.

149 Terrains à vendre

PROJET DE DÉVELOPPEMENT
Avec permis de l'Environnement de 400 acres dont environ 100 acres déjà vendus à des particuliers. Situé dans les Laurentides, adjacent plusieurs pentes de ski, 50 minutes de Montréal. Idéal pour construction de condos ou maisons résidentielles. 3 différents plateaux: 250/500/1050 pi. Avec exposition sud-ouest surplombant Montréal en toile de fond.
Prix pour vendre.
1-613-283-4566
1-613-283-4748
03-10-89

149 Terrains à vendre

DOMAINE BASILE-ROUTHIER
Terrain prestigieux, bord du lac des Deux-Montagnes, à St-Placide. Site magnifique et protégé, à 40 min. du centre-ville. Marina privée, tennis, services. $3. à $5./p.c. 1-258-4651-4304.

STE-ADÈLE Paroisse, versant de montagne, terrain de prestige, investissement, $0.50/pi.ca. 514-668-3434.

160 App. et log. à louer

4½ Haut de triplex. Nouveau-Bordeaux. **331-5949.**

AHUNTSIC Superbe 4½ fermé, haut de duplex, balcon, porte-patio, rénové, frais peint. Libre. 384-8216.

AHUNTSIC, r.d.c., tranquille, face à rivière et parc, 4½ + véranda, chauffé, éclairé, près métro, $800. Jour: 622-9340, soir: 336-5090.

ANJOU 4½, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, frais peint, balcon, $430. 727-3695.

ANJOU, beau 5½, chauffé, eau chaude, cuisine rénovée, céramique, 327-3578, Gilbert 355-1982.

BAS DUPLEX grand 5½, patio, cour, 3277 Desmarteau, près bus, parc, école. $555. **722-2520.**

C.D.N. - HAUT DUPLEX, 6½: cuisinière/frigo, entrée lav/séch., frais peint, près métro et U.de M., chauffé. $925./mois. **345-8457**

C.D.N. Joli appartement rénové, moderne, moniteur de surveillance de l'entrée et couloir. Idéal pour retraité et semi-retraité. 739-3199.

C.D.N., RUE RIDGEWOOD, sous-location du 1er oct. au 30 juin '90, grand 4½ meublé, peinture fraiche, $650. 737-2359, laisser message.

CARRÉ ST-LOUIS
Drolet, 6½ rénové, mur brique, $675., non chauffé, 273-1744, 522-9828.

CONDO Sherbrooke/Parc Lafontaine, 4½, 1,400 pi.ca., 8ième, 2 s/bains, 5 appareils, foyer, piscine, sauna, garage, terrasse vitrée, air climatisée. $1,050. 598-1257, 259-1433.

DR PENFIELD Beau grand 3½, tranquille, garage, vue. $740./mois tout inclus. Septembre. 255-6165, 273-6467.

LE SANCTUAIRE
NE - PLUS - ULTRA
3 c.c., s/bains marbre, haut étage, vue merveilleuse, tout décoré. $2,400. /mois. **931-8210**

160 App. et log. à louer

MÉTRO CRÉMAZIE, rez-de-chaussée, grand 7½, boiseries, 4 chambres, s/sol, garage: Idéal pour professionnel, $750. 628-2622.

MÉTRO JEAN-TALON, 4½ entièrement rénové, rez-de-chaussée, stationnement, 273-1525.

MONTRÉAL-NORD 4½, frais peint, chauffé, entrée lav./séch., gens calme. près de tout, 1 mois gratuit. 322-8298.

MOREAU & SHERBROOKE, 2 min. métro Préfontaine, 8 pièces, rénové, en excellente condition. 9 à 5h: 848-9770. Soir: 598-7225.

MTL-NORD, 4½, très propre, entièr. rénové et frais peint, entrée lav./séc., 661-0514, 321-8672.

N.D.G. HAUT DE DUPLEX: 7 pièces, rue Kensington. Occupation immédiate. **482-5737**

OUTREMONT $1,000./mois. Grand 4½ meublé. 15 septembre au 15 décembre. 270-3861.

OUTREMONT: Entre/sol. Grand 5½, $650./mois. **Jour: 524-3578 — Soir: 581-8961**

PARC LAFONTAINE, superbe 3½, 15ième étage, balcon, vue sur le fleuve, ville, montagtne. Tout compris $525. Occupation 15 oct. Rendez-vous 284-2323, Mireille.

ROSEMONT Grand 5½, propre, beau quartier. Soir, après 18h: 254-5215 ou 259-7314.

ROSEMONT, 5645 Lafond, 3½ chauffé, frais peint, 2 balcons, $395. 1 mois gratuit. 728-4248.

SALABERRY, près Gouin, 1 mois gratuit, beaux 4½, foyer, près bord de l'eau, 5 min. du métro. 447-1448, 336-8967 ou 336-7497.

SHERBROOKE, 950 Est, près métro, 5½ rénové, 2 chambres, lav./séc., stationnement ext., non-chauffé, $850. 621-2945, 621-7960.

SNOWDON, 6½, ensoleillé, propre, équipé, chauffé. Libre 15 oct., $700. 731-4705, 738-3292.

ST-LOUIS-DE-RICHELIEU gr. 4½, victorien, ent. rén. équipé, b.tourb., cave, jardin, stat., près toutes comm. Idéal pers. seule, $385/mois, tout inclus. Libre 1er nov. **1-788-2145 RÉP.**

U.de M. 3½, demi sous-sol, éclairé, ch. fermée, poêle/frigo, lav./séch., chauffé. $360. 523-4123, 677-3425.

VIEUX-MONTRÉAL, dernier étage, superbe vue, 2 chambres, 2 s/bains, électroménagers, $900. 282-1197.

VILLE MONT-ROYAL Jolie maison, 3 chambres, 1½ s./b., grand jardin et patio. $1,790. 983-1000, 733-5872.

VILLE ST-HUBERT Luxueux 6½, garage, foyer, frais repeint. Libre immédiatement. 597-5666, 656-2461.

VILLE ST-LAURENT, maison, métro Côte-Vertu, fille non-fumeuse, $215./mois. 747-0240.

WESTMOUNT ESTATES
Appartements luxueux de 1, 2, 3 c.c. Édifice de prestige à côté du Parc Westmount. Service de portier. Toutes commodités, disponible immédiatement. Semaine de 9h à 19h et samedi de 10h à 18h.: 932-9424.

167 À louer hors frontières

PARIS XVIIIe: App. 2 pièces, standards nord-américain. $1,400./mois, minimum 1 mois. **418-688-9286**

169 Chambres et pensions à louer

CHOMEDEY: Chambre à louer. Veuillez laisser message sur répondeur. Après 18h. **681-6580**

251 Bureaux à louer

A SOUS-LOUER: 1255, Université. Env. 850 p.c., serv. inclus. Prix très concurrentiel. Jacques ou Suzanne, **861-8617**

BUREAU POUR PROFESSIONNEL
Ou homme d'affaires. St-Michel et Jarry, 480 pi.ca. Libre 1er oct. $390. /mois. Appeler Marielle, de 9h. à 15h. **729-4982**

DEUX ESPACES DE BUREAUX
À sous-louer, dans immeuble neuf prestigieux. 1er bureau: 181.25 pi.ca., 2ième: 190.75 pi.ca. Près du métro. Accès salle de conférence, équipement audio-visuel, service de réceptionniste. Possibilité ameublement fournis et garage int. Très sécuritaire. Vue sur le fleuve. Situé au 50 rue de la Barre, Longueuil. À court ou à long terme. **878-3050.**

251 Bureaux à louer

SOUS-LOCATION
Secteur St-Denis et Ste-Catherine
975 pi. ca. d'espace à bureau au 2e étage de l'édifice situé au **1290, rue Saint-Denis.** Sous-location allant jusqu'au 30 juin 1992, occupation immédiate, loyer mensuel 887,25$.
Veuillez contacter
Pierre Samson
(613) 521-3400
poste 229
28-09-89

251 Bureaux à louer

HOCHELAGA/LANGELIER 30 X 60, 900 à 1,800 pi.ca. $7.50/pi.ca. 2 puits de lumière. **256-9049**

LOCAL COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ
À louer, pour bureaux de professionnels, situé au 6579 rue de Chateaubriand, face à la station de métro Beaubien. **276-3701**

OUTREMONT Laurier/Hutchison. Bureaux 1,000 et 2,000 pieds carrés. Emplacement de choix. 279-3346.

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique, a.c., clé en main, près stat. métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement. **384-6299**

MAGASIN À LOUER au 5041 Avenue du Parc, excellent pour boutique, près rue Laurier, 272-3033.

268 Espaces industriels à louer

EDIFICE INDUSTRIEL neuf. longueur: 40 pi. X largeur selon vos besoins. Aucune taxe. 659-3091, jusqu'à 23h00.

275 Locaux à louer

275 EST ST-ZOTIQUE
entre St-Denis/St-Laurent
env. 1300 pi.ca., 271-6654

VERDUN 741 DE L'ÉGLISE
1,500 pi.ca., plusieurs autres possibilités, faut voir! Libre imm. 761-7357.

283 Commerces à vendre

BOUTIQUE VÊTEMENTS de dame, rue Notre-Dame Ouest, près métro, négociable. 382-0360.

DÉPANNEUR à Laval, bien situé, chiffre d'affaires: $400,000./an. Plus valideuse. $75,000. 669-7847.

320 Chasse et pêche

RÉGION DE QUÉBEC CHASSE à L'oie blanche. Réservez dès maintenant. Après 18h: 1(418)623-2355.

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

375 Instruments de musique

LANCEMENT OFFICIEL MUSIQUE AMANTY
Samedi 30 septembre 10h00 à 17h00. Présentation de pianos, orgues, claviers électroniques de 1990. Tirage, nombreux prix de présence. Café et beignes servis gratuitement.
AMANTY MUSIC,
311 Beaubien Est.
274-5413.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy: 2325, Guy. 935-3600.

407 Offres d'emploi

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE
Bilingue, temps plein, 40 m/m, connaissance Word Perfect. Bureau Vieux-Mtl. **845-8001**

510 Cours

COURS de PIANO
Enfants 4 - 6 ans
Privé ou semi-privé
Méthode dynamique
Adultes et Enfants
Diplômes reconnus **M.E.**
Formation musicale complète
Professeur expérimenté
387-4490
27-09-89

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS, professeur diplômé, immersion, $45. pour 2 heures: 481-9474.

COURS DE RADIO
Animation - Pub - Info - Diction
Narration - Demo - Mise en onde.
C.F.T.R. — 843-4321

COURS PRIVÉS de français, anglais, musique (flûte), de niveau élémentaire. **967-7096.**

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR — **postes disponibles**

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES
De jour ou de soir
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

510 Cours

Centre des Apprentis ROUTIERS



COURS:
ICC-US
MATIÈRES DANGEREUSES
COURS COMPLET
Classes: 1, 2, 3
387-7232
247, boul. des LAURENTIDES
(Pont-Viau, Laval)
$795.00
28-09-89

510 Cours

LAURIER
désire offrir des cours de guitare et violon classique, populaire, moderne et progressif. $30./hre
1-418-654-0052
04-10-89

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

A.A.A. BAS COMPTE
Joint gyproc, plâtre, peinture, toute rénovation intérieure, travail garanti.
623-1605

567 Lavage, nettoyage

SERVICE D'ENTRETIEN MALO ENR
Lavage de vitres (hauteur), murs, tapis, peinture, démolition. Nett. général, comm./rés. 20 ans d'exp. 447-0675.

577 Astrologie, ésotérisme

ANALYSE PERSONNELLE
Médium: cartes et tarots.
Louise: 933-9790.

578 Santé

CONSULTATION
En tête-à-tête, psychologue affilié, à l'extérieur si désiré.
270-4560.

DÉTENTE
PRÉVENTION, MASSAGES
LOUISE, 933-7535

PROGRAMME DE NUTRITION
ÉQUILIBRÉ
KILOS EN TROP?
ENERGIE EN MOINS?
FATIGUE DE SURMONTER?
Aimeriez-vous changer votre apparence physique ainsi que votre poids et avoir quand même de l'énergie? Appelez-moi, je vous donnerai tous les détails et vous raconterai mes aventures personnelles de succès. Stéphane Massé, 388-5446.

590 Préparation de curriculum vitae

- PAR UN PROFESSIONNEL
- Informatique Olivetti
Métro Laurier. **843-7189**

591 Occasions d'affaires

$25,000. INVESTISSEMENT MINIMUM
30% d'intérêt, pleinement assurés, rendement mensuel: 762-4197.

596 Argent à prêter

PROBLÈMES D'ARGENT?
P.M.E., individus, commerces, etc.
466-4054

597 Argent demandé

INVESTISSEMENT
requis. Tous genres.
466-4054

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

ENTREPOSAGE DE BATEAUX Disp. d'emplacement de 250 bateaux 12 à 35 pi. Transports courtes & longues distances. **Marina J.L.G. Memphrémagog** 1(819)843-4915, 843-2159.

695 Automobiles à vendre

AUDI 88, turbo, Quattro, 22,000 km., carte Audi janvier 91, 5 vit. Exotique et très rapide! 497-6795 de 9h à 17h.

BUICK LE SABRE LTÉE 1989
Tout équipée de A à Z, employé GM.
430-5763 ou 298-5043.

OLDS Cierra, 83, très propre, air climatisé, radio cassette stéréo, tout équipée. Prix négociable. 388-5050.

SUBARU 1986, blanche, 4 portes, 5 vit., air clim., Am-Fm cassette, 40,000 milles. Mike: 939-7200, soir: 488-9061.

TOYOTA SUPRA '85, aut., 63,000 km, tout équipée, excellente condition, 482-7911 ou 486-3955.

VOLKSWAGEN CABRIOLET 88, Edition Limitée, spécial azur bleue, 23,000 km, $16,000. Tél: entre 19h et 21h mardi, merc., jeu.: 493-1117.

LA MÉTÉO



Situation générale: après avoir ennuagé les secteurs du nord-ouest, une dépression située sur la baie d'Hudson provoquera l'ennuagement des autres régions du Québec et certaines d'entre elles, plus au nord, pourraient recevoir quelques averses de pluie ou de neige fondante.

Demain, une dépression remontant le long de la côte américaine donnera de la pluie ou de la neige sur les secteurs les plus à l'est tandis qu'à l'ouest le ciel sera généralement ensoleillé.

Les températures demeureront inférieures aux moyennes saisonnières.

MONTRÉAL

Ennuagement en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max.: 13. Risque de précipitations: 30 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.
LEVER DU SOLEIL 6 h 46
COUCHER: 18 h 44

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies et averses dispersées de pluie ou de neige fondante. Max.: 4. Vents modérés devenant du nord-ouest de 30 à 50 km en après-midi. Risque de précipitations: 40 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux et venteux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 7. Vents modérés devenant du nord-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Risque de précipitations: 40 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux et venteux.

Laurentides, La Tuque: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 7. Vents modérés devenant du nord-ouest de 30 à 50 km en après-midi. Risque de précipitations: 40 %. Demain: des nuages.

Ottawa-Hull-Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: ennuagement en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max.: 13. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 30 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec: ennuagement en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max.: 12. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 30 %. Demain: dégagement.

Estrie-Beauce: ennuagement en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max.: 13. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 30 %. Demain: des nuages.

Lac-St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides: ennuagement en matinée. Averses dispersées par la suite se changeant en averses de neige en fin de journée. Max.: 7. Vents d'ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec éclaircies et averses de neige dispersées. Venteux.

Charlevoix et Rivière-du-loup: ennuagement en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max.: 11. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies et averses de neige dispersées. Venteux.

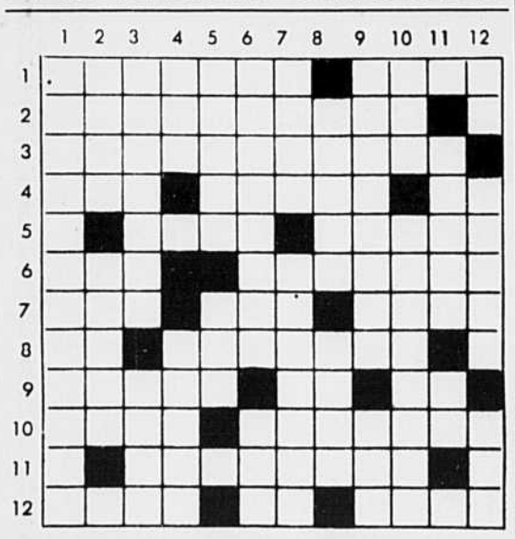
Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: ennuagement en mi-journée suivi d'une possibilité d'averses. Max.: 10. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 %. Demain: averses de neige et venteux.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Forillon: ennuagement en mi-journée suivi d'une possibilité d'averses. Max.: 11. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 %. Demain: pluie ou neige et venteux.

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: ennuagement en mi-journée suivi d'une possibilité d'averses. Max.: 9. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 %. Demain: pluie ou neige et venteux.

Secteur de Natashquan et à l'est: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement tard en journée. Max.: 10. Vents modérés. Demain: pluie et venteux.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Il possède l'art de parler. — Enduit imitant le marbre.
2—Habitude de s'enivrer.
3—Insignifiant.
4—Pronom relatif. — Culte rendu aux anges. — Xénon.
5—Gros nuage épais. — Étude des lois.
6—Portion de courbe. — Insecte social.
7—Rejette comme faux. — Ride. — Orignal.
8—Tantale. — Perça les os du crâne.
9—Tanière. — Mesure chinoise. — À la mode.
10—Aussi. — Ouvriers d'une scierie, dans les Vosges.
11—Risible.
12—Rapière. — Xénon. — Sorti.

Verticalement
1—Période de la vie.
2—Confession. — Agréable.
3—Nécessité d'agir vite. — Moulure pleine de profil curviligne (Archit.).
4—Surface de la Terre. — Femelle du porc.
5—Bouclier d'Athéna. — Prairie.
6—De l'ongle. — Un nombre.
7—Vrai. — À deux places.
8—Rigide. — Acéré.
9—De Sibérie. — Boxeur américain, né à Louisville en 1942.
10—Pareil. — Pierres tendres dont on fait des pots.
11—Expulsa hors de son pays. — Notre-Dame.
12—Cobalt. — Allonge. — Pièce de cuivre.

Solution d'hier



DÉCÈS

DORION-TALBOT, Marguerite — À l'hôpital général de Québec, le 22 septembre 1989, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marguerite Dorion-Talbot, épouse de feu Henri Talbot. Elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire du Plateau, 950 avenue Des Érables à Québec, lundi de 14 h à 17h et de 19 h à 22 h, mardi à compter de 9 h.

Le service religieux sera célébré le mardi 26 septembre à 10 h 30 en l'église St-Dominique et de là au cimetère Belmont.

Elle laisse dans le deuil Hélène Pépin, André, Soeur Marie, R.J.M., Pierre (Cécile Aucoin), sa belle-fille Marcelle Talbot, sa belle-soeur, Mme Jean-Marie Guérard, ses petits-enfants, Marc (Audette Laplante), Marie (Ghislain Hallé), Marcel (Lise Beauchemin), Louis (Anne Vaugeois), Michel (Céline Tremblay) Pépin; Évelyn, Claude (Martine Brière), François, Michel Talbot ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

Pour renseignements, (418) 529-9935.

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL
LE DEVOIR
RECHERCHE

camelots

secteurs	contacts
Châteauguay, Mercier, Outaouais, Outremont	**Daniel Gauthier: 699-1868** **Jean-Paul Graton: 243-4970** **Denise Cabot: 643-3854**

camelots motorisés

secteurs	contacts
Outaouais	**Jean-Paul Gratton: 243-4970**
Outremont	**Denise Cabot: 643-3854**

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur **332-3890**
Extérieur: région 514 **1-800-361-6059**
région 418-819 **1-800-361-5699**

J.N.O.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... **(514) 844-3361**
Administration..... **(514) 844-3361**
Rédaction..... **(514) 842-9628**
Annonces classées..... **(514) 286-1200**
Publicité..... **(514) 842-9645**
numéro sans frais..... *1-800-363-0305*

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... **(514) 332-3891 ou (514) 844-5738**
Québec..... **(418) 845-2080**
Extérieur — Indicatif 514..... **1-800-361-6059**
Indicatif 418..... **1-800-463-4747**
Indicatif 819..... **1-800-361-5699**
Indicatif 613..... **1-800-361-5699**



SPORTS

SUSPENSION DE MANSELL: FERRARI VA EN APPEL

Senna a-t-il perdu le championnat?

ESTORIL, Portugal (AFP) — Certes Nigel Mansell (Ferrari) n'aurait pas dû se trouver en piste au 48e tour. Mais pourquoi le Brésilien Ayrton Senna a-t-il effectué cette manoeuvre « suicidaire » ? Pourquoi, après avoir tourné la tête vers le Britannique, s'est-il brusquement rabattu sur lui ?

« En course, les pilotes se trouvent dans un état second. » Explication du président de la Fédération internationale (FIA), M. Jean-Marie Balestre, à l'entêtement de Mansell de poursuivre sa course. Une explication sans doute valable aussi pour Senna. Toujours est-il que cet incident a bien profité à Alain Prost.

« Ce qui est arrivé n'est quand même pas de ma faute, s'exclame le Français. Lorsqu'il y a un accrochage, ou une panne, je n'y suis pour rien. Cela fait partie du jeu. »

Alain Prost restera comme le grand bénéficiaire du Grand Prix du Portugal. De façon bien involontaire. Depuis sa signature chez Ferrari, depuis Monza et le Grand Prix d'Italie, le Français semble être poursuivi par une « bonne étoile ». Rien ne paraît devoir l'arrêter dans la conquête de son troisième titre mondial.

« J'essaie de finir les courses, d'arriver à la meilleure place, dit Prost. Depuis quelques années, je termine 12 ou 13 courses sur 16. C'est un très bon résultat même si cela manque de panache. »

Avec 24 points d'avance sur Senna à trois courses de la fin du championnat, Prost possède les meilleurs atouts. D'autant que Ferrari a démontré, dimanche à Estoril, son retour au premier plan.

Victoire et record du tour de l'Autrichien Gerhard Berger, démonstration fantastique d'efficacité de Nigel Mansell avant son arrêt manqué au stand pour son changement de pneus : dans la course au titre, la *scuderia* joue pleinement son rôle d'arbitre ... en faveur de Prost, son futur pilote.

Tant à Jerez, si la suspension de Mansell n'est pas confirmée en début de semaine, qu'à Suzuka (Japon) ou Adelaïde (Australie), les voitures rouges sont susceptibles de compliquer la tâche de Senna. Car ce dernier va devoir enlever les trois dernières courses pour garder son titre. Autant dire que le Brésilien se trouve aujourd'hui dans une position inconfortable.

« Je ne sais pas comment je vais aborder psychologiquement ces derniers Grands Prix ?, s'interroge Prost. Il faut voir comment cela va se passer dimanche en Espagne. Mais j'espère que je vais avoir une petite aide de Ferrari. En contrepartie, je leur amènerai le numéro un. »

Prost pourrait rapidement être rassuré. Il suffirait que Ferrari réussisse un nouveau coup de force à Jerez. Et la *scuderia* en a les moyens compte-tenu des qualités affichées sur les circuits sinueux. Après l'Hungaroring de Budapest, Estoril dimanche, le tracé espagnol constitue aussi un terrain idéal pour les monoplaces de Maranello. Pour Senna, il faudrait vraiment un « miracle » maintenant pour coiffer Prost sur le poteau. Mais le Brésilien ne déclarait-il pas jeudi à Estoril qu'il « était guidé par la main de Dieu » ?

■ L'écurie Ferrari a fait appel de la suspension d'une course infligée à son pilote Nigel Mansell après sa collision avec le Brésilien Ayrton Senna. Un officiel a précisé qu'il ne sait pas encore si la punition donnée à Mansell doit être appliquée lors du Grand Prix d'Espagne dimanche prochain.

CAMPAGNE
PENSEZ À NOUS
SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

Fred McGriff est en panne à un bien mauvais moment

MILWAUKEE (PC) — Quelqu'un a-t-il vu le bâton de Fred McGriff ?

Il a disparu au plus fort de la course au championnat de la section est de la Ligue américaine.

Le redoutable frappeur des Blue Jays de Toronto, qui mène toujours la ligue dans la colonne des circuits avec 36 même s'il n'a pas expédié une seule balle pardessus la clôture depuis le 4 septembre, a été blanchi en 10 présences au bâton dans la série de trois matches contre les Brewers de Milwaukee le week-end dernier.

Il a en fait été tenu en échec à ses 19 dernières apparitions.

Et quoi encore ? L'athlète à la musculature imposante originaire de Tampa, en Floride, n'a obtenu que huit coups sûrs à ses 59 dernières présences au bâton, pour une faible moyenne de .135. Cette saison, il frappe pour .271.

Les Blue Jays éprouvent des ennuis à marquer des points et McGriff en est partiellement responsable.

À ses six derniers matches — les Jays ont conservé une fiche de 2-4 — McGriff a laissé 16 coureurs sur les sentiers.

« Je n'ai aucune explication, constate McGriff, âgé de 25 ans. Le baseball est ainsi fait. »

Après ces quelques mots, il a tourné les talons et s'est réfugié dans la salle du soigneur. Il ne prise guère d'élaborer davantage sur sa soudaine léthargie.

McGriff a beau observer la technique des autres et chercher conseil auprès de Cito Gaston, son gérant et instructeur des frappeurs, rien n'y fait.

« Je pense qu'il tente tout simplement de bien faire et il fait l'impossible pour y arriver, explique Gaston. Le baseball est un sport fantastique.

« Il pourrait exploser ce soir. Qui sait. Il a été muselé durant le week-end et tout pourrait changer d'un seul coup. Nous espérons qu'il se sortira de cette léthargie avant que la saison ne prenne fin. »

McGriff est en mesure de devenir le premier frappeur de la Ligue américaine en 20 ans à obtenir 100 buts sur balles et à cogner 40 circuits en une saison. Reconnu pour son excellent oeil au bâton, McGriff a déjà soutiré ce nombre de buts sur balles. Il a toutefois encore besoin de quatre autres circuits.

Gaston estime qu'un frappeur qui traverse une léthargie devient parfois si frustré de ses insuccès qu'il modifie son élan au bâton.

« Lorsqu'un joueur traverse une période léthargique, c'est souvent en raison d'un problème mécanique, constate Gaston. Si elle perdure, cela devient un problème mental où le joueur devient trop préoccupé et il modifie son élan. »

Comment McGriff peut-il s'en sortir ?

« Qu'il se présente au bâton et qu'il s'élance comme il peut le faire », déclare Gaston.

La solution semble simple. C'est d'ailleurs ce que McGriff tente de faire, même s'il donne souvent l'impression de viser les clôtures.

C'est la première fois que McGriff traverse une longue période léthargique.

■ Le 15 septembre, les Athletics d'Oakland ont amorcé un périple à l'étranger avec l'espoir de décrocher leur deuxième championnat consécutif de la section Ouest de la Ligue américaine avant de revenir à domicile pour la dernière semaine d'activités. Après un désastreux départ — trois défaites face aux Red Sox de Boston, qui ont été éliminés de la course au championnat dans la section Est — les A's ont remporté six de leurs sept autres rencontres à Cleveland et Minnesota. Même s'ils n'ont pas décroché le championnat à l'étranger, ils sont en position de le faire dès aujourd'hui.

AVIS PUBLICS

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la société « BEN ASH KIOSQUE LAVAL LTÉE » a l'intention de procéder à sa dissolution conformément à la Loi.

Toute preuve de réclamation envers ladite société doit être adressée à celle-ci dans un délai de deux mois du présent avis.

MONTRÉAL, le 14 septembre 1989
GURMAN AUMAIS & ROITER,
Procureurs.

AVIS

Avis est donné que monsieur Martin Saint-Pierre, domicilié au 4110 avenue du Parc Lafontaine à Montréal présentera un projet de loi privé à l'Assemblée nationale visant à lui permettre de recevoir sa part d'héritage dans la succession de feu J. Albert Saint-Pierre nonobstant la clause suspensive prévue au testament. Toute personne désirant intervenir sur ce projet de loi d'intéret privé doit en informer le directeur de la législation, 1025 rue St-Augustin, Québec, G1R 5A4.
Montréal, le 18 septembre 1989
Me Alain Contant, avocat
Procureur du requérant.

Avis est donné que Antonio Randaccio, homme d'affaires, domicilié et résidant au 511 Place d'Armes (Penthouse), Montréal, Québec, s'adresse au Ministre de la Justice pour un changement de nom à Antonio Randaccio Lodi Dal Persico.
Daté à Montréal,
ce 12ième jour de septembre 1989.
PHILLIPS & VINEBERG
5, Place Ville-Marie
Suite 1700
Montréal (Québec)
H3B 2G2.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
RICHARD BROCHU, retraité, domicilié au 407, Bibeau, Sorel, Québec et **JACQUES TREMBLAY,** menuisier, domicilié au 206, Paradis, Sorel, Québec ayant fait affaires sous les raisons sociales de « Liquidation B.T. » au 105, Auguste, Sorel, Québec et « Brochu et Tremblay » au 407, Bibeau, Sorel, Québec,

Faillis

AVIS est par les présentes donné que RICHARD BROCHU et JACQUES TREMBLAY ont déposé une cession le 18 septembre 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3 octobre 1989 à 9h30 au bureau du Syndic, 79 rue Du Prince, dans la ville de Sorel, dans la province de Québec.
Daté de St-Hyacinthe, ce 22 septembre 1989. **RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic. LOUIS LANGEVIN, c.a., Responsable de l'actif. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.,** 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9. Tél: (514)774-4300.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC. No.: 500-02-011227-8943. LA BANQUE TORONTO-DOMINION, demanderesse, -vs- DENIS BIGUE & MARCEL COUILLARD, défenderesse. Le 11 octobre 1989 à 14h00 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 7215, rue d'Aragon, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse Filter Queen, 1 bibliothèque en bois, 1 système de son, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 647-6400. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT HUISSIERS. Montréal, le 21 septembre 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-015540-896

COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
HYDRO-QUÉBEC,
Partie demanderesse
c.
GILLES LAMARRE,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. GILLES LAMARRE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de M. GILLES LAMARRE.
Lieu: Montréal
Date: Le 19 septembre 1989
Legault, Heurtel Avocats
A/S Jean-François Labbé
75, Boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec
H2Z 1A4
MICHEL MARTIN, P.a.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-017729-865. LA REINE, partie demanderesse, VS ANNE-MARIE ST-LOUIS, partie défenderesse. Le 6 octobre 1989 à 10h00 au 4240 Tracy, St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANNE-MARIE ST-LOUIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Toshiba, 1 set de salon comprenant 1 grand divan et un fauteuil simple, 2 tables rondes dessus en marbre pied doré, 1 grande table de service dorée dessus en vitre, 2 lampes de fantaisies. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: NOELLA POTVIN, huissier, (514)461-3340. GAUCHER & GAUCHER, HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 22 septembre 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-182409-890

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ARLENE PATRICIA PRYCE,
Partie demanderesse
c.
YVON MARCEL MOISAN,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à YVON MARCEL MOISAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de YVON MARCEL MOISAN.
Lieu: Montréal
Date: le 18 septembre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-014453-873. LA REINE, partie demanderesse, VS RENE ST-LOUIS, partie défenderesse. Le 9 octobre 1989 à 11h30 au 3655 Mont-Royal, apt. 2, St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENE ST-LOUIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur RCA, télécommande avec petit meuble noir 2 portes, 1 horloge grand-père avec tablette brun foncé. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: NOELLA POTVIN, huissier, (514)461-3340. GAUCHER & GAUCHER, HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 22 septembre 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-029052-896

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
VILLE DE MONTRÉAL,
Partie demanderesse
c.
2526-6578 QUÉBEC INC.,
Partie défenderesse
-et-
JACKIE DAJAN,
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL
Mise-en-cause
ASSIGNATION

ORDRE est donné à 2526-6578 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assigantion, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de 2526-6578 QUÉBEC INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 20 septembre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

RECTIFICATIF
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 500-34-000003-80M

COUR PROVINCIALE
CHAMBRE D'EXPROPRIATION
(GREFFE DE MONTRÉAL)
LAURENT FRÉCHETTE,
Partie Expropriée
-vs-
LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,
Partie Intimée
-et-
LE MINISTRE DES TRANSPORTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,
Mise-en-cause
PAR ORDRE DE CETTE HONORABLE COUR

La partie expropriée, Les Héritiers de LAURENT FRÉCHETTE, d'adresse inconnue, est par la présente, requise de comparaître le 27 octobre 1989 à 11h00 de l'avant-midi, en salle 8.117, au 1 Notre-Dame Est, Montréal dit district.
Une copie de la requête pour cesser d'occuper a été laissée à son intention à la Chambre de l'Expropriation, au Palais de Justice de Montréal.
Faute par la partie expropriée, Les Héritiers de LAURENT FRÉCHETTE de comparaître dans ce délai, le tribunal de l'expropriation sera appelé à statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
BÉLANGER, SAUVÉ,
Avocats
2800 Tour de la Bourse
Square Victoria
Montréal, P.Qc
Montréal, ce 15 septembre 1989
Léon Nichols, j.c.q. vice-président
Chambre de l'expropriation.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE BEDFORD, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-02-012422-890. LES ALIMENTS C. MARTIN INC., partie demanderesse, VS LES FRUITS & LÉGUMES AZORES INC., partie défenderesse. Le 12 octobre 1989 à 10h00 au 6808 Chambord, Montréal., district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES FRUITS & LÉGUMES AZORES INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Philco, 1 jeu Nontendo, 1 bibliothèque brune vitrée 2 grandes portes avec tiroir, 1 secrétaire gris 3 tiroirs, 1 répondeur Duophone, 2 fauteuils gris en velour, 1 Vidéo Zenith, 1 set de salon 2 pièces couleur fleuri, 1 stéréo Koronette et acc. 1 table en marbre 2 étages et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: NOELLA POTVIN, huissier, (514)461-3340. GAUCHER & GAUCHER, HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 22 septembre 1989.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. No: 750-02-000509-899. LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC., partie demanderesse, VS PIERRE GRENIER, partie défenderesse. Le 6 octobre 1989 à 10h00 au 78, Bel-Horizon, Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE GRENIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Sony 20", 1 système de son Sony radio am/fm, 1 vidéo Sony, 2 boites de son, 1 Akai et 1 Réalistic, 1 laveuse à vaisselle Inglis, 1 micro-ondes Panasonic, 1 set de salon en cuir guide gris pale et noir 2 places, 1 set de salle àà dîner comprenant 1 table 4 chaises 1 bahut couleur bleu gris et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: NOELLA POTVIN, huissier, (514)461-3340. GAUCHER & GAUCHER, HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 22 septembre 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-182052-898

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
CHRISTIAN PAUCHARD,
Partie demanderesse
c.
GABRIELLE LEVESQUE,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à GABRIELLE LEVESQUE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie d'une déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GABRIELLE LEVESQUE.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 20 septembre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMG.99086.F
pour 14 h heure locale
le mardi 10 octobre 1989

63 180 PAIRES
DE GANTS EN CUIR

Admissibilité :
Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission :
70 000 $

Prix du document : 25 $

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE
EXPLOITATION
Direction
Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats,
Contrats et
Surplus d'actif
8181 av. de
l'Esplanade
3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements :
(514) 383-2500

Le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et
Surplus d'actif
René Cantin, ing.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPELS D'OFFRES

ACHAT ET INSTALLATION DE PNEUS
Contrat 89-018-POL

CONCESSION POUR UN SERVICE DE CANTINE
Contrat 89-028-POL

Toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement, sous pli cacheté, au Secrétariat de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21e étage, Montréal, avant 12h00 le 10 octobre 1989, pour y être ouverte à 12h00 le même jour.

On obtiendra sans frais les documents de soumission à la Section des achats, 30, avenue Manseau, Outremont (tél.: 280-3761).

Les soumissions, pour être valides, devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cinq mille dollars (5 000,00 $).

La secrétaire,
Nicole Lafond

Montréal, Québec
Le 26 septembre 1989

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES NO 89-0685
FOURNITURE D'APPAREILS DE CUISINE POUR CAFÉTÉRIA DE 1 000 PERSONNES AU CHANTIER LG 1

DESCRIPTION SOMMAIRE

Un (1) hache-viande automatique capacité 7 à 8 k. de viande	Deux (2) trancheurs automatiques
Un (1) coupe-légumes de 229 mm	Un (1) malaxeur 20 pintes
	Une (1) étuve à pain
	Et d'autres articles

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le 12 octobre 1989 à 15h30
Prix du document: 25 $
Garantie de soumission: 5 000 $

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage, local 1904
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional, politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, Région de la Capitale nationale, Place du Portage, Phase IV, Niveau 0, 140 Promenade du Portage, Hull, Québec, (adresse postale) OTTAWA (Ontario) K1A 0M3 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, (téléphone 997-5667/69) sur versement du dépôt exigible.

SERVICE

No: 7010-01/122-3 — Nettoyage de l'intérieur, Conseil National des Recherches et Laboratoire Rideau Falls, 100, promenade Sussex et 1, rue John, Ottawa, Ontario, superficie approx. 27,034 m².

Les soumissionnaires sont priés de noter qu'il est possible que les dispositions du Programme de contrats fédéraux visant l'équité en matière d'emploi s'appliquent.

Date limite: **mardi, le 17 octobre 1989**
Dépôt: **$50.00**

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère Approvisionnements et Services
Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
9225	Acquisition de 550 coffres en plastique.	Montréal

Clôture de la soumission: 24 octobre 1989 à 15 h

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au:
Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille Est, 7e étage
Québec (Québec) G1R 5K4
Tél.: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 $ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des Approvisionnements,
Jean-Claude Careau, ing.

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le Ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 14460-57-890 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Grand Ruisseau et branches, en les municipalités des paroisses de Sainte-Geneviève-de-Berthier et Saint-Norbert, M.R.C. D'Autray et C.E. Berthier.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 3 100 $ ou chèque visé: 1 550 $.

Projet no 15199-58-890 — Travaux à prix unitaires —Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Boyer et branche 1, en les municipalités du canton de Kiamika et la ville de Mont-Laurier, M.R.C. Antoine-Labelle et C.E. Labelle.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 960 $ ou chèque visé: 480 $.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Nord, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Berthier, Deux-Montagnes, Joliette, L'Assomption, Labelle, Prévost, Terrebonne, Groulx et Rousseau, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 12e étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 12e étage, Québec,

jeudi, le 12 octobre 1989.

André Vézina, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Projet no 7827-59-890 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Williams, en la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix, M.R.C. Papineau et C.E. Papineau.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 200 $ ou chèque visé: 600 $.

Projet no 2632-60-890 — Travaux à prix unitaires —Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau de La Plaine, en la municipalité de Messines, M.R.C. La Vallée-de-la-Gatineau et C.E. Gatineau.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 3 500 $ ou chèque visé: 1 750 $.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Hull, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Argenteuil, Gatineau, Chapleau, Hull, Papineau et Pontiac, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 12e étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 12e étage, Québec,

jeudi, le 12 octobre 1989.

André Vézina, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Projet no 2861-64-890 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans les branches 15, 48, 49 et 60 de la rivière Sud-Ouest, en la municipalité de Sainte-Brigide, M.R.C. Le Haut-Richelieu et C.E. Iberville.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 4 000 $ ou chèque visé: 2 000 $.

Un versement de 10 $ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Projet no 8353-63-890 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Albert Gamache et branche Girard, en les municipalités des paroisses de Saint-Valentin et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M.R.C. Le Haut-Richelieu et C.E. Saint-Jean.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 2 900 $ ou chèque visé: 1 450 $.

Projet no 4656-65-890 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Trait-Carré Lotbinière et branche 1, en la municipalité de la paroisse Saint-Lazare, M.R.C. Vaudreuil-Soulanges et C.E. Vaudreuil-Soulanges.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 400 $ ou chèque visé: 700 $.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauharnois, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges, Verchères, Bertrand, Chambly, Laporte, Laprairie, Marie-Victorin, Taillon et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 12e étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5 $ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

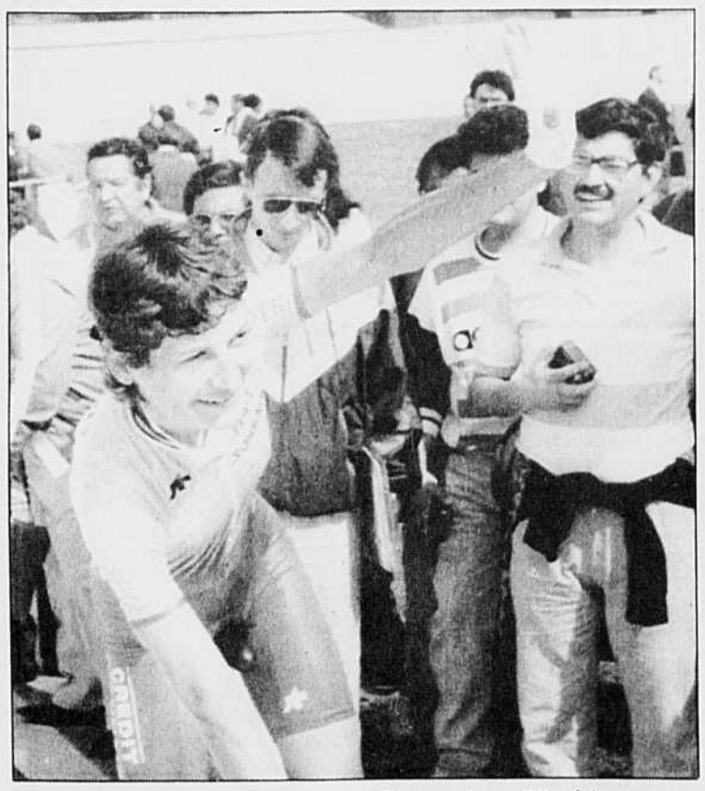
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 12e étage, Québec,

jeudi, le 12 octobre 1989.

André Vézina, Sous-ministre adjoint
Production et Affaires régionales

Québec

SPORTS



Record de Longo au 3 km

PHOTO AP

Jeannie Longo a amélioré de près de huit secondes le record du monde des trois kilomètres sur piste de plein air, en 3:41.640, hier matin, au vélodrome olympique de Mexico, où elle s'attaquera dimanche prochain au record absolu de l'heure. Le précédent record des trois kilomètres était détenu par Rebecca Twigg, dans le temps de 3:49.78. Il avait été établi le 29 août 1984 à Barcelone (Espagne) par l'Américaine, quadruple championne du monde de poursuite. Le nouveau record, confirmé par les commissaires de l'Union cycliste internationale, a été battu au vélodrome du comité olympique mexicain, dans l'ouest de Mexico, à l'altitude de 2,240 mètres. La Française, championne du monde en titre tant sur piste (poursuite et course aux points) que sur route, a déclaré qu'elle s'attaquerait mercredi au record du 5 km et dimanche prochain au record de l'heure. Elle a précisé que les conditions de la piste étaient idéales pour sa tentative.

NORDIQUES

Casse-tête défensif

Robert Laflamme
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le principal casse-tête que Michel Bergeron et l'état-major des Nordiques de Québec devront résoudre d'ici à l'ouverture de la 11e campagne de l'équipe dans la LNH se situe au chapitre de la brigade défensive.

« C'est un gros problème », a convenu Bergeron, hier, intercepté entre deux rondes de golf au club de Sainte-Marie de Beauce, où joueurs et entraîneurs ont profité du beau temps pour s'élancer sur les verts.

« Nous n'avons accordé que 25 buts en sept matchs jusqu'à maintenant. On ne peut rien reprocher aux défenseurs qui ont été envoyés dans la mêlée. Tous ont fait leur boulot. »

Si la saison commençait aujourd'hui, Bergeron garderait sept défenseurs dans la Vieille Capitale, au maximum huit.

Compte tenu que les Joe Cirella, Mario Marois, Randy Moller et Jeff Brown, quatre droitiers, et que Curtis Leschyshyn, un gaucher, sont quasi assurés de demeurer à Québec, on déduit que la lutte pour les postes disponibles se fait entre les gauchers Steven Finn, Robert Picard, Stéphane Guérard et Jari Gronstrand.

« Finn et Picard ont connu de forts matchs dernièrement. Guérard ne cesse de faire impression et Gronstrand allait bien avant d'être blessé, a-t-il mentionné. Je veux lui donner la chance de se faire valoir au cours des trois derniers matchs pré-saison. »

En se sens, Bergeron a confirmé qu'aucune décision finale sera prise avant les parties du week-end.

Mauvaise nouvelle dans l'entourage des Nordiques : l'ailier gauche David Latta, qui a subi vendredi dernier une entorse au genou droit, ne chaussera pas les patins avant au moins trois semaines.

Canadien : heureux problème de gardiens

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

LA SARRE — Le Canadien a un heureux problème au niveau des gardiens.

L'organisation en compte six, dont Patrick Roy et Brian Hayward déjà avec l'équipe, et quatre autres qui sont considérés de sérieux espoirs.

Randy Exelby, qui remplace actuellement Hayward blessé, est le numéro un à Sherbrooke, où il a terminé la dernière campagne en compagnie de François Gravel et Jean-Guy Bergeron. Cette saison, André Racicot se joint au groupe. Gravel et Racicot ont été invités pour les quatre matches inter-équipe disputés en deux jours en Abitibi.

« Il existe différentes possibilités et nous devrons prendre des décisions », convient l'entraîneur des gardiens, François Allaire, qui ajoute en riant préférer de beaucoup ce genre de problème à une situation contraire, s'il avait six mauvais candidats.

La possibilité qu'il semble privilégier est de garder trois gardiens à Sherbrooke et en céder un à une formation de la Ligue internationale. Et ce, même si Racicot pourrait être retourné à son équipe junior de Granby à titre de joueur de 20 ans.

« Les entraînements et le niveau de jeu sont bons dans la Ligue américaine, affirme Allaire. Je vais moi-même à Sherbrooke au moins deux fois par semaine. On a toujours gardé trois gardiens à Sherbrooke et on n'a jamais eu de problème. »

EN BREF...

Classement WITA: Navratilova réduit l'écart

MIAMI, Floride (AFP) — L'Américaine Martina Navratilova, victorieuse du tournoi de Dallas (Texas), a réduit l'écart avec l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, toujours nettement détachée, en gagnant trois points au classement par ordinateur de la WITA. La jeune Yougoslave Monica Seles, finaliste à Dallas est passée de la 10e à la neuvième place. Sabatini occupe toujours le troisième rang, suivie de Chris Evert, Arantxa Sanchez-Vicario, Zina Garrison et Manuela Maleeva.

Berra se retirera à la fin de la saison

HOUSTON (AP) — Un des entraîneurs des Astros de Houston, Yogi Berra, a révélé hier qu'il prendra sa retraite à la find e la présente saison. Membre du temple de la renommée, Berra en est à sa quatrième saison avec l'équipe de la section Ouest. Il s'est vu offrir un poste au sein de la dirction de l'équipe.

Bordeaux: 2 têtes de série s'effondrent au 1er tour

BORDEAUX (AFP) — Les Espagnols Javier Sanchez et Jordi Arrese, têtes de série numéros six et sept, ont été les principales victimes de la première journée du tournoi de tennis masculin de Bordeaux.

Arrese partait avec les faveurs du pronostic face à son compatriote Tomas Carbonnell, 73e au classement ATP. Mais la ténacité de Carbonell devait prévaloir et ce dernier remportait la première manche au bris d'égalité (7-6, 8-6) puis la seconde, grâce à un coup droit lourd et puissant, sur le score de 6-2.

La seconde surprise de la journée est venue de l'élimination de Javier Sanchez, numéro 38 à l'ATP et tête de série numéro six, battu par le Tchécoslovaque Marian Vajda, 150e au classement ATP, en trois sets (3-6, 7-6 (8-6), 6-4).

Pourtant Javier Sanchez débutait bien et gagnait le premier set 6-3. Mais Vajda, comme soulagé, commençait à lâcher tous ses coups, finissant par égaliser à une manche partout et sauvant même une balle de match après un bris d'égalité acharné 7-6 (8-6). Sur sa lancée, il gagnait la troisième manche 6-4.

Enfin, à noter les qualifications d'Emilio Sanchez, tête de série no 2, face à l'Uruguayen Marcello Filippini (5-7, 6-1, 6-3), celle de Jean-Philippe Fleurian contre Karl Lindberger (6-3, 6-4), et enfin l'élimination du jeune Fabrice Santoro face au Péruvien Jaime Yzaga (4-6, 7-6 (7-3), tête de série numéro quatre.

Aujourd'hui, le premier tour se poursuivra avec notamment les entrées en lice d'Ivan Lendl, tête de série numéro un face au Tchécoslovaque Karel Novaceḱ et du Français Henri Leconte, qui a hérité finalement de la tête de série numéro huit et désormais 42e à l'ATP, opposé à un autre Français, Arnaud Boetsch.

FOOTBALL

Ligue nationale

Dimanche
Indianapolis 13, Atlanta 9
Buffalo 47, Houston 41
Chicago 47, Detroit 27
Pittsburgh 27, Minnesota 14
Tampa Bay 20, Nouvelle-Orléans 10
Giants de NY 35, Phoenix 7
San Francisco 38, Philadelphie 28
Seattle 24, Nouvelle-Angleterre 3
Washington 30, Dallas 7
Jets de NY 40, Miami 33
Rams de LA 41, Green Bay 38
San Diego 21, Kansas City 6
Denver 31, Raiders de LA 21

Hier
Cleveland à Cincinnati

BASEBALL

Ligue nationale

Dimanche
Montréal 6, New York 5
Atlanta 6, Cincinnati 2
St. Louis 2, Phil'phie 1
Chicago 4, Pittsburgh 2
San Diego 1, Los Angeles 0
S.Francisco 10, Houston 2

Hier
St. Louis à Pittsburgh
Chicago à **Montréal**
Phil'phie à New York
Atlanta à Houston
Cincinnati à San Diego
S.Francisco à L.Angeles

Aujourd'hui
St. Louis, Hill (7-13) à Pittsburgh, Patterson (3-2), 19 h 05
Chicago, Maddux (18-12) à Montréal, De. Martinez (16-6), 19 h 35
Philadelphie, Mulholland (4-7) ou Grimsley (1-2) à New York, Fernandez (12-5), 19 h 35
Atlanta, Greene (1-1) à Houston, Deshaies (13-10), 20 h 35
Cincinnati, Armstrong (2-2) à San Diego, Rasmussen (9-10), 22 h 05
San Francisco, Downs (4-6) à Los Angeles, R. Martinez (5-4), 22 h 35

Ligue Américaine

Dimanche
Oakland 9, Minnesota 3
Boston 4, Detroit 2
Cleveland 5, Californie 4
Milwaukee 8, Toronto 3
New York 2, Baltimore 0
Kansas City 4, Seattle 1
Texas 4, Chicago 3

Hier
New York à Boston
Toronto à Detroit
Minnesota à Chicago
Baltimore à Milwaukee
Texas à Oakland

Aujourd'hui
New York, Hawkins (14-14) à Boston, Hetzel (1-3), 19 h 35
Toronto, Flanagan (8-10) à Detroit, Tanana (9-14), 19 h 35
Minnesota, Aguilera (2-5) à Chicago, Perez (11-13), 20 h 30
Baltimore, D. Johnson (4-6) à Milwaukee, Navarro (6-7), 20 h 30
Texas, Jeffcoat (9-5) à Oakland, C. Young (5-9), 22 h 05
Cleveland, Swindell (13-6) à Seattle, Hanson (7-5), 22 h 05
Kansas City, Saberhagen (21-6) en Californie, Abbott (12-11), 22 h 35

Les frappeurs
Match d'hier non inclus

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	134	29	12	1	.216
Brooks	523	135	65	13	.258
Dwyer	7	1	1	0	.143
Fi'gerald	283	68	42	7	.240
Foley	366	83	37	6	.227
Galarraga	552	143	84	22	.259
Grissom	53	16	2	1	.302
Hudler	144	35	13	6	.243
Huson	70	11	2	0	.157
Johnson	111	31	17	2	.279
Martinez	359	99	27	3	.276
Nixon	262	57	21	0	.218
Noboa	26	9	1	0	.346
Owen	425	102	41	6	.240
Raines	500	143	60	9	.286
San'venia	293	71	29	5	.242
Walker	44	8	4	0	.182
Wallach	554	156	76	12	.282

Buts volés: Raines 39; Nixon 35; Martinez 23; Hudler 13; Galarraga 11; Brooks 6; Huson, Owen, Wallach 3; Fitzgerald, Foley, Santovenia 2; Aldrete, Grissom, Johnson, Walker 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	8-3	82.2	24	51	2.61
Candelaria	0-2	14.1	6	13	3.83
Gardner	0-2	13.2	6	12	3.95
Gross	11-12	201.1	98	158	4.38
Hesketh	6-4	46.0	31	41	6.06
Langston	12-8	169.2	46	167	2.44
Lugo	0-0	4.0	3	4	6.75
Martinez	16-6	223.2	80	135	3.23
McGaffigan	3-5	72.0	37	38	4.63
Perez	9-13	198.1	73	152	3.31
B.Smith	10-10	204.2	61	125	2.68
Z.Smith	0-1	45.0	7	32	1.40
Thompson	0-1	26.1	5	14	1.71

Victoires préservées: Burke 28; Hesketh 3; McGaffigan, Z. Smith 2.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	89	67	.571	—
ST. LOUIS	85	71	.545	4
NEW YORK	82	73	.529	6½
y-MONTRÉAL	**80**	**76**	**.513**	**9**
y-PITTSBURGH	71	84	.458	17½
y-PHILADELPHIE	62	94	.397	27

Section Ouest

SAN FRANCISCO	91	65	.583	—
SAN DIEGO	86	70	.551	5
y-HOUSTON	83	73	.532	8
y-LOS ANGELES	73	83	.468	18
y-CINCINNATI	72	84	.462	19
y-ATLANTA	61	95	.391	30

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO	85	71	.545	—
BALTIMORE	84	72	.538	1
MILWAUKEE	79	76	.510	5½
y-BOSTON	78	77	.503	6½
y-NEW YORK	71	84	.458	13½
y-CLEVELAND	71	85	.455	14
y-DETROIT	57	99	.365	28

Section Ouest

OAKLAND	94	61	.606	—
CALIFORNIE	89	67	.571	5½
KANSAS CITY	89	67	.571	5½
y-TEXAS	80	75	.516	14
y-MINNESOTA	77	79	.494	17½
y-SEATTLE	69	87	.442	25½
y-CHICAGO	66	89	.426	28

y-Éliminé

NE MANQUEZ PAS...

le prochain cahier spécial consacré aux

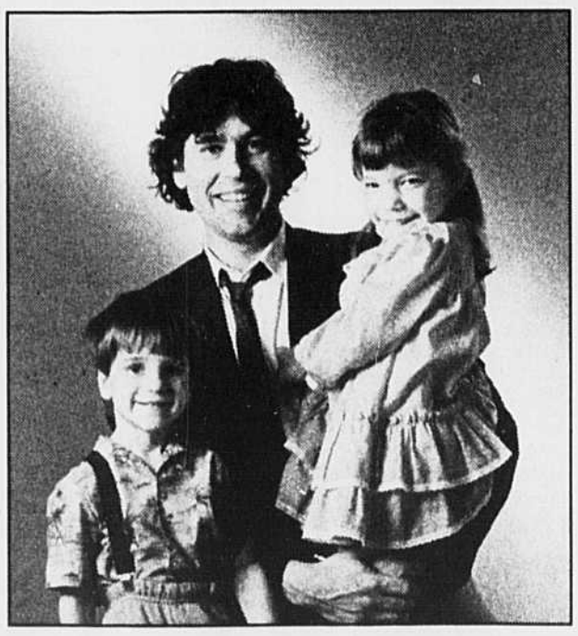
professions

parution:
13 octobre
tombée
publicitaire:
4 octobre

Les cahiers spéciaux du DEVOIR

service de publicité:
(514)842.9645 / 1-800-363.0305 / Télécopieur: 844.6175

CAMPAGNE PENSEZ À NOUS



"Il y a des centaines d'enfants attachants qui, comme Stéphanie et Luca, ont besoin des services directs offerts par la Société pour les enfants handicapés du Québec.

Afin que nous puissions les aider encore davantage je vous demande de faire parvenir un don, à la mesure de vos moyens. Ce geste profitera directement aux enfants handicapés. ***Pensez à Nous****!*
Merci."

Carl Marotte
Comédien,
Porte-parole de la campagne1989-90

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

Fondée en 1930, la Société pour les enfants handicapés du Québec poursuit sa mission initiale qui consiste à favoriser l'intégration des enfants handicapés à leur milieu familial et social. La Société offre principalement cinq services: un camp de vacances, une garderie, une résidence, du transport adapté et des ateliers pédagogiques.

La campagne 1989-90 est sous la Présidence d'honneur de M. Pierre Jeanniot, Président directeur général d'Air Canada; le comédien Carl Marotte en est le Porte-parole. L'objectif est de $1,300,000.

Faire parvenir votre don par chèque ou mandat-poste (pas d'argent) à:
2300 ouest, boulevard René Lévesque, Montréal (QC) H3H 2R5